



Les profs et leur ministre : colères et espoirs

APRÈS avoir reçu, mardi 5 janvier, l'ensemble des recteurs et des inspecteurs d'académie pour leur exposer le contenu des réformes qu'il entend réaliser en 1999, Claude Allègre devait réunir, mercredi 6 janvier, les représentants des syndicats lycéens pour faire avec eux le bilan des mesures engagées au lendemain des vacances de la Toussaint. Après les déclarations tonitruantes et les annonces de réformes tous azimuts, l'heure est aujourd'hui à l'apaisement et à la révision à la baisse des projets de réforme. *Le Monde* détaille les « grands chantiers » de Claude Allègre et révèle le contenu d'un rapport de la Cour des comptes stigmatisant les dérives dans la gestion des heures supplémentaires effectuées par de nombreux professeurs, en particulier de classes préparatoires.

Dans notre cahier spécial, les professeurs confient leurs colères et leurs incompréhensions, leur plaisir d'enseigner et leurs enthousiasmes. Pour mieux cerner la



« **Confessions de profs** » : dans notre cahier spécial de seize pages, les professeurs du public et du privé prennent la parole.

diversité des opinions, *Le Monde* a rencontré des professeurs en province et en région parisienne, dans le public et le privé, dans des collèges et des lycées d'enseignement général et professionnel. Un reportage photo de Bertrand Desprez, au lycée polyvalent Louis Armand de Villefranche-sur-Saône, et quelques extraits de la consultation Meirieu auprès des professeurs complètent ce supplément.

Lire pages 8 et 9
et notre cahier spécial

M. Jospin contre la « pensée unique internationale »

● Un entretien avec le premier ministre ● Face aux Etats-Unis, la France doit « s'affirmer davantage » ● Un euro « robuste » pour « échapper à la domination du dollar » ● Emploi et sécurité, priorités de 1999 ● « La mission du gouvernement, c'est de mettre le cap sur l'an 2000 »

LIONEL JOSPIN s'affirme face à Jacques Chirac. Dans un entretien au *Monde*, le premier ministre s'avance sur le terrain du président de la République. « Je crois, dit-il, que l'on a besoin que la France s'affirme davantage sur la scène internationale. » Lionel Jospin estime que le gouvernement contribue « fortement » à restaurer une image « positive » de la France dans le monde. Il cite notamment la politique africaine, les droits de l'homme, le projet de Cour pénale internationale. « Cette coloration nouvelle, que le gouvernement imprime aux côtés du président, s'affirmera davantage dans l'année 1999, ajoute-t-il. Le monde a besoin d'une France qui ne soit pas banale, qui ne soit pas celle de la pensée unique internationale. »

Le premier ministre se réjouit du bon démarrage de l'euro qui devrait permettre « d'échapper à la domination du dollar ». « L'euro doit être robuste, remarque-t-il. Il ne doit pas pour autant être surévalué. Sinon, ce que nous gagnerions



sur le terrain monétaire, nous le perdrons sur le terrain commercial. » Selon Lionel Jospin, les élections européennes de juin 1999 ne sont pas un risque pour sa « majorité plurielle ». Il déclare que Charles Pasqua « se trompe » - « Nous n'avons à renoncer ni à la nation, ni à l'Europe, ni à notre identité » - et encourage François Hollande, premier secrétaire du PS, à prendre la tête de la liste socialiste.

Lionel Jospin affirme enfin sa volonté de « mettre le cap sur l'an 2000 » et, pour y parvenir, énonce les objectifs et priorités qu'il s'est fixés : « L'emploi, la sécurité, la modernisation de la vie publique et de la société française, la réduction des tensions et des inégalités. » A propos des violences urbaines, il souhaite « plus de fermeté », ajoutant : « Tant qu'on admettra des excuses sociologiques et qu'on ne mettra pas en cause la responsabilité individuelle, on ne résoudra pas ces questions. »

Lire pages 6 et 7

Etats-Unis : procès d'un président

Le procès en destitution de Bill Clinton s'ouvre jeudi au Sénat. C'est la première fois depuis 130 ans qu'un président américain est ainsi jugé. p. 4

Bataille aérienne dans le ciel d'Irak

Des chasseurs bombardiers américains se sont opposés à des Mig-25 irakiens, mardi, dans la zone d'exclusion aérienne du sud du pays. p. 3



Ver à soie d'araignée

A Lyon, des chercheurs tentent de modifier génétiquement le bombyx du mûrier afin de lui faire produire du fil d'araignée, aux propriétés exceptionnelles. p. 25

Coût des retraites

Selon le Commissariat au Plan, le coût des retraites devrait tripler dans les quarante années à venir. p. 34

L'automobile en ébullition

Après la fusion entre Chrysler et Daimler-Benz, les rumeurs de rapprochement dans l'automobile mondiale se multiplient. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Un jour viendra où nous cesserons de cliquer le mulot

TRENTE ANS après son invention, la souris a peut-être trouvé son maître. La firme américaine Varatouch (<http://www.varatouch.com>) estime disposer de la technologie capable de remplacer les souris et les autres dispositifs de pointage, grâce à un astucieux matériau fait d'un mélange de silicium et de carbone.

Le 9 décembre, Douglas Engelbart, aujourd'hui âgé de soixante-treize ans, avait retrouvé quelques sommités de l'informatique pour célébrer le trentième anniversaire de sa souris. Chercheur au Stanford Research Institute, Douglas Engelbart avait présenté lors d'un congrès en 1968 un curieux objet en bois doté de roulettes et d'un bouton devant un auditoire ébahi. Il ne s'était pas contenté de déplacer un curseur sur la surface d'un écran. Douglas Engelbart avait ouvert le chemin emprunté depuis par toute l'industrie avec force fenêtres, liens hypertextes et fonctions d'aide liée au contexte. Il avait même parlé de courrier électronique, un an avant les premiers pas du réseau militaire Arpanet qui donna naissance à Internet. Ses travaux sur la souris ont ensuite été repris au centre de recherches de

Palo Alto de la firme Xerox, avant d'être popularisés par Logitech, qui a fourni les souris de Lisa puis du Macintosh d'Apple.

La souris a la vie dure. De nombreux industriels se sont efforcés de supprimer tout va-et-vient entre le clavier et l'objet. A l'ère de la productivité, chaque geste économisé est un gage de rentabilité et de protection contre les crampes et autres désagréments musculaires. Logitech, à qui l'on doit la plupart des innovations en la matière et qui emploie aujourd'hui le père de la souris, avait surpris son monde en proposant la boule de commande dans les années 80. Une première étape dans la lutte pour la conservation de l'espace sur les bureaux : le déplacement de la souris y est remplacé par la manœuvre d'une boule. La souris a été plus forte, et son tapis est devenu objet de promotion, alliant matériaux sophistiqués anti-salissures et dessins très tendance.

Les ingénieurs ont également tenté de lui couper la queue, en remplaçant le fil par des faisceaux d'ondes radio ou infrarouges. Mais cette prise de liberté du mulot a fait peur. Le fil reste le moyen le plus sûr de retrouver le précieux objet sous les papiers qui s'amoncellent.

Avec l'arrivée des ordinateurs mobiles, plus question d'utiliser une souris. La surface des tablettes de la SNCF ne le permet pas. Après une timide tentative de vrrue en forme de boule de commande, les fabricants ont multiplié les innovations. Le Touchpad, par exemple. Une surface tactile sur laquelle le doigt se promène, à condition de n'être ni trop chaud, ni trop froid, ni trop humide. Le TrackPoint d'IBM, espèce de pédoncule inséré au milieu du clavier, n'a pas fait l'unanimité.

Reste le Varapoint annoncé par Varatouch. Il ressemble à la boule de commande ou au pédoncule, suivant l'élément qui vient surmonter le précieux matériau présenté comme révolutionnaire. Selon ses inventeurs, le Varapoint a au moins l'avantage d'être le système de pointage le moins cher au monde et de ne consommer de courant que si l'on s'en sert. De quoi le voir débarquer dans les télécommandes de téléviseurs, les téléphones cellulaires et autres agendas électroniques, en attendant de convaincre les adeptes du micro-ordinateur.

Denis Delbecq

Pourquoi conduisons-nous aussi mal ?

AU COURS du premier week-end de l'an neuf, du 1^{er} au 3 janvier, 91 personnes ont trouvé la mort sur les routes de France, contre 58 un an auparavant. Sur les dix premiers mois de 1998, les statistiques de la sécurité routière font apparaître une nette détérioration. Sur douze

mois, la progression du nombre de tués est de 3,6 %. Plus de 8 300 morts.

Pourquoi conduisons-nous aussi mal ? La triste réalité de notre bilan routier impose de poser la question en ces termes. Surtout si on la compare aux résultats qu'affichent

nos voisins européens. Avec 153 morts par million d'habitants, la France est loin devant l'Italie (122), l'Allemagne (116), les Pays-Bas (86), sans parler du Royaume-Uni (62). On peut, à juste titre, objecter que le réseau routier français, s'il est de très bonne qualité,

est spontanément plus « accidentogène » que bien d'autres, compte tenu de sa complexité et de la géographie. On peut aussi prendre en compte l'effet de la récente croissance du trafic liée à la reprise de l'activité économique. Tout cela, pourtant, ne suffit pas à expliquer un tel écart.

Le mal vient d'abord du comportement d'un certain nombre d'automobilistes et de conducteurs de deux-roues (10 % des tués pour 3 % du trafic). La hausse, modeste, des vitesses constatée sur les routes n'est pas forcément un révélateur d'une moins grande vigilance au volant. Les accidents étant moins nombreux, mais plus graves, on peut pourtant penser que la vitesse excessive est souvent en cause. D'autre part, et en dépit du lent recul de l'alcoolisme et du durcissement de la réglementation, la conduite en état d'ivresse demeure une réalité trop fréquente, en particulier chez les jeunes. Les statistiques font état d'une augmentation des contrôles positifs (au-delà d'un taux de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang) en 1998. Les opérations de dépistage de la police et de la gendarmerie sont beaucoup moins courantes et dissuasives que celles opérées en Europe du Nord.

Jean-Michel Normand

Lire la suite page 15

Vies en noir au cinéma



DAREJAN OMIRBAEV

IL NE FAIT pas bon vivre au Kazakhstan. Darejan Omirbaev le montre dans son film, *Tueur à gages*, descente aux enfers d'un jeune homme. Il ne fait pas bon vivre aux Etats-Unis. Tony Scott décrit, dans *Ennemi d'Etat*, un univers asservi par la technologie. Il ne fait pas bon vivre en France. Marie Vermillard signe, avec *Lila Lili*, une variation réussie sur le désenchantement de la vie sociale.

Lire pages 29 à 31



Jean-Marc Benoit, Philippe Benoit & Daniel Pucci

La France redécoupée

Enquête sur la quadrature de l'hexagone

DES TERRITOIRES VÉCUS

Belin

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	8	Météorologie, jeux..	28
Carnet.....	10	Culture.....	29
Régions.....	11	Guide culturel.....	31
Horizons.....	12	Séquences.....	32
Entreprises.....	18	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

ÉTHIQUE La Belgique discute actuellement d'une nouvelle législation qui autoriserait, pour la première fois, la création d'embryons humains destinés spécifiquement à

la recherche scientifique. Cette initiative inquiète les autorités en charge de l'éthique au sein de l'Union européenne. ● LE GROUPE EUROPÉEN d'éthique des sciences et

des nouvelles technologies, présidé par Noëlle Lenoir, estime qu'il est urgent d'approfondir une réflexion qui n'en est encore qu'à ses débuts au risque de voir l'Union « perdre la

maîtrise d'un débat déterminant pour l'avenir de notre société ». ● L'ÉGLISE CATHOLIQUE condamne toute utilisation du fœtus comme matériel biologique pour les dons

d'organes ou les transplantations de tissus. Les Eglises anglicane et protestante ont des positions plus nuancées. (Lire aussi page 12 et notre éditorial page 15.)

La recherche sur l'embryon humain divise les pays de l'Union européenne

En Belgique, un avant-projet de loi prévoit d'autoriser la création d'embryons à des fins de recherche alors même que la Convention du Conseil de l'Europe interdit de telles pratiques, perçues par beaucoup comme la transgression d'un tabou

L'ANNÉE 1999 sera marquée, en France, dans le champ de la biologie et de l'éthique par le premier réexamen des lois de bioéthique de 1994. Cette relecture d'un dispositif législatif de première importance se prépare dans un contexte international sans précédent, fait d'enthousiasme scientifique autant que d'interrogations morales quant à la place qui peut – qui doit – être faite aux travaux de recherche sur l'embryon humain. Hier encore la question ne se posait pas, cette activité scientifique étant le plus souvent tenue pour devant être totalement prohibée. Mais les dernières avancées réussies en ce domaine – à partir de travaux américains financés par des crédits privés – font que cette recherche ne cesse de se développer.

Sur le Vieux Continent, tout semblait jusqu'à présent simple. Engendrée dans la douleur, la Convention européenne de bioéthique adoptée en 1994 prévoyait, dans son article 18 consacré à la recherche sur les embryons humains conçus *in vitro* : « Lorsque la recherche sur les embryons *in vitro* est admise par la loi, celle-ci assure une protection adéquate de l'embryon ; la constitution d'embryons humains aux fins de recherche est interdite. »

En pratique, tout est beaucoup plus complexe. Le groupe euro-

péen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies de la Commission européenne souligne ainsi que les recherches menées sur les embryons humains suivis de leur destruction sont de nos jours autorisées dans plusieurs Etats membres. Ces recherches visent notamment à trouver les moyens de pallier certaines stérilités de couples ou de diagnostiquer de graves anomalies génétiques chez l'embryon. « D'autres Etats membres de l'Union européenne limitent les possibilités de recherche au seul embryon conçu par fécondation *in vitro*, à la condition que la recherche soit menée au bénéfice de l'embryon lui-même, de manière à ce qu'il puisse être replacé dans l'utérus maternel. Toutefois, lorsque la recherche risque d'endommager l'embryon, ce type d'expérimentation qui porte sur l'embryon *in vitro*, le fœtus *in vivo* ou la mère est en général jugé contraire à l'éthique », précise-t-on auprès de ce groupe.

DÉFINITION JURIDIQUE

Dans l'Union, la première législation spécifique relative à la recherche sur l'embryon a été adoptée en Espagne en 1988. Elle porte sur la procréation artificielle ainsi que sur le don et l'utilisation d'embryons et de fœtus humains – y compris les tissus dérivés, cellules



et organes. Cette législation autorisait pour la première fois la recherche sur les « pré-embryons » (ceux dont la durée de vie après la fécondation n'excède pas quatorze jours). Depuis, d'autres législations sont intervenues en Europe, témoignant d'attitudes fort diverses. Dans la plupart des pays, il n'existe aucune définition juridique de l'embryon humain. C'est le cas de la Belgique, du Danemark, de la

Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal et de la Suède. Dans d'autres (Allemagne, Autriche, Espagne et Royaume-Uni) la loi retient des définitions très variables. La législation autrichienne, par exemple, ne définit pas l'embryon, mais évoque en revanche la notion de « cellules aptes au développement » pour désigner les ovules fécondés et les

cellules qui en sont issues. L'Allemagne définit l'embryon comme « un ovule humain fécond pouvant se développer » et la législation britannique entend par embryon « un embryon vivant résultant d'une fécondation complète, ce qui inclut l'ovule en cours de fécondation ».

CONCEPTIONS PHILOSOPHIQUES

Sept Etats membres disposent d'une législation particulière quant à la recherche sur l'embryon humain (Allemagne, Autriche, Danemark, France, Espagne, Suède et Royaume-Uni). Cinq autres sont en passe de se doter de législations nouvelles pour réglementer de manière spécifique la recherche sur l'embryon humain (Belgique), ou pour réglementer l'assistance médicale à la procréation (Italie, Pays-Bas et Portugal) ou les expérimentations médicales (Finlande).

« La diversité des points de vue quant au caractère moralement acceptable ou non de la recherche sur les embryons humains *in vitro* traduit des divergences entre principes éthiques, conceptions philosophiques et traditions nationales. Cette diversité est à la base même de la culture européenne, peut-on lire dans le récent avis du groupe d'éthique de la Commission européenne. Deux approches s'opposent, notamment l'approche déontolo-

gique, qui veut que nos devoirs et nos principes conditionnent la finalité et les conséquences de nos actions ; l'approche utilitaire, qui implique que les actions humaines soient évaluées en fonction des moyens et des fins poursuivies ou de leurs conséquences. Ces points de vue sont influencés par la manière dont l'embryon humain est perçu. Deux conceptions principales se dégagent. Dans la première, l'embryon *in vitro* doit être protégé en tant qu'être humain dès le début même de son existence. Dans la seconde, le statut de l'embryon humain et, par suite, le degré de protection dont il doit bénéficier dépendent du stade et du contexte de son développement. »

Directement confronté, pour la première fois, à ces sérieuses difficultés, le groupe d'éthique de la Commission européenne estime, compte tenu des pratiques actuelles de l'assistance médicale à la procréation et de la fécondation *in vitro* dans la plupart des Etats membres (pratique qui conduit à la création massive d'embryons surnuméraires), qu'il ne reste que deux options possibles : soit utiliser ces embryons pour la recherche (impliquant leur destruction), soit, d'emblée, les détruire.

Jean-Yves Nau

Des notions complexes

● Fécondation *in vitro* (FIV).

Cette technique de procréation médicalement assistée permet à des femmes stériles de procréer. Elle consiste, schématiquement, à féconder l'ovule maternel (ovocyte) par le spermatozoïde en dehors des voies génitales féminines (*in vitro*) puis à implanter l'embryon dans l'utérus de la future mère. Louise Brown, premier bébé-épiprouvette conçu grâce à cette technique, est née en 1978 en Grande-Bretagne.

● **Embryon surnuméraire.** Lors d'une FIV, la stimulation hormonale de la femme permet d'amener simultanément à maturité plusieurs ovocytes qui sont prélevés puis fécondés. Tous les embryons obtenus ne peuvent cependant pas être implantés. Ces embryons en surnombre sont dits « surnuméraires » et ils sont conservés par congélation. Par la suite, ils peuvent être utilisés dans le cadre d'un nouveau projet parental. Si tel n'est pas le cas, trois voies sont possibles : leur destruction, leur don à un autre couple, leur utilisation à des fins de recherches.

● Recherches sur l'embryon.

L'utilisation d'embryons surnuméraires à des fins de recherches vise notamment à caractériser les phénomènes et les substances spécifiques de la vie fœtale. Certains projets de recherches ont pour objectif d'augmenter le taux des naissances obtenues par FIV, d'autres cherchent à identifier les caractéristiques des embryons cultivés susceptibles d'avoir une valeur prédictive quant à leur potentiel de développement ultérieur. Outre une meilleure connaissance du développement fœto-embryonnaire humain, les chercheurs espèrent aboutir à des résultats importants en médecine. Certaines recherches visent en effet à produire des lignées cellulaires, appelées « cellules souches embryonnaires », capables de produire *in vitro* une très grande variété de cellules et de tissus. Dans l'avenir, la production de telles lignées cellulaires pourrait être utile dans le traitement thérapeutique des lésions ou des maladies dégénératives touchant l'épiderme, le cœur, les reins ou les tissus nerveux.

Le projet au centre de la nouvelle polémique

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Un avant-projet de loi belge concernant « la protection des embryons *in vitro* » inquiète aujourd'hui au plus haut point les autorités en charge des questions éthiques au sein de l'Union européenne. L'encadrement législatif de l'activité des centres d'assistance médicale à la procréation est devenu nécessaire aux yeux des pouvoirs publics compte tenu, notamment, de la compétence internationalement reconnue de plusieurs équipes médicales de ce pays.

Ces équipes se sont notamment spécialisées dans la pratique du diagnostic pré-implantatoire (qui permet un tri génétique de certains embryons conçus par fécondation *in vitro*) et l'injection intra-cytoplasmique de spermatozoïdes (technique controversée permettant de pallier la plupart des stérilités d'origine masculine). Le texte définit « l'embryon » comme « l'ovule humain fécondé aux premiers stades du développement, c'est-à-dire quatorze jours après la fécondation, la période de congélation non incluse ». L'article 3 définit les conditions dans lesquelles la recherche sur les embryons est « permise ». Cette recherche doit avoir « un objectif thérapeutique concernant des problèmes de fertilité ou visant l'avancement des connaissances en matière de graves maladies génétiques, etc. » Cette recherche doit, en outre, être menée sur des embryons *in vitro* âgés de moins de quatorze jours et ne peut être mise en œuvre « que s'il n'y a pas de méthodes de recherche alternatives ayant une efficacité comparable ».

L'article 5 de cet avant-projet prévoit qu'*a priori*, les embryons humains ne peuvent être créés qu'en vue de la procréation médicalement assistée et que la recherche ne peut être menée que sur des embryons surnuméraires (voir ci-contre). Pour autant, ce même article ajoute : « La création des embryons *in vitro* à des fins de recherche scientifique est interdite, sauf : après décision de la commission [structure fédérale en charge de cette recherche] ; si l'objectif de la recherche ne peut pas être atteint ni effectivement, ni scientifiquement par la recherche sur les embryons surnuméraires, si les conditions de cette loi sont remplies ». En d'autres termes, avec ce texte on autoriserait en Belgique, et pour la

première fois, la création d'embryons humains destinés spécifiquement à la recherche scientifique dépassant de la sorte la seule utilisation des embryons surnuméraires.

Comment la Belgique pourrait-elle adopter un tel dispositif législatif en totale opposition avec l'article 18 de la Convention européenne de bioéthique ? Dans son avis du 7 juillet 1997 concernant cette convention, le Comité consultatif belge de bioéthique, saisi par le ministre de la santé, soulignait les points de désaccord existant dans ce domaine.

« DIVERGENCES D'INTERPRÉTATION »

Les membres de ce comité constataient notamment que le premier point de l'article 18 (« Lorsque la recherche sur les embryons *in vitro* est admise par la loi, celle-ci assure une protection adéquate de l'embryon ») conduit en leur sein « à des divergences d'interprétation ». Le second point de cet article (qui interdit formellement la constitution d'embryons humains aux fins de recherche médicale) a « suscité de plus grandes divergences ». « Pour les uns, la production d'embryons humains pour la recherche peut s'avérer, dans certains cas, indispensable dans l'intérêt même des patients souffrant de stérilité ou atteints de maladies génétiques, par exemple. Pour les autres, la création d'embryons humains pour la recherche serait l'expression d'une attitude radicalement utilitariste : la vie humaine ne serait plus respectée, voire même totalement instrumentalisée. »

On confie, auprès du gouvernement belge, que cet avant-projet n'est qu'un texte confidentiel qui pourrait encore faire l'objet de discussions. Reconnaisant la grande portée de l'article 5 de ce texte, on précise que la Belgique pourrait être amenée à émettre des « réserves » sur l'article 18 de la Convention du Conseil de l'Europe et s'engager ainsi sur une voie qui inquiète nombre de personnalités en charge de l'éthique mais sur laquelle souhaitent s'engager au plus vite beaucoup de scientifiques persuadés que cet objet de recherche recèle de formidables clés quant à la compréhension et la maîtrise du vivant.

J.-Y. N.

Les mises en garde des confessions religieuses

S'IL EST un débat en Europe que ne manquera pas de relever les courants philosophiques et religieux, c'est bien celui de la protection de l'embryon. Les divergences sont anciennes sur le point de savoir si l'embryon est vivant (« animé ») dès le début de son existence – c'est le point de vue des penseurs chrétiens dès les premiers siècles – ou si son « animation » est différée, ou quarantième jour par exemple comme le prétend la tradition juive, qui admet plus facilement les manipulations et les recherches sur l'embryon.

Mais la définition du Comité national d'éthique français, en 1986, qui fait de l'embryon « une personne humaine potentielle », a été plutôt bien acceptée dans les milieux confessionnels. Aujourd'hui, ceux-ci n'excluent pas par principe les recherches qui respectent l'embryon ou permettent une guérison, mais s'opposent à toute forme d'intervention qui exigerait de détruire ou de laisser dépérir un embryon.

C'est la position de l'Eglise catholique qui est la plus radicale. Elle a été réaffirmée par Jean Paul II dans son encyclique de 1995 (*Evangelium vitae*) sur la vie humaine. Le pape y déclarait que « l'utilisation des embryons et des fœtus humains comme objets d'expérimentation constitue un crime contre leur dignité d'êtres humains. Les embryons, ajoutait-il, ont droit à un respect égal à celui dû à l'enfant déjà né et à

toute personne ». Autrement dit, toute intervention sur le patrimoine chromosomique, toute utilisation du fœtus comme matériel biologique pour les dons d'organes ou les transplantations de tissus sont fermement condamnées par l'Eglise catholique.

Puissantes en Europe, les Eglises anglicanes et protestantes sont plus nuancées, selon qu'elles accordent à l'embryon un statut de personne, de personne en devenir ou de simple tissu humain. Un théologien protestant de l'université d'Utrecht (Pays-Bas), Egbert Schroder, avait fait sensation en déclarant, en 1996, qu'il ne fallait pas « pratiquer la politique de l'autruche face au développement de la technologie appliquée à la procréation médicalement assistée » et avait mis en valeur l'intérêt de telles recherches pour traiter de la maladie de Parkinson.

La Fédération protestante de France avait fixé sa position dès 1987, en déclarant que « toute recherche sur l'embryon non implanté, si intéressante qu'elle puisse être pour une meilleure connaissance des chromosomes et des maladies génétiques graves, ne peut s'engager sans garde-fou ». Elle insistait en particulier sur la nécessité d'écarter d'un tel débat les intérêts extérieurs, économiques ou eugéniques, ou de pure compétition scientifique.

Henri Tincq

Divergences sur les moyens de financement par la Commission de Bruxelles

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Le Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies que préside Noëlle Lenoir, par ailleurs membre du Conseil constitutionnel français, a été interrogé, le 11 septembre 1998, par la Commission européenne sur la possibilité de faire financer par l'Union des travaux de recherche sur l'embryon humain.

Dans ses conclusions, récemment rendues publiques, le groupe précise en préambule qu'« il apparaît fondamental de rappeler que le progrès de la connaissance dans les sciences de la vie, lequel a une valeur éthique en soi, ne saurait cependant prévaloir

sur les droits fondamentaux de l'homme et sur le respect dû à tous les membres de la famille humaine ». « L'embryon humain, quel que soit le statut moral ou légal qui lui est reconnu au regard des différentes cultures et des différentes approches éthiques qui ont cours en Europe, mérite donc la protection de la loi, ajoute-t-il. Alors même qu'il existe un continuum de la vie humaine, cette protection doit être renforcée au fur et à mesure du développement de l'embryon et du fœtus. »

Le groupe européen juge « artificielle » la distinction qui serait opérée entre des recherches conduisant à la destruction de l'embryon et celles qui préserveraient ce dernier afin de conduire

à la naissance d'un enfant. « En effet, en l'état actuel des connaissances et des techniques, l'implantation dans l'utérus d'un embryon ayant fait l'objet préalablement d'une recherche et qui est donc susceptible d'être endommagé constituerait un risque éthiquement inacceptable, souligne-t-il. Par conséquent, l'amendement [concernant le financement des recherches sur l'embryon], en proposant d'interdire le financement des seules recherches impliquant la destruction des embryons, couvre en réalité quasiment l'ensemble des recherches qui seraient ainsi bannies au plan communautaire. »

Dès lors, le groupe estime « conforme à la dimension éthique (...) de ne pas exclure a priori des fi-

nancements communautaires les recherches sur l'embryon humain ». Jugeant que le « respect du pluralisme » ne saurait « justifier le laisser-faire », il rappelle néanmoins le principe du « respect dû à la vie humaine » ainsi que le « respect du consentement des femmes ou des couples concernés ».

APPROFONDIR LE DÉBAT

Inquiet des considérables interrogations soulevées par de récents travaux américains sur la mise en culture de cellules embryonnaires particulières, il souligne enfin l'urgence qu'il y a à approfondir le débat et dit sa crainte, compte tenu de l'absence d'un système d'information sur l'ensemble des données éthiques et juridiques rela-

tives aux sciences de la vie, de voir bientôt l'Union européenne « perdre la maîtrise d'un débat déterminant pour l'avenir de notre société ».

Pour sa part, Edith Cresson, commissaire européen en charge de la recherche, avait déclaré au Parlement de Strasbourg : « Dans le cas particulier de la recherche sur les embryons humains, la Commission partage les réserves du Parlement. Ces problèmes sont complexes. Les connaissances et les technologies progressent rapidement et il faut prendre en compte l'intérêt des couples et des malades, mais il existe aussi, à l'évidence, des limites à ne pas dépasser. »

J.-Y. N.

Escarmouches entre avions américains et irakiens

Pour la première fois depuis plus de cinq ans, des accrochages violents ont eu lieu dans une zone d'exclusion aérienne irakienne. Dans un discours, Saddam Hussein s'en est violemment pris aux pays arabes qui soutiennent Washington

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, aurait des preuves confirmant que des inspecteurs de la commission chargée de désarmer l'Irak, l'Unscop, ont aidé les Etats-Unis à recueillir des informations pouvant ai-

der Washington à combattre le président irakien Saddam Hussein, rapporte, mercredi 6 janvier, le *Washington Post*. Par ailleurs, après deux accrochages entre des chasseurs bombardiers américains et des Mig irakiens,

les Etats-Unis ont affiché mardi leur détermination à faire respecter les « zones d'exclusion aérienne » imposées à l'Irak. Le dernier duel du genre remontait au 27 décembre 1992. Le président irakien a exhorté les

Arabes à se soulever contre leurs dirigeants et la présence de forces étrangères dans leurs pays. Depuis plusieurs jours, la presse égyptienne dénonce le « *bourreau sanguinaire régnant par la terreur sur Bagdad* ».

UN ENGAGEMENT aérien a opposé des chasseurs bombardiers américains à des Mig-25 irakiens, mardi 5 janvier, dans la zone d'exclusion imposée à l'aviation irakienne au sud du 33^e parallèle. Washington a menacé de frapper à nouveau l'Irak avec une « *force surprenante* ». Le président Saddam Hussein a appelé les Arabes à se révolter contre leurs dirigeants quand ceux-ci s'allient aux Américains.

Le Pentagone a annoncé que des avions de chasse américains avaient tiré six missiles contre quatre Mig-25 irakiens dans la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak, mais qu'aucun d'entre eux n'avait été touché. Un autre chasseur, un Mig-23, s'est apparemment écrasé en tentant de quitter la zone où s'est déroulé l'incident, peut-être en raison d'une panne de carburant, a indiqué le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. Bagdad a confirmé qu'un engagement avait opposé son armée de l'air à des appa-

reils occidentaux, mais a assuré qu'aucun de ses avions n'avait été touché et que tous avaient regagné leur base.

C'est la première bataille aérienne dans le ciel irakien depuis le regain de tension fin décembre. « *Les faucons de notre courageuse armée de l'air se sont opposés aux avions agresseurs américains et britanniques (...) et les avions ennemis se sont retirés. Tous les appareils de notre force aérienne ont regagné sans encombre leurs bases* », a déclaré un porte-parole militaire irakien. A Washington, un porte-parole de la Maison blanche a réaffirmé que les Etats-Unis « *continueraient à faire respecter les zones d'exclusion aérienne* ».

APPEL A LA RÉVOLTE

Dans un discours au vitriol prononcé, mardi, à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'armée, le président Saddam Hussein a renvoyé dos à dos les Américains et les régimes arabes. « *Révoltez-vous contre les puissances étran-*

gères, leur agression et leurs armées et chassez-les. Boutez dehors l'injustice et ses auteurs. » « *Il est du devoir de la nation (...) de se rebeller [contre certains dirigeants arabes] pour les ramener dans le droit chemin* », a notamment déclaré le président irakien. S'adressant aux « *habitants de La Mecque et de Médine* », premiers lieux saints de l'Islam, ceux de Nejd et du Hidjaz, les régions centrale et occidentale de l'Arabie saoudite, et aux Arabes et musulmans en général, le président irakien a ajouté : « *Vos sanctuaires sont bafoués, les avions de l'agression et leurs missiles sont partis et partent de votre territoire pour frapper votre peuple en Irak* ». Les forces armées américaines et britanniques disposent de facilités dans certains pays du Golfe, notamment au Koweït et en Arabie saoudite.

Le président irakien a appelé en particulier « *les Arabes et les habitants du Golfe à se révolter contre l'étranger et contre son agression et ses armées* ». Soulignant que « *cer-*

tains dirigeants arabes ont été placés au pouvoir par l'étranger, notamment la Grande-Bretagne, l'Amérique », le président irakien a exhorté les populations à se révolter contre eux. « *Révoltez-vous contre la fausseté et les faux. Les idolâtres du pouvoir seront alors obligés de vous écouter ou bien de quitter leurs trônes et de céder la place aux peuples* », a-t-il dit. « *Faites pression sur eux, élevez votre voix très haut pour troubler le sommeil des complices et des vauriens* », a-t-il lancé. Il n'a cité nommément aucun dirigeant arabe, mais cet appel est consécutif à un échange d'invectives entre l'Irak et l'Egypte, déclenché après que le président égyptien Hosni Moubarak eut accusé Saddam Hussein d'être responsable de « *tous les problèmes* » de l'Irak.

Cette tension entre Le Caire et Bagdad, rapporte notre correspondant au Caire Alexandre Bucchianti, pourrait être un catalyseur d'opérations visant à embarrasser le régime égyptien, et notamment

le président Moubarak. Ce dernier a été accusé par le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, d'être « *une marionnette entre les mains de Clinton* » et à l'origine de l'échec de la tenue d'une conférence extraordinaire des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe pour préparer un sommet sur l'Irak.

Les médias égyptiens ont répliqué à ces accusations par des attaques extrêmement virulentes contre le président irakien, qualifié de « *bourreau sanguinaire et cause de tous les malheurs du peuple irakien* ». Les médias officiels et officiels sont allés jusqu'à souhaiter, plus ou moins ouvertement, le renversement « *du fou assassin régnant par la terreur sur Bagdad* ». Le Parlement a demandé au gouvernement d'expliquer quelles mesures avaient été adoptées à l'égard de l'assassinat de milliers d'Égyptiens par le régime irakien. Une affaire vieille de presque dix ans a ainsi été ressortie à l'occasion de la crise. - (AFP, Reuters.)

L'ONU aurait la preuve d'une collusion entre l'Unscop et Washington

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a la preuve que des inspecteurs du désarmement en Irak ont aidé les Etats-Unis à collecter des informations, dans le dessein de renverser le régime de Saddam Hussein, rapporte, mercredi 6 janvier, le *Washington Post*. Citant un conseiller de M. Annan, sans le nommer, le quotidien indique que « *le secrétaire général est désormais conscient du fait que l'Unscop a directement facilité la création d'un système de collecte de renseignements* » pour le compte des Etats-Unis, « *en violation de son mandat* ». Interrogé par le *Post*, le chef de l'Unscop, Richard Butler, a affirmé que la commission avait reçu l'aide de plusieurs Etats membres de l'ONU dans différents domaines, mais qu'il n'avait en revanche jamais donné son accord à une quelconque assistance de l'Unscop à tel ou tel Etat.

Au Conseil de sécurité, le malaise s'accroît entre les Anglo-Saxons et les autres

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Dans le jeu d'échecs qu'est devenue l'affaire irakienne, les deux principaux protagonistes - Washington et Bagdad - n'hésitent jamais à utiliser la population civile comme un pion. Les autorités irakiennes en donnent un nouvel exemple en « *jouant* » avec les personnels humanitaires de l'ONU chargés de superviser la distribution de rations alimentaires pour les vingt-trois millions d'Irakiens, dans le cadre du programme « *Pétrole contre nourriture* ».

L'Irak sait que la fin éventuelle de ce programme serait gênante pour Washington, car il permet le maintien des sanctions économiques contre le pays. Dans une note adressée au secrétariat des Nations unies, lundi 4 janvier, le gouvernement irakien a assuré ne plus être « *en mesure de garantir la sécurité des personnels humanitaires américains et britanniques* » à la suite des bombardements de décembre, et a demandé qu'ils soient « *remplacés* ».

Le Conseil de sécurité a rejeté « *par principe* », mardi, cette requête, rappelant le principe de non-discrimination au sein du personnel onusien. Toute en « *prenant note* » de « *l'avertissement irakien* », le secrétariat de l'ONU « *observe que selon la loi internationale la sécurité du personnel des Nations unies relève de la responsabilité du gouvernement irakien* ».

Les responsables du programme humanitaire de l'ONU en Irak se disent « *perplexes* » devant la volonté irakienne de renvoyer les personnels américains et britanniques. Selon eux, Bagdad, qui continue de vendre du pétrole et de signer « *régulièrement* » des contrats d'achats de vivres, « *n'a pas intérêt* » à remettre en jeu « *Pétrole contre nourriture* ». Les exportations du pétrole irakien pendant la semaine écoulée sont d'ailleurs restées stables et les Britanniques employés par la Lloyd's, sous contrat avec l'ONU et chargés de vérifier l'entrée des marchandises achetées par l'Irak, ne sont pas concernés par la demande irakienne.

« EMBARRAS, SILENCE ET GÈNE »

Selon une source onusienne, l'objectif de Bagdad pourrait être la réduction du dispositif des Nations unies dans les trois gouvernorats kurdes, autonomes de fait. L'ONU y prend en effet totalement en charge la distribution des vivres, contrairement au reste de l'Irak. A l'appui de cette thèse, on fait remarquer que toutes les personnes dont le remplacement a été demandé, à l'exception de deux, sont basées dans les provinces kurdes.

Mardi, le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur brésilien Celso Amorim, n'a pas voulu commenter la « *décision* » du Conseil. Il n'a pas été le seul. Mis à part les diplomates

américains et britanniques qui s'en sont félicités, aucun diplomate membre du Conseil n'a jugé bon de s'exprimer publiquement. « *Et pour cause!* », explique en privé un délégué occidental. « *Ces jours-ci, moins on parle de l'Irak, mieux le Conseil se porte* », dit-il, expliquant que les quinze pays membres sont « *figés dans une logique d'embarras, de silence et de gêne* ».

Le Conseil est divisé entre ceux, comme la Russie, qui veulent remettre en question toute la politique onusienne en Irak, et ceux qui ne veulent rien faire.

Cette divergence a été évidente lors de la réunion de mardi qui, au départ, devait être consacrée à la note irakienne sur les personnels américains et britannique. L'ambassadeur russe a tenté d'élargir la discussion en évoquant le cas d'organisations non gouvernementales qui procèdent, sans l'aval de Bagdad, à des activités de déminage au nord de l'Irak. Sergeï Lavrov a aussi mis en cause « *la validité juridique* » des « *zones d'exclusion aérienne* » au nord et au sud du pays. La réunion a duré plus de trois heures, en vain. « *Sans savoir la suite* », les diplomates de l'ONU et du Conseil de sécurité se contentent donc d'attendre la réplique de Bagdad qui reste « *maître du jeu* ».

Afsané Bassir Pour

Les services de renseignements impliqués dans les meurtres d'opposants en Iran

C'EST UNE PREMIÈRE en Iran : le gouvernement a admis, mardi 5 janvier, la responsabilité de certains « *collaborateurs irresponsables* » du ministère des renseignements dans les récents meurtres de plusieurs opposants et intellectuels iraniens. Jamais, ces dernières années, la lumière n'avait été officiellement faite sur des crimes du même genre. C'est un progrès à inscrire à l'actif du président réformateur Mohamad Khatami. Le gouvernement n'a toutefois pris qu'une distance relative, par rapport aux premières réactions officielles consécutives à ces meurtres qui en rejetaient la responsabilité sur des parties « *étrangères* ». Dans son communiqué, le ministère des renseignements indique en effet que les « *éléments irresponsables* » agissaient « *pour des intérêts étrangers* ».

Dariush Forouhar, chef du Parti de la nation iranienne, et son épouse Parvaneh, ont été retrouvés assassinés le 22 novembre 1998 à leur domicile, où aucune effraction n'a été commise. Les enquêteurs ont retrouvé chez les victimes un bouquet de fleurs et une boîte de gâteaux, signes, selon les premières conclusions, que les Forouhar connaissaient leur(s) meurtrier(s) et ne s'en étaient pas méfié(s). En décembre, à quelques jours d'intervalle, les écrivains Mohamad Mokhtari et Mohamad Djafar Pouyandeh étaient portés disparus à Téhéran, avant d'être retrouvés morts. Un troisième écrivain, Majid Charif, a été trouvé sans vie après une absence de plusieurs jours, mais la cause du

décès retenue jusqu'à maintenant est celle d'une crise cardiaque. Pour l'ensemble des intellectuels iraniens, ces meurtres visaient à terroriser les partisans d'une libéralisation du système politique et culturel et d'adresser une mise en garde au président Khatami.

ALI KHAMENEI ACCUSÉ

Une partie de l'opposition en exil n'admet pas la thèse officielle selon laquelle des « *brebis galeuses* » seraient les auteurs des meurtres. D'après l'ancien président de la république Abolhasan Banisadr et le Comité irakien contre la répression et le terrorisme d'Etat, l'aile droite du régime serait directement impliquée, par l'intermédiaire d'un comité composé de hauts responsables des Gardiens de la révolution et des services de renseignements, sous la coordination de l'ancien ministre des renseignements, Ali Fallahian. Les condi-

tions dans lesquelles les écrivains ont été enlevés, en plein jour, dans des rues très passantes de Téhéran, attestent de l'existence d'une logistique extrêmement efficace, a indiqué au *Monde* un membre du Comité irakien contre la répression et le terrorisme d'Etat. Selon lui, « *un intense va-et-vient a eu lieu ces derniers jours entre les partisans du président Khatami et d'autres du Guide (conservateur) de la République, Ali Khamenei ; les premiers insistant pour que toute la vérité soit dite et les seconds menaçant de proclamer l'état d'urgence si cela était fait* ».

L'ancien président Banisadr, dans un communiqué publié mardi, affirme, sur la base de déclarations d'un religieux dénommé Parvazi, récemment « *entré en clandestinité* », que le Guide lui-même serait « *à la tête de l'organisation qui a commis les récents assassinats* ». Cette organisation

comprendrait quatre réseaux : le premier serait responsable des assassinats, sous la direction du vice-commandant des Gardiens de la révolution, le général Zolghadr, un autre est chargé de réprimer les rassemblements, un troisième responsable de la propagande. Le quatrième regroupe les « *politiques* ».

LISTE NOIRE

D'après le communiqué de M. Banisadr, Parvazi serait l'un des « *créateurs et membres de l'organisation des Ansar Hezbollah* », nébuleuse intégriste responsable de la totalité des actes de vandalisme et de terrorisme dirigés contre l'intelligentsia. Parvazi aurait fait ses révélations aux partisans du président Khatami. Une autre personnalité, Mohamad Djafar Amerian, conseiller politique du « *Comité de crise du Parlement* », aurait révélé, toujours selon le communiqué du président Banisadr, l'existence d'une liste de 179 opposants qui « *font l'objet d'une enquête de la part de ce Comité de crise* ».

Le nom de M. Fallahian avait été cité lors du procès dit du Mykonos, du nom du restaurant de Berlin où quatre oppositionnels kurdes avaient été assassinés en 1992. Dans son verdict, en avril 1997, la justice berlinoise avait accusé « *le plus haut sommet de l'Etat irakien* » d'être le commanditaire du meurtre des dirigeants kurdes. Cette accusation avait été à l'origine d'une grave crise entre l'Iran d'une part, l'Allemagne et l'Union européenne de l'autre. Téhéran s'était indigné du fait que le Guide de la république, le

plus haut personnage de l'Etat, eût été indirectement désigné comme responsable.

Mouna Naïm

■ **Le chef du pouvoir judiciaire de Téhéran**, Ali Razini, proche de la fraction « *dure* » du régime, a été victime d'un attentat, mardi 5 janvier, dans la capitale. Il n'a été que légèrement blessé à la jambe, mais un passant a été tué.

Thomas Sotinel

renoma

SOLDES

HOMME FEMME ENFANT
30% 50%

boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : 01 44 05 33 25

Bill Clinton multiplie les initiatives à la veille de l'ouverture de son procès

Les sénateurs américains devaient se saisir du dossier jeudi 7 janvier

Le procès en destitution du président Bill Clinton s'ouvrira jeudi 7 janvier au Sénat, a annoncé, mardi, Trent Lott, le leader de la majorité républi-

licaine à la Chambre haute, à la veille de la rentrée du nouveau Congrès. Mais, lors d'un bref point de presse, il n'a fourni aucune indication

sur la façon dont se déroulera le procès, le premier, depuis cent trente ans, d'un président devant le Sénat américain.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le Sénat se saisira dès jeudi 7 janvier du dossier Clinton. C'est ce qu'a annoncé, en quelques mots, mardi, le chef de la majorité républicaine à la Chambre haute. Le sénateur Trent Lott venait de rencontrer, en compagnie de son homologue démocrate Tom Daschle, le président de la Cour suprême, le Chief Justice William Rehnquist, qui présidera le procès de Bill Clinton. M. Lott s'est montré avare de détails, en particulier sur la durée de la procédure, se limitant à affirmer son désir qu'elle soit « juste, fair-play et rapide ».

Il lui était difficile de s'engager plus avant étant donné les divisions qui se sont fait jour au sein de son parti, et qui paraissent avoir torpillé le projet bipartite qu'il avait mis en forme avec Tom Daschle. La recherche d'un autre compromis a déjà commencé ; elle ne devrait pas être aisée. En tout état de cause, le juge Rehnquist devrait prêter serment jeudi et faire prêter serment aux cent sénateurs, transformés pour l'occasion en jurés muets. Mais les défenseurs du président ont déjà laissé entendre que, s'il devait y avoir un procès en bonne et due forme, avec témoins, ils avaient l'intention de se défendre avec pugnacité ; ils ont mis en garde contre le risque d'un procès qui se poursuivrait pendant des mois.

Cela n'empêche pas, bien au contraire, la Maison Blanche de vouloir montrer ostensiblement que les affaires continuent et que

la défense du pays reste en de bonnes mains. Quelques heures à peine après un accrochage aérien entre appareils américains et irakiens, mardi matin, le porte-parole du Conseil national de sécurité a laissé entendre que Bill Clinton suivait l'affaire de près.

Bill Clinton est également intervenu pour défendre ses propositions pour aider la population

l'homme les plus élémentaires. (...) Elles reflètent un consensus bipartisan croissant pour que les Etats-Unis fassent plus pour œuvrer avec le peuple cubain pour un avenir de démocratie et de prospérité. » Cette nouvelle stratégie est déjà surnommée la « diplomatie du base-ball » – sport national des deux pays – puisqu'elle autoriserait l'équipe américaine des Orioles d'aller

Elizabeth Dole, candidate républicaine ?

Depuis 1976, il n'y a pas eu d'élection présidentielle sans la présence, dans le camp républicain, d'un Bush ou d'un Dole. Cette fois, les deux pourraient être présents. Le fils de l'ancien président et gouverneur du Texas, George W. Bush n'est pas encore candidat mais il caracole dans les sondages. L'arrivée surprise d'Elizabeth Dole, l'épouse de Bob Dole – battu par Bill Clinton en 1996 – qui vient de démissionner de la présidence de la Croix-Rouge américaine pourrait lui compliquer la tâche. Cette femme énergique de soixante-deux ans, secrétaire au travail sous Reagan et au transport sous Bush, et qui avait été la meilleure arme de son mari, est très populaire, bien organisée et peu marquée idéologiquement.

Par ailleurs, le Parti républicain, a officiellement désigné, mardi, le représentant de l'Illinois, Dennis Hastert, pour succéder à Newt Gingrich au poste de « speaker » (président) de la Chambre des représentants. L'élection de M. Hastert, cinquante-sept ans, devrait avoir lieu mercredi, lors de la rentrée parlementaire. – (Corresp.)

cubaine sans relâcher l'embargo contre le régime (Le Monde des 5 et 6 janvier). « Elles démontrent la compassion des Etats-Unis pour le peuple cubain, notre fort intérêt à construire des liens entre les citoyens de nos deux nations et notre détermination d'apporter de l'espoir aux Cubains dans la lutte qu'ils mènent contre un système qui leur refuse depuis quarante ans les droits de

jouer contre une équipe cubaine. Conciliation, consensus et bipartisan sont les mots-clés de la stratégie clintonienne en ce début d'année. Le président veut montrer qu'il est toujours solidement aux affaires, et que, si les deux grands partis peuvent s'entendre sur de graves problèmes politiques, ils devraient aussi le pouvoir sur son avenir... et donc par-

nir à un compromis sur une censure du locataire de la Maison Blanche.

Pour ce faire, Bill Clinton a préféré ces quelques gestes en direction des Cubains, qui avaient l'aval de l'ultra-conservateur et anticastrieste forcené président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, Jessie Helms, plutôt que d'écouter les républicains et démocrates qui le pressaient de réfléchir sur la levée de l'embargo.

Lundi, Bill Clinton avait annoncé 6,2 milliards de dollars (5,29 milliards d'euros) de dégrèvements fiscaux sur cinq ans pour les familles de malades chroniques et de handicapés. Elles pourraient par exemple obtenir un crédit d'impôt annuel de 1 000 dollars (853 euros) afin, a-t-il dit, « de prendre soin de ceux qui prennent soin des autres ». Cette initiative lui a valu les félicitations d'élus républicains, même si certains d'entre eux ont affirmé que le président n'avait fait que reprendre une de leurs idées à son propre compte. La semaine dernière, il avait annoncé une augmentation massive des crédits du Pentagone ; une décision que ne peuvent critiquer ses adversaires, même si ceux-ci l'accusent depuis longtemps de négliger la défense des Etats-Unis.

Par-delà le Congrès, c'est à ses compatriotes que M. Clinton paraît s'adresser, leur demandant en substance s'ils veulent vraiment que le Sénat destitue un homme qui se démène autant pour eux...

Patrice de Beer

Les réserves d'eau du Chili sont au plus bas

SANTIAGO

de notre envoyé spécial

Le Chili va-t-il vivre à son tour une « annus horribilis » ? Après l'effondrement des marchés asiatiques et le traumatisme de l'affaire Pinochet, voici le spectre d'une pénurie d'eau dans la Cordillère – lacs naturels et réservoirs artificiels sont au plus bas.

De mémoire de Chilien, jamais le déficit pluviométrique n'a été si grave, ni en 1923, le premier record enregistré, ni en 1968, qui restait jusqu'à présent « la sécheresse du siècle ». Car non seulement la pluie n'est guère tombée pendant les semaines du printemps austral, mais les chutes de neige qui s'accumulent en hiver sur les sommets des Andes ont été dérisoires : la moitié des précipitations normales ! De sorte que le nord du pays (aride) et le centre (de type méditerranéen), où sont concentrés les deux tiers de la population, ne peuvent même plus compter sur la fonte des neiges pour redresser la situation.

Dès le mois de novembre, un plan de rationnement de l'électricité a été appliqué à la ville de Santiago et à sa région, qui regroupent cinq millions d'habitants, soit un tiers de la population du pays. Chaque jour furent opérées des coupures de courant de plusieurs heures, quartier par quartier. Ces coupures ont suscité un mécontentement d'autant plus vif que les compagnies d'électricité, récemment privatisées au nom d'une meilleure efficacité économique, se sont révélées incapables de satisfaire la demande. Alors que, en temps normal, les centrales hydro-électriques fournissent entre 70 % et 80 % de la consommation chilienne, ce taux est tombé aujourd'hui à 40 % ! La relève a dû être prise par les centrales ther-

miques, qui fonctionnent au charbon, au fioul ou au gaz, ce qui a le double inconvénient d'être polluant et coûteux.

C'est finalement la mise en service d'une centrale thermique construite par l'Etat qui a pu momentanément soulager le système et permettre au gouvernement d'annoncer la « suspension » des coupures d'électricité. Mais ce n'est vraisemblablement qu'un répit, étant donné la faiblesse des réserves, les besoins de l'agriculture irriguée et les incohérences de la gestion de l'eau au Chili.

TRADITION MINIÈRE

À la différence de la France, qui gère son eau par bassin versant, sous la responsabilité d'agences régionales associant tous les partenaires, le Chili laisse les différents usagers de l'eau agir à leur guise. Les compagnies d'électricité font leurs stocks pour produire des kilowatts, les sociétés de distribution d'eau gèrent leur réseau pour l'approvisionnement du public en eau – plus ou moins – potable, et les irrigants puisent sans compter dans des réservoirs généralement construits par l'Etat et gérés ensuite au petit bonheur par les seuls usagers.

« Ce qu'il nous faudrait, c'est un ministère de l'environnement qui coordonne les différents usages de l'eau », reconnaît Carlos Quiroz, directeur de l'INIA (institut de recherche agronomique) à La Serena, la grande ville du nord. Actuellement, l'électricité et l'environnement sont sous la responsabilité de « commissions nationales », qui ne font pas le poids face au constructeur des barrages, le tout puissant MOP (ministère des travaux publics). La tradition minière du Chili veut en outre que les compagnies

qui exploitent les gisements dans la montagne s'octroient des droits d'eau pratiquement sans contrôle.

Pris à son propre piège du libéralisme à tout crin, le gouvernement vient de découvrir qu'il n'a pas de véritable politique de l'eau. Les députés étudient donc une réforme du code de l'eau adopté en 1981, afin de modifier les droits d'usage et de mieux gérer la ressource. « L'eau est un bien national d'usage public », disent-ils, se rendant compte que l'on ne peut pas laisser chacun faire n'importe quoi avec une denrée devenue soudain précieuse.

Les parlementaires envisagent deux mesures. Il s'agirait d'abord de taxer les entreprises qui stockent l'eau sans la consommer, comme les compagnies d'électricité qui font des réserves pour leur seul profit. Ainsi cesserait un détournement que certains qualifient de « séquestration ». On mettrait ensuite fin au système pervers des barrages à usage unique (électricité, irrigation ou eau potable), qui débouche sur un usage incontrôlé des

ressources hydriques. Les nouveaux ouvrages, placés sous le contrôle de la puissance publique, fourniraient en même temps des kilowatts et de l'eau potable ou d'irrigation. On partagera la ressource entre les différents usagers.

En attendant, les agriculteurs s'inquiètent. Plus encore que les citoyens des villes, ils sont totalement tributaires de la ressource en eau, dont ils consomment les deux tiers. Les céréaliers ont déjà fait leur compte : le déficit pluviométrique va entraîner une baisse de 30 % de la production de blé, ce qui obligera le pays à en importer. Les éleveurs de la région d'Araucania, pour compenser le dessèchement des prairies, ont déjà entamé leurs stocks de fourrage d'hiver. Quant aux producteurs de fruits et légumes qui, dans le nord et le centre, dépendent totalement de l'irrigation, ils regardent avec effroi la baisse des niveaux dans les réserves. L'eau risque de manquer avant la récolte.

Roger Cans

La vallée des contradictions

SANTIAGO

de notre envoyé spécial

En ce début d'été, où il n'a pas plu depuis des semaines, l'eau du fleuve Choapa et de son affluent provient seulement de la fonte des neiges. A peine un fleuve, plutôt un oued boueux.

Heureusement, il y a le barrage de Paloma, le plus grand ouvrage d'irrigation du Chili. Mis en service en 1970, il contient actuellement 700 millions de mètres cubes, qui servent à l'arrosage au goutte-à-goutte des milliers d'hectares plantés en vignes et mandarinières. Deux autres ouvrages sont prévus pour mettre en valeur des terres ou ne poussent actuellement que des cactus.

A Chanaral Alto, village de 1 200 habitants, on vient d'inaugurer une station de traitement des eaux que les Américains ont installée pour 750 000 dollars (environ 4,2 millions de francs ou 636 000 euros). Elle a été payée grâce aux indemnités perçues après le tremblement de terre d'octobre 1997. « C'est une folie pour un village sans aucun établissement industriel », estime Michel Soulié, l'expert fran-

çais venu de Montpellier. « S'il n'y avait pas eu le séisme, jamais ils n'auraient eu cette station de luxe inutile », conclut Serge Miquel, directeur de l'environnement au conseil général de l'Hérault, très impliqué depuis trois ans dans la coopération avec le Chili dans le domaine de l'eau.

Tout au long de la piste, on s'apprête à enfouir des tuyaux. Non pas pour l'irrigation mais pour le transport... du minerai de cuivre, qui sera bientôt extrait de la montagne à ciel ouvert, à plus de 3 000 mètres d'altitude. Après concentration, le minerai sera acheminé jusqu'à la mer mélangé à l'eau, qui devra ensuite être récupérée pour irriguer des plantations d'eucalyptus.

« Comment peut-on gérer l'eau dans un bassin où la source est déjà détournée par une mine géante ? », s'interroge Michel Soulié, très sceptique sur le recyclage des eaux promis par les promoteurs de l'opération. De fait, dans le Chili d'aujourd'hui, la production de cuivre et de fruits primeurs passe avant l'hygiène.

R. C.

Un général de l'OTAN prévoit une reprise des combats au Kosovo

PARIS. Le général Wesley Clark, commandant des forces de l'OTAN en Europe, a accusé les Serbes de « violer leurs engagements envers l'OTAN » en déployant au Kosovo de nouvelles troupes régulières et en laissant des armes lourdes aux forces de police. Dans des déclarations publiées par le *Herald Tribune*, mercredi 6 janvier, le jour où l'envoyé américain Christopher Hill a repris sa mission au Kosovo pour essayer de trouver une solution politique, le général Clark a estimé probable une reprise des combats à grande échelle dans quelques semaines car « les deux parties préparent une issue sans accord politique, aiguissant leurs griffes et raffinant leur tactique ». Mercredi, les violences au Kosovo ont atteint la capitale Pristina, où un explosif lancé contre un café serbe a provoqué des représailles contre des cafés albanais avoisinants, faisant trois à sept blessés alors que la police serbe isolait le quartier. – (AP)

500 civils massacrés par les rebelles en République démocratique du Congo

ROME. Cinq cents civils, en grande partie des femmes et des enfants, ont été massacrés par les rebelles congolais les 31 décembre et 1^{er} janvier à Makobola, dans la province du Sud-Kivu (est de la République démocratique du Congo), a affirmé mardi 5 janvier l'agence des missionnaires Misna basée à Rome. Misna a indiqué disposer de listes des noms des personnes massacrées. Le massacre s'est déroulé dans le village de Makobola, situé à 15 kilomètres au sud d'Uvira. Parmi les victimes figurent notamment le pasteur Kinyamagoya, de l'Eglise protestante de Makobola, et ses sept enfants, ainsi que le chef d'équipe de la Croix-Rouge, Elanga Mushunguto, tué avec sa femme et ses quatre enfants. Les auteurs du carnage sont les rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), menés par un commandant d'origine rwandaise, connu à Uvira sous le surnom de « Shetani » (Satan), affirme Misna. Selon l'agence, cette tuerie aurait été organisée en représailles à une attaque menée le 29 décembre par des guerriers Maï-Maï contre les rebelles. – (AFP)

La mort d'un journaliste burkinabé crée un vaste mouvement de protestation

OUAGADOUGOU. Le ministre burkinabé de la sécurité, Yéro Boly, a lancé lundi 4 janvier un « appel au calme » face au mouvement de protestation déclenché par la mort de Norbert Zongo, un journaliste décédé début décembre dans des conditions suspectes. Lundi, l'université et la plupart des écoles de Ouagadougou ont suivi le mot d'ordre de grève de 72 heures lancé par un collectif d'associations de défense des droits de l'homme, de journalistes, de partis politiques d'opposition et de syndicats. Dimanche, les forces de l'ordre avaient dispersé une manifestation organisée par ce collectif. Le ministre, qui a qualifié la mort de Norbert Zongo de « tragique », a souhaité que la vérité soit faite. Le gouvernement a mis en place une « commission d'enquête indépendante » regroupant les associations de journalistes, de défense des droits de l'homme, la famille du défunt et les pouvoirs publics, à laquelle le collectif qui a appelé à la grève s'est refusé à participer. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : le premier ministre turc désigné, Yalim Erez**, a annoncé mercredi 6 janvier qu'il renonçait à former un nouveau gouvernement, dont la Turquie est privé depuis la destitution, le 25 novembre au Parlement, de Mesut Yilmaz pour « liens occultes avec la mafia ». Lundi, Tansu Ciller, chef du Parti de la juste voie (DYP, droite), avait soudainement annoncé un appui tardif à Bulent Ecevit, qui avait échoué le mois dernier dans ses efforts pour former un gouvernement. Ces atermoiements ont provoqué l'impatience de l'armée, qui a réclamé lundi la formation dans les « plus brefs délais » d'un nouveau cabinet. – (AFP)

■ **SIERRA LEONE : de violents combats ont éclaté**, mercredi 6 janvier, dans un quartier de la capitale sierra-léonaise, Freetown, entre rebelles et soldats de la force ouest-africaine d'interposition (Ecomog). Des tirs sporadiques et des bombardements lourds étaient audibles mercredi en provenance de l'Eastend, à proximité de l'aéroport de Hastings. Le commandement nigérian de l'Ecomog avait annoncé lundi avoir repoussé une attaque lancée par les rebelles contre l'aéroport. – (Reuters)

■ **MAURITANIE : une centaine de femmes ont manifesté**, mardi 5 janvier, à Nouakchott devant l'Assemblée nationale de Mauritanie pour exiger la libération d'Ahmed Ould Daddah, président de l'Union des forces démocratiques (UFD, opposition) et de deux de ses camarades. Dans une lettre adressée le 22 décembre aux autorités, Ahmed Ould Daddah ainsi que deux autres opposants ont protesté contre les conditions de leur arrestation « arbitraire » en décembre et leur « bannissement » aux confins du désert. Les conditions de détention « illégales et inhumaines » ont altéré « la santé de ces trois personnalités », indique de son côté le Front des partis d'opposition (FPO) dans un communiqué publié mardi 5 janvier. – (AFP)

■ **MALAISIE : Anwar Ibrahim a bien été battu par la police malaisienne** après son arrestation le 20 septembre 1998, a déclaré, mardi 5 janvier, le procureur général de la Malaisie. Il a toutefois ajouté que le responsable des sévices infligés à l'ancien vice-premier ministre n'avait pas été « identifié ». – (Corresp.)

■ **SINGAPOUR : l'opposant Chee Soon Juan a défié**, mardi 5 janvier, la police en prononçant sans autorisation, pour la deuxième fois en une semaine, un discours sur la place publique. Il a accusé le PAP, Parti de l'action du peuple, au pouvoir depuis l'indépendance, de priver les Singapouriens de leurs droits à s'exprimer. Il risque une amende qui lui interdirait de se présenter à des élections pendant cinq ans. – (Reuters)

■ **PHILIPPINES : la Cour suprême a décidé, lundi 4 janvier, de reporter** de six mois l'exécution de Leo Echegaray, condamné à mort pour avoir violé la fille, alors âgée de dix ans, de son épouse. Le cas de Leo Echegaray divise profondément les Philippins. – (Corresp.)

■ **PÉROU : le président Alberto Fujimori a présenté** mardi 5 janvier un nouveau gouvernement dirigé par Victor Joy Way, ex-président du Parlement et l'un des plus fervents partisans d'un troisième mandat du chef de l'Etat en l'an 2000. L'opposition a immédiatement qualifié de « cabinet de la réélection » ce nouveau gouvernement, soulignant le rôle déterminant joué par Victor Joy Way à la présidence du Congrès. – (AFP)

■ **BELGIQUE : le déficit public belge a été réduit en 1998 à 1,3 % du PIB**, alors que le gouvernement prévoyait à l'origine 1,7 %, ont indiqué mardi 5 janvier à Bruxelles les ministres belges du budget et des finances. La croissance a permis des rentrées fiscales exceptionnelles au dernier trimestre 1998. A cinq mois des élections législatives, cette bonne nouvelle permet au gouvernement de décaler une marge d'environ 670 millions d'euros, qu'il pourrait affecter à la baisse des charges des entreprises et à des mesures en faveur des retraités, des allocations familiales ou de chômage. D'importants efforts restent cependant à faire pour réduire la dette publique belge, en baisse de 5 points en 1998, mais qui atteint encore 116,5 % du PIB, nettement au-delà de l'objectif de la zone euro, fixé à 64 %. – (AFP)

PROJET

256

Le n° (148 p.) : 70 F
Etr. : 77 F

Entre les générations

Dans l'entreprise, la famille, les syndicats, les Eglises... d'autres formes de cohabitation s'expérimentent. Concurrence, évitement ou recherche d'un nouveau contrat entre les générations ?

En vente dans les grandes librairies

PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

GOVERNEMENT Dans un entretien au *Monde*, Lionel Jospin expose sa vision des problèmes que pose la mise en place de l'euro, insistant sur le « pilotage adapté »

que doivent assurer « les autorités monétaires et, notamment, la Banque centrale européenne », pour faire en sorte que l'euro soit « robuste » sans être « surévalué ».

● « LE MONDE a besoin d'une France qui ne soit pas celle de la pensée unique internationale », estime M. Jospin, pour qui les Etats-Unis « ont du mal à assumer le rôle

d'animateur de la communauté internationale auquel ils prétendent ». ● LE PREMIER MINISTRE situe son action dans la perspective de l'an 2000, en affirmant sa volon-

té d'« inscrire la France dans le grand flux de la modernité ». « Nous pensons qu'il est possible de le faire sans qu'elle oublie la solidarité », affirme-t-il.

Lionel Jospin trace sa route en « mettant le cap sur l'an 2000 »

Se refusant à toute « conjecture » sur les intentions de Jacques Chirac, le premier ministre réaffirme ses objectifs en inscrivant la sécurité au deuxième rang des priorités, aussitôt après l'emploi, dont il espère la progression grâce à un « rebond de l'activité » au second semestre

« Votre majorité ne risque-t-elle pas d'être déstabilisée par la mise en place de l'euro et, plus généralement, par la poursuite de l'intégration européenne ?

– Je rappelle d'abord qu'en juin 1997 la France n'était pas qualifiée pour l'euro. Les Français... et leur gouvernement ont réussi cette qualification. La mise en place de l'euro au niveau des institutions financières semble se faire presque naturellement. Cela a bien démarré, et je m'en réjouis, car c'est une bonne chose pour le climat économique. Mais il faut encore travailler pour que, dans trois ans, quand l'euro deviendra la monnaie de tous les jours pour les Européens, ce soit également une réussite. L'euro doit permettre avant tout aux pays européens qui l'ont adopté d'avoir une économie prospère. Cela nécessite un pilotage adapté de la part des autorités monétaires et, notamment, de la Banque centrale européenne.

» Pour l'Europe, il s'agit d'affirmer une nouvelle monnaie internationale fondée sur une puissance dynamique, celle de l'Union européenne, et d'échapper à la domination du dollar. Pour jouer ce rôle, l'euro doit être robuste. Il le sera d'autant plus que l'Europe sera une zone de croissance. Il ne peut pas être une monnaie faible s'il veut être une monnaie de réserve à côté du dollar. Il ne doit pas être, pour autant, surévalué. Sinon, ce que nous gagnerions sur le terrain monétaire nous le perdions sur le terrain commercial et, au bout du compte, sur le terrain économique. L'important n'est pas la valeur de l'euro sur trois jours ou trois mois : c'est qu'un bon équilibre s'instaure sur une longue période entre l'euro et le dollar, et d'autres monnaies, comme le yen.

ces élections, il faudra comparer le score de la majorité plurielle avec celui de la droite républicaine.

– Estimez-vous légitime que le premier secrétaire du PS conduise, comme vous l'aviez fait vous-même, la liste socialiste aux élections européennes ?

– Le premier secrétaire du Parti socialiste peut naturellement conduire la liste. Non seulement François Hollande est à cet égard légitime, mais il serait un excellent candidat.

– Il ne serait pas obligé de siéger à Strasbourg ?

– C'est un problème qui s'est toujours posé pour les leaders des grandes formations politiques nationales, qui ont vocation à éclairer le débat public dans les rendez-vous électoraux importants. François Hollande doit se sentir libre. Si le choix final n'était pas celui-là, d'autres femmes et hommes seraient parfaitement aptes à conduire la liste du PS.

» Reste le débat de fond sur l'Europe. A cet égard, la question que M. Pasqua essaie de poser à propos de l'Europe et de la nation est intéressante, même si je ne pense pas qu'il apporte la bonne réponse. Nous n'avons pas à renoncer à la nation. La France ne peut pas vivre sans avoir son identité propre. Le peuple français ne peut pas se vivre comme un peuple dont le destin serait de se fondre parmi les autres. Je sais que nous vivons pleinement comme peuple et comme nation dans l'Europe. Je respecte le fait que M. Pasqua, lui, soit resté fidèle à ses convictions d'hier et veuille les défendre ; mais il se trompe.

» Nous n'avons à renoncer ni à la nation, ni à l'Europe, ni à notre identité. La réponse juste à la

internationale. Pas en raison de sa puissance ou des leçons qu'elle aurait à distribuer, mais parce qu'elle regarde un certain nombre de réalités internationales de façon différente. Amie des Etats-Unis, elle ne partage pas automatiquement le point de vue de cette grande nation. En outre, elle s'exprime en tant que pays profondément européen, ce qui permet, là aussi, de

gauche et la droite est assez faible.

» En revanche, je ne crois pas que la droite soit redevenue, pour le pays, une force de propositions. Par ailleurs, elle vient de connaître une nouvelle division : après les ruptures provoquées par Philippe de Villiers, Alain Madelin et Charles Millon, voilà que Charles Pasqua annonce qu'il présentera sa propre liste aux élections euro-

« Une Europe qui s'exprime sur la scène internationale et affirme son modèle propre prend en compte nos propres intérêts nationaux »

réconcilier intérêt national et ambition européenne.

– Qui définit ce message : le gouvernement ou le président ?

– Le gouvernement contribue fortement à cette affirmation d'une image positive de la France. On peut citer, à ce propos, la rénovation de notre politique de coopération avec les pays africains, ou bien encore l'évolution qu'a proposée le gouvernement en ce qui concerne le projet de Cour pénale internationale, de même que la diligence apportée à la signature de différentes conventions internationales en faveur des droits de l'homme.

» Il est aussi à l'honneur de la nouvelle majorité d'avoir voulu, grâce à la mission parlementaire présidée par Paul Quilès, faire la lumière sur les événements tragiques du Rwanda. Cette coloration nouvelle, que le gouvernement imprime aux côtés du président, s'affirmera davantage dans l'année 1999. Le monde a besoin d'une France qui ne soit pas banale, qui ne soit pas celle de la pensée unique internationale.

– La logique de la Cour pénale doit-elle conduire à juger les auteurs du génocide cambodgien ?

– Face à l'horreur du génocide cambodgien, il serait inacceptable que ses auteurs restent impunis. D'une façon ou d'une autre, il faut qu'ils aient à rendre compte de leurs crimes.

– Le gouvernement a trouvé face à lui, depuis octobre, une opposition plus consistante qu'elle ne l'avait été pendant les quinze mois précédents. Est-ce la droite qui amorce son rétablissement ou bien est-ce la gauche qui s'essouffle ?

– La droite est sans doute plus consistante sur le plan parlementaire. C'est une force d'opposition à l'Assemblée nationale et, plus encore, au Sénat, qu'elle domine sans partage. A l'Assemblée, cette force d'opposition a pu s'exercer d'autant plus que l'écart entre la

peennes.

» En tant que chef du gouvernement, j'ai certainement à tirer des leçons du fait que le Parlement est, désormais, un lieu où la majorité doit se mobiliser pour gagner ; même si, naturellement, la majorité issue du vote des électeurs ne saurait, par des moyens de procédure, devenir la minorité dans l'Hémicycle.

– Quelles leçons ?

– Il faudra certainement, pour 1999, alléger le calendrier parlementaire. A chaque fois que le gouvernement pourra agir sans passer par la loi, il devra le faire. Il faudra, aussi, s'en tenir à trois jours de séance par semaine pour l'examen et le vote des textes. Et nous devons bien sûr veiller à prendre le temps nécessaire au mûrissement des projets, en liaison avec la majorité parlementaire.

– Avez-vous reconnu le PACS dans les propos de Jacques Chirac regrettant, le 31 décembre, « ce qui divise inutilement, ce qui blesse les gens dans leurs convictions » ?

– Comme beaucoup de Français qui ont regardé les vœux de Nouvel An du président de la République, je ne les ai pas pris négativement. J'imagine que, si le président avait voulu critiquer le gouvernement, il ne l'aurait pas fait de façon allusive ou oblique, mais l'aurait dit franchement, comme il convient à tout responsable politique s'adressant aux Français.

– Les propos de M. Chirac, qu'il s'agisse de son discours du 4 décembre à Rennes ou de ses vœux du 31 décembre, n'interfèrent-ils pas dans la relation du gouvernement avec l'opinion ?

– Ce qui importe, pour le gouvernement, c'est la relation directe avec les Français, qu'il construit sur ses actes, avec l'appui de sa majorité.

– Quelle importance donnez-vous aux discours et prises de

position du président de la République ?

– Ils sont, naturellement, importants. Mais ils n'ont pas le même caractère quand le président est l'inspirateur de la politique – comme il l'a été entre 1995 et 1997 – et quand il ne l'est plus. Ils n'ont pas, non plus, la même signification selon qu'il s'exprime au nom de tous les Français ou pour l'opposition.

– Vous avez revendiqué, récemment, la stabilité comme une donnée de l'action gouvernementale que vous jugez nécessaire de réhabiliter...

– L'image qui est souvent donnée de la situation des responsables gouvernementaux ressemble à celle d'un sablier, comme s'ils disposaient, au départ, d'une sorte de crédit qui, fatalement, avec le temps, devrait s'épuiser, de même que le sable s'écoule. Je ne crois pas que l'action politique se réduise à cette vision. Le temps ne conduit pas nécessairement à l'usure ; il sert aussi à construire. Peut-être, en dix-neuf mois, avons-nous construit davantage que nous ne nous sommes usés.

– Comment revendiquer la durée et la stabilité dans une situation institutionnelle – la cohabitation – que l'un des acteurs peut interrompre à sa guise, au moment qu'il jugera le plus avantageux pour lui ?

– Etre maître des échéances électorales n'est pas être maître de leurs résultats. Ces jours-là, c'est le

vie publique et de la société françaises ; la réduction des tensions et des inégalités ; le renforcement du rôle original de la France sur la scène internationale.

– Ne craignez-vous pas que les marges de manœuvre du gouvernement ne soient réduites par une conjoncture économique plus mauvaise que prévu ?

– Avant d'évoquer la conjoncture à venir, une remarque, tout de même, sur la conjoncture présente. Si nous n'avions pas mené la politique économique que vous connaissez, en rétablissant la confiance, en transférant du pouvoir d'achat aux salariés, en conduisant un plan de lutte volontariste contre le chômage, avec notamment les 35 heures et les emplois-jeunes, dans quelle situation serions-nous aujourd'hui !

» Nous avons su rallumer les moteurs de la croissance intérieure, ce qui nous permettra d'atteindre, en 1998, l'objectif que nous nous étions fixé – dans le scepticisme général, faut-il le rappeler –, c'est-à-dire une hausse de 3 % de l'activité. Pour 1999, nous avons retenu l'hypothèse de 2,7 % de croissance, soit un dixième de moins que lors de notre prévision initiale. Le FMI et la Commission européenne avancent, eux, le chiffre de 2,6 %. L'OCDE dit 2,4 %. Toutes ces prévisions sont donc assez proches.

– Cette prévision de 2,7 % de croissance est toujours celle que

Le PS désignera le 27 mars sa tête de liste

Le Parti socialiste ouvre officiellement le 18 janvier les déclarations de candidatures pour la composition de sa liste aux élections européennes. Le 17 janvier, un rassemblement national des secrétaires de section lancera sa campagne. La tête de liste sera désignée le 27 mars lors d'une convention nationale nation-Europe.

Très sollicité, le premier secrétaire, François Hollande, n'a pas caché ses réserves à conduire cette liste, notamment parce qu'il souhaite continuer à siéger à l'Assemblée nationale. Il risque d'y être obligé par l'absence de candidatures : Jack Lang met des conditions. Jacques Delors a déclaré forfait, et aucun ministre n'est sur les rangs. Mardi 5 janvier sur Europe 1, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a dit que « François Hollande serait une excellente tête de liste », mais qu'« il peut aussi y en avoir d'autres ». Pour M. Vaillant, le premier secrétaire du PS « peut légitimement hésiter avant de partir dans cette nouvelle aventure ».

peuple qui tranche. La démarche du gouvernement est d'agir dans le cadre normal d'une législature. Le reste relève de la conjecture. Je n'ai pas à conjecturer.

» Aujourd'hui, la mission du gouvernement, c'est de mettre le cap sur l'an 2000. Nous voulons inscrire la France dans le grand flux de la modernité. Nous pensons qu'il est possible de le faire sans qu'elle renonce à sa personnalité et sans qu'elle oublie la solidarité.

» Notre volonté est forte, et nos objectifs sont clairs : l'emploi ; la sécurité ; la modernisation de la

vous retenez ?

– Nous apprécierions, au printemps, comme c'est l'usage, si nous devons réviser cette prévision pour 1999.

– La France vient de faire connaître sa programmation en matière de finances publiques d'ici à 2002. Comment l'adaptez-vous si la conjoncture est effectivement plus mauvaise que prévu ?

– Ce que nous venons de tracer, c'est un trait sur le sol, ce ne sont pas des rails ; pas des normes contraignantes, mais une référence que nous indiquons à nos partenaires européens, pour faciliter la coordination des politiques économiques, et, aussi, que nous nous donnons à nous-mêmes. Dans une période d'incertitude économique, c'est une bonne idée que de s'appuyer sur une programmation pluriannuelle.

– Cette programmation retient l'objectif d'une progression des dépenses de l'Etat de 1 % sur la totalité des trois années 2000, 2001 et 2002, soit une norme beaucoup plus faible que la hausse de 1 % pour la seule année de 1999. Pourquoi ce choix ?

– C'est vrai que cette norme est inférieure à celle du budget de 1999, mais elle est supérieure à celle du budget de 1998 et supérieure, aussi, à celle retenue par la plupart de nos partenaires européens. Nous avons calibré la hausse de telle sorte que la dépense publique puisse jouer son rôle de soutien de la croissance, que nous puissions atteindre nos objectifs de réduction progressive des déficits publics pour diminuer le poids de la dette, et que les prélèvements publics soient allégés.

« Le temps ne conduit pas nécessairement à l'usure ; il sert aussi à construire.

Peut-être, en dix-neuf mois, avons-nous construit davantage que nous ne nous sommes usés »

» Je ne vois rien là qui puisse « déstabiliser » la majorité plurielle.

– Cependant, alors que vous n'avez pu faire adopter votre réforme du mode de scrutin européen, les élections européennes ne vont-elles pas faire resurgir les contradictions internes à votre majorité ?

– La démarche de la gauche plurielle est tout à fait différente de celle de la droite. Elle est partie d'une diversité assumée pour aboutir à une construction commune dont le gouvernement est l'expression. La droite, au contraire, proclame une unité de façade, mais se fragmente constamment.

» Au-delà de tel ou tel épisode, ce qui frappe d'abord les Français, sur dix-neuf mois, c'est la cohérence de l'action de la majorité. Pour moi, les élections européennes ne sont pas un problème, mais, simplement, un rendez-vous démocratique. A partir du moment où l'on a un mode de scrutin à la proportionnelle intégrale, il n'est pas anormal qu'il y ait plusieurs listes. Le Parti communiste, par exemple, a toujours présenté des listes aux européennes.

» La majorité plurielle est pour moi un choix stratégique, qui n'est pas dépendant du scrutin européen. Je crois qu'il en va de même pour tous nos partenaires. Nul ne se réfère à une stratégie de échange, et chacun gagne à être membre de cette majorité.

» Bien sûr, dans les élections, je soutiendrai le Parti socialiste ; mais j'applaudirai aux résultats de chaque composante de la majorité, pour peu qu'elle sache valoriser son propre message sans dévaloriser celui des autres. Pour juger de

question qu'il se pose est dans le contenu qu'on veut donner à l'Europe. Une Europe qui s'exprime sur la scène internationale et affirme son modèle propre prend en compte nos intérêts nationaux : c'est à cette Europe que le gouvernement travaille, en défendant la coordination des politiques économiques, en contribuant à la naissance d'un gouvernement économique avec les autres pays de l'euro, en réinsistant sur la croissance, l'emploi, l'harmonisation fiscale.

– Vous insistez sur la nécessaire originalité de la politique internationale de la France. Estimez-vous que cette originalité n'est pas, aujourd'hui, suffisamment marquée ?

– Sur la scène internationale, nous sommes confrontés à un problème nouveau. Les Etats-Unis se comportent souvent d'une manière unilatérale et ont du mal à assumer le rôle d'animateur de la communauté internationale auquel ils prétendent. Cela s'est vu dans le conflit avec l'Irak. Quelle est la réalité après les frappes anglo-américaines ? Nous sommes passés d'une situation où l'ensemble de la communauté internationale – avec l'ONU – rappelait l'Irak à ses obligations à une confrontation directe entre le régime de Bagdad et nos amis américains et britanniques. Je ne vois pas où est le progrès. La France a des idées pour une sortie de crise assurant une sécurité régionale durable et permettant la levée de l'embargo. Elle y travaille et les présentera le moment venu.

» De manière générale, je crois que l'on a besoin que la France s'affirme davantage sur la scène

Cohabitation et mises au point

A plusieurs reprises, depuis le début de la cohabitation, le premier ministre s'est attaché à définir le champ de ses compétences par rapport à celles du président de la République. Il a eu avec lui, aussi, des échanges indirects parfois rudes. ● 16 juillet 1997. Lors de son intervention du 14 juillet 1997, soit six semaines après la défaite de son camp aux élections législatives anticipées, Jacques Chirac a déclaré que la Constitution lui donne le « dernier mot » sur les affaires publiques. Cette interprétation est contestée par le premier ministre lors de la réunion suivante du conseil des ministres, deux jours plus tard. « Il n'y a pas de domaine de la politique française où le président de la République aurait le dernier mot », affirme M. Jospin.

● 29 septembre 1997. Préparant un déplacement à Moscou, M. Chirac déclare, dans un entretien sur une chaîne de télévision russe, que le

ralentissement des privatisations décidé par le gouvernement est une « erreur ». « J'ai été formé aux questions internationales (...) au côté de François Mitterrand, lui répond M. Jospin, le 29 septembre, sur TF1. Une des premières choses qu'il m'avait dites quand je l'accompagnais dans ses voyages (...) était : « Il ne faut jamais parler de politique intérieure française, et encore moins critiquer son gouvernement, depuis l'étranger. » C'est une règle que j'ai toujours respectée depuis. »

● 23 novembre 1997. En marge d'un sommet européen, le président de la République qualifie le projet de réduction du temps de travail d'« expérimentation hasardeuse ». M. Jospin profite de la tribune du congrès socialiste de Brest, le 23 novembre, pour lui répondre : « Il me souvient d'une expérimentation hasardeuse qui a débuté le 21 avril 1997... en matière



CHRISTIAN VIOUARD/GAMMA

» C'est ce triple objectif dont parle Dominique Strauss-Kahn quand il se réfère à un "triangle de la croissance".

- Dans ce schéma, la norme d'évolution de la dépense est invariable, et c'est le niveau des déficits qui pourrait fluctuer, en fonction de la conjoncture...

- Il est clair que, si la croissance est plus forte, il sera plus facile de réduire les déficits.

- Peut-on inverser la formule et dire que les déficits seront plus élevés si la conjoncture est plus mauvaise ? Que ferez-vous si, au printemps, la Commission des comptes de la nation retient des prévisions économiques plus défavorables ?

- J'ai bon espoir que ce ne soit pas le cas. En tout état de cause, rien ne sera fait qui puisse affecter la croissance.

« Non seulement nous n'entendons pas augmenter les prélèvements obligatoires, mais nous souhaitons continuer à les abaisser, tout en renforçant la justice fiscale et sociale »

- Autrement dit, vous n'avez pas décidé par avance, en cas de ralentissement, si vous laisseriez filer un peu les déficits ou si vous engageriez des mesures d'économies.

- Je ne veux pas répondre par avance à une question qui n'est pas posée. Notre pronostic, comme celui de la plupart des instituts de conjoncture, c'est qu'après les six premiers mois de l'année 1999, où le contrecoup de la crise financière internationale pourrait continuer à se faire sentir, nous devrions connaître un rebond de l'activité. Il est donc trop tôt pour donner du crédit à une hypothèse que nous espérons écarter.

- Et qu'en est-il des baisses d'impôt ? Cet objectif ne vient-il qu'en troisième rang de vos priorités, après la hausse modérée des dépenses et la baisse des déficits ?

- A l'opposé de la période 1993-1997, pendant laquelle la droite était au pouvoir, non seulement

nous n'entendons pas augmenter les prélèvements obligatoires, mais nous souhaitons continuer à les abaisser, tout en renforçant encore la justice fiscale et sociale.

- Le gouvernement devra s'atteler, d'ici à l'automne, à la préparation de la seconde loi sur les 35 heures. Compte tenu des résultats modestes constatés depuis six mois - à peine plus de six mille emplois créés depuis la mise en route de la première loi -, pourriez-vous respecter votre calendrier ?

- Avant d'en venir aux 35 heures, regardons les résultats déjà obtenus sur le terrain de l'emploi : 190 000 chômeurs de moins depuis juin 1997 ; le taux de chômage est passé, sur la même période, de 12,6 % à 11,5 % ; plus de 350 000 emplois ont été créés en 1998. Parallèlement, le pouvoir

dans le pays. Cette perspective conduit le patronat et les syndicats, au niveau des entreprises comme au niveau des branches, à débattre, à négocier, tout à la fois sur ce qui intéresse les salariés - les salaires, l'emploi... - et, aussi, sur ce qui intéresse l'entreprise, son organisation, sa productivité. Les partenaires sociaux se saisissent ainsi d'un enjeu essentiel, qui comporte une dimension à la fois sociale et économique. Ce qui correspond très exactement à la philosophie du gouvernement. La France a besoin d'une société générale et d'une économie sereine.

» Mais les 35 heures ne sont pas le seul moyen de faire reculer le chômage. Il faut, en 1999, franchir une nouvelle étape pour les emplois-jeunes, lutter contre la trop grande précarité de certains emplois. Martine Aubry a d'ores et déjà engagé des discussions avec les partenaires sociaux sur ces sujets.

- Le commissaire au Plan est en passe d'achever la mission de concertation que vous lui aviez confiée sur l'avenir du système des retraites. Ensuite, comment allez-vous procéder ?

- Je veux d'abord attendre que cette phase de concertation soit achevée et que le rapport du commissaire au Plan me soit remis. Ce qui est certain, c'est que ce problème ne peut pas être éludé, notamment parce que l'amélioration de l'espérance de vie - qui est, bien sûr, positive -, l'arrivée à l'âge de la retraite des classes nombreuses de l'après-guerre et la baisse de la fécondité vont entraîner dans les prochaines décennies, si rien n'est fait, un déséquilibre majeur de nos systèmes de retraite. Il faut sauvegarder nos régimes de répartition ; c'est là une exigence fondamentale de justice et de solidarité.

- Concrètement, qu'envisagez-vous ?

- Nous aborderons cette question dans la seconde partie de l'année 1999, mais je tiens à ce que la démarche de concertation que nous avons engagée sous l'égide du commissariat général du Plan ait d'autres prolongements. Il faudra que ces premières réflexions fassent l'objet d'une large information auprès des Français. En effet, chacun doit être convaincu du

proche, qui est juste et réaliste. Nous sommes revenus au droit du sol, nous avons élargi le droit d'asile et nous avons régularisé 80 000 personnes qui, sans nous, seraient encore en situation irrégulière. Alors, c'est vrai, ceux qui ne sont pas régularisés ont vocation à retourner dans leurs pays, et nous les y aiderons par une politique de codéveloppement.

» J'ai le plus grand respect pour les minorités agissantes, dans ce domaine ; mais elles ne peuvent pas l'emporter sur les majorités démocratiques. Une loi a été votée ; elle est comprise par l'opinion, et je crois que notre attitude a dépassionné cette question de l'immigration pour la majorité de nos concitoyens. Donc, nous nous tiendrons à cette politique, respectueuse de la dignité de la personne et de l'Etat de droit.

- S'agissant de la réforme de la justice, la discussion parlementaire du projet de loi sur la présomption d'innocence a été retardée. Pourrait-il être substantiellement modifié ?

- Tout ce qui va dans le sens du respect de la présomption d'innocence est utile et peut trouver sa place dans un tel projet de loi. Rien de ce qui, sous prétexte du respect de la présomption d'innocence, serait fait, en réalité, pour interdire à la presse de parler de certaines affaires, ne sera, dans la discussion parlementaire, accepté par le gouvernement.

» S'agissant de la justice, en général, la droite et nous, ce n'est pas la même chose. C'est avec ce gouvernement que les pratiques ont changé : plus aucune intervention dans les dossiers individuels, pas de nominations contraires à l'avis du Conseil supérieur de la magistrature.

» Le gouvernement a élaboré plusieurs projets de réforme préparés par Elisabeth Guigou. L'un, relatif à l'accès au droit, a d'ores et déjà été voté ; un autre, de nature constitutionnelle, qui porte réforme du Conseil supérieur de la magistrature, n'attend plus que sa présentation au Congrès. Les autres seront discutés au Parlement cette année.

- A quel compromis êtes-vous prêt au sujet du cumul des mandats ?

- J'ai fait des propositions, attendues par les Français, d'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire avec une responsabilité exécutive. Je ne vois pas où pourrait se situer un compromis, puisque le Sénat, dont l'accord est constitutionnellement requis, a déjà manifesté qu'il se refuserait à toute évolution de la position - très minimaliste - qu'il a prise. Quel que soit le résultat, dont je crains qu'il ne corresponde ni à nos ambitions ni aux attentes des Français, ce sera, pour moi, une étape vers un objectif que je poursuivrai et qui, je l'espère, sera atteint dans d'autres circonstances.

- Puisque cette réforme est plébiscitée, comme vous le dites,

choc démographique qui est devant nous. Cette réforme se fera par la concertation. C'est le seul moyen de réussir.

» De manière générale, l'objectif du gouvernement est de défendre notre système de protection sociale, de l'améliorer et de l'étendre. C'est en particulier le but du projet de loi sur la couverture maladie universelle, qui assurera à tous l'accès aux soins, aussi bien par la généralisation d'un régime de base que par la mise en place, pour tous ceux qui n'en bénéficient pas, d'un régime complémentaire.

Le flou demeure à propos de l'audiovisuel

Lionel Jospin demeure, dans son entretien au *Monde*, très évasif au sujet de l'audiovisuel, à l'ordre du jour d'une réunion interministérielle, à Matignon, mercredi 6 janvier. Un premier projet de loi, visant à réglementer les secteurs public et privé, avait fait l'objet d'une communication en conseil des ministres le 28 janvier 1998. Devant les nombreuses critiques, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, avait repris ses consultations avec les professionnels du secteur.

Suivi de près par M. Jospin, un nouveau texte est rédigé, qui ne concerne plus que l'audiovisuel public. Le Conseil d'Etat en critique alors plusieurs aspects, qui sont remaniés avant la présentation en conseil des ministres, le 10 novembre. Cependant, les députés de la majorité, notamment socialistes, ne sont pas satisfaits de cette version, que le gouvernement retire de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 1^{er} décembre 1998.

- Vous entendez, avez-vous dit, continuer à travailler sur la voie qui est la vôtre depuis dix-huit mois, mais, sur cette voie, des problèmes restent en suspens. Les immigrés non régularisés sont-ils condamnés au régime du "pas vu, pas pris", comme vous l'a reproché Philippe Séguin, ou bien avez-vous trouvé le moyen de sortir de cette contradiction ?

- Le gouvernement a dit, depuis le début, qu'il régulariserait non pas sur demande, mais sur critères. Ces critères sont fondés sur deux idées : le droit de vivre en famille et la reconnaissance d'une véritable intégration. Nous nous sommes constamment tenus à cette démarche, soumise aux électeurs lors de la campagne des élections législatives de 1997 et, même, pour ce qui me concerne, dès celle de l'élection présidentielle de 1995. La circulaire que nous avons prise en juin 1997, puis la loi Chevènement, sont conformes à cette ap-

par les Français, pourquoi le gouvernement ne proposerait-il pas au président de la République de la soumettre à un référendum ?

- Parce que le président de la République, qui est maître de l'initiative référendaire, a déjà marqué nettement qu'il restait favorable à ce cumul.

- Vous avez retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, le 1^{er} décembre, le projet de loi sur l'audiovisuel. Pensez-vous présenter bientôt un nouveau texte ?

- J'ai voulu ce texte, en accord avec Catherine Trautmann, parce que nous souhaitons un pôle audiovisuel public fort, aux missions mieux affirmées, mieux structurées, dégagées des contraintes de la publicité. Cet objectif demeure celui du gouvernement.

- Les questions de sécurité, évoquées notamment par le président de la République dans ses vœux de Nouvel An, sont au

centre du débat public. Quelle est votre analyse de la situation et quelles réponses le gouvernement entend-il apporter à ces problèmes ?

- Dès notre prise de fonctions, nous avons insisté sur les problèmes de sécurité. Prévenir et sanctionner sont les deux pôles de l'action que nous menons.

» Ces problèmes sont liés à des phénomènes graves d'urbanisme mal maîtrisé, de destruction familiale, de misère sociale, mais aussi de défaut d'intégration d'une partie de la jeunesse vivant dans les cités. Mais ceux-ci ne constituent pas, pour autant, une excuse pour des comportements individuels délictueux. Il ne faut pas confondre la sociologie et le droit. Chacun reste responsable de ses actes. Tant qu'on admettra des excuses sociologiques et qu'on ne mettra pas en cause la responsabilité individuelle, on ne résoudra pas ces questions.

» La lutte contre l'insécurité se-

« La lutte contre l'insécurité sera, après l'emploi, la deuxième priorité de l'année 1999. La violence dans les quartiers pousse à la ségrégation »

ra, après l'emploi, la deuxième priorité de l'année 1999. La violence dans les quartiers pousse à la ségrégation et au ghetto. La lutte contre cette violence doit être menée aussi au nom de l'intégration. Je ne veux pas laisser des jeunes de douze ou treize ans, qui brûlent les voitures le soir et vont à l'école le lendemain, dans une impasse suicidaire. Nous devons concentrer une part essentielle de notre action sur ce problème de la sécurité et de l'intégration ; sinon, c'est le modèle républicain lui-même qui serait mis en cause.

- Quelles mesures concrètes allez-vous prendre ?

- Nous aurons l'occasion de les présenter prochainement. Il faudra, bien sûr, mobiliser des moyens accrus ; mais, plutôt que de définir des politiques globales, nous devons partir du phénomène des bandes et regarder par quels moyens on peut le juguler. Cela passe par le développement de la police de proximité dans les quartiers et les transports collectifs. Il faut plus de présence et moins de face à face. Il faut plus de fermeté et encore davantage d'emplois-jeunes.

- Vous insistez sur l'éthique. Le gouvernement est-il définitivement impuissant face aux questions d'éthique que soulèvent les procédures judiciaires engagées contre le président du Conseil constitutionnel

- Il n'est pas dans mon rôle de premier ministre de porter une appréciation sur la présidence du Conseil constitutionnel ni sur le fonctionnement de cette haute institution.

- Qu'en pense le responsable socialiste qui a beaucoup plaidé pour la restauration du pacte républicain ?

- Vous ne saurez pas ce qu'aurait dit Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, puisque je ne le suis plus. Pour le premier ministre, le pacte républicain signifie que je dois m'en tenir au respect des règles et des procédures de l'Etat de droit.

- Voilà trois ans, le 8 janvier, que François Mitterrand est mort, et l'on constate que, lorsque son nom revient dans le débat public, c'est surtout pour critiquer sa pratique du pouvoir ou les manquements à l'éthique publique qui ont marqué son époque...

- Quand François Mitterrand était encore président, je me suis exprimé librement. Aujourd'hui, pour des millions de personnes, dont je suis, ce sont d'autres souvenirs politiques qui dominent : la reconstruction du PS, l'union de la gauche, sa victoire, l'œuvre de réformes réalisées. C'est à ces références-là que puise mon action présente. »

Propos recueillis par Jean-Michel Apathie, Patrick Jarreau, Laurent Mauduit et Michel Noblecourt

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre a réuni, mardi 5 janvier, les recteurs et les inspecteurs d'académie afin de faire le point sur les réformes

de l'école, du lycée et de l'enseignement supérieur. ● LA « CHARTE pour l'école du XXI^e siècle », qui prévoit une révision des programmes et de nouveaux rythmes scolaires, sera of-

ficiellement lancée le 23 janvier, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. ● UN AN après le lancement de la consultation nationale sur les « savoirs » dans les lycées, la

réforme du secondaire se contente de recommander des changements « progressifs, continus, souvent de petite ampleur ». ● POUR faire face à une grogne diffuse des étudiants,

M. Allègre a amorcé une concertation sur l'harmonisation européenne des diplômes, le schéma de développement des universités et le plan social étudiant.

Les promesses de Claude Allègre à l'épreuve de la réalité

Après avoir annoncé de nombreuses réformes, le ministre de l'éducation nationale doit désormais concrétiser ses projets. Confronté à la grogne des enseignants et au découragement de son administration, il a engagé des consultations sur l'école, le lycée et l'enseignement supérieur

EN « M. PLUS » de l'éducation nationale, Claude Allègre a fait deux rentrées. La première en septembre, la seconde en janvier. Moins spectaculaire que celle du « miraculé de la République », Jean-Pierre Chevènement, cette dernière n'en était pas moins importante. Mardi 5 janvier, le ministre de l'éducation nationale a réuni les recteurs, puis les inspecteurs d'académie, pour leur parler réformes : au lycée et à l'école, en particulier.

Plus qu'un rendez-vous traditionnel, la réunion des recteurs marquait, aux yeux de la plupart d'entre eux, l'entrée de M. Allègre à la fois dans la nouvelle année et dans une autre phase de son travail au gouvernement. « Les annonces, c'est fini. Maintenant les chantiers doivent se traduire dans la réalité des faits », commentait l'un des participants, à l'issue de la journée. « Il est clair que l'on est arrivé au terme d'une étape. Allègre est quelqu'un qui a porté l'esprit de réforme. Je ne sais pas si c'en est fini, mais il lui faut trouver un second souffle », analyse pour sa part Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN).

Qui, mieux que Claude Allègre, a en effet, jusqu'à présent, incarné l'esprit de réforme au sein du gouvernement ? Ce n'est pas à ce ministre superlatif que l'opposition aurait adressé son habituel reproche d'immobilisme. Un ministre à qui le premier ministre, Lionel Jospin, pardonnait ses incartades verbales et auquel même la droite rendait hommage. Aujourd'hui, ce temps semble révolu. La réunion du 5 janvier avait un

double objectif, au-delà du travail indispensable d'organisation que requiert la gestion du système éducatif. Le premier consistait pour le ministre de l'éducation nationale à se justifier en répétant qu'il n'avait pas vendu son âme au diable, après avoir organisé avec le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) et sa secrétaire générale, Monique Vuailat, une réconciliation publique.

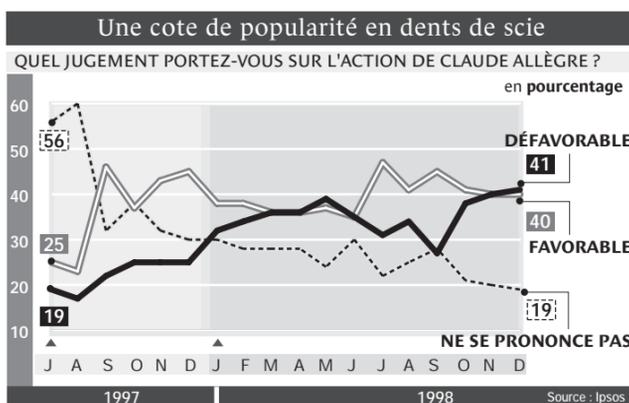
MESSAGE IMPLICITE

« Je ne suis pas le docteur Faust et Monique n'est pas Marguerite », a-t-il déclaré, sans aller jusqu'à fredonner l'opéra, comme il l'avait fait pour l'Agence France-Presse en décembre 1998. M. Allègre a assuré que l'essentiel de la réforme des lycées avait été sauvé et que c'était bien davantage le SNES qui s'était rendu à ses arguments qu'il n'était lui-même allé à Canossa. Avec, en prime, un message im-

Un collectif « pour la démission de Claude Allègre »

Le ton monte chez certains enseignants qui ne supportent plus le ministre de l'éducation nationale. Le collectif parisien pour la démission de Claude Allègre et la coordination enseignante du Nord parisien organisent, jeudi 14 janvier, à 19 heures, à la Bourse du travail, une « réunion publique pour la démission de Claude Allègre ». Sont prévues des interventions de Joseph Urbas et Colette Becker, professeurs à Paris-X-Nanterre, et de Henri Lanta, professeur de sciences économiques et sociales en classe préparatoire.

Les membres de ces collectifs reprochent à M. Allègre de « vouloir imposer à tous le modèle anglo-saxon du lycée light », générateur d'inégalités sociales, ou de mettre en cause le caractère national de l'éducation à travers la déconcentration. « Cette logique néolibérale, nous la refusons. Non à la réforme Allègre-Meirieu ! », proclament leurs tracts. Ils s'insurgent aussi contre « la précarisation » des surveillants, des emplois-jeunes, des contractuels.



plé : « Je ne suis pas l'otage du PS. »

Le deuxième objectif visait à rassurer sa haute administration, qui n'ignore pas que les temps à venir seront traversés de turbulences. Sur ce point, le message ministériel a été on ne peut plus limpide :

« Ce que je vous demande est très difficile. Mais, si je vous ai choisis, c'est pour cela. » Les plus enthousiastes lui ont trouvé des accents churchilliens, les plus novices ont estimé que c'était un langage de combat, beaucoup se sont sentis fatigués.

Le contexte rend, de fait, la tâche ardue. Alors que la gauche est toujours très attendue sur l'école, les échéances électorales pèsent sur l'action gouvernementale : en premier lieu, les élections européennes, dans moins de six mois. Les échéances syndicales ne sont pas moins pressantes : le congrès biennal du SNES a lieu en février, le congrès triennal du SE-FEN en mars. La Fédération syndicale unitaire (FSU) semble avoir renoncé au congrès extraordinaire qu'elle devait tenir en juin, mais le départ de son secrétaire général, Michel Deschamps, est toujours programmé pour les mois qui viennent. Enfin, les élections pro-

fessionnelles triennales auront lieu en décembre. Un tel calendrier ne peut que favoriser les surenchères.

Autre facteur important, Claude Allègre s'est isolé. Le dialogue avec les enseignants, malgré les tentatives récentes pour renouer les fils, apparaît très compromis. Le ministre a un nouvel « allié » difficile, le SNES, qui n'a guère les moyens ni l'envie de contrôler ses troupes. Le PS est divisé. Pour une partie des socialistes, il n'est plus temps de réparer les dégâts (au demeurant très difficiles à mesurer) causés par Claude Allègre dans le corps électoral enseignant : il faut au contraire s'appuyer sur les parents d'élèves, beaucoup plus nombreux.

Pour d'autres, il faut tout tenter pour retrouver l'intégrité de la base électorale socialiste et « l'empêcher de voter Cohn-Bendit », comme on le murmure dans les couloirs de la Rue de Grenelle. Quant à l'administration, elle ne semble guère plus motivée qu'il y a quelques mois, comme le résume l'un des participants à la réunion des inspecteurs d'académie : « On a les ordres, on attend les contrordres, pour éviter le désordre. »

UN CALENDRIER TENDU

Surtout, les chantiers ouverts par M. Allègre sont techniquement difficiles. La déconcentration du mouvement des enseignants n'est pas une affaire gagnée, en dépit des affirmations triomphantes du ministre : elle suppose que les nouveaux systèmes informatiques fonctionnent sans heurts et que les personnels des rectorats

assument cette nouvelle tâche à moyens constants. M. Allègre avait promis qu'il y aurait « un enseignant devant chaque élève » ; cet objectif risque de faire prendre à la rentrée de septembre des allures de test redoutable. La réforme des lycées, pour modeste qu'elle soit en l'état, n'est pas cadrée, puisqu'elle est toujours soumise à concertation : son application se fera dans un calendrier tendu. Quant à la charte pour l'école du XXI^e siècle, elle est très en deça de ses ambitions premières.

Dernier point, les moyens : tout le monde reconnaît au ministère de l'éducation que la réforme des lycées aura un coût, ne serait-ce que pour abaisser le nombre d'élèves par classe, comme promis. M. Allègre compte-t-il sur la baisse démographique dans le premier degré pour financer ce surcoût ? Il lui faudra alors affronter la révolte des parents et des enseignants, soutenus activement par leurs élus, lorsqu'il s'agira, dès ce mois et jusqu'en février, d'annoncer des fermetures de classes dans les écoles primaires.

Sans compter l'accroissement démographique, constaté cette fois dans le couloir rhodanien et la ceinture méditerranéenne : la définition de la carte scolaire « promet d'être sanglante cette année », assure un spécialiste de terrain. D'autant plus que les engagements pris envers la Seine-Saint-Denis, les DOM-TOM, pour le plan d'urgence lycéen, ou les zones d'éducation prioritaires (ZEP) devront être tenus.

Béatrice Gurrey

Primaire : le baptême très médiatique de la charte de l'école du XXI^e siècle

APRÈS un faux départ, la « charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle », devrait connaître, samedi 23 janvier, un vrai baptême lors d'une cérémonie prévue à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. Présenté aux syndicats d'enseignants et aux parents d'élèves le 28 août 1998, ce document propose de nouvelles modalités d'organisation de l'école primaire : une révision collégiale et progressive des programmes ainsi que de nouveaux rythmes scolaires orchestrés par les enseignants secondés par des aides éducateurs et des intervenants extérieurs. La formule devait être expérimentée dans deux mille écoles à partir de janvier, mais le ministre a brusquement décidé, fin octobre 1998, de diluer l'expérience en engageant une généralisation incertaine (*Le Monde* daté des 8-9 novembre 1998).

Est-ce pour faire oublier ce changement de cap qui avait provoqué le mécontentement syndical que Claude Allègre a demandé à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), présidé par Philippe Meirieu, et au Centre national d'enseignement à distance (CNED) d'organiser cette cérémonie grand public très médiatique et à grand renfort de nouvelles technologies pour lancer son projet ?

Le ministre de l'éducation nationale a convié à la Cité des sciences

les enseignants, les parents d'élèves et quelques maires de grandes villes, comme Pierre Mauroy. « Il faut montrer que les municipalités sont totalement partie prenante dans cette affaire », souligne un conseiller du ministre. Elles sont invitées à mettre la main à la poche, car l'informatique, les sports ou la culture proposés en plus des apprentissages scolaires, s'ils peuvent être assurés pour partie par des aides éducateurs payés par l'éducation nationale, sont essentiellement financés par les villes.

C'est l'un des reproches qui avaient été adressés à Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports du gouvernement Juppé, lorsqu'il avait lancé ses expérimentations d'aménagement des rythmes scolaires : aux municipalités riches les activités les plus diverses, aux autres, les miettes. M. Allègre et M. Drut se sont, paraît-il, longuement téléphoné. Le ministre de l'éducation de Lionel Jospin a invité à la grand-messe de La Villette l'ancien ministre du gouvernement Balladur, car il voudrait débattre avec lui des conclusions du rapport du Comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant (Cesare) (*Le Monde* du 2 décembre 1998), qui souligne que nul n'a encore mesuré de bénéfices scolaires dans ces expérimentations. En tous cas, c'est bien au ministère de l'éducation nationale, et non à celui de la jeunesse et des sports, de se préoccuper de ces questions : Marie-George Buffet (PC) ne sera, semble-t-il, pas de la partie.

Appuyée notamment sur les collectivités locales, la cérémonie de baptême de la charte ne pouvait se tenir qu'à Paris. Grâce au satellite, la partie cruciale du débat, de 9 heures à 11 heures, sera retransmise dans chaque département. Le samedi après-midi, « les enseignants qui le souhaitent pourront poursuivre le débat ». Il reviendra aux recteurs de l'organiser.

B. G.

Lycées : une réforme revue à la baisse

sur les séries, dont l'économie générale subsistera, que sur les modalités de répartition du temps de travail des élèves et des professeurs. »

C'est dans cette optique que devraient être institués en classe de seconde un enseignement modulaire en français et en mathématiques pour tous les élèves et une aide personnalisée pour les lycéens les plus en difficulté tandis que des travaux personnels encadrés (TPE) interdisciplinaires seraient mis en place en classe de première et de terminale. L'évolution du métier de professeur reste « suspendue » aux conclusions que devrait remettre courant mars le recteur Bancel à l'issue de sa mission sur « les conditions de vie et de travail des enseignants ».

Alors que la direction du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU), favorable au contenu de la charte, a engagé une consultation de sa base sur ce projet ministériel, le SE-FEN et le SGEN-CFDT, déçus par ce qu'ils considèrent comme une fausse réforme, vont tenter, à l'oc-

cas de la concertation qui s'engage avec le ministère, de « sauver ce qui peut encore l'être ». Pour Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, « au milieu de ce bricolage, l'aide individualisée en seconde et les TPE sont les seuls points positifs. Mais il faut les verrouiller pour éviter toute dérive vers de simples dédoublements de classe ».

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Prises de court par une charte dévoilée à la veille des vacances de Noël, les organisations lycéennes regrettent quant à elles la faiblesse des propositions ministérielles au regard des attentes exprimées lors des manifestations d'octobre 1998 et entendent profiter de leur rendez-vous rue de Grenelle, prévu mercredi 6 janvier, pour rappeler leurs revendications. Alors que la FIDL dénonce le manque de « moyens budgétaires supplémentaires » et l'absence de « propositions sur l'aménagement des rythmes scolaires », l'Union nationale lycéenne (UNL) déplore ces « mesurées » très éloignées des proposi-

tions du rapport Meirieu. A l'issue de deux semaines de concertation, le ministère devrait publier une version définitive de la Charte et, dans le courant du mois de janvier, un texte spécifique sur la voie professionnelle, pour l'instant totalement absente du projet de réforme. Seules la « nouvelle seconde » et la promesse de limiter les effectifs de terminale à trente-cinq élèves au maximum devraient être effectives dès septembre. La classe de première ne sera sans doute modifiée qu'en 2000. Quant aux projets de grilles horaires en seconde, ils ne font pas apparaître de modifications fondamentales quant aux contenus - hormis l'apparition d'un enseignement d'éducation civique et juridique à raison d'une heure tous les quinze jours - ni de baisse significative de l'emploi du temps. Il s'agit essentiellement de réaménager les pratiques pédagogiques en diminuant les cours dits traditionnels au profit de travaux en groupes réduits.

Sandrine Blanchard

Enseignement supérieur : la concertation pour

APRÈS les vacances de Noël, les examens de janvier. Au moment où il relance ses projets de réforme de l'enseignement supérieur, Claude Allègre devrait disposer de quelques semaines de répit grâce aux examens de début d'année. En décembre 1998, un peu en catastrophe, le ministre de l'éducation avait été contraint, sous la pression d'un embryon de crise étudiante, de « lâcher » du lest en publiant une première version de la nouvelle architecture des études baptisée « système 3, 5 ou 8 [bac + 3, 5 et 8] » s'inscrivant dans le processus d'harmonisation européenne (*Le Monde* des 20 et 21 décembre 1998).

Après le colloque organisé à la Sorbonne le 4 décembre 1998, M. Allègre avait dû aussi rassurer ses interlocuteurs sur les objectifs réels du schéma de développement des universités du troisième

millénaire (U3M), qui est en cours d'élaboration. Enfin, au principal syndicat des étudiants, l'UNEF-ID, il avait apporté des gages sur la réforme des aides sociales en promettant la mise en place progressive d'une allocation d'études pour les étudiants affranchis de la tutelle familiale.

FRANGES RADICALES

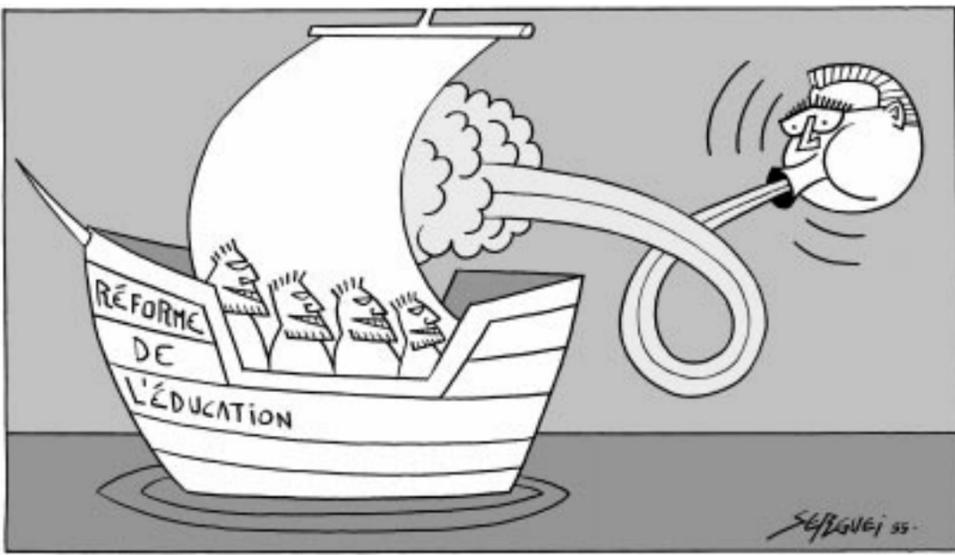
Très occupé durant l'automne par la crise des lycées, le ministre de l'éducation nationale n'avait pas senti venir la contestation qui a agité, durant plusieurs semaines, un certain nombre d'universités. Parti de Montpellier, d'Amiens et de Toulouse, le mouvement n'a paralysé qu'un nombre limité d'établissements, une dizaine tout au plus. Alimentée par des militants d'extrême-gauche et les franges radicales des syndicats d'étudiants, la grogne s'est essen-

tiellement diffusée dans les universités littéraires inquiètes des projets de création de « pôles d'excellences », de la réforme des écoles doctorales autant que de la diminution des postes aux concours de l'enseignement.

La crainte d'une contagion et la menace d'ouverture d'un nouveau front n'en ont pas moins été pris au sérieux. Mis en cause au sujet du flou de ses projets, M. Allègre avait, de surcroît, réussi à réunifier l'ensemble du mouvement syndical, des enseignants comme des étudiants, jusqu'alors réticent à se lancer dans un mouvement de grande envergure.

La publication du texte sur l'harmonisation européenne des diplômes n'a levé qu'une partie des doutes formulés à la fin 1998. Le ministre confirme qu'il ne s'attachera pas à l'architecture actuelle des études, que tous les diplômés

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
 Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
 Toutes dimensions - Fixes ou relevables
 SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
 DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
 Cuirs - Tissus - Alcantara
 Steiner - Coulon - Duvivier - Sulfren - Etc...
 Vente par téléphone possible
 Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
 247, rue de Belleville PARIS 19^e M^o Télégraphe
 50, avenue d'Italie PARIS 13^e M^o Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7



La Cour des comptes stigmatise les dérives dans la gestion des heures supplémentaires

LA COUR des comptes pourrait bien s'immiscer dans les négociations ouvertes entre le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et les syndicats sur la réforme des lycées. Au vu des conclusions d'un rapport non définitif dont *Le Monde* révèle le contenu, la juridiction financière suprême apporte un éclairage particulier sur la question du temps de service des enseignants du second degré, la définition et la rémunération de leurs heures supplémentaires.

Inadaptation d'une réglementation « obsolète », « lacunes » dans la gestion et « irrégularités de paiement » : le constat dressé dans l'enquête réalisée auprès de sept académies pourrait relancer la polémique ouverte sur ce sujet à la rentrée 1998. Dans un décret adopté le 30 juillet 1998, M. Allègre avait, en effet, diminué de 17 % la rémunération des heures supplémentaires-années (HSA), pour partie imposées aux enseignants, à raison de deux heures par semaine. Destinée à financer les embauches massives d'emplois-jeunes, cette mesure d'économie de 700 millions de francs (106,70 millions d'euros) – sur un budget total de 5,15 milliards de francs en 1999 (785 millions d'euros) –, avait suscité de virulentes réactions à la rentrée, essentiellement auprès des professeurs des classes préparatoires (CPGE), particulièrement pénalisés.

LE PREMIER PAS

Dans leur rapport, les magistrats de la Cour des comptes donnent raison à M. Allègre en considérant que le règlement des HSA, attribuées, selon un décret de 1950, sur la base de quarante-trois semaines, ne correspond plus à la réalité du calendrier scolaire fixé depuis la loi d'orientation de 1989 à trente-six semaines. Déjà relevée par les sénateurs lors de l'examen du projet de loi de finances 1998, cette « anomalie » avait aussitôt été corrigée, pour réaliser de substantielles économies.

Pour les rapporteurs, ce premier pas reste toutefois insuffisant. A l'issue de leur enquête, ils estiment « regrettable que cette modification n'ait pas donné lieu à une réflexion plus large ». Selon eux, « l'existence et le nombre des irrégularités montrent qu'il est urgent de modifier des textes devenus obsolètes ». Et c'est bel et bien « l'ensemble de la réglementation qui n'apparaît plus adapté à la réalité actuelle du

métier d'enseignant ». En premier lieu, les auteurs s'en prennent à la minoration, dite de « première chaire », du temps de service des professeurs de première et de terminale. Datant des années 50, alors que le baccalauréat s'échelonnait sur deux ans, cette mesure s'apparente, selon eux, à un « avantage acquis » depuis les modifications apportées à l'examen terminal. Cette diminution du temps d'enseignement – de quinze à quatorze heures pour les agrégés et de dix-huit à dix-sept heures pour les certifiés – représente, selon le rapport, deux cent sept postes équivalents temps plein, dans une académie comme celle de Rennes.

ABSENCE DE RIGUEUR

Des calculs identiques ont été effectués à propos des BTS, où une heure d'enseignement devant les élèves représente une heure un quart de temps de service. Enfin, des décharges « indues » et des détachements spécifiques accordés pour certaines activités (sport, informatique...) contribuent à diminuer d'autant le temps de service de certains professeurs. Et, parallèlement, à augmenter le nombre d'heures supplémentaires allouées pour faire face aux besoins d'enseignement.

Les conditions de la gestion, de la prévision et du contrôle de ces heures supplémentaires, réparties à la fois par les chefs d'établissement, les rectorats, voire l'administration centrale, ne manquent pas d'être épinglées pour leur absence de rigueur et leur « complexité ». Au passage, le rapport égratigne les enseignants détachés dans les missions de formation permanente (Mafpen) ou dans les rectorats qui continuent de percevoir des heures « indues ». Il s'en prend également à la pratique courante des chefs d'établissement qui rétribuent en heures supplémentaires les « activités spécifiques » de soutien des élèves, de tutorat des maîtres auxiliaires, voire de surveillance d'examen.

Au chapitre des irrégularités relevées par la Cour et, à ce titre, susceptibles d'entraîner des poursuites, le cumul de rémunération des professeurs des classes préparatoires donne lieu à de sévères observations. En infraction avec la loi, une minorité d'entre eux dépassent largement le plafond autorisé, en faisant plus que doubler leur traitement de base. Selon des

exemples puisés dans l'académie de Rennes, l'addition des heures supplémentaires-années et des « colles » est nettement supérieure à un salaire, situé entre 250 000 et 300 000 francs (entre 38 110 euros et 45 732 euros). L'un d'eux parvient même à ajouter 387 000 francs (58 994 euros) à son traitement initial de 231 000 francs (35 213 euros).

Pour leur défense, les enseignants concernés invoquent les nécessités d'un service spécifique, le manque de professeurs dans des classes de plus en plus nombreuses et chargées en effectifs ainsi que les contraintes de la réforme de 1995. Pour la Cour, il n'en reste pas moins que « ces irrégularités (...) ont procuré un avantage injustifié et pourraient faire l'objet d'un référé en cour de discipline budgétaire ». Certains rectorats ont d'ailleurs commencé à demander la restitution des trop-perçus. Les conclusions de ce rapport pourraient contraindre M. Allègre à élargir ces demandes de remboursement à l'ensemble des académies.

Michel Delberghé

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : la majorité des enseignants du collège Jean-Monnet de Flers (Orne), se sont mis en grève, mardi 5 janvier, pour protester contre l'inscription et l'accueil d'une élève portant le foulard islamique. Ils prévoient d'organiser une manifestation, vendredi 6, pour dénoncer l'inscription à la rentrée des vacances de Noël d'une élève âgée de douze ans, d'origine turque et de confession musulmane. Mardi après-midi, une autre collègienne de 6^e s'était présentée en cours avec une lettre de ses parents indiquant qu'elle aussi porterait le foulard. D'après le principal, Eric Geffroy, les deux adolescentes « ont suivi normalement leur cours ». Le rectorat de Caen a rappelé « la jurisprudence du Conseil d'Etat dont un arrêt de 1996 stipule que les signes d'appartenance religieuse ne sont pas interdits à l'école ». Les professeurs ont reçu le soutien des parents d'élèves de la FCPE.

■ **CORSE** : deux attentats ont visé l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC) et l'Agence de tourisme corse. Une charge de forte puissance a explosé, mardi 5 janvier, peu avant 23 heures, provoquant des dégâts importants dans les locaux de l'ADEC, à la sortie sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Une autre explosion est survenue une heure plus tard à Ghisonaccia (Haute-Corse), blessant légèrement deux personnes et provoquant des dégâts importants. L'Agence de tourisme de Corse et l'ADEC sont chargées de l'application des décisions de l'assemblée de Corse dans leur domaine respectif. Ces premières actions violentes de l'année n'avaient, mercredi matin 6 janvier, fait l'objet d'aucune revendication.

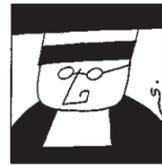
■ **JUSTICE** : un skieur hors piste a été condamné à une peine de huit mois de prison avec sursis et 2 000 francs (304,88 euros) d'amende par le tribunal correctionnel d'Albertville (Savoie) pour « mise en danger d'autrui ». Le skieur avait déclenché, samedi 2 janvier, dans la station de Valfréjus, situé sur le territoire de la commune de Modane, une avalanche qui s'était arrêtée à 300 mètres d'une des pistes ouvertes. Bien qu'elle n'ait pas fait de victime, le tribunal a retenu la responsabilité du skieur.

M. De.

L'ex-maire (PS) de Vitrolles accablé par ses collaborateurs devant la justice

M. Anglade est poursuivi pour fausses factures

MAIRE (PS) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) pendant près de quatorze ans, Jean-Jacques Anglade a-t-il pu méconnaître les conditions dans lesquelles a été attribué, en 1990, le marché des



PROCÈS

panneaux publicitaires de sa ville à la société Expo-Publicité ? A-t-il pu ne pas savoir que les deux conventions qu'il avait lui-même soumises à l'approbation de son conseil municipal comportaient un prix volontairement minoré, compensé par des versements occultes à des associations paramunicipales sous le couvert de fausses factures ? A-t-il enfin pu ignorer que, par ce biais, 1 481 559 francs (225 847,40 euros) ont ainsi été soustraits au budget de la ville ?

Jean-Jacques Anglade, poursuivi pour « trafic d'influence » et pour « faux et usage de faux », a toujours affirmé ne pas avoir eu connaissance des modalités d'attribution du marché. Il n'aurait rencontré pour la première fois Jean-Claude Alcaraz, gérant d'Expo-Publicité, qu'en 1994. Il aurait signé les deux conventions « comme cent autres documents de ce type chaque mois ». Si des fautes avaient été commises, c'était, à l'en croire, de la seule responsabilité de ses collaborateurs.

La belle assurance de l'ancien maire de Vitrolles a pourtant vacillé, mardi 5 janvier, devant la trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris, où il comparait aux côtés de dix autres prévenus soupçonnés d'avoir mis en place le système de fausse facturation ou d'en

avoir bénéficié. Devant le tribunal, les plus proches collaborateurs de Jean-Jacques Anglade n'hésitent plus à parler et à faire remonter la responsabilité au plus haut niveau.

Directeur de cabinet de Jean-Jacques Anglade de septembre 1986 à mars 1989 et gérant de Méditerranée Consultant, François Freynet est intervenu dans l'élaboration de la convention signée entre la mairie de Vitrolles et Expo-Publicité. « La proposition est passée dans les circuits de la municipalité et a été acceptée par les élus décideurs », explique-t-il. « Il est impensable qu'un maire ne soit pas au courant de ce type de conventions », lâche-t-il un peu gêné.

Ancien salarié de Méditerranée Consultant, François Freynet devient, en juillet 1992, directeur de cabinet de Jean-Jacques Anglade à la mairie. Pendant l'enquête, il niait avoir personnellement apporté à Jean-Claude Alcaraz des factures à régler pour telle ou telle association proche de la municipalité. Il démentait aussi avoir demandé aux responsables de l'Association pour la démocratie socialiste en Europe – bénéficiaire, parmi d'autres, de l'argent des fausses factures – de faire un chèque de 20 000 francs (3 048 euros) à l'ordre de Christian Pouget, alors secrétaire général du groupe socialiste au conseil régional PACA.

Devant ses juges, pressé de questions, François Freynet reconnaît finalement avoir menti aux enquêteurs et il justifie ses activités délictueuses d'une réponse assassine pour Jean-Jacques Anglade : « un directeur de cabinet tient sa légitimité du maire. Il ne peut pas agir sans l'en informer. »

Acacio Pereira

Le maire de Liévin mis en examen pour « complicité d'abus de confiance »

ARRAS

de notre correspondant

Le maire de Liévin, Jean-Pierre Kucheida (PS), a été mis en examen, lundi 4 janvier, pour « prise illégale d'intérêts et complicité d'abus de confiance » dans le cadre d'une instruction sur la gestion du patrimoine immobilier des Houillères du Nord-Pas-de-Calais. Le juge d'instruction de Béthune, Olivier Janson, n'a pas demandé la levée de l'immunité parlementaire du député du Nord-Pas de Calais, qui est obligatoire si le juge souhaite un placement sous contrôle judiciaire ou en détention provisoire. L'information judiciaire avait été ouverte en mai 1997, à la suite d'une enquête de l'Inspection générale des finances (IGF). M. Kucheida était président de la Sacomi, une société d'économie mixte qui a assuré, de 1993 à 1996, la gestion de soixante et onze mille logements miniers.

Son fils, Frédéric Kucheida, a été mis en examen pour « recel d'abus de confiance ». On lui reproche d'avoir acheté, en 1994, une maison d'ingénieur à un prix défiant toute concurrence. Dans un rapport de 1995, l'Inspection générale des finances relevait « une erreur sur le prix du mètre carré » et s'étonnait du « paiement par le vendeur [la Soginorpa] de tous les frais, droits et honoraires ». Interrogé sur la mise en examen de son fils, le maire de Liévin déclare : « On me reproche une vente à laquelle je n'ai pas participé. J'ai au contraire tout fait pour dissuader mon fils d'acheter cette maison en lui conseillant d'acheter plutôt du neuf... »

Yves Jouannic

CHARLES TYRWHITT

Londres - Tokyo - Frankfurt

Col réalisé en deux empiècements non collés pour garantir le confort et l'ajustement de la coupe.

Plusieurs longueurs de manches au choix.

Boutons perlés cousus en croix pour une meilleure longévité.

L'arrière de la chemise plus long est étudié pour ne pas sortir du pantalon.

100% coton d'Égypte double retors. Plus de 40 tissus disponibles.

Couture à aiguille simple avec une double couture dite à l'anglaise aux emmanchures.

Au choix: poignets simples à deux boutons ou poignets avec boutons de manchettes.

Coupe généreuse pour fournir un confort optimal.

Offre spéciale de lancement 319 Francs au lieu de 419 Francs soit 100 Francs de réduction.

Les chemises anglaises ont toujours été célèbres pour leur raffinement et leur qualité de fabrication comme en témoignent les plus prestigieuses maisons de chemisiers réunies sur Jermyn Street à Londres, fournisseurs attirés des banquiers de la City et autres Lords de Westminster. Charles Tyrwhitt est l'un des plus importants « chemisier » de Jermyn Street spécialisé depuis 12 ans dans la vente par correspondance de luxe en Angleterre. Pour réaliser nos chemises, nous utilisons exclusivement les meilleurs cotons d'Égypte qui sont réputés pour leur finesse. Aussi nous sélectionnons seulement les meilleures récoltes provenant des champs de coton de la région du Delta du Nil et nous procédons ensuite à un rigoureux contrôle qualité de la matière première au cours duquel le coton est tissé, teint et fini selon nos spécifications pour donner une fabrique de grande qualité. Alors offrez-vous une chemise Charles Tyrwhitt en 100% popeline de coton d'Égypte en demandant votre catalogue à nos hôtesse

au Numéro VERT 0800 50 21 66 ou par fax Numéro VERT 0800 77 84 71

ou en renvoyant le coupon réponse gratuitement.

Email: france@ctshirts.co.uk

Cette offre est valable jusqu'au 28 Février 1999 dans la limite des stocks disponibles et non cumulable avec d'autres offres promotionnelles.

Oui, je désire recevoir le catalogue Charles Tyrwhitt gratuitement.

Nom: Prénom:

Adresse:

Code postal:

Tel:

Charles Tyrwhitt Shirts, poste gratuite, 13 Silver Road, LONDON, GREAT BRITAIN, W12 7BR

19MN

apaiser la grogne des étudiants

nationaux seront maintenus et que le nouveau système ne devrait pas engendrer de renforcement de la sélection. Réunis mardi 4 janvier en Intersyndicale, les organisations n'en ont pas moins réitéré leurs inquiétudes au sujet de la création d'une future licence professionnelle à bac+3, des conditions d'accès aux mastaires généralistes à bac+5 ainsi qu'à la filière de recherche à bac+8.

Toutes ces questions devraient être évoquées lors de la réunion exceptionnelle du Conseil national de l'enseignement et de la recherche (Cneser) prévue le 25 janvier qui, pour les syndicats, devrait marquer l'ouverture d'une réelle discussion et non l'achèvement d'un processus. Au cours des prochaines semaines devraient aussi être connues les premières esquisses régionales du futur schéma des universités du troi-

sième millénaire (U3M). Et notamment celui de la région parisienne qui devrait, selon le ministre, bénéficier d'une priorité financière dans un plan évalué à près de 60 milliards de francs (environ 9 milliards d'euros) sur sept ans.

Dernier sujet sensible, le plan social étudiant devrait lui aussi être soumis à la moutonnerie de la concertation avec l'ouverture de tables rondes sur le logement, les conditions de vie et d'études sur les sites et les transports. Seul point de satisfaction pour l'UNEF-ID : le gouvernement serait prêt à instituer une allocation d'études pour les étudiants en difficultés échappant à la tutelle parentale et à y consacrer un montant évalué entre 3 et 5 % des crédits actuels réservés aux bourses.

M. De.

DISPARITIONS

■ **DON TAYLOR**, réalisateur américain, est mort à Los Angeles, mardi 29 décembre 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Après une carrière de comédien, dans les années 50, où son physique de belâtre lui avait permis de jouer dans une dizaine de films, principalement des séries B, Don Taylor, né le 20 décembre 1920, était passé à la mise en scène dès le début des années 60. Il réalisa en 1971 *Les Evadés de la planète des singes*, une médiocre suite de *La Planète des singes*, en 1977 un remake de *L'île du docteur Moreau*, avec Michael York et Burt Lancaster, qui est loin d'égalier l'original, et en 1979 *Nimitz, retour vers l'enfer*, son plus grand succès, avec Kirk Douglas sur un bateau de guerre qui se retrouve accidentellement transporté dans le Pacifique, la veille de Pearl Harbor.

■ **VITOR BAPTISTA**, ancienne vedette du football portugais, est mort vendredi 1^{er} janvier des suites d'un accident vasculaire, à l'âge de cinquante ans. Joueur fétiche du club Benfica Lisbonne au début des années 70, Vitor Baptista était réputé pour son excentricité : il avait ainsi fait interrompre un match opposant Benfica au Sporting Lisbonne après avoir perdu sa boucle d'oreille fétiche. Sa carrière achevée, il avait connu la toxicomanie, la prison et les emplois de fortune. Le dernier en date : fossoyeur.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le général Yves Crène a été nommé en conseil des ministres, mercredi 6 janvier, chef d'état-major de l'armée de terre, en remplacement du général Philippe Mercier, qui aura atteint la limite d'âge de son rang le 19 janvier.

[Né le 30 juillet 1941 à Paris, ancien élève de Saint-Cyr, Yves Crène choisit l'artillerie à sa sortie de l'école d'officiers. Il sert en Allemagne, puis à Thionville (Moselle), dans des unités d'artillerie, avant d'être affecté à l'état-major de la 8^e division à Compiègne (Oise) et d'être appelé ensuite comme instructeur aux écoles de Coëtquidan. En 1983, avec le grade de colonel, il commande le 8^e régiment d'artillerie à Commercy (Meuse). En 1985, il est chargé d'études au centre d'études tactiques de l'armée de terre et il sera ensuite stagiaire à l'Institut des hautes études de défense nationale (Ihedn) et au Centre des hautes études militaires (CHEM). Il est, avec le grade de général de brigade, chef d'état-major du général gouverneur militaire de Metz et commandant la VI^e région militaire. Général de division, il commande en 1974 les forces françaises stationnées en Allemagne et la 1^{re} division blindée. En 1996, il reçoit sa quatrième étoile et il est nommé major général de l'armée de terre, c'est-à-dire le numéro deux de la hiérarchie de cette armée, auprès du général Mercier.]

DANSE

Auréli Dupont a été nommée, jeudi 31 décembre 1998, danseuse étoile du Ballet de l'Opéra national de Paris, à l'issue de la représentation de *Don Quichotte*, où elle interprétait le rôle de Kitri. Le départ de Marie-Claude Pietragalla, qui succède à Roland Petit à la direction du Ballet national de Marseille (*Le Monde* du 6 janvier), avait libéré un poste d'étoile femme à l'Opéra de Paris.

[Agée de vingt-cinq ans, Auréli Dupont a fait toutes ses classes à l'Opéra de Paris, dont elle a fréquenté l'école à partir de 1983. Devenue membre du corps de ballet en 1989, elle a été promue première danseuse il y a deux ans et elle a depuis lors interprété notamment les principaux rôles dans *Soir de fête* (Léo Staats), *Raymonda*, *Don Quichotte* et *La Bayadère* (trois productions de Rudolf Noureev), *L'Histoire de Manon* (Kenneth MacMillan), ainsi que dans *Casanova*, la dernière création d'Angelin Preljocaj à l'Opéra de Paris, en 1998.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 30 décembre 1998 sont publiés :

● **Social** : plusieurs décrets sociaux dont l'un prévoit le relèvement à vingt ans de l'âge limite pour que les enfants à charge donnent droit aux allocations familiales (*Le Monde* du 1^{er} janvier).

● **Redevance** : un décret relatif à la fixation des taux de base applicables à compter du 1^{er} janvier de la redevance pour droit d'usage des appareils de télévision.

● **Thomson** : un arrêté fixant les modalités de l'offre aux salariés de la société Thomson Multimédia.

Au *Journal officiel* du jeudi 31 décembre 1998 sont publiés :

● **Budget** : la loi de finances pour 1999 et le collectif budgétaire pour 1998, ainsi que les décisions du Conseil constitutionnel les concernant.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Charlotte RAAB de MIRANDA et **Manuel de MIRANDA** ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Inès,

le 22 décembre 1998.

70, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.

Michèle HOUX,

Hugues BOLLOCH

et **Romane**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 29 décembre 1998.

26, rue des Annelets, 75019 Paris.

– Gif-sur-Yvette, le 23 décembre 1998.

Alléluia, Alléluia !

Oriane

est née.

Merci.

De mamanbelle Germanangue, heureuse grand-mère, Et de toute ta famille,

à tes parents,

Philippe et Elodie

GERIN-LAVIGNOTTE.

Décès

– M. et M^{me} Claude Arbillot, M^{me} Raymonde Bourcier, Chantal, Christine, Eric, Pascale, Cécile et Anne, Rafael, Rémi, Florian, Sabine et Margaux,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Alice ARBILLOT,

née **GUILLOT,**

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 4 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 8 janvier, à 10 heures, à l'hôpital communal, 58, boulevard d'Argenson, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jour même, en l'église de Sainte-Feyre (Creuse), à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Sainte-Feyre.

– Paris.

M^{me} Michel Arlet, née Marie-Rose Wanlin, son épouse,

M^{me} Geneviève Thouvenin, sa belle-sœur, M. et M^{me} Dominique Thouvenin, M. Jean-Christophe Thouvenin et Odile, ses neveux et nièces, Les familles Wanlin, Bisseul et Combaleran, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel ARLET,

survenu le 4 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 8 janvier, à 14 h 30, en l'église de Rully (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation au cimetière, dans l'intimité.

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, impasse Robiquet, 75006 Paris.

– Jacqueline et Jacques Baynac font part du décès de

Raymonde BAYNAC, combattante volontaire de la Résistance.

Ils y associent le souvenir de son époux,

Camille René BAYNAC,

fusillé au mont Valérien par les nazis le 11 août 1942.

– Les familles Bosredon, Sourd, Leurs alliés et amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Léon Armand BOSREDON,

survenu le 4 janvier 1999, dans sa quatre-vingtième année.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h

– La Loupe (Eure-et-Loir). Neuilly-sur-Eure (Orne). Locmariaquer (Morbihan).

Jean, son époux, Jean-Yves et Michèle, Patrick et Chantal, ses enfants, Agnès, Anna, Arnaud, Cécile, Damien, Franck, Nikolaz, ses petits-enfants, Raymond, Paulette et Simone, son beau-frère, ses belles-sœurs et leurs enfants, Odette, Annick, Françoise, Michel, Bernard et Paulette, Henri et Lucette, Paul et Henriette, ses cousins, cousines, leurs conjoints et leurs enfants,

Ses anciens camarades de la Frette, du collège Boursault, du lycée Jules-Ferry, du lycée Chaptal et de la Sorbonne, Ses anciens collègues des lycées de Vierzon, de la Cité scolaire à La Flèche, du lycée Bertrand-d'Argentré à Vitré, du lycée René-Descartes à Rennes, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} CADORET, née **Denise PORTE,**

survenu le 4 janvier 1999, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 janvier, à 9 h 30, en l'église Saint-Germain, à Neuilly-sur-Eure.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière de Locmariaquer.

Pour adoucir sa peine et la nôtre, Guy, accueille-la Avec cette légère caresse sur la joue Qui lui fut ici tant d'amour. Nous ne vous verrons plus sur terre, Mais souvenez-vous qu'on vous attend.

La Peignière, 61290 Les Menus. Locquidy, 56740 Locmariaquer.

– Philippe, Olivier et Annie-José Lemant, Claude et Anne Lemant, ses enfants,

Christophe et Valérie, Jérôme, Marine, Arnaud et Anne, Valérie et Alice Lemant, ses petits-enfants, Louis, Jeanne et Aude Lemant, ses arrière-petits-enfants, Denise et Jean Pouillon, sa sœur et son beau-frère, Nathalie, Laurent, Marianne, Catherine, Martine et Patrick, ses neveux et nièces, ont la tristesse de faire part du décès de

Camille FABRÉGUET, née **DUSSON,**

survenu le 4 janvier 1999, à l'aube de sa soixante-quatorzième année.

L'incinération aura lieu le vendredi 8 janvier, à 10 h 30, au crématorium de Côte-Chaude, à Saint-Etienne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Clairière du Fraisse, 43400 Le Chambon-sur-Lignon.

– M^{me} Claudine Fouché, son épouse, M. et M^{me} Frédéric Fouché, M. Olivier Fouché et leurs enfants,

M. et M^{me} Maurice Bonnard et leurs enfants, M. et M^{me} Jean-Jacques Sirkis et leurs enfants, ont le chagrin de faire part du décès de

Jacques FOUCHÉ, commissaire divisionnaire honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris le 1^{er} janvier 1999, dans sa soixante-douzième année.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise le mardi 12 janvier, à 11 h 15.

– Suzanne Lacroix, son épouse, Perrine et Pierre-François Plouin, Claude et Dany Fournier, ses enfants,

Guillaume, Frédéric, Juliette, Antoine et Camille, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 3 janvier 1999, de

Jean-Maurice LACROIX, ancien élève de l'École polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu à Usson-en-Forez (Loire), dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, boulevard Arago, 75013 Paris.

– Philippe et Anne-Lise Lemant, Olivier et Annie-José Lemant, Claude et Anne Lemant, ses enfants,

Christophe et Valérie, Jérôme, Marine, Arnaud et Anne, Valérie et Alice Lemant, ses petits-enfants,

Louis, Jeanne et Aude Lemant, ses arrière-petits-enfants, Denise et Jean Pouillon, sa sœur et son beau-frère,

Nathalie, Laurent, Marianne, Catherine, Martine et Patrick, ses neveux et nièces, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jacques LEMANT, née **Annette FALCO,**

survenu le 31 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

– Sylvia, Edmond, Raphaël, Luz et Amador, Jean, Margot, Valérie, Licia, ses enfants,

Pierre, Raphaël, Chloé, Elsa, Eve, Lauren, ses petits-enfants, Louis, Marie, Matteo, ses arrière-petits-enfants, Ana-Maria, sa nièce, ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite PRETECEILLE, née **Perez YURIEFF,**

survenu à Calvi, le 21 décembre 1998.

L'inhumation définitive aura lieu le samedi 27 février 1999, à Calvi, nouveau cimetière Notre-Dame-de-la-Serra.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Roger Aujame, son époux,

Luc et Joanne, son fils et sa belle-fille, Elise et Raphael, ses petits-enfants, Les familles Aujame et Schreiber, Et tous ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Edith SCHREIBER AUJAME,

survenu le 31 décembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

8, rue des Sources, 92190 Meudon.

– Tous ses amis de l'Association pour l'environnement pédagogique ont la tristesse de faire part du décès de

Edith AUJAME, présidente fondatrice.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

Aline

quittait les siens.

A sa mémoire et à celle de son père, le

professeur Jean-Paul CACHERA,

une messe sera célébrée, le 9 janvier, à 11 h 30, par le Père Vernon, en l'église de Marnes-la-Coquette.

– Dix ans déjà, c'était un vendredi soir, sur une route de Saône-et-Loire,

Anne MAURINCOMME.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent et s'inspirent de son énergie et de sa joie de vivre...

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous propose, dans le cadre de son cycle de conférences sur la pensée juive, la dernière intervention de

Gérard HADDAD,

psychiatre et écrivain, sur le thème : « La conception maïmonidienne du messianisme ».

Jedi 7 janvier 1999, 20 h 15, MJLF – 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15^e – Buffet dinatoire pour poursuivre le débat, après la conférence.

Participation aux frais : 120 F. Renseignements et réservations au siège du MJLF. Tél. : 01-44-37-48-48.

Conférences des Mardis de la Philo

Six cycles de six conférences le mardi, à partir du 12 janvier, 17, rue Hamelin, 75116 Paris.

Les philosophes de la fin de l'Antiquité à la Renaissance

André Akoun, le matin, de 10 h 30 à 12 h 30.

Les philosophes modernes

André Akoun, le matin de 10 h 30 à 12 h 30.

Les valeurs héritées des religions monothéistes dans la pensée occidentale

Michel Meslin, l'après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30.

La morale en société est-elle illusoire ?

Olivia Tello-Gazalé, l'après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30.

Pourquoi y a-t-il de l'art ?

Jean Stassinnet, en soirée, de 19 h 30 à 21 h 30.

Informations : 01-47-22-13-00.

Débats

– Débat autour de l'ouvrage *Les poilus ont la parole* (éditions Complexe) entre le G^e Bach, chef du service historique de l'armée de terre, et l'écrivain Jean Rouaud, auteur des *Champs d'honneur* (éditions de Minuit), le lundi 11 janvier 1999, à 18 heures, au Palais abbatial de Saint-Germain-des-Près, Paris-6^e.

Conférence publique organisée par le centre d'études d'histoire de la défense.

Formation continue

INALCO FORMATION CONTINUE

Arabe, berbère, russe, vietnamien. Cours du soir, quatre heures par semaine, à partir du 22 janvier 1999.

Tél. : 01-49-26-42-81/59. Prise en charge F.C. possible.

Soutenances de thèse

– M^{me} Anne Fleury Tassel a soutenu avec succès, le mardi 15 décembre 1998, sa thèse de doctorat en psychopathologie fondamentale et psychanalyse, intitulée « **Le tag, une expression adolescente : psychopathologie de l'adolescent tagueur** ».

Le jury, composé de MM. Philippe Gutton, directeur de thèse, professeur à l'université Provence-Aix-Marseille-I ; François Richard, président du jury, professeur à l'université Paris-VII ; D' Raymond Cahn ; M. Jean-Jacques Rassial, professeur à l'université Paris-XIII, et M. Benjamin Jacobi, professeur à l'université Provence-Aix-Marseille-I, lui a décerné la mention « très honorable avec félicitations ».

– M. **Patrick Cabanel** soutiendra, le jeudi 14 janvier 1999, à 14 heures, à l'université Paris-IV (salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne), une habilitation à diriger des recherches : **Protestantisme, République et laïcité en France (1860-1910)**, devant un jury composé de MM. les professeurs J. Baubérot (EPHE), P. Birnbaum (Paris-I), A. Encrevé (Paris-XII), Ph. Joutard (EHESS), J.-N. Luc (Paris-IV) et J.-M. Mayer (Paris-IV).

Séminaires

La revue *PASSAGES*

et l'Association des Amis de *Passages* (ADAPes)

organisent un séminaire sur le thème :

« **Communautés diététiques et traditions** »

Le **mercredi 6 janvier 1999** à 20 h 30, dans les locaux de la revue *PASSAGES*, 17, rue Simone-Weil, Paris-13^e.

Avec les interventions de : Joseph Sitruk, Dalil Boubakeur, Charles Malamoud, Eric Aumonier, Michel Leplay, Père Gustave Martelet, Nicole-Maya Malet.

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 01-45-86-30-02. Fax : 01-44-23-98-24.

Communications diverses

– M. Patrice **Higonnet**, professeur titulaire de la chaire internationale 1998-1999 du Collège de France, donnera sa leçon inaugurale le **vendredi 8 janvier 1999, à 18 heures**, dans l'amphithéâtre Marguerite-de-Navarre (11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5^e), sur le sujet suivant : « **Les mythes de Paris, des Lumières au surréalisme** ».

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

NOSTALGIE

LA LÉGENDE

Bayonne invente la collectivité des petits commerces de centre-ville

La cité basque tente d'apporter une réponse originale à la dévitalisation de son cœur urbain, en fédérant 2 000 commerçants et artisans. Trouver une parade à l'attractivité des hypermarchés implantés en périphérie des villes est désormais vécu comme une urgence par beaucoup d'élus

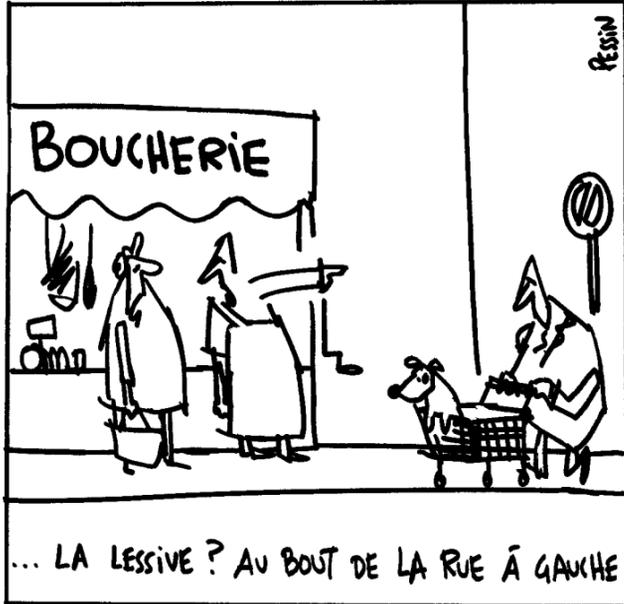
BAYONNE

de notre correspondant

« Une stratégie marketing, un plan de communication, des animations communes : c'est la réponse du berger à la bergère » : ainsi pourrait se résumer l'état d'esprit qui vient de présider à la création, en novembre 1998, de l'Office du commerce de Bayonne. Sursaut des commerçants du centre-ville face aux grandes surfaces périphériques, cette initiative veut également concourir à revitaliser des quartiers anciens de la ville, à l'habitat vieilli et peu à peu délaissé.

A Bayonne comme ailleurs, « la grande distribution a déstructuré les centres-villes », résume le maire Jean Grenet (UDF). Elle asphyxie le petit commerce et, sans lui, le centre-ville va vers sa mort ». Aussi cinq partenaires se sont-ils rapprochés : la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, l'Union commerciale et artisanale, la municipalité et l'Office de tourisme. 2 000 commerçants, dont quelque 800 artisans, sont intéressés.

Association loi 1901, l'Office du commerce, doté par ses créateurs d'un budget de 1 million de francs (153 000 euros), se donne pour objectif de fédérer les énergies. L'idée est de considérer le centre-ville comme une entité marchande unique. Conjuguant les compétences consulaires, municipales et professionnelles, l'Office du commerce a ainsi lancé l'opération « chèque de Noël » : des bons, jusqu'à 800 francs par souche, ont été



distribués dans soixante mille boîtes à lettres. Ce qu'un commerçant seul, à l'évidence, ne pourrait pas réaliser.

HABITUDES

De même, en accord avec la municipalité, les magasins offrent des périodes gratuites de parking. « Nous avons perdu beaucoup de temps, concède Dominique Destribats, président de l'Office. Depuis les années 60, les supermarchés prolifèrent. A proximité de Bayonne, il

n'y a pas moins de quatre grandes surfaces, sans compter la distribution spécialisée dans les articles de sports, les vêtements ou les meubles. »

Une telle démarche, malgré tout, heurte des habitudes. Ainsi l'individualisme du commerçant, indépendant par nature, cadre mal avec l'idée de cotiser pour un effort collectif, au moment où sa situation financière est difficile. « Pourtant, il faut se remettre en question, insiste Dominique Destri-

bats. Par exemple, sur la sacro-sainte fermeture le lundi ou à l'heure du déjeuner, puisque la journée est devenue continue y compris dans les hypermarchés. Il est temps aussi de se former aux techniques modernes de vente : il ne suffit pas d'ouvrir la porte chaque matin pour que le client vienne. Avec la distance domicile-travail, les occupations professionnelles des femmes et le client zappeur, les recettes d'hier ont fait leur temps. »

VIIE CULTURELLE

A ces mutations s'ajoute le phénomène général de motorisation croissante des ménages, alors que les rues du centre n'offrent ni le stationnement ni la fluidité de circulation qu'offrent les grandes surfaces. « Les gens viendront en centre-ville si les rues sont accueillantes, illuminées et régulièrement animées. En bref, s'il y a une vie culturelle et associative riche », rappelle M. Destribats : comme dans d'autres villes, les artères de Bayonne paraissent désertes, passé 19 heures. « Il nous faut donc rassembler. Mais je suis confiant, car nous sommes au cœur d'une zone de chalandise de 300 000 habitants allant de Dax à Hendaye sans oublier Saint-Sébastien et l'apport du tourisme l'été », ajoute le président du nouvel Office.

Facteur aggravant de la crise du commerce, les quartiers historiques de Bayonne se dépeuplent : trop de logements n'offrent plus le minimum de confort et de pièces. Ainsi, autour de la cathédrale, compte-t-on aujourd'hui 1 000 appartements vacants sur 4 000. Pour revivifier le cœur de cette cité de 40 000 habitants, la municipalité a lancé plusieurs opérations programmées d'amélioration de l'habitat, étalées sur au moins cinq

ans, au sein d'un secteur sauvegardé de 80 hectares créé en 1975.

Plusieurs centaines de logements sont ainsi en cours de réhabilitation. Une bonne partie du budget de la ville (530 millions de francs, 81 millions d'euros) est consacrée à des aménagements urbains : halles de style Baltard, achevées en décembre 1994, refonte du Musée

que « dans la guerre engagée entre les centres-villes et les grandes surfaces périphériques, la vie urbaine est en danger ».

L'enjeu est de taille pour Bayonne : son Office du commerce peut tabler sur 2 500 mètres carrés de surface de vente dispersés en centre-ville, quand les galeries marchandes voisines d'Anglet en

Saint-Brieuc imagine

une grande surface sous la ville

Le Champ-de-Mars, vers lequel convergent toutes les artères du centre de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), n'est qu'un vaste parking. Le maire (PS), Claude Saunier, a repris à son compte un projet, vieux de trente ans, de réaménagement complet de l'espace. Selon la municipalité, l'implantation d'une grande galerie commerciale au cœur de la ville est le meilleur moyen de lutter contre la fuite des consommateurs vers les hypermarchés implantés dans la périphérie briochine. Le projet retenu prévoit la construction d'un centre commercial de 9 700 mètres carrés et d'un parking souterrain de 1 000 places. Une quarantaine de boutiques, parmi lesquelles quelques grandes enseignes nationales, seront invitées à s'y installer. Cette perspective suscite l'inquiétude des 250 petits commerçants du centre-ville, qui craignent d'être écrasés. « Nous ferons tout pour que ce centre commercial ne vive pas replié sur lui-même », répond-on à la municipalité. Le projet définitif, dont le coût est évalué à 200 millions de francs (30,5 millions d'euros), doit être présenté par l'opérateur privé Socri, dans quelques mois, à la municipalité. S'il est accepté, la galerie commerciale pourrait voir le jour en l'an 2002. - (Corresp. rég.)

basque, parkings et plan de circulation revu, esquisse d'un nouveau quartier sur les terrains de l'ex-caserne de la Nive. Un ensemble de cinéma multiplexe pourrait même s'y implanter, à côté d'une antenne universitaire.

« Tous, nous nous rendons compte à présent que le centre-ville est la priorité du moment, indique Yves Brillaxis, président de l'Union commerciale. Le commerce fait la cité. » André Garreta, président des PME du Pays basque, assure

alignent 56 000. Or la population bayonnaise stagne autour de 40 000 habitants, tandis que celle de sa cadette, 37 000 habitants aujourd'hui, progresse régulièrement. Dans la perspective d'une communauté d'agglomération annoncée pour 1999, qui se substituerait au district Bayonne-Anglet-Biarritz, cette dynamique, grosse de conséquences fiscales, pèsera lourd.

Michel Garicoix

Les dames endormies de Perpignan

PERPIGNAN

de notre correspondant

Il a fait la fierté de la ville. Inauguré en 1907, le bâtiment de pierre, de verre et de lumière avait été conçu, par ses promoteurs, comme une cathédrale dédiée à la consommation naissante. Le magasin Aux dames de France de Perpignan avait jadis belle allure. Aujourd'hui à l'abandon, il est une carcasse vide.

Les grandes vitrines, séparées par des murs à refends, sont occultées par des panneaux où se succèdent des publicités pour les supermarchés de la périphérie. Tags et affiches sauvages recouvrent les façades. Les fenêtres à l'étage, remplacées à la hâte par des planches, signalent que les lieux ont été squattés. A l'intérieur, les infiltrations d'eau ont eu raison des planchers de bois où plusieurs générations de Perpignans se pressaient les veilles de Noël pour trouver les plus beaux cadeaux.

Pourtant, Aux dames de France siège place de Catalogne, près du centre historique de la ville, au croisement des principaux axes de circulation, non loin de la gare que Salvador Dali avait célébrée comme étant le centre de l'univers.

L'expansion de Perpignan vers le sud et la concurrence des nouvelles formes de distribution ont eu raison des Dames de France. La reprise par les Galeries Lafayette, installées aussi dans le centre de la ville, n'a duré qu'un temps. Et, depuis quinze

ans, les 1 485 mètres carrés du bâtiment sont en jachère.

D'autres enseignes ont été sollicitées, comme la FNAC ou Habitat. Sans succès. Divers projets de réhabilitation ont été étudiés. Sans suite. Le bâtiment, acquis par un marchand de biens, est maintenant la propriété de la Banco Exterior de Madrid.

Son avenir est désormais suspendu au projet d'un ensemble de cinéma multiplexe, annoncé au printemps 1998 par Jean-Paul Alduy, maire (UDF) de Perpignan. Un groupe australien, Village Roadshow, envisage de réaliser, sur 6 680 mètres carrés, dix salles de cinéma (1 459 fauteuils) et des restaurants.

Mais ce projet fait l'objet de recours de plusieurs associations, ou de particuliers, qui inquiètent les investisseurs australiens pourtant prêts à injecter une centaine de millions de francs (15 millions d'euros) dans l'opération. La chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales qui, en d'autres temps, avait aidé aux implantations des grandes surfaces en périphérie, se trouve cette fois-ci aux côtés de la mairie pour cette ultime chance offerte au réveil de l'espace, de ses façades, sans oublier la revitalisation du quartier qui l'entoure. Le bâtiment a été inscrit, en 1996, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Jean-Claude Marre

Guerre d'usure entre les boutiques et les « usines à vendre »

LA PÉRIODE des soldes sonne l'heure de gloire des commerces de centre-ville. Faut-il pour autant couvrir les hypermarchés d'opprobre et emboîter le pas à des personnalités comme Jacques Chirac qui, depuis sa campagne présidentielle de 1995, accusent les grandes surfaces de tous les maux et appellent à privilégier les commerces de proximité : de la mercerie de village à la boulangerie traditionnelle, du café-tabac-journaux polyvalent à l'épicerie « où l'on trouve tout », ouverte jusqu'à minuit.

Le développement considérable des grandes surfaces en périphérie des villes - lié tant à la suppression du contrôle des prix qu'à la pratique généralisée de l'automobile - n'est pas un phénomène nouveau. Les élus et leurs groupements comme l'Association des maires de France reviennent régulièrement à la charge pour rechercher des formules de « revitalisation » du centre de leurs villes et éviter que telle banlieue ne garde pour elle seule la manne de la taxe professionnelle.

Le premier supermarché ne fut-il pas créé en France en 1957 et le

premier hypermarché six ans plus tard ? Depuis lors, la formidable expansion du secteur s'est amplifiée, réveillant le mécontentement des commerçants indépendants et traditionnels, dont beaucoup n'ont pas su réagir. Résultat : faillite, « bail à céder » ou immeuble de bureaux sans vie dès le crépuscule.

PRESSION

Il fallut attendre la loi Royer de 1973 - qui se voulait un monument législatif d'urbanisme commercial - pour donner un coup de frein au grand commerce de périphérie. Elle soumettait à des commissions départementales les autorisations de création ou extension de magasins, lesquelles étaient, à la fin, avalisées ou non par le ministère du commerce. Ce texte n'était pas entièrement satisfaisant. La pression des grandes enseignes de distribution - souvent par le biais du financement des partis politiques - s'avéra telle que les installations commerciales nouvelles atteignirent jusqu'à 2 millions de mètres carrés certaines années.

La volonté de revitaliser le commerce de centre-ville - surtout

celui des petites villes - est réapparue régulièrement. Dans le gouvernement d'Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin, chargé de ce secteur, s'attaqua avec véhémence aux « usines-à-vendre » afin de sortir d'une « économie de cow-boys ». La loi du 5 juillet 1996, faite pour corseter les grandes enseignes en abaissant à 300 m² le seuil requis pour une création, aurait eu pour conséquence de réduire les surfaces autorisées à 600 000 m², contre plus d'un million un an auparavant, selon l'ancien ministre.

Le gouvernement Jospin n'a pas touché à cette loi (Le Monde du 2 octobre 1998). Paradoxe : Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, se montre moins interventionniste que son prédécesseur libéral. Prudente, elle estime que l'Etat doit « réguler le commerce plutôt que le réglementer ». Mais, par le biais du Fonds de sauvegarde de l'artisanat et du commerce, alimenté par un prélèvement sur les grandes surfaces, elle intervient autant dans les grandes villes que dans les départements les plus ruraux.

Jean Menanteau

-20% supplémentaires avec la Carte Printemps les 7, 8 et 9 janvier

PRINTEMPS HAUSSMANN, ITALIE, NATION, PARLY ET VÉLIZY.

Les chemins de la perfection

IL fut un temps où les femmes, un beau jour, sentaient un tressaillement au-dessous de leur cœur. Presque rien, à peine une légère vague. Alors elles savaient qu'elles étaient enceintes. Dans nos pays de haute technologie, aujourd'hui, nulle femme n'est plus ainsi livrée à son propre corps. Plus aucune n'a ce pouvoir, ni cette impuissance. Sitôt soupçonnée, la grossesse est avérée par un test immunologique, puis par l'échographie. La mère n'« attend » plus vraiment un enfant : elle le sait en elle. Bébé déjà, sur lequel se focalise toute l'attention parentale et médicale. Un être presque parfait, désormais passé au crible du diagnostic prénatal. Individu demain fabriqué à la carte, grâce aux avancées de la génétique et de l'assistance médicale à la procréation ?

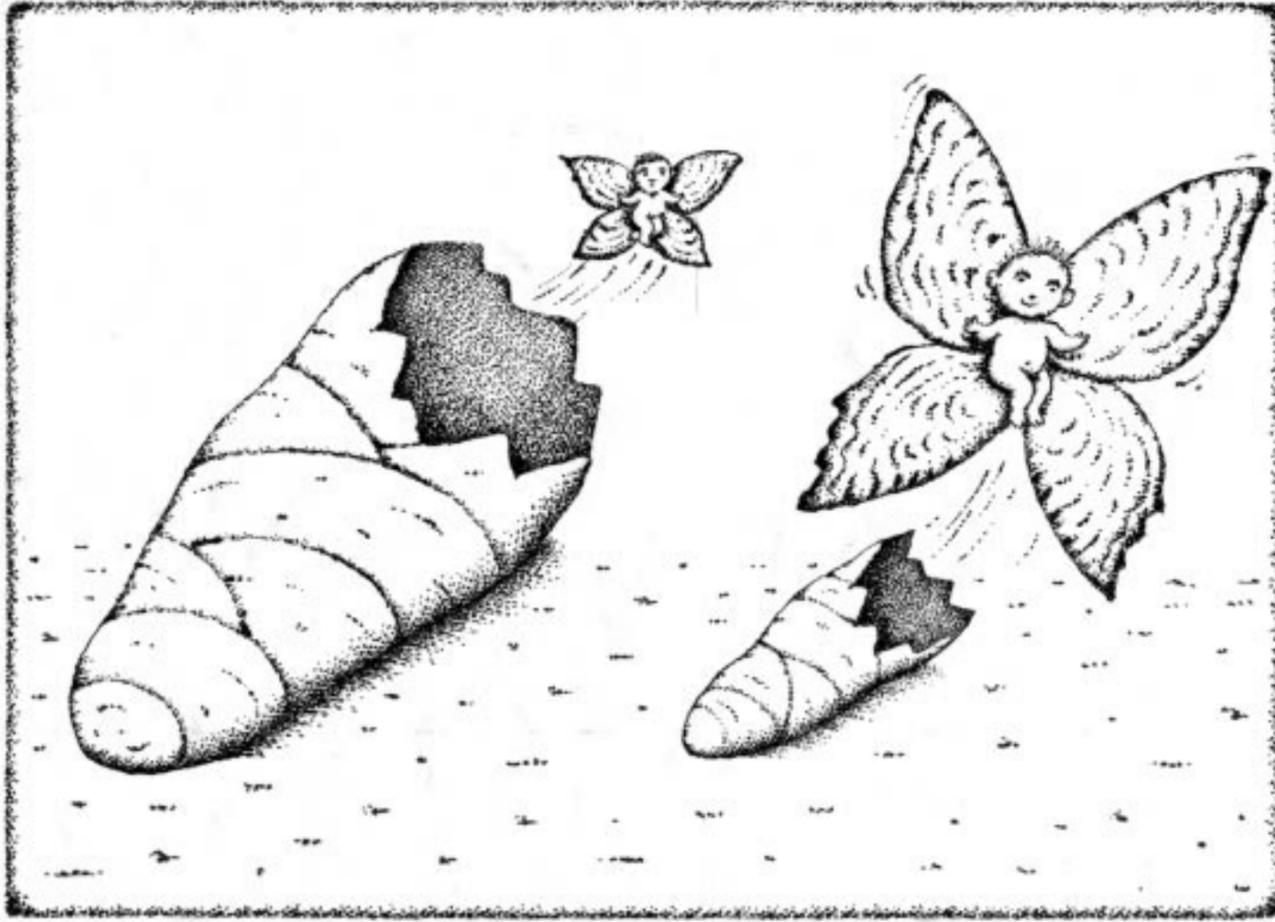
Il y a seulement trente ans, le fœtus était un inconnu. Pour la famille, pour les obstétriciens, pour la mère elle-même, l'aventure *in utero* relevait du mystère. La date de l'accouchement ? D'autant plus imprévisible que celle du début de grossesse était imprécise. Le sexe de l'enfant ? A 100 % des compétences de la pythie. Quant aux malformations congénitales, elles restaient pour la plupart insoupçonnées.

« Seules les difficultés cliniques à palper la tête fœtale conduisaient parfois à réaliser un examen radiologique du contenu utérin, pour découvrir un anencéphale, ou un hydrocéphale. La découverte des autres malformations avait lieu à la naissance, au moment où la mère ou la sage-femme, tout à leur joie d'avoir fini un accouchement normal, découvriraient avec horreur un bec-de-lièvre ou un spina-bifida totalement imprévisible », se souvient Fernand Daffos. Aujourd'hui chef d'un service entièrement consacré aux nouveau-nés à haut risque, à l'Institut de puériculture de Paris, ce gynécologue-obstétricien est l'un des principaux fondateurs de la toute jeune « médecine fœtale ». Un parcours du combattant qu'il retrace très humainement dans *La Vie avant la vie* (Hachette Littératures, 1997), vibrant hommage aux avancées de la science qui permettent aujourd'hui de dépister, pour tenter de les guérir, des maladies et des malformations *in utero*.

De ce progrès majeur, le facteur déclenchant fut sans conteste l'échographie. Le sonar, mis au point avant la dernière guerre mondiale pour repérer les sous-marins, cherchait son application médicale. Il la trouva d'abord chez le fœtus, comme flottant entre deux eaux dans le liquide amniotique. En 1958, l'Anglais Ian Donald utilisa pour la première fois les ultrasons en obstétrique. Dix ans plus tard, les premiers appareils étaient expérimentés en France. Dès le début des années 80, l'échographie, associant désormais plusieurs cristaux émetteurs d'ultrasons, restituait avec fidélité – pour qui savait la lire – l'anatomie des principaux organes fœtaux.

Dès lors, l'ultrason l'emporta sur l'obscurité. Témoin de la vie en devenir, cet écho muet dévoila l'invisible. En 1976, 11 % des femmes enceintes en avaient bénéficié en France. En 1981, leur proportion était passée à 82 %. Depuis 1987, la surveillance systématique de la grossesse par échographie est officiellement recommandée, à raison de trois examens pratiqués à dix, vingt et trente semaines de gestation. La technique, dont les clichés inaugurent l'album de famille, a transformé la vie des futures mères. Et celle de leurs hôtes, malades ou bien portants.

Que disent en effet ces investigations *in utero* ? Du petit être âgé de dix semaines, tout juste sorti du stade embryonnaire, elles révèlent la taille (5 à 6 cm de long), les battements du cœur, les mouvements des membres. Intense émotion pour les parents qui, souvent, vivent ce moment comme une véritable prise de conscience. A vingt semaines de grossesse, l'exercice est nettement plus angoissant : c'est la période la plus propice à la recherche d'une éventuelle anomalie. Analyse détaillée de la morphologie fœtale, étude du cœur et de sa cinétique (la fréquence des malformations cardiaques est de 6 pour 1 000), examen détaillé des structures anatomiques cérébrales... Si une malformation grave et incurable



Le temps est loin où la vie utérine relevait du pur mystère. L'échographie a mis fin au règne de l'obscurité. Le diagnostic anténatal est devenu très sophistiqué, qui traque les malformations, les risques de trisomie ou de maladies génétiques. Avec le dépistage « in utero » et même « in vitro », la médecine a franchi un premier pas vers un eugénisme visant les « mauvais gènes »



L'AVENTURE DE L'EMBRYON

apparaît, le diagnostic peut alors amener les parents à tout interrompre (en France, 3 000 à 5 000 avortements pour motif thérapeutique, autorisés par la loi quel que soit le stade de la grossesse, sont pratiqués chaque année). Mais, le plus souvent, il permet surtout de préparer, médicalement et psychologiquement, les soins qui seront nécessaires après la naissance – la chirurgie postnatale se chargeant aujourd'hui de traiter la plupart des malformations congénitales du cœur et du tube digestif.

LORSQUE tout va bien, quand l'inquiétude s'estompée face aux assurances des médecins, ce deuxième rendez-vous est aussi, pour les parents, celui de la confrontation entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel. « La moitié des couples environ questionnent alors l'échographe sur le sexe de leur bébé. Les autres veulent encore préserver une part de mystère et d'inconnu », précise Marie-France Sarramon, gynécologue-obstétricienne. Ne pas savoir, rose ou bleu, et tout reste possible... La troisième échographie est plus anodine. Elle permet de préciser le pronostic de l'accouchement – poids et position du fœtus, localisation du placenta, volume du liquide amniotique.

A cette technique majeure du diagnostic anténatal s'en est rapidement ajoutée une autre, l'amniocentèse, dont l'objet est de vérifier la constitution des chromosomes. La nature, certes, assure sa propre surveillance : 50 à 60 % des conceptions s'achèvent par un avortement spontané avant même que la grossesse soit détectée, pour cause d'anomalies chromosomiques. Mais il arrive que le fœtus survive et naisse affecté d'un syndrome plus ou moins sévère. Le plus fréquent étant le syndrome de Down ou trisomie 21 (qui touche actuellement, en France, 1 enfant sur 1 000 à la naissance), dû à la présence dans les cellules de trois chromosomes 21 au lieu de deux et responsable de graves retards mentaux.

L'amniocentèse, pratiquée sous guidage échographique vers la quinzième semaine de gestation, consiste à prélever par voie transabdominale quelques millilitres de liquide amniotique. Sur les cellules fœtales que contient cette eau matricielle, on peut alors procéder à un examen du caryotype, autrement dit du nombre et de la morphologie des chromosomes. Celui-ci est effectué chaque fois

qu'est dépistée une malformation chez le fœtus, ainsi que dans certaines situations à risque. Il est systématiquement proposé aux femmes de plus de trente-huit ans, le taux de trisomie 21 augmentant avec l'âge de la mère (de 2 pour 1 000 chez une femme de vingt-cinq ans il passe à 1 pour 100 à trente-neuf ans).

Ainsi le dépistage anténatal, progressivement accepté de la médecine, permet-il aujourd'hui à des couples dont l'enfant est porteur d'un grave handicap de choisir ou non de lui donner la vie. De ce dilemme, les parents ne sortent jamais épargnés. « La médecine fœtale n'a rien d'une démarche manichéenne où l'enfant est à prendre ou à laisser. Elle le situe au contraire comme un individu existant aussi par ses différences », relève Fernand Daffos. Certes. Il n'empêche : désormais, l'échographie et le dépistage génétique *in*

par fécondation *in vitro* (FIV) le jour où Louise Brown fêta ses vingt ans, en juillet 1998. Et ce bouleversement de notre mode de reproduction n'est peut-être que le signe avant-coureur d'une mutation plus profonde, due à un outil d'une puissance plus grande encore : le diagnostic préimplantatoire (DPI).

Autorisé en France depuis mars 1998, déjà mis en œuvre en Belgique, en Grande-Bretagne et en Espagne, le DPI est un examen génétique pratiqué sur un embryon de huit cellules, conçu par fécondation *in vitro*, avant son implantation dans l'utérus maternel. Cet examen, réalisé à partir d'une seule cellule, permet de s'assurer que l'embryon n'est atteint d'aucune anomalie du caryotype et de vérifier, lorsque le gène impliqué dans une maladie héréditaire est connu, si ce gène est « sain » ou non. Son usage, qui évite le recours au diagnostic *in utero* et à un éventuel avortement thérapeutique, est actuellement limité à de très rares indications (mucoviscidose, myopathies, anomalies chromosomiques).

« On s'oriente avec nos enfants vers une mentalité du type "nouvelle voiture" : on en choisit un et, si l'on n'est pas satisfait, on le rend »

Francis Collins, directeur de recherches à l'Institut national américain de la santé

utero rendent ce choix envisageable. Et la quête de l'enfant « normal » – en attendant celle de l'enfant parfait – ne peut qu'être redoublée par les formidables progrès de l'assistance médicale à la procréation (AMP) : la fécondation au grand jour, dirigée et contrôlée dans la transparence de l'éprouvette.

Extraordinaire avancée, dont quelques dates suffisent à retracer le cours accéléré. 1978, 25 juillet, Grande-Bretagne : naissance de Louise Brown (2,7 kg), premier bébé-épiprovette au monde. 1984, 11 avril, Australie : naissance de Zoé (poids non communiqué), premier bébé congelé à l'état d'embryon dans l'azote liquide. 1994, 22 juin, France : naissance d'Audrey (3,4 kg), conçue par micro-injection d'un spermatozoïde dans un ovule (ICSI). 1997, 16 février, Italie : naissance d'Elena (3,5 kg), née d'un ovocyte décongelé... On pourrait multiplier les premières : quelle que soit la technique utilisée, plus de 600 000 enfants avaient été conçus dans le monde

Mais les dérives qu'autorise ce « tri » des embryons sont toujours possibles, pour ne pas dire probables. A mesure qu'on découvre la fonction de nouveaux gènes, davantage de tests seront proposés – ne serait-ce que pour assurer des bénéfices aux industries pharmaceutiques. Et la technique pourrait s'étendre à diverses affections génétiques de moindre gravité (telle l'hémophilie), voire à des composants héréditaires : aspect physique, comportement.

Avec le dépistage *in utero* et, plus encore, avec le DPI, la médecine anténatale a donc franchi un premier pas vers un eugénisme visant les « mauvais gènes » qui affectent l'espèce humaine. Louis Pasteur n'aurait pas désapprouvé, qui écrivait en 1884 : « Dans notre état de civilisation qui est, je le crains, le complice de bien des barbaries inconscientes, nous sommes loin de l'époque où l'on s'occupera d'empêcher les fatales conséquences de l'hérédité des maladies, et où les mariages seront traités comme j'ai pu le faire pour l'espèce Bombyx

mori » – ce ver à soie dont il sut si bien éliminer les mauvais sujets.

La tentation n'est pas neuve. L'amélioration génétique de notre propre espèce par stérilisation fut imposée, durant la première moitié de ce siècle, dans plusieurs Etats d'Europe et d'Amérique. Mais l'eugénisme à « visage humain » qui se profile aujourd'hui n'est plus le même : les médecins laissent le choix et les couples simplement désireux de faire un bel enfant peuvent y consentir librement. Dans un monde meilleur, ou un meilleur des mondes.

POUR le médecin-biologiste Jacques Testart, les dés sont déjà lancés. « Père » en 1982, avec René Frydman, du premier bébé-épiprovette français, celui qui n'eut de cesse, depuis lors, de mettre en garde contre les nouveaux pouvoirs de la procréation, en est convaincu : le DPI va nous conduire à « une définition nouvelle de l'humanité ». Et l'inventivité de l'homme, devenu artisan de lui-même, ne s'en tiendra sans doute pas à cet « eugénisme bienveillant ». Figure moderne du destin, la génétique attend son heure.

« On s'oriente envers nos enfants vers une mentalité du type "nouvelle voiture" : on en choisit un et, si l'on n'est pas satisfait, on le rend » : la prédiction aurait moins de poids si elle n'émanait de Francis Collins qui dirige, au puissant National Institute of Health (NIH) américain, le programme de recherche Génome humain. Car ce projet international, qui vise à décrypter l'intégralité de notre patrimoine héréditaire, avance à vive allure. D'ici vingt ans, dix ans peut-être, la localisation de tous les gènes humains et la fonction d'une grande partie d'entre eux seront connues. Rien, techniquement, n'interdira alors de choisir les embryons conçus *in vitro* selon leur carte génétique, optant ici pour une taille d'athlète, là pour une (supposée) sensibilité musicale... Rien n'empêchera non plus, comme on le fait déjà sur les plantes transgéniques, de « greffer » des gènes sur ces embryons – le gène, par exemple, qui donnait aux yeux bleu-lavande de l'arrière grand-mère paternelle une telle intensité... Et lorsque de toutes ces éprouvettes sortira, comme d'un chapeau, un être d'une qualité plus exceptionnelle encore que les autres, rien n'empêchera de le cloner. Comme Dolly la brebis. En autant d'exemplaires qu'on voudra.

En arriverons-nous à cette extrémité, que le généticien Axel Kahn qualifie de « crime contre la dignité de l'homme » ? Le clonage et le génie génétique, techniques qui ne seront accessibles qu'au prix fort, transformeront-ils les riches et les pauvres « en deux races différentes d'êtres humains, ceux qui ont été améliorés génétiquement et les autres », comme le redoute le biologiste américain Lee Silver (université de Princeton) ?

Seule certitude : avant-hier programmé par la contraception, hier débutsé *in utero* par l'échographie, aujourd'hui vainqueur dans l'éprouvette sur la stérilité, l'enfant sera demain sélectionné avant d'avoir pris forme humaine, et d'avoir connu la quiétude du ventre maternel. Quelle liberté lui restera-t-il ? Quelles pressions sociales, médicales, familiales s'exerceront sur lui ? Aura-t-il droit au bénéfice du doute ? Droit à la différence ? « Il a fallu bien longtemps pour que les droits de l'homme soient formulés par écrit, et encore deux siècles pour que l'Assemblée générale des Nations unies officialise les droits de l'enfant. En ce qui concerne les droits du fœtus, les nouvelles lois françaises de bioéthique ne sont pour l'instant qu'un "embryon" de réflexion », constate Fernand Daffos. Une réflexion à la mesure du pouvoir que détient désormais l'espèce humaine : transformer sa propre évolution, en choisissant les gènes qu'elle veut transmettre à ses enfants.

Catherine Vincent
Dessin : Peter Sis

PROCHAIN ARTICLE
Les chemins de la pensée

La violence qui (re)vient

par Alain Bauer

LES événements récents à Toulouse ou à Strasbourg, au quotidien dans les banlieues qui marquent les limites sans cesse dépassées de la rurbanisation de notre pays, alarment à juste titre citoyens, élus, journalistes. Leur développement, leur violence, la jeunesse de leurs auteurs, interpellent le système social et politique, qui a longtemps feint d'ignorer les réalités ou qui a cru se réfugier dans une confrontation illusoire entre tenants d'une prévention sociale limitée à son seul objet et laudateurs de la répression sans âme. Sans compter les tenants de la logique du « bouc émissaire », responsable, par nature ou par couleur de peau, de tous les maux.

Rien ne serait pire que de jeter l'anathème ou de s'isoler dans une stricte observation niant la complexité des problèmes posés. La violence est d'abord une affirmation de soi. Dans ces banlieues - nos faubourgs d'hier, qu'on dépeignait avec la même crainte qu'aujourd'hui - composées de populations issues du double déracinement provoqué par l'exode rural et l'expulsion des centres-villes des « classes laborieuses, classes dangereuses », la culture ouvrière, marquée par les affrontements avec l'Etat, a peu à peu, chômage aidant, laissé la place à un vide immense ou seul le sentiment d'une inutilité sociale marque les esprits et les comportements.

Dans un univers désespéré où les instruments de la puissance publique sont moins nombreux, moins proches et ouverts le moins longtemps, cet abandon a provoqué des ruptures majeures dans les familles comme dans la socialisation en général. Pour autant, et contrairement à l'habitude, les populations concernées n'ont pas choisi l'affrontement avec la société, mais plutôt l'identification avec les modèles de la réussite que celle-ci affiche, quitte à utiliser des moyens illégaux pour parvenir à leurs objectifs.

L'économie souterraine est certes d'abord un système de subsistance, mais c'est aussi un modèle d'identification avec ce que la société définit comme la réussite. La recherche de vêtements de marque, l'utilisation des moyens modernes de télécommunications, la délimitation de territoires sous contrôle (les plus tranquilles n'étant pas systématiquement les plus sûrs), sont l'expression de cette nouvelle identité que veulent se donner ceux qui refusent une exclusion culturelle insupportable.

Mais cette victimation sociale, qu'il faut savoir analyser et comprendre, ne saurait justifier la victimation par la violence exercée sur les personnes, en général issues des mêmes quartiers et connaissant les mêmes difficultés. Il faut savoir reconnaître l'existence de ces victimes des victimes et ne pas s'arrêter à la réflexion générale sur les causes de la violence sociale.

Or le système s'est bloqué par sa propre incapacité à reconnaître la réalité. En termes de contrôle social, puisque le pacte républicain impose la reconnaissance de règles de vie en commun acceptées par tous et définies, dans un système démocratique, par une majorité qui n'abuserait pas de sa situation et se soumet régulièrement au suffrage universel. Malheureusement, la force d'inertie des dispositifs étatiques a cultivé d'autres logiques d'exclusion soit en n'assurant plus le respect de l'obligation scolaire (en raison des effets de cet enregistrement sur les allocations familiales), soit en considérant que la sanction ultime pour les perturbateurs est l'exclusion des établissements, se transformant ainsi en « prime » au désordre.

De même, la tolérance nécessaire à l'accomplissement d'une société par essence multiculturelle ne peut faire l'impasse sur les règles les plus opposées à notre propre évolution. Tchador, excision, pressions familiales sur les femmes ou les jeunes filles apparaissent comme intolérables. Le vol, le *deal*, l'injure, l'insulte ou l'agression le seraient-ils ?

En termes de respect des règles de vie commune, puisque la volonté légitime de protéger les mineurs a conduit à remplacer la répression

des délinquants par la seule protection de l'enfance en danger, sans assumer les spécificités de la première. Ainsi la police nationale a-t-elle discrètement supprimé ses brigades spécialisées, alors que la gendarmerie a abouti au processus inverse.

Qu'il s'agisse du comportement dans les transports, de la simple fraude à l'agression; dans les établissements scolaires, du portable qui sonne en cours à la destruction des équipements ou à la violence sur les enseignants et les personnels; de la pression sur les inspecteurs du permis de conduire; de la violence exercée contre les agents des HLM, des Postes, des sociétés de maintenance, des livreurs à domicile, du personnel municipal, des éducateurs, aucun dispositif n'échappe à la crise.

Les personnels du « front social », infirmiers de la société, sont en situation de rupture. Leur propre discours de souffrance, de rejet et de haine, est largement ignoré ou sous-estimé. S'ils craquent aussi, plus rien de permettra d'endiguer la violence.

Quant à la situation des personnels de police, il conviendrait, avant de faire leur procès, parfois nécessaire, de se poser la question de leurs conditions de travail, de la situation des commissariats, de leur formation, de leur encadrement et de leur contrôle. A moins de prendre en référence quelques misérables dictatures sud-américaines, il est des postes de police auxquels il ne fait pas bon, policier, victime ou délinquant, s'adresser.

Prévention, dissuasion, sanction et réparation ne peuvent donner des résultats qu'appliqués ensemble et de manière cohérente

Au-delà du quotidien, parce qu'il existe des solutions, parce que la société a le devoir de comprendre mais aussi de se défendre, parce que les principales victimes de la violence ordinaire sont aussi les principales victimes de la violence sociale, il est temps de redonner vigueur à l'action politique en décroissant, en réduisant les prés carrés administratifs, en redonnant du souffle aux contrats locaux de sécurité, initiative heureuse, lucide et courageuse engagée par le gouvernement fin 1997, mais qui semble patiner depuis, notamment dans leur dimension urbaine et sociale, mais aussi éducative et judiciaire.

Prévention, dissuasion, sanction et réparation ne peuvent donner des résultats qu'appliqués ensemble et de manière cohérente. Rien ne sert de rechercher les auteurs d'un délit si le système pénal, qui a décriminalisé, dépénalisé et qui se trouve forcé trop souvent de classer sans suite, ne fonctionne pas en termes de punition. Ou d'enregistrer les plaintes si les poursuites ne sont pas engagées. Ou encore d'expliquer les règles si aucun dispositif ne sanctionne leur rejet.

Rien ne sert de proclamer les valeurs républicaines si le système républicain ne garantit pas, comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le rappelle, le droit imprescriptible à la sûreté.

Les chercheurs ont dépassé les clivages anciens et les a priori idéologiques stériles. A quand le même effort dans l'appareil d'Etat, au-delà des élus, parmi les hauts fonctionnaires qui, au nom d'une conception monarchique de l'ordre, ont oublié la vie quotidienne des citoyens ?

Alain Bauer est PDG de AB Associates, conseil en sûreté urbaine, et enseignant à l'IEP de Paris et à la Sorbonne.

La guerre du dollar et de l'euro aura-t-elle lieu ?

par Guillaume Duval

NOUS en avons pris l'habitude : depuis la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis règlent les problèmes du monde. Les problèmes politiques, à travers leurs interventions militaires ou leurs pressions diplomatiques, comme les problèmes économiques et monétaires grâce, notamment, au pouvoir que leur confère le dollar, seule véritable monnaie de réserve mondiale. En France, il était d'usage de s'en plaindre : des gaullistes aux communistes en passant par les partisans de la construction européenne, un des objectifs de la classe politique française a constamment été de contrebalancer ce pouvoir des Etats-Unis. Mais cette situation était au fond confortable pour l'Europe : si quelque chose de grave menaçait la stabilité du monde, nous savions que l'Oncle Sam répondrait présent.

L'affaiblissement du leadership américain constitue paradoxalement un des aspects les plus inquiétants de la situation actuelle malgré les gesticulations guerrières qui parviennent encore à le masquer. Cet affaiblissement résulte d'abord d'une dynamique interne : malgré les succès économiques, les tensions et les déséquilibres sont tels au sein de la société des Etats-Unis que le leadership mondial est le cadet des

soucis des Américains. Il a toujours fallu que le président bataille pour obtenir du Congrès les moyens de sa politique étrangère. Mais la tendance de ces dernières années est plutôt à un isolationnisme croissant. Résultat : une participation américaine de plus en plus problématique de la solution des problèmes du monde.

Parallèlement le billet vert donne des signes de faiblesse. Le statut du dollar comme seule monnaie de réserve mondiale a permis à l'économie américaine de vivre depuis de longues années avec une épargne domestique ridicule et un déséquilibre des comptes extérieurs qu'aucun autre pays au monde n'aurait pu supporter. Cela se traduit par un endettement extérieur rapidement croissant. Avec l'euro, la donne change : les investisseurs disposent désormais de deux monnaies de réserve potentielles. Toutes deux s'appuient sur de vastes économies à la tradition financière établie et au cadre institutionnel solide.

Au-delà même du déficit extérieur américain, tout indique que le long cycle de croissance qu'ont connu les Etats-Unis depuis dix ans touche à sa fin alors que l'Europe, gravement perturbée durant les années 90 par le choc entre la réunification allemande et la construction de l'euro, pa-

rait en mesure de croître à son tour plus rapidement. La défiance naissante vis-à-vis du dollar se traduit par une baisse de son taux de change vis-à-vis des monnaies européennes. L'euro ne risque-t-il pas, dans un premier temps, de déstabiliser encore davantage le système monétaire international en concurrençant le dollar ? Un scénario difficile à exclure : un système bipolaire est généralement moins stable qu'un système unipolaire.

L'euro a été notamment conçu pour équilibrer le poids du dollar dans le monde. Certes, mais dans ce schéma, l'euro devient bien plus qu'un bouclier protecteur pour l'Europe : il nous donne une responsabilité essentielle dans la stabilité du système monétaire et de l'économie mondiale. On peut se demander si l'Europe est réellement capable d'assumer une telle responsabilité. L'expérience des dix-huit derniers mois n'incite guère à l'optimisme : dans la crise financière, l'Europe a surtout brillé par son silence et l'absence de toute initiative sérieuse. Saurons-nous négocier avec les Américains pour stabiliser efficacement le taux de change dollar-euro ? Parviendrons-nous à rééquilibrer les balances des paiements de façon ordonnée, réduisant les déficits américains et les excédents européens, tout en évitant une récession aussi

bien aux Etats-Unis qu'en Europe ?

Une des clés du succès réside dans la qualité de la coopération future entre les gouvernements de l'Euroland et la Banque centrale européenne. La BCE existe, même si elle doit encore faire ses preuves. L'interrogation concerne surtout l'émergence d'un pendant politique capable de parler d'une seule voix. Saurons-nous faire naître suffisamment rapidement ce gouvernement économique de l'Euroland que le chancelier Helmut Kohl refusait encore catégoriquement voilà quelques mois ? L'urgence ne constitue pas forcément le contexte le plus défavorable pour avancer dans ce domaine. Il n'est pas sûr cependant que l'Europe sache réagir à temps pour éviter une crise de change entre le dollar et l'euro et ses lourdes conséquences potentielles. D'autant plus que, des deux côtés de l'Atlantique, la tentation de la « guerre économique » risque d'être forte, plus forte que les lenteurs et les contraintes de la coopération. Pourtant, dans la guerre économique comme dans la vraie, il n'y a le plus souvent que des perdants.

Guillaume Duval est rédacteur en chef adjoint du mensuel « Alternatives économiques ».

UN PASSAGE À L'EURO DE QUALITÉ

NATEXIS ÉLARGIT SON PÉRIMÈTRE DE CERTIFICATION AUX CRÉDITS DOCUMENTAIRES

En novembre 1995, Natexis obtient la certification pour la gestion des flux France.

En novembre 1996, Natexis obtient la certification pour la gestion des flux internationaux et le traitement des chèques France.

En décembre 1998, ces certifications sont confirmées et Natexis devient l'une des premières banques à obtenir ce label **ISO 9002** pour la gestion des crédits documentaires.

Par la maîtrise de l'ensemble de ces processus, Natexis peut affirmer à ses clients qu'elle s'est donné tous les moyens pour réussir le passage à l'EURO.



NATEXIS BANQUE
GROUPE BANQUES POPULAIRES

Les amours contrariées de la CFDT et des intellectuels

JADIS objet de fascination des intellectuels, pour qui elle représentait un ancrage dans le « mouvement social » indépendant de la gauche communiste, la CFDT entretient aujourd'hui avec ceux-ci des relations complexes, qu'on ne saurait réduire aux affrontements spectaculaires entre pétitionnaires de décembre 1995, pour ou contre le soutien à Nicole Notat au plan de réforme de la Sécurité sociale. Il ne faut pas oublier que les intellectuels ont joué, dans la fondation même de la CFDT, un rôle majeur, symbolisé par la figure de Paul Vignaux. Cet ancien normalien anima avec Albert Deltraz, issu de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), au sein d'une CFTC en crise d'identité, le groupe Reconstruction, dont l'un des maîtres à penser était Pierre Mendès France. A sa manière, c'est sans doute de Mendès que la nouvelle CFDT a repris la tactique de « saisine directe » de l'opinion dans le but de résoudre des problèmes d'intérêt général, pour laquelle elle a besoin du relais des intellectuels.

De ce terreau vient aussi une certaine aversion pour le modèle léniniste de l'intellectuel organique engagé dans une refonte totale de la société ainsi que pour le « compagnonnage de route », version PC. Ceux que la CFDT attirera, appartiennent plutôt à la « deuxième gauche », dite « antitotalitaire », a- ou anti-communiste. Les dirigeants de la Confédération, à commencer par Edmond Maire – le plus demandeur, peut-être, en matière d'intelligentsia –, croyait certes à la lutte des classes, mais dans une version non « frontale » et bornée par l'indépassable cadre de la vie démocratique. Avec le temps, les traces de marxisme, encore assez visibles dans les années

70, s'estompent ainsi que la référence au catholicisme de gauche, qu'actuellement Nicole Notat tient même en suspicion. Les responsables de la CFDT ont alors « flirté » avec d'autres systèmes de pensée : par exemple avec l'œuvre du chirurgien et neurologue Henri Laborit (popularisée par le film d'Alain Resnais *Mon oncle d'Amérique*).

Le souvenir encore cuisant de l'après-mai 68 a peut-être suscité une certaine défiance de militants vis-à-vis du débat d'idées. A cette période, en effet, l'extrême gauche trotskiste mais aussi maoïste – dont les tenants seront traités de « *coucous* » par Edmond Maire – tente une manière d'OPA sur un maillon supposé faible, qu'on croit peuplé de « *catthos naïfs* », se souvient Jacques Julliard, qui représenta le SGEN au bureau confédéral de 1973 à 1976. Mais le « ventre mou » résiste mieux que prévu.

UN « RÉSEAU »

Pour le chroniqueur du *Nouvel Observateur*, la grande époque de convergence entre intellectuels et mouvement syndical demeura celle des années 60, celle des débats sur l'autogestion qui accompagnent le mouvement de « déconfectionnalisation » et de légitimation à gauche de l'héritage du catholicisme social. C'est aussi, dès les années 70, que Pierre Rosanvallon, ex-dirigeant de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et aujourd'hui à la tête de la Fondation Saint-Simon, à la suite de François Furet, crée la revue *CFDT-Aujourd'hui* et se demande, en 1979, si l'on peut « parler au singulier de la classe ouvrière ».

Somme toute, les relations de la CFDT avec les intellectuels sont à double sens. En temps de crise

– désyndicalisation du début des années 80 ou isolement lors du soutien au plan Juppé en 1995 –, les intellectuels jouent à l'évidence, pour la CFDT, spontanément ou à sa demande, le rôle d'interface entre un syndicat mal compris et le public. Michel Foucault, dont le moins que l'on puisse dire est que son œuvre était fort loin du personnelisme à la Mounier, dialoguera ainsi publiquement en 1983 avec Edmond Maire sur l'engagement en faveur de Solidarnosc, très soutenu par la CFDT, ou avec Robert Bono, alors secrétaire national, sur le sujet de la Sécurité sociale.

S'il y a aujourd'hui un « réseau » CFDT dans le monde intellectuel, celui-ci passe plutôt par le canal d'individus proches ou militants de la confédération, comme Joël Roman, corédacteur en chef de la revue *Esprit*, Hervé Hamon, aujourd'hui aux éditions du Seuil, auteur avec Patrick Rotman de *La Deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT* (Ramsay, 1982), que par des espaces explicitement cédétistes comme *La Revue de la Confédération française démocratique du travail*, qui a pris la suite de *CFDT aujourd'hui*, dont le rédacteur en chef était Frédéric Martel, aujourd'hui membre du cabinet de Martine Aubry.

De leur côté, les intellectuels ont tendance à voir dans la CFDT un « opérateur culturel et social » – l'expression est du sociologue Michel Wieviorka – qui permet de faire avancer certaines revendications dépassant les chantiers de la revendication syndicale « classique ». C'est ainsi que l'engagement de la CFDT dans la révolte des mineurs polonais contre le pouvoir communiste, en 1981, dans le féminisme, dans les maigres manifesta-

tions provoquées par la guerre en ex-Yougoslavie, ou, plus récemment, à l'occasion de sa dernière université d'été, dans le débat sur le multiculturalisme, entretient l'intérêt des intellectuels pour ce syndicat.

TRAVAIL COMMUN

La CFDT a-t-elle toutefois conservé cette fonction, alors qu'elle passe d'une culture minoritaire à une culture de consensus, voire de gouvernement ? Nicole Notat semble aujourd'hui voir l'intervention des intellectuels plutôt sous l'angle de l'expertise et de la compétence spécifique. Telle est le cas de l'« enquête-action » menée par des chercheurs qui, à en croire Nicole Notat, sert de « contre-feux » et de « piqûre de rappel » même si, selon elle, elle permet aussi à la CFDT « de se réapproprier cette fonction syndicale majeure qu'est la critique sociale » (*Raison et conviction : l'engagement*, Textuel, 1998).

Produit récent de ce travail commun : la recherche sur le « racisme au travail » réalisée à la demande de la Confédération par Philippe Bataille, et le Centre d'analyse et d'intervention sociologique (Cadis), laboratoire de sociologie de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales. Des expertises qui tournent au conflit, parfois, comme ce fut le cas pour l'enquête sur l'exclusion qui avait été commandé au sociologue Serge Paugam. L'attitude de Nicole Notat en 1997, lors du mouvement des chômeurs, a d'ailleurs éloigné d'elle une partie de ses soutiens de 1995. A la CFDT comme ailleurs, la figure de l'intellectuel charismatique ne fait plus guère recette.

Nicolas Weill

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

L'embryon et la loi

Il est des jours où l'actualité vient brouiller la compréhension des phénomènes les plus extraordinaires. Comment en effet résister à la mise en parallèle des « Aventures de l'embryon » que publie *Le Monde* tout au long de cette semaine avec la révélation du contenu d'un avant-projet de loi élaboré par le gouvernement belge prévoyant d'autoriser, pour la première fois au monde, la création d'embryons humains destinés spécifiquement à la recherche scientifique.

Quoi que l'on puisse penser de ce big bang en éprouvettes – l'homme sait aujourd'hui fabriquer ce que la nature a mis tant de millénaires à être capable de produire –, force est aujourd'hui de constater que les spectaculaires progrès de la biologie et de la génétique moléculaires ne permettent plus de faire l'économie d'une question éthique essentielle : faut-il autoriser les scientifiques à conduire des travaux sur l'embryon humain ? Peut-on, en d'autres termes, considérer cet embryon comme un simple amas cellulaire, un objet de recherche parmi d'autres ?

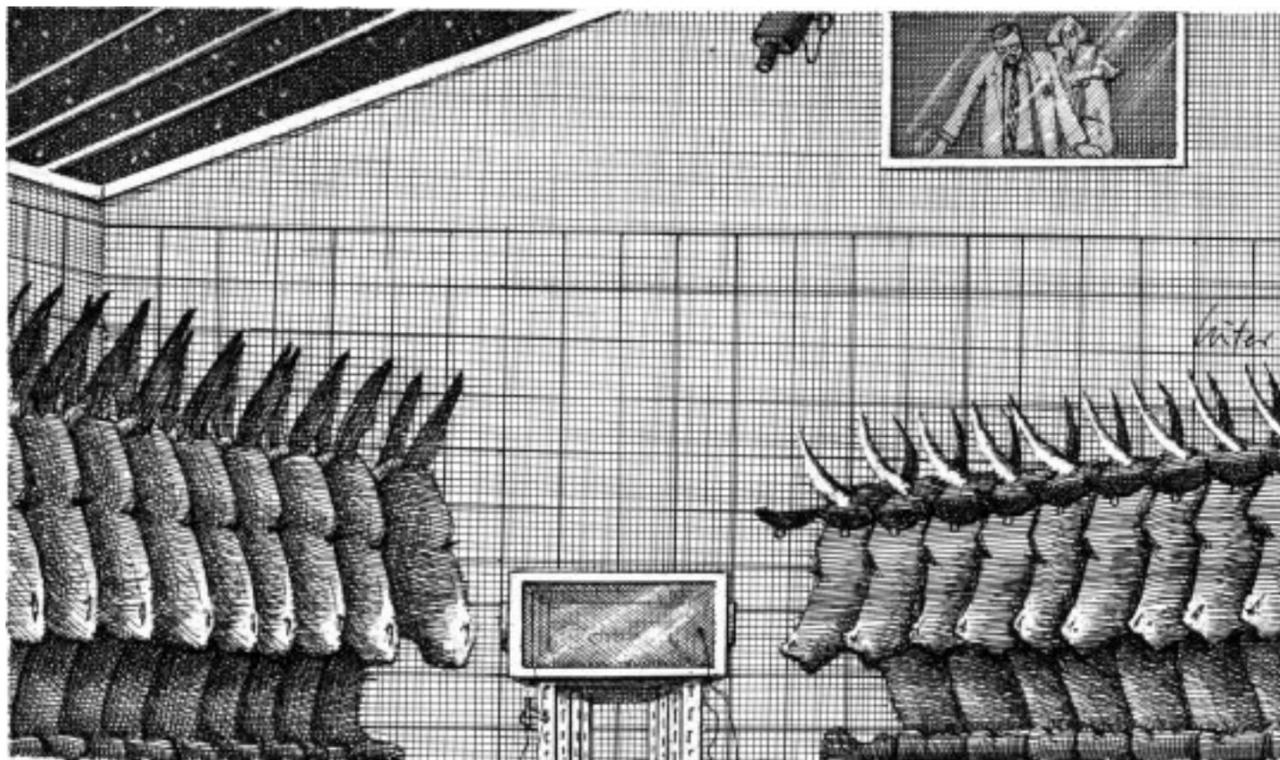
Ces derniers mois, plusieurs institutions internationales ont bien adopté des textes visant à encadrer la recherche de manière à faire respecter quelques principes éthiques fondamentaux. Mais la portée de ces initiatives reste, pour l'heure, d'ordre essentiellement symbolique : soit elles esquivent la question de la recherche sur l'embryon – c'est le cas de la déclaration de l'Unesco récemment adoptée par l'ONU ; soit, comme la conven-

tion de bioéthique du Conseil de l'Europe, elles posent une interdiction de principe qui n'est nullement contraignante.

Dans un tel contexte, on peut comprendre certains des arguments de ceux qui s'opposent au projet belge. Créer des embryons humains destinés au seul usage de la quête scientifique et de la prise de brevets peut apparaître comme l'ultime étape de la réification de l'embryon humain. On peut aussi écouter les avocats de ce projet. Ceux-ci font valoir que jusqu'à présent personne ne s'est réellement ému de la conservation par congélation, un peu partout dans le monde, de plusieurs dizaines de milliers d'embryons dits « surnuméraires » issus de la pratique des procréations médicalement assistées. Si, au lieu d'être détruits, de tels embryons sont utilisés à des fins de recherche, disent en substance les autorités belges, pourquoi ne pas pousser plus loin la logique en autorisant la fabrication d'embryons « sur mesure » ? Dès lors, comment serait-il possible d'interdire aux biologistes d'utiliser des ovules et des spermatozoïdes humains pour créer leurs propres objets de recherche ?

Le gouvernement français, qui doit cette année réexaminer les lois de bioéthique de 1994, va donc se trouver confronté à un véritable casse-tête ontologique. Afin de mettre en place des garde-fous, il pourrait décider de doter l'embryon d'un véritable statut légal. Reste à savoir comment le définir : « *Personne humaine potentielle* » ou « *potentialité de personne humaine* » ?

La multiplication par Martial Leiter



Pourquoi conduisons-nous aussi mal ?

Suite de la première page

Quant au lobby des opposants au délit de très grande vitesse, qui défend pour l'essentiel le droit de quelques hommes d'affaires à battre des records de vitesse routière, il trouve des relais dans les rangs de l'opposition. Les constructeurs automobiles français témoignent heureusement de davantage de retenue que leurs concurrents allemands. Bernd Pischetrieder, le PDG de BMW, ne prétend-il pas s'endormir au volant lorsqu'il circule sur autoroute en dessous de 180 km/h ?

Plus largement, les chercheurs mettent également en exergue la fonction de l'automobile dans une société qui valorise toujours davantage les valeurs d'adaptabilité et de réactivité, autrement dit de vitesse et d'instantanéité. L'existence en flux tendu que mènent des millions de personnes « peut générer un rapport névrotique au temps qui engendre de l'agressivité », estime Jean-Pascal Assailly,

psychologue à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets). « *L'automobiliste français craint moins d'être victime d'un accident grave que d'être sanctionné par la maréchaussée* », ajoute Jean Lhoste, également chercheur à l'Inrets. Or le système répressif semble défaillant.

La réglementation française souffre d'un cruel manque d'efficacité. Des exemples ? Dans les six mois qui ont précédé les dernières élections présidentielles de 1988 et 1995, le nombre de tués sur les routes a augmenté. Difficile d'y voir autre chose que les effets pervers d'une anticipation de l'amnistie dont bénéficie, comme l'exige la tradition, une bonne partie des contrevenants de la route.

UNE TOLÉRANCE DIFFUSE

Anti-pédagogique, voire démagogique, la volonté affichée par Bernard Pons, lorsqu'il était ministre des transports d'Alain Juppé, de signaler à l'avance les contrôles-radar opérés sur les routes, a jeté le trouble parmi les policiers et gendarmes. Par ailleurs, les responsables de la sécurité routière déplorent depuis fort longtemps qu'environ la moitié des procès-verbaux d'infraction restent sans suite. Les causes sont multiples : passe-droits mais aussi engorgement des tribunaux et bis-

billes entre police et justice. Sans doute faut-il aussi mettre en exergue une forme de tolérance diffuse de l'ensemble de la société à l'égard de l'insécurité routière. De facto, la lutte contre la mortalité routière n'est pas, en France, considérée comme une véritable priorité.

Dans ces conditions, le réveil des pouvoirs publics risque d'être brutal. Louable, la volonté du gouvernement de réduire de moitié en cinq ans le nombre des victimes de la route s'est transformée en pari impossible. D'autant plus que, jusqu'à présent, la volonté politique n'a pas été à la hauteur des intentions. Programmé en février, le comité interministériel de sécurité routière aurait dû normalement se réunir en novembre 1998. Quant aux mesures courageuses annoncées voilà plus d'un an (la récidive d'un très grand excès de vitesse considérée comme un délit, l'engagement systématique de la responsabilité du propriétaire de la voiture en cas d'infraction, notamment), elles n'ont pas – c'est le moins que l'on puisse dire – été jugées prioritaires dans le calendrier parlementaire. L'examen du texte par le Sénat n'aura lieu que le mois prochain.

Depuis trente ans, rares ont été les gouvernements à prendre le taureau par les cornes. Au début

des années 70, Jacques Chaban-Delmas a généralisé la ceinture de sécurité obligatoire, le dépistage de l'alcoolémie et imposé des limitations de vitesse. Au début des années 90, Michel Rocard a, entre autres, instauré le permis à points. Dans les deux cas, ces mesures ont eu des conséquences favorables sur le bilan routier. Aujourd'hui parmi les plus sévères d'Europe, l'arsenal répressif français a sans doute moins besoin d'être étoffé que d'être porté par une réelle volonté politique. Pour disposer enfin d'une vraie crédibilité.

Jean-Michel Normand

RECTIFICATIF

SPORTS D'HIVER

Deux erreurs de transmission ont altéré le contenu d'une citation du substitut du procureur d'Albertville, René Ternoy, dans un article consacré à la sécurité sur les pistes de ski (*Le Monde* daté 27-28 décembre 1998). Il fallait lire : « *Le délit de mise en danger d'autrui est certes prévu par le code pénal, mais en cas de violation manifeste d'une obligation particulière de sécurité (...)* » et non « *mais pas en cas...* ». Par ailleurs, le montant maximal d'une contravention de première classe est de 250 francs et non de 250 000 francs.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Censure cinématographique

S'IL N'EXISTE plus de censure théâtrale depuis 1906, la censure cinématographique n'a, elle, jamais été mise en sommeil. Cela se discute et l'on peut, considérant l'importance sociale du septième art, demeurer contre un principe et se résigner à son application. Encore faut-il, lorsque l'on se commande un complet, connaître l'habileté du coupeur. Ils seront désormais seize : huit représentants de l'administration et huit membres de la profession. Sommes-nous en droit d'espérer que leur activité ne s'exercera pas au rebours des raisons valables qui la motivent ? La très neuve mésaventure survenue à *Une si jolie petite plage* d'Yves Allégret, que le représentant de la santé publique jugea attentatoire à la dignité de qui l'emploi, laisse subsister quelques doutes.

Mais voici mieux : complétant

un arrêté du 3 juillet 1945, on nous apprend que la « *représentation et l'exploitation des films publicitaires et des films destinés à des représentations non commerciales sont subordonnées à l'obtention d'un visa de censure* ». Ainsi la commission de contrôle n'ignorera plus rien de la fraîcheur des esquimaux Gervais et de la luminescence permanente de la pile Wonder. Mais c'est elle qui s'usera si l'on s'en sert ainsi. *L'Ecran français* nous apprend en effet qu'il existe actuellement dix mille bandes publicitaires à soumettre à son agrément, et que l'on en imprime trois ou quatre mille nouvelles chaque année. A cela l'on croit remédier en laissant aux préfets l'initiative de l'interdiction. C'est, n'est-ce pas, limiter les chances de l'arbitraire !

Henry Magnan
(7 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

RAPPROCHEMENT Le mariage entre l'allemand Daimler-Benz (Mercedes) et l'américain Chrysler, en 1998, a mis l'industrie automobile mondiale en ébullition. ● LE COPRÉ-

SIDENT du groupe transnational ainsi constitué, Robert Eaton, a semé le trouble, lundi 4 janvier, au Salon de Detroit. Il a pronostiqué un rapprochement rapide entre deux construc-

teurs européens. ● LES RUMEURS, déjà nombreuses, se multiplient depuis cette déclaration : le suédois Volvo discuterait avec l'italien Fiat, Ford rachèterait l'allemand BMW et le ja-

ponais Honda, Nissan serait convoité par Ford, DaimlerChrysler, voire Renault. ● QUINZE CONSTRUCTEURS se partagent aujourd'hui le marché mondial, mais les volumes sont en

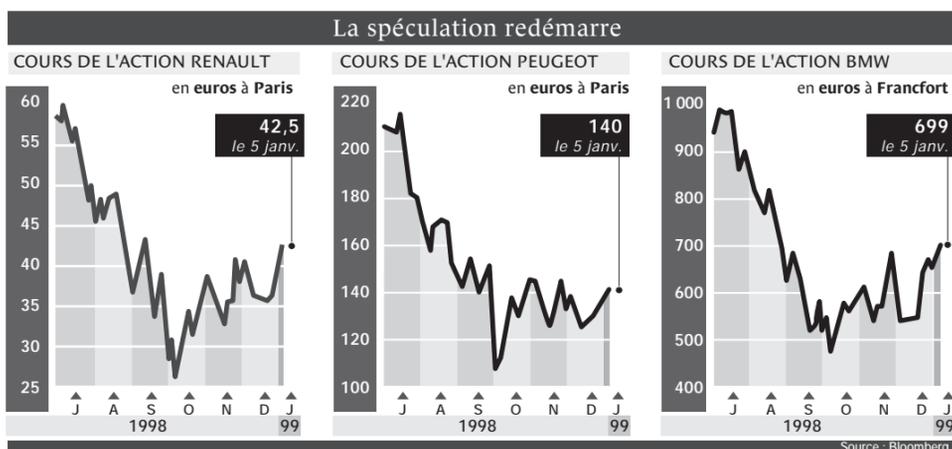
baisse dans les pays en crise, notamment en Asie. ● LA CONCENTRATION devrait donc se poursuivre. Cette perspective fait grimper les cours en Bourse des groupes concernés.

Les rumeurs de fusions mettent en ébullition l'industrie automobile

La concentration semble inévitable avant un retournement du cycle.
Les constructeurs veulent se renforcer pour résister à la prochaine récession

« **TOUT LE MONDE** discute avec tout le monde. » Rarement l'expression consacrée aura été aussi pertinente dans l'industrie automobile. La fusion entre l'allemand Daimler-Benz et l'américain Chrysler, à l'automne 1998, a eu l'effet d'un électrochoc sur les concurrents... et les spéculateurs. Il ne se passe pas une semaine sans que des rumeurs d'autres rapprochements agitent la planète automobile. Lundi 4 janvier, au salon de Detroit, où tout le gratin de l'industrie mondiale se donne rendez-vous en début d'année, c'est Robert Eaton lui-même, le coprésident américain du nouveau groupe DaimlerChrysler, qui a pris un malin plaisir à relancer les spéculations, en pronostiquant un rapprochement, dans les trois mois, entre deux constructeurs européens, qu'il n'a pas identifiés.

Aussitôt, de ce côté-ci de l'Atlantique, les rumeurs de discussions entre Volvo et Fiat repartaient de plus belle, tandis que les valeurs automobiles s'envolaient sur les places boursières européennes. Mardi, une agence de presse « révélait » que Ford était sur le point d'acheter BMW et Honda (*Le Monde* du 6 janvier). Les trois firmes ont démenti dans la journée. Durant le week-end précédent, le journal britannique *The Observer* avait affirmé que Renault s'intéressait à Nissan, le deuxième constructeur japonais, actuelle-



ment en difficulté, également convoité par Ford et DaimlerChrysler. Nissan a réaffirmé qu'il n'envisageait pas de « former une alliance ou de fusionner avec une quelconque compagnie » et que les seules discussions en cours, avec DaimlerChrysler, concernaient sa division poids lourds, Nissan Diesel.

Peine perdue. L'automobile est entrée en ébullition, comme elle le fait, de loin en loin, depuis un siècle. Mais cette fois, ce pourrait bien être la dernière ligne droite. Cette industrie ne compte plus qu'une quinzaine de groupes d'envergure dans le monde : deux américains, quatre japonais, trois alle-

mands, deux français, un italien, auxquels on peut ajouter les deux coréens Daewoo et Hyundai. Un nombre somme toute réduit, compte tenu de l'ampleur du marché mondial, qui a absorbé en 1997 quelque 54 millions de véhicules (dont 38 millions de voitures particulières).

D'où la fébrilité des acteurs comme des observateurs. « C'est un véritable jeu de chaises musicales : il n'y en aura pas pour tout le monde », observe Eric Pelletier, responsable des fusions-acquisitions chez Andersen Consulting. Au-delà de l'agitation spéculative, une nouvelle phase de concentration peut se justifier par deux types de rai-

sons, conjoncturelles et structurelles.

L'automobile est une industrie cyclique, où alternent, en gros tous les cinq ans, des phases de forte croissance accompagnées de profits colossaux, et des périodes de chute brutale des marchés, avec souvent des pertes abyssales. Les cycles sont différents selon les régions du monde et même, désormais, selon les gammes de produits, le véhicule de luxe ne répondant pas à la même logique de consommation que la petite voiture.

En 1998, l'Asie et l'Amérique latine ont plongé dans la crise. La baisse des grands marchés de ce

secteurs confondus, plus d'une fusion sur deux finit par détruire de la valeur au lieu d'en créer », rappelle M. Gaben.

A Detroit, le constructeur « global » est une vieille obsession. GM et Ford ont débarqué en Europe bien avant la deuxième guerre mondiale. Et Lee Iacocca, lorsqu'il dirigeait Chrysler, dans les années 80, avait essayé, en vain, de bâtir « Global Motors », un groupe qui devait réunir Chrysler, Mitsubishi et Fiat. Un projet dont DaimlerChrysler apparaît aujourd'hui comme l'héritier, Nissan pouvant

atteindre 23 millions de véhicules ! Les grands constructeurs doivent donc profiter de ce que le cycle, encore à son point haut aux États-Unis et en Europe occidentale, génère d'importants flux financiers, pour prendre des positions avant l'inévitable retournement.

D'autant que la guerre des prix, qui a relancé la course à la baisse des coûts, exige de franchir une nouvelle étape dans la massification de la production et des achats. A cela s'ajoute l'accroissement de la complexité technologique du produit automobile, de plus en plus coûteux en recherche et développement. Et l'inflation des coûts de commercialisation, au travers de réseaux exclusifs de moins en moins rentables. « Pour continuer à les faire vivre, il faut donner aux concessionnaires des volumes et des marques », estime M. Pelletier.

LE SEUIL DES 4 MILLIONS

La taille critique pour espérer survivre en tant que constructeur « généraliste » est désormais évaluée autour de 4 millions de véhicules. Ils ne sont que cinq dans le monde à avoir franchi ce seuil. Louis Schweitzer, le PDG de Renault, espère y parvenir en... 2010. Mais une fusion ou une acquisition pourrait permettre de hâter le rythme. « Avec son cash-flow, Renault peut se payer deux Brésil par an », affirmait le numéro deux de la firme, Carlos Ghosn, lors de l'inauguration de l'usine brésilienne de Renault, en décembre 1998.

« Une fusion peut être un moyen d'atteindre les objectifs que s'est fixés l'entreprise. Elle ne doit en aucun cas être une fin en soi », estime Jean-Pierre Gaben, de Mercer Management. La taille n'est pas une garantie de bonne santé. « GM est une gigantesque conglomérat, ça ne l'a pas empêché de passer de 60 % à moins de 30 % de part de marché aux États-Unis en trente ans », souligne M. Pelletier.

Le rapprochement d'entreprise est un « art d'exécution ». « Tous

être le complément idéal. La plupart des projets butent sur deux obstacles : l'incompatibilité entre les hommes et le choc des cultures. Peugeot-Citroën, BMW-Rover, VW-Seat connaissent - ou ont connu - ce type de problèmes. Daimler et Chrysler partent pleins de bonnes résolutions, accélérant les transferts de cadres entre les deux entreprises. Mais à Detroit, les salariés de Chrysler ne se font aucune illusion sur le véritable lieu du pouvoir, qui se trouve bel et bien à Stuttgart.

Le rapprochement d'entreprise est un « art d'exécution ». « Tous

Trois équipementiers discutent d'un rapprochement

Les équipementiers britannique LucasVarity et américains TRW et Tenneco mènent des négociations pour la réorganisation ou le rapprochement de leurs activités équipements automobiles, selon l'édition du 5 janvier du *Wall Street Journal*.

Ces derniers mois, chacun des ces trois industriels a fait part de ses intentions de se recentrer sur certains métiers ou de donner une place particulière à sa division équipements automobiles. TRW a décidé, en juillet 1998, de restructurer profondément ses activités et annoncé la fermeture de plusieurs sites industriels, notamment en Europe. Tenneco, de son côté, après avoir vendu ses intérêts dans l'énergie et les chantiers navals, a exprimé son intention de se recentrer sur l'emballage mais aussi sur les équipements automobiles. En juin 1998, le président de Tenneco, Dana Mead, avait affirmé travailler à de futures acquisitions, notamment dans les composants automobiles.

Le rapprochement d'entreprise est un « art d'exécution ». « Tous

Pascal Galinier

Les grands constructeurs mondiaux

ÉTATS-UNIS :

● **General Motors** : 150,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1997 ; 608 000 salariés. Treize marques, dont Chevrolet, Buick, Cadillac, Opel, Isuzu. 8 millions de véhicules vendus en 1997.

● **Ford** : 129,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 363 900 salariés. Six marques, dont Mazda, Ford, Jaguar. 6,7 millions de ventes.

EUROPE :

● **DaimlerChrysler** (Allemagne) : l'équivalent de 112 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1997 ; 421 068 salariés. Cinq marques, dont Mercedes, Chrysler, Jeep. 3,9 millions de ventes en 1997.

● **Volkswagen** (Allemagne) : 55,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 279 982 salariés. Quatre marques : Volkswagen, Audi, Seat, Skoda. 4,2 millions de ventes.

● **BMW** (Allemagne) : 29,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 117 591 salariés. Deux marques : BMW, Rover. 1,2 million de ventes.

● **Renault** (France) : 30,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 141 315 salariés. Une marque. 1,9 million de ventes.

● **PSA** (France) : 26,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 140 200 salariés. Deux marques : Peugeot, Citroën. 2,07 millions de ventes.

● **Fiat** (Italie) : 44,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 239 457 salariés. Cinq marques, dont Alfa Romeo, Fiat, Ferrari. 2,9 millions de ventes.

ASIE :

● **Toyota** (Japon) : 80,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 150 700 salariés. Deux marques : Toyota, Lexus. 4,9 millions de ventes.

● **Nissan** (Japon) : 45,24 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 137 200 salariés. Une marque. 2,8 millions de ventes.

● **Honda** (Japon) : 42,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 109 400 salariés. Une marque. 2,3 millions de ventes.

● **Mitsubishi** (Japon) : 25,7 milliards d'euros de ventes. 36 000 salariés. Une marque. 1,7 million de ventes.

● **Daewoo** (Corée) : 60,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. 265 000 salariés. Une marque. 900 000 ventes.

TROIS QUESTIONS A...

GLENN MERCER

1 Vous êtes directeur mondial de la division automobile du cabinet de conseil en stratégie McKinsey. De nombreuses rumeurs de fusions entre grands groupes automobiles circulent. Quel est le sens de ces rapprochements ?

Tout d'abord, on ne peut pas négliger que ces rumeurs soient des effets d'annonce. Cependant, il est vrai que, pour un groupe automobile, le nombre de partenaires potentiels dans le monde s'amenuise. La réflexion actuelle des groupes peut s'apparenter à « acheter quelque chose et voyons après », même si ce n'est pas la meilleure approche possible. Dans cette mondialisation des marchés, les groupes, à l'origine nationaux, sont devenus internationaux et ressentent le besoin de devenir mondiaux. L'acquisition semble être actuellement une fascination américaine. Des alliances ou des rapprochements commerciaux tels que les affectionnent les groupes

japonais peuvent être aussi efficaces, sinon plus.

2 Le chiffre de quatre millions de véhicules fabriqués par an semble l'objectif à atteindre par de nombreux dirigeants. Y a-t-il une raison à cela ?

Il n'y a pas de chiffres magiques. Tout dépend du type de marché visé et des produits que l'on y propose. La stratégie d'un groupe qui produit des véhicules haut de gamme n'a rien à voir avec celle d'une société qui fabrique des automobiles bas de gamme pour les pays émergents. Par cette taille mondiale, les entreprises recherchent les économies d'échelle, de plus grandes parts de marché dans la distribution, mais également la possibilité de se débarrasser de certains concurrents. En ce qui concerne les économies sur le prix d'achat, je doute qu'entre un ou deux millions de pièces les avantages de prix auprès du fournisseur soient significatifs. Il n'y a en tout cas actuellement aucune corrélation entre la taille et la profitabilité des groupes automobiles, bien au contraire. Ces objectifs

d'économies ne peuvent être qu'une hypothèse à moyen terme. En fait, les groupes automobiles pensent que la marque, l'image et le marketing seront les avantages compétitifs de demain, d'où la recherche d'acquisition de marques à forte notoriété.

3 Y a-t-il une limite à ces rapprochements ?

Il y en a bien sûr une limite : l'organisation même de ces groupes. Ils deviennent si grands et si complexes que le point de rupture est managérial, humain. Pour y remédier, les groupes créent des plates-formes de production et s'organisent en centres de profit. Mais ces approches ont également leurs limites. Le grand défi est de trouver l'organisation qui génère encore de la valeur. Un groupe automobile ne peut pas s'organiser comme un groupe mondial de soft drinks (boissons non alcoolisées), qui fabrique un nombre de produits plus limités et beaucoup moins complexes.

Propos recueillis par Laure Belot

Les ambitions sans bornes de Ferdinand Piëch

LE PRÉSIDENT du directoire de Volkswagen, Ferdinand Piëch, est de ceux qui ont fait bouger l'industrie automobile en 1998, en rachetant à prix d'or trois marques de

PORTRAIT

Exigeant et sûr de lui, le président de VW fait preuve d'une boulimie de croissance

luxe : Bugatti (environ 90 millions d'euros), Lamborghini (85,4 millions d'euros) et Rolls-Royce (731,8 millions d'euros). Tradition familiale oblige, le patron allemand a aussi réactualisé la « voiture du peuple ». Son père, Anton, dirigeait Volkswagen pendant la guerre, et son grand-père, Ferdinand Porsche, fondateur de la marque du même nom, conçu pour Hitler les plans de la Volkswagen. Entièrement redessiné, la fameuse Coccinelle est devenue en 1997 la New Beetle. Créée pour le Mexique et les États-Unis, où elle connaît un vif succès, elle arrive en Europe, et sera produite à Wolfsburg (Allemagne),

l'usine mère du groupe. Ferdinand Piëch n'en est pas à un paradoxe près. Autoritaire, il a réussi à instaurer un véritable dialogue avec le puissant syndicat IG Metall. Distant et solitaire, il s'est pourtant assuré une descendance impressionnante - douze enfants nés de quatre femmes différentes. Détestant les interviews, il s'autorise parfois un écart : fin septembre 1998, à Paris, il a organisé une rencontre avec la presse où, fait exceptionnel, il s'est présenté accompagné de son épouse Ursula, une grande blonde d'une quarantaine d'années. Sa bonne humeur de l'a pas quitté de la soirée.

Après avoir hissé Volkswagen et ses trois marques sœurs (Audi, Seat, Skoda) en tête des constructeurs européens, M. Piëch est devenu la coqueluche des analystes financiers. Mais, pour cet ingénieur diplômé de l'Institut technique de Zurich, l'essentiel n'est pas la performance financière, mais la qualité. Un point qu'il partage avec ses compatriotes Jürgen Schrempp (DaimlerChrysler) et Bernd Pischetsrieder (BMW). Entre eux, c'est la compétition permanente. « De-

puis qu'il est à la tête de Volkswagen, Ferdinand Piëch s'est fixé, explique l'un de ses amis, un double objectif : hisser Audi devant BMW, qu'il vient d'ailleurs de dépasser en termes de vente, et faire mieux que Mercedes avec Volkswagen. »

Pour bien des patrons, l'importance des effectifs de VW et le poids d'IG Metall seraient un handicap insurmontable. A son arrivée à la tête de l'entreprise, en 1993, Ferdinand Piëch retourne la situation à son avantage. A cette époque, l'entreprise accuse 5,6 milliards de francs (853,7 millions d'euros) de pertes, mais bien que le nouveau président diagnostique un sur-effectif de 30 000 personnes, il ne licencie pas massivement. Au contraire. M. Piëch consulte les ouvriers sur la manière d'organiser le travail pour maximiser les gains de productivité. En échange des efforts demandés, il propose la semaine de 28 heures, une baisse de rémunération de 15 %, des horaires individualisés, un système d'annualisation permettant de faire varier les heures de travail en fonction des commandes. Résultat, l'usine de Wolfsburg bénéficie d'une capacité

de réaction à faire pâlir les constructeurs français.

A la sortie de l'école, ce jeune ingénieur qui entre chez Porsche en 1963 n'est pourtant qu'un pur technicien. Ambitieux, il développe un nouveau véhicule de course, la 917, « un véritable bolide », se souvient Bernard Cahier, ami de Ferdinand Piëch et auteur, dans les années 60, de nombreux reportages photo sur les courses automobiles. « Après sa victoire aux 24 Heures du Mans en 1970, les organisateurs de la course ont décidé de revoir le règlement de l'épreuve afin de limiter la puissance des moteurs. »

« JUSTE ET DROIT »

Bloqué dans sa carrière chez Porsche, à l'époque perturbé par des rivalités familiales, Ferdinand Piëch part chez Audi en 1972 et s'y illustre en créant l'Audi Quattro, première voiture classique à quatre roues motrices. Il s'y révèle un gestionnaire hors pair et devient président en 1988, avant d'être réclamé par la maison mère, en 1993. Le nouveau patron s'attelle alors au redressement de l'entreprise et au développement d'un bas de gamme de qua-

Hélène Risser

VALEURS FRANÇAISES

Très entouré dans les premiers échanges, lundi 4 janvier, le titre Renault a gagné 4,5 % après que la presse britannique eût fait état de négociations entre les japonais Nissan et l'un des trois constructeurs automobiles Renault, Ford ou DaimlerChrysler en vue d'une fusion dont les modalités seraient dévoilées à la fin du mois. Tandis que Nissan démentait la rumeur, la direction de Renault s'est refusée à tout commentaire.

Le titre Thomson-CSF céda 1,61 % à l'ouverture, lundi 4 janvier à Paris, après la publication, dans le quotidien britannique Sunday Times, de rumeurs selon lesquelles British Aerospace et Marconi projetaient de fusionner dans un proche avenir, laissant le groupe français à l'écart.

L'action Rhône-Poulenc progressait de 2,14 % en début de matinée lundi 4 janvier, après que sa filiale américaine, Rhône-Poulenc Rorer eût obtenu une prolongation de la vente d'un de ses produits-phares outre-Atlantique, le Lovenox.

Les titres de la grande distribution, notamment Pinault-Printemps-Redoute (+3,19%), Promodès (+2,17%) et Carrefour (+1,47%), ont nettement progressé à l'ouverture, lundi 4 janvier, soutenus par les bonnes ventes de la fin de l'année 1998.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 4 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 22 janvier

Table of French stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

International

Table of international stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; # coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 4 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Table of new market stock data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 4 JANVIER

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of second market stock data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of second market stock data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of second market stock data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 30 décembre

Table of SICAV and FCP data including columns for fund names, units, and dates.

Table of CDC Asset Management data including columns for fund names, units, and dates.

Multi-promoteurs CCBP-CDC

Table of Multi-promoteurs CCBP-CDC data including columns for fund names, units, and dates.

Table of CDC Trésor data including columns for fund names, units, and dates.

Table of FONSICAV data including columns for fund names, units, and dates.

Table of CAISSE D'ÉPARGNE data including columns for fund names, units, and dates.

Table of ÉCUR ACT. FUT. D. PEA data including columns for fund names, units, and dates.

Table of ÉCUR. CAPITALISATION C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of ÉCUR. EXPANSION C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of ÉCUR. GÉOVALÉURS C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of ÉCUR. INVESTIS. D. PEA data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM MULTI OBLIG. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM ORIENT C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM UNIJAPON data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM STR. 5-7 C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM STR. 5-7 D. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of INDICAM C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT data including columns for fund names, units, and dates.

Table of EUROCO SOLIDARITÉ data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LION 2000 C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LION 2000 D. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LION ASSOCIATIONS C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LION ASSOCIATIONS D. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LION COURT TERME C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LION COURT TERME D. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LIONPLUS C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LIONPLUS D. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of AMPLITUDE PACIF. C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of ÉLANCIER EURO. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of ÉMERGENCE E. POSTE. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of GÉOBYLIS C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of GÉOBYLIS D. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of KALEIS DYNAMISME C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of KALEIS ÉQUILIBRE C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of KALEIS SÉRÉNITÉ C. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of LATITUDE D. data including columns for fund names, units, and dates.

Table of OBLIVIS D. data including columns for fund names, units, and dates.

Le 4 janvier 1999, la Bourse de Paris a coté pour la première fois en euros.

www.bourse-de-paris.fr



Les grandes valeurs des indices « euros » premières bénéficiaires de l'euphorie boursière

Les investisseurs se précipitent sur un nombre restreint de titres

Sur les deux premières séances de l'année, les deux indices, Euro Stoxx 50 et FTSE Eblor 100 ont gagné respectivement 7,6 % et 6,5 %. Les

plus grandes entreprises européennes qui entrent dans la composition de ces indices profitent de l'attrait des valeurs « euros » pour les

investisseurs internationaux. Ces derniers cherchent à répliquer dans leurs portefeuilles la composition des indices.

POUR les Bourses européennes, l'euro n'a que deux jours, mais déjà, on peut désigner les premiers bénéficiaires. Ce sont les grandes valeurs européennes, et plus particulièrement, celles faisant partie des deux indices de la zone euro : l'Euro Stoxx 50 et le FTSE Eblor 100. Sur les deux premières séances de l'année, ces deux indices ont progressé respectivement de 7,6 % et de 6,5 %. L'indice CAC 40, n'a pas fait mieux (+6,50 %).

En période de rodage des marchés en euros, les investisseurs font preuve de prudence. Ils ne se sont aventurés que sur les grandes capitalisations boursières européennes qui présentent l'avantage d'être les plus liquides. Les intérêts de tous les acheteurs convergeant vers un nombre restreint de valeurs, les cours de ces dernières ont littéralement flambé. Ainsi, durant la seule séance du 4 janvier, l'action Deutsche Telekom qui fait partie de l'indice DJ EuroStoxx 50 a grimpé de 13,49 %, celle de Paribas a gagné 11 % et celle d'Allianz s'est adjugé un gain de 8 %. Caroline Meroz, stratège chez Salomon Smith Barney, explique ce phénomène par « le fait que les valeurs figurant dans les indices européens sont les mieux suivies par les

analystes donc les plus connues des investisseurs. De plus, ces derniers tentent, dans un premier temps, de répliquer la composition de l'indice DJ Euro Stoxx 50 dans leurs portefeuilles ». De fait, les trois secteurs dont le poids est le plus important dans l'indice sont le secteur bancaire (13,5 %), celui de l'assurance (11,3 %) et les télécommunications (11 %). Un phénomène technique qui rappelle celui qui a dopé le cours de l'action France Télécom après son introduction dans l'indice CAC 40.

Frank Benzimra, analyste à la Société générale, n'est guère surpris par ce phénomène. En décembre, son département avait publié une étude démontrant que les quarante-cinq valeurs européennes faisant partie de tous les indices européens (dont les françaises Alcatel, Elf Aquitaine, L'Oréal, Rhône-Poulenc, Carrefour, Vivendi, Société générale, AXA) avaient déjà réalisé de meilleures performances que leurs concurrentes écartées des indices ou ne faisant partie que d'un seul indice. La banque concluait que le phénomène risque de perdurer sur les six premiers mois de l'année 1999.

Pour Jean-Roland Dessard, directeur de la recherche à la BNP

Equities, « de nombreux gérants de portefeuilles parlaient d'internationaliser leur gestion depuis un an. Mais tous n'étaient pas encore passés à l'acte à la fin de l'année 1998 ». Certains gérants, notamment ceux des caisses de retraite ou d'assurance, devaient respecter des règles strictes leur imposant d'investir la majorité de leurs avoirs en titres domestiques et leur interdisant de prendre un risque de change.

SOUVENIR DU KRACH

Subitement, le 4 janvier 1999, leur champ d'intervention s'est élargi aux marchés européens et le risque de change a disparu dans la zone euro. Pour tous ces investisseurs la diversification européenne des portefeuilles a débuté lundi.

Plum Shipton, responsable de la stratégie en Europe de Merrill Lynch, voit également des raisons fondamentales à ce phénomène : « Les risques de ralentissement économique en Europe devraient pénaliser les petites valeurs, plus sensibles à l'environnement. »

Par ailleurs, le souvenir du krach boursier de l'été 1998 est encore présent dans les esprits et, en cas de chute brutale des marchés, il est beaucoup plus difficile de céder les petites valeurs (dont le

marché est étroit) que les grandes.

Résultat, alors que toutes les banques et les sociétés de Bourse se prêtent un délicat exercice de publier une liste de valeurs favorites pour 1999, elles sont tiraillées entre deux exigences contradictoires : recommander les valeurs les moins chères ou celles les plus en vue.

Les moins chères figurent souvent parmi les valeurs moyennes. Elles risquent donc d'être encore délaissées pendant un certain temps. D'un autre côté, celles en vue sont bien souvent les plus chères. Seul consensus, il est impossible d'écarter les valeurs faisant partie des secteurs en phase de concentration (banque et automobile) ou en phase de dérégulation (télécommunication et services aux collectivités).

« L'écart de valorisation entre les grandes valeurs et les petites valeurs atteint aujourd'hui 30 %, un niveau plus important que par le passé », remarque Frank Benzimra. A long terme, la prime accordée aux grandes valeurs devraient s'atténuer, les investisseurs reviendront alors à une approche financière classique, mais il faudra être patient.

Enguérand Renault

La Banque centrale européenne dispose d'importantes réserves de change et d'or

POUR ASSURER la stabilité de l'euro, dans le cas où celui-ci subirait des attaques spéculatives, la Banque centrale européenne (BCE) ne manquera pas de munitions. Elle a révélé, mardi 5 janvier, que le montant des avoirs de change du système européen des banques centrales (SEBC), réunion de la BCE et des banques centrales nationales, représentaient, au 1^{er} janvier 1999, 227,4 milliards d'euros (1 491 milliards de francs) et que les réserves d'or s'élevaient à 99,6 milliards d'euros (653,3 milliards de francs). Au total, les autorités monétaires européennes auront donc à leur disposition 327 milliards d'euros (2 145 milliards de francs) pour intervenir en cas de besoin.

La BCE ne possèdera initialement qu'environ 40 milliards d'euros (262 milliards de francs) de réserves propres – contre 50 milliards d'euros (327 milliards de francs) prévus dans le traité de Maastricht –, en raison de la non-participation du Royaume-Uni, de la Suède, du Danemark et de la Grèce à l'Union monétaire. Les 40 milliards d'euros de réserves, dont 15 % d'or, correspondent aux versements effectués par chacune des banques centrales nationales, proportionnels à leurs parts au capital de la BCE, elles-mêmes fonction du produit intérieur brut et du nombre d'habitants de chaque pays. La France en détient ainsi un peu plus de 20 %.

Ces réserves ne seront pas physiquement transportés à la BCE : l'or français ne fera pas le voyage, par camions blindés, jusqu'à Francfort. La Banque de France se contentera d'afficher une affiche « BCE » afin d'identifier

les lingots transférés. Le solde des réserves du SEBC, soit 287 milliards d'euros (1 882 milliards de francs), continuera à être directement détenu par les instituts d'émission nationaux. Ces avoirs de change sont constitués, par définition, de devises n'appartenant pas à la zone euro, pour l'essentiel de dollars (90 %) et marginalement de yens. Au cours des derniers mois, les banques centrales européennes, dont la Banque de France, ont discrètement converti en dollars les marks qu'elles possédaient dans leurs réserves.

POLEMIQUE

La publication du montant des réserves du SEBC pourrait bien relancer la polémique sur leur utilisation. Certains ne manqueront pas de les juger pléthoriques, compte tenu du niveau observé aux Etats-Unis, (60 milliards de dollars d'avoirs de change) et du fait que la zone euro, en raison de l'importance des échanges commerciaux à l'intérieur de l'Union, est désormais moins sensible aux fluctuations du dollar et du yen : la Banque d'Italie, par exemple, n'est plus dans l'obligation de défendre la parité de la lire face au deutschemark. Selon certains experts, le SEBC pourrait donc fort bien se contenter d'un montant de réserves bien moindre, tout en respectant les normes internationales calculées en fonction du niveau des importations.

L'ancien président de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), Jacques Attali, avait été parmi les premiers à demander aux Etats, propriétaires

des réserves, de se débarrasser des excédents inutiles pour stimuler la croissance. L'idée avait été officiellement reprise, à l'automne 1998, par l'ancien président du Conseil italien Romano Prodi.

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, lui avait sèchement répliqué, en soulignant que les ventes de réserves représenteraient une création monétaire et « qu'il serait aussi simple de faire fonctionner la planche à billets. » Les banquiers centraux européens ne veulent pas entendre parler d'un abaissement du montant des réserves. Ils notent d'abord que celles du SEBC sont en ligne avec celles des pays asiatiques (220 milliards de dollars au Japon) et que la réduction des avoirs en devises, rémunérés au taux du marché, priverait les instituts d'émission des fonds dont ils ont besoin pour assurer leurs missions. L'Etat, actionnaire des banques centrales, perdrait d'un côté ce qu'il gagnerait de l'autre. Les dirigeants monétaires européens soulignent par ailleurs que les calculs établis à partir des échanges commerciaux ont aujourd'hui perdu de leur pertinence : il importe davantage que les banques centrales soient en mesure de riposter à la puissance de feu des marchés financiers (1 300 milliards de dollars échangés quotidiennement sur le compartiment des devises). Enfin, ils estiment que la possession de réserves importantes est un moyen de renforcer la crédibilité de l'euro et de démontrer la solidité financière de l'Euroland sur les marchés financiers internationaux.

Pierre-Antoine Delhommais

La bataille du téléphone reprend aux Etats-Unis

Spécialiste des communications mobiles, AirTouch est l'objet de deux offres concurrentes

LA BATAILLE pour le contrôle d'opérateurs américains de télécommunications, qui fait rage depuis 1997, reprend de plus belle. Lundi 4 janvier, la compagnie régionale de téléphone Bell Atlantic et AirTouch, spécialiste du radiotéléphone, avaient confirmé être en négociations en vue d'une éventuelle fusion. Le montant de l'opération s'éleverait à plus de 43 milliards de dollars (36,6 milliards d'euros, 238,6 milliards de francs) par le biais d'un échange d'actions sur une base de 75 à 80 dollars l'action.

Dès le lendemain, le britannique Vodafone, numéro un de la téléphonie cellulaire au Royaume-Uni, annonçait vouloir lui aussi mettre la main sur AirTouch. Pour convaincre les actionnaires de la société américaine, le britannique proposait 54 milliards de dollars (45,96 milliards d'euros, 299,7 milliards de francs) par échange d'actions sur une base de 90 dollars l'action.

Bell Atlantic aurait l'avantage de la taille, Vodafone celui du dynamisme de son état-major et du soutien des investisseurs

« Vodafone confirme qu'une démarche a été entreprise auprès d'AirTouch Communications Inc. en vue d'une possible fusion. Il n'y a aucune assurance qu'un accord puisse intervenir », a déclaré la compagnie britannique dans un communiqué publié le 5 janvier. Les sociétés concernées avaient déjà été en contact. Des négociations en vue d'une fusion entre Vodafone et AirTouch avaient échoué en 1998, la compagnie privilégiant une solution américaine. A l'époque, AirTouch s'était associée à Bell Atlantic pour créer un joint-venture aux Etats-Unis, Primeco Personal Communications, ainsi qu'en Italie, Omnitel Pronto Italia.

Depuis deux ans, les télécommunications américaines sont en pleine mutation. En 1998, trois fusions dans ce secteur ont figuré parmi les dix principaux rapprochements de l'année : SBC-Ameritech, Bell Atlantic-GTE, et ATT-TCI. La déréglementation du marché américain depuis le vote du Telecommunications Act en 1996 explique cette agitation. Les compagnies jusque-là cantonnées

dans les communications longues distances ont désormais le droit d'intervenir dans les liaisons locales, et réciproquement. Parallèlement, les services de radiotéléphone, en pleine expansion, sont l'objet de toutes les convoitises.

En cas de bataille pour le contrôle d'AirTouch, Bell Atlantic aurait l'avantage de la taille, Vodafone celui du dynamisme de son état-major et du soutien des investisseurs institutionnels. En outre, Bell Atlantic est déjà en train de fusionner avec son compatriote GTE pour 77,9 milliards de dollars (66,33 milliards d'euros, 428 milliards de francs) et Wall Street s'inquiète d'un effet de dilution des actions de Bell Atlantic et de GTE, qui a eu pour effet direct une baisse des titres cotés en Bourse ces derniers jours.

Un rapprochement Vodafone-AirTouch, quant à lui, verrait naître la plus grande entreprise de radiotéléphone au monde comptant 25 millions d'utilisateurs sur plusieurs continents. AirTouch, qui doit sa croissance à ces opérations internationales (43 % du chiffre d'affaires), a augmenté sa clientèle de 88 % sur un an. L'entreprise spécialiste du radiotéléphone présente déjà des partenariats avec Vodafone en Suède et en Egypte.

Le scénario qui paraît le plus plausible aux observateurs serait un partage d'AirTouch entre les deux rivaux. Le groupe britannique ne semble en effet intéressé que par une partie des activités de la firme américaine. « Une telle fusion donnerait à Vodafone une position dominante en Europe et lui permettrait de réduire ses coûts, affirme un analyste de la City. Ce sont surtout les opérations italiennes, espagnoles, portugaises et allemandes d'AirTouch qui intéressent Vodafone, pas le réseau américain, où la concurrence est à couteaux tirés, au détriment des gages bénéficiaires. AirTouch est également très présent en Corée, au Japon et en Inde, ce qui donnerait une dimension asiatique digne de ce nom à Vodafone. » « Aucune règle comptable n'empêcherait Airtouch de vendre une partie de ses activités à Vodafone, et l'autre à Bell Atlantic », précise un spécialiste à l'agence Bloomberg.

On peut ainsi imaginer que Vodafone et Bell Atlantic se mettent d'accord pour racheter, l'une les activités internationales d'AirTouch, l'autre ses activités américaines. Ce scénario permettrait à Bell Atlantic de posséder un réseau de communication national sur tout le territoire américain afin de concurrencer ATT, Sprint et Nextel Communications.

Emmanuel Paquette, avec Marc Roche (à Londres)

Les « Hello Work », les « ANPE » japonaises, recensent les destins brisés

TOKYO

correspondance

Shokuan Dori, la « rue de la sécurité de l'emploi », n'a pas volé son nom. La grande artère est à la lisière du Kabuki-Cho, le Pigalle de Tokyo, et à quelques centaines

REPORTAGE

Les plus de 45 ans sont les plus touchés par le chômage

de mètres, à vol d'oiseau, de l'imposant gratte-ciel de la mairie de Tokyo, dans le quartier d'affaires de Shinjuku-Ouest. C'est là que se trouve, dans un immeuble d'une dizaine d'étages, l'une des trois plus grosses agences pour « la sécurité de l'emploi » de Tokyo. La métropole en compte dix-huit. En 1988, le ministère du travail a lancé un concours pour rebaptiser le réseau et la proposition d'une ménagère de province l'a emporté : ce sera Hello Work, plus encourageant, et non plus shokuan, un peu trop administratif.

Dix ans plus tard, la rue, elle, a toujours le même nom, et la réali-

té a complètement chassé la fantaisie. Dans le Japon de 1998, on n'a plus trop la tête légère quand on recherche du travail. En ce froid début d'après-midi de décembre, le rez-de-chaussée de l'agence, réservé aux quarante-cinq ans, est noir de monde. Les panneaux d'affichage égrenent les numéros d'attente, tandis que les employés s'activent derrière des ordinateurs flambant neufs. Une bonne dizaine de visiteurs, la main devant le visage, déclinent toute interview. Faut-il craindre que ceux qui acceptent aient moins de choses à raconter ? M. Tanaka, en costume cravate, d'épaisses lunettes sur le nez, une sacoche à la main, n'est pas chômeur. « Pas encore, explique-t-il, mais je cherche depuis l'été une nouvelle place, car mes conditions de travail et de salaire se sont beaucoup détériorées. Je vais bientôt devoir quitter ma société, ou on me licenciera, ou bien ce sera la faillite. Je me prépare. J'ai quarante-cinq ans, deux enfants, à qui j'ai expliqué la situation. » Notre prévoyant salaryman travaille dans la publicité, mais ne se fait pas beaucoup d'illusions. Abattu, la voix fatiguée,

M. Okuda, quarante-huit ans, a, lui, perdu son travail depuis un an. Il ne reçoit plus d'allocations (la limite est de 300 jours) et vit d'arubeto (les petits boulots). Il a un temps travaillé pour une compagnie de taxi : « Je travaillais dans l'imprimerie. Je me suis dit qu'il fallait passer aux nouvelles technologies, je suis entré dans une société qui avait adopté le numérique, mais au bout d'un an elle a fait faillite. Depuis, je n'ai rien trouvé. »

GÉNÉRATION DU BABY-BOOM

On croise à l'agence Hello Work de Shinjuku d'autres destins brisés, mais aussi le lot commun de l'entre-deux-jobs, des moins de quarante-cinq ans (2^e étage), des collecteurs d'allocations (4^e étage), des jeunes diplômés. Chaque jour, 800 personnes visitent l'agence. 70 % sont des cols blancs, dont le quart ont plus de quarante-cinq ans : coûteux (ils sont au pic des courbes de progression salariale) et nombreux (c'est la génération du baby-boom), ils sont touchés de plein fouet par la crise. Dans un autre quartier de Tokyo, à Shibuya, un Lady's Hello Work ne s'occupe que

des femmes, une autre population qui fait les frais des restructurations en cours.

Avec 4,3 % de chômage, le Japon fait figure d'îlot de prospérité sociale en comparaison des performances européennes. Mais le chiffre, calculé à partir de statistiques hebdomadaires, exclut ceux qui ont travaillé au moins une journée dans la semaine. La couverture relativement limitée du chômage (en moyenne, 60 % du salaire, pendant 300 jours au maximum), en forçant le recours à d'autres expédients, et la fiscalité, qui rend souvent plus avantageux pour une femme mariée de ne pas travailler, minimisent la réalité statistique du phénomène.

Sur le terrain, les signes de l'intensité des bouleversements en cours ne trompent pas. Yasushi Nagano, responsable des affaires générales à Hello Work Shinjuku, est formel : « Par rapport à l'an dernier, le nombre de visiteurs en quête d'un emploi a augmenté de 20 % à 30 %. Mais les offres sont en baisse de 40 %. » A Lady's Hello Work, M^{me} Kazue Shitaba, la responsable de l'agence, note que le nombre de femmes qui viennent consulter ses fichiers parce

qu'elles ont été licenciées (20 % du total) a augmenté de 20 % par rapport au début de l'année. Autre voyant, les caisses d'assurance-chômage, longtemps bénéficiaires, devraient passer dans le rouge pour l'année fiscale 1999. Au point que le gouvernement envisagerait de prolonger la durée des droits au-delà de la limite des 300 jours.

SUREMPLOI

Pourtant, les plans sociaux des grandes entreprises nippones restent très timides, si tant est qu'on puisse même parler de plans sociaux. Dans l'électronique, la sidérurgie, les suppressions d'emplois annoncées se font en majorité par des mises à la retraite naturelles, au pis des retraites anticipées. Certes la satellisation des employés vers les filiales, les diverses pratiques avérées de démissions forcées (avec notamment des brimades collectives sur le lieu de travail), ne font pas l'objet d'annonces publiques. Mais le suremploi manifeste qui persiste dans les industries et les services empêche de penser que le pire est passé.

Dans le secteur bancaire, on

n'hésite plus à parler des bubble heads – les employés engagés sans grand discernement, au moment de la bulle spéculative, pour remplir des contingents qui n'avaient d'autres ambitions que d'impressionner les concurrents –, comme l'équivalent de « mauvaises créances » en matière de personnel. Chez les constructeurs de camions, les mises en congés forcés cachent mal les surcapacités croissantes. Visiblement, les réserves de flexibilité de la machine économique japonaise, qui ont permis jusque-là aux grandes entreprises de ne pas licencier en masse, sont sérieusement entamées. Les PME sont à bout de souffle, comme le montre la multiplication des faillites. Les arubeto, petits boulots quasi exonérés de taxes, qui constituent un formidable amortisseur du chômage, ne sont plus aussi abondants qu'auparavant. Les baisses qui touchent les primes semestrielles, considérées comme une partie intégrante de la rémunération, commencent à faire grimacer. Les agences Hello Work, elles, ne sont pas près de chômer.

Brice Pedroletti

Les radios musicales se spécialisent pour sélectionner leurs auditeurs

Depuis plusieurs mois, les dix principales stations réajustent leur programmation afin de mieux se positionner entre elles et pour mieux définir, auprès des annonceurs, les catégories d'auditeurs auxquelles elles s'adressent

SELON que vous serez hit, rock ou rap, vous séduirez plutôt les adultes, les jeunes ou les ménagères de moins de 50 ans. Au nom de cette recette, les radios musicales spécialisent de plus en plus leurs programmes pour mieux sélectionner leurs auditeurs. Pour la dizaine de stations (RTL2, Fun, Europe 2, RFM, Skyrock, NRJ, Chérie FM, Rire et chansons, Nostalgie, Montmartre FM), cette manière de faire permet de toucher des cibles plus définies et donc mieux appréciées des annonceurs.

« Les auditeurs font un choix commandé par l'identité du produit et le type de musique qu'ils souhaitent écouter à tel ou tel moment. L'identité doit être suffisamment forte pour pouvoir reconnaître une radio sans écouter le jingle », explique Frédéric Schlesinger, directeur général du pôle FM du groupe Europe, qui comprend Europe 2 et RFM.

Depuis septembre 1998, il a entrepris de modifier le format d'Europe 2, créée en 1986 afin de rajeunir l'auditorat. Avec une musique « rythmée non agressive »,

plus soul que rock, et qui couvre les années 1975-1995, le nouveau programme d'Europe 2 sollicite les 25-35 ans. Avec 6,3 % d'audience, lors du dernier sondage Médiamétrie de novembre 1998, la station a battu ses propres records. Par ailleurs, elle a réussi une parfaite complémentarité avec RFM, l'autre radio du groupe, qui, elle, vise les 35-50 ans. Surnommée « la radio en or », RFM est spécialiste de la diffusion des « golds », les titres qui ont plus de quatre ans d'âge. Conçue comme un média d'accompagnement, elle recueille 4,5 % d'audience, notamment auprès des cadres supérieurs au pouvoir d'achat conséquent.

« L'UNIVERS IDÉAL »

Sa concurrente directe est Nostalgie. Une étude réalisée par Ipsos musique entre le 12 et le 17 décembre sur la programmation des radios musicales montre que les « golds » représentent 81 % de la programmation de RFM, contre 99 % de celle de Nostalgie. Ces deux radios n'ont que 160 titres en commun et leur

différence se remarque aussi par les artistes les plus souvent diffusés. Alors que RFM préfère Francis Cabrel, Charles Aznavour, Elton John, Serge Gainsbourg, Véronique Sanson, Nostalgie met en tête de ses vedettes Johnny Hallyday, Claude François, Les Beatles, Michel Sardou et Joe Dassin. « Nostalgie est résolument plus populaire, plus éclectique que RFM, notamment en ce qui

L'embellie publicitaire

Les radios se sentent moins les parents pauvres du marché publicitaire. Après plusieurs années de régression, la part qui leur revient a progressé de 3 % en 1998. L'automne a été particulièrement bon et les prévisions sont du même ordre pour 1999. Les radios musicales en prennent une bonne partie, même si la période de la Coupe du monde a plutôt bénéficié aux stations généralistes.

Si les constructeurs automobiles n'ont pas investi autant que les années précédentes, d'autres secteurs explosent. C'est notamment le cas de la téléphonie et des services (51 % d'augmentation entre 1997 et 1998), qui, à eux deux, sont comparables aux transports. La forte réactivité de ce média lui a permis d'engranger avant Noël les commandes de publicité pour les téléphones mobiles et les jeux vidéo. La distribution reste le premier annonceur, mais les responsables des radios espèrent un développement des messages en faveur des produits alimentaires, de beauté et d'hygiène.

concerne le rythme des chansons diffusées », commente Sophie Martin, directeur général d'Ipsos Musique.

Le rachat de Nostalgie par le groupe NRJ au printemps 1998 a entraîné un reformatage rapide et total de cette radio, désormais destinée aux adultes entre 40 et 60 ans et dont l'audience a bondi de 0,8 % en quelques semaines. Expert dans l'adaptation des pro-

grammes par rapport aux cibles visées, le groupe NRJ peut jouer sur quatre stations pour toucher à peu près toutes les catégories de population, avec une audience cumulée de 15 %. Avec son tempo mélodique, Chérie FM s'adresse plutôt aux femmes et représente « l'univers idéal » de la ménagère de moins de 50 ans. En effet, près des deux tiers de son auditorat est composé de femmes de 25 à 49 ans.

LES JEUNES MOINS RICHES

En revanche, Rire et chansons, qui partage ses programmes entre la musique et les sketches humoristiques, est plutôt écouté par les hommes de plus de 35 ans. Pour la station-mère, 46 % des auditeurs ont entre 15 et 25 ans et la moitié se situe entre 25 et 49 ans. « NRJ, c'est le format de référence pour les hits que l'on contribue à lancer. Quant à la segmentation des formats et des publics, suivant des cibles ou des thèmes, elle est inhérente à l'histoire de la radio », estime Marc Pallain, directeur du développement du groupe NRJ. En surfant

sur un public aussi large, le groupe NRJ est évidemment très bien placé sur le plan publicitaire.

Montmartre FM, rachetée par Gérard Louvin lors de la vente de RMC a opté pour un positionnement moins âgé que le précédent. Elle vise aussi les 40-60 ans et veut devenir, elle aussi, une radio populaire diffusant les grands succès, notamment francophones.

La situation est plus difficile pour les radios particulièrement destinées aux jeunes. « Il existe deux types de radios musicales, celles destinées aux adultes au-dessus de 25 ans et celles écoutées par les jeunes de 15 à 24 ans. Les premières offrent une palette plus large aux publicitaires ; les secondes représentent un média en développement et représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 200 millions de francs (30,5 millions d'euros), avec des produits spécifiques, comme le cinéma, les jeux vidéo, le téléphone mobile, les produits alimentaires, barres chocolatées et boissons sucrées », explique Pierre Conte, nouveau directeur général d'IP France, régie du groupe RTL. Les performances économiques ne sont cependant pas aussi satisfaisantes pour les radios jeunes que pour les radios adultes. Car le pouvoir d'achat de cette génération est moins élevé, ce qui la rend moins consommatrice.

En se spécialisant dans la diffusion de la chanson rap française, Skyrock a incontestablement réussi un succès d'audience, au point d'être désormais numéro un dans la région Ile-de-France auprès des moins de 25 ans. En revanche, le groupe RTL n'a pas encore achevé le positionnement de Fun Radio. Autant son autre radio musicale, RTL2, lancée en mars 1996, progresse régulièrement avec son programme soft rock, destiné aux 25-34 ans, autant le repositionnement de Fun aura été plus difficile. Axel Duroux, chargé depuis deux ans de la restructuration de la station, devrait présenter le nouveau format, vendredi 8 janvier, devant le conseil d'administration de la CLT, propriétaire de RTL.

« L'Événement » veut gagner 20 000 exemplaires en un an

L'ÉVÉNEMENT a dit adieu à *L'Événement du jeudi* pendant les vacances de Noël, dans un numéro-rétrospective qui retraçait quatorze ans d'histoire de l'hebdomadaire créé par Jean-François Kahn. Avec sa nouvelle formule, qui paraît jeudi 7 janvier, l'hebdomadaire d'Hachette veut tourner la page et change de nom pour devenir simplement *L'Événement*. Après bien des vicissitudes, le magazine entame une nouvelle étape de sa précaire existence, depuis le dépôt de bilan de 1994. Cette nouvelle formule intervient trois ans après la rénovation engagée par l'ancien propriétaire, Thierry Verret, qui malgré un bon démarrage n'a pas permis au titre de retrouver durablement son identité et ses lecteurs.

Comme il y a trois ans, l'hebdomadaire diminue son prix pour passer de 20 francs à 15 francs, à mi-chemin entre le prix de *Marianne* et celui des autres newsmagazines. La pagination rédactionnelle sera de 90 pages, en hausse de 10 %. Le prix définitif sera fixé dans les prochaines semaines, en fonction des résultats du lancement. Hachette prévoit une hausse de la diffusion d'environ 13 % en 1999, soit environ

20 000 exemplaires par rapport à une diffusion de l'ordre de 160 000 exemplaires en 1998 (162 289 exemplaires pour la période du deuxième semestre 1997 et du premier semestre 1998, selon Diffusion contrôlée).

Le PDG du journal, Bernard Mainfroy, prévoit une croissance de 6 % de la publicité et vise « un seuil proche de l'équilibre d'ici deux ans ». En 1997, l'hebdomadaire avait accusé un déficit d'exploitation de 16 millions de

francs, résultat qui devrait s'aggraver en 1998, en raison notamment des frais de restructuration et de relance du journal. La campagne de promotion de la nouvelle formule représente 16 millions de francs (2,87 millions d'euros).

Repris directement par le groupe Lagardère, *L'Événement* est placé sous la responsabilité de sa filiale Hachette Filipacchi Médias (HFM), qui devrait intégrer le magazine à ses structures. Ha-

chette a repris les choses en main, en contrôlant de près la gestion du titre et en supervisant – et faisant refaire – la nouvelle formule, initialement prévue à l'automne 1998.

ACTEUR POLITIQUE

Le directeur de la rédaction, Georges-Marc Benamou, veut « donner une identité nouvelle » au titre. « Le journal doit redevenir un acteur politique et médiatique ». Politiquement, *L'Événement* se veut « à l'unisson de la gauche européenne, être une force de propositions, de réformes ». Il compte défendre ses valeurs et soutenir des combats : « Nous pensons que la social-démocratie a besoin d'évoluer, nous sommes contre les conservateurs, de droite et de gauche, contre les partisans du repli national. Nous ne serons pas nationaux-républicains », explique Georges-Marc Benamou, qui dénonce dans son éditorial « ce repli frileux » et ironise sur « les orphelins de Marx [qui] s'obligent à devenir des groupies de Déroulède ». Le directeur de la rédaction compte bien continuer à ferrailer, par éditoriaux interposés, avec *Marianne* et Jean-François Kahn.

« Courrier international » se rénove

Courrier international change de format et modifie sa maquette. L'hebdomadaire du groupe Expansion veut ainsi suivre la « croissance du journal », créé en 1990 par Jacques Rosselin, Hervé Laverge et Jean-Michel Boissier. Le journal a franchi la barre des 100 000 exemplaires, avec une diffusion totale payée de 101 381 exemplaires, à la fin du premier semestre 1998, selon Diffusion Contrôlée. Il compte atteindre 125 000 exemplaires en deux ou trois ans. « Nous devons donner plus d'éléments, des cartes, des photographies, pour permettre aux lecteurs de se faire leur idée », explique le rédacteur en chef, Philippe Thureau-Dangin.

La maquette conçue par Nathalie Baylaucq, qui a notamment réalisé la nouvelle formule du *Monde*, met en évidence les diverses rubriques. *Courrier international* veut ainsi développer ce qui concerne la société et les modes de vie. L'hebdomadaire songe à des diversifications à l'étranger, en Allemagne notamment, et veut développer ses activités sur Internet pour être « un portail sur la presse mondiale », explique Philippe Thureau-Dangin.

Quebecor devient le deuxième éditeur de presse du Canada

LE GROUPE CANADIEN QUEBECOR A ANNONCÉ, mardi 5 janvier, que l'acquisition du groupe de presse Sun Media était achevée. Il détient 99,5 % des actions, après une OPA amicale, pour un montant total de 983 millions de dollars canadiens (550,5 millions d'euros) en liquide et de 345 millions de dollars canadiens (193 millions d'euros) en remboursement de dettes. « Nous procéderons maintenant à l'intégration des deux sociétés pour former la deuxième chaîne de journaux en importance au Canada », a déclaré Charles G. Cavell, le président de la nouvelle société d'édition issue de la fusion. Après un accord avec Torstar, éditeur du *Toronto Star*, qui avait lancé une OPA hostile sur Sun Média, Quebecor s'est engagé à lui revendre pour environ 350 millions de dollars canadiens (196 millions d'euros) quatre quotidiens couvrant le sud de l'Ontario. Avec le rachat de Sun Media, éditeur de quotidiens populaires comme le *Toronto Sun*, Quebecor devient le deuxième groupe de presse au Canada, avec 21,65 % de l'ensemble du tirage de la presse quotidienne, contre 40,7 % pour les groupes Hollinger et Southam du magnat de la presse Conrad Black (*Le Monde* du 3 novembre 1998). – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA** : le service en ligne *America Online* a signé, mardi 5 janvier, un accord avec la chaîne de télévision américaine CBS, qui sera le fournisseur exclusif d'informations sur AOL et sa filiale CompuServe.

■ **PUBLICITÉ** : François Blachère, cofondateur de la deuxième plus grosse agence d'Euro RSCG, vient de passer à la concurrence en devenant président de la filiale publicitaire française du réseau américain DMB & B.

■ **AUDIOVISUEL** : Canal Plus Belgique et onze câblo-distributeurs wallons lanceront, le 15 janvier, le premier bouquet numérique de chaînes thématiques à péage de Belgique francophone, baptisé Le Bouquet, a indiqué mardi 5 janvier Daniel Weekers, président de Canal Plus Belgique. Dix-huit chaînes thématiques composeront cette nouvelle offre télévisuelle. – (AFP)

■ **PRIX** : l'Association franco-bulgare, fondée en 1993 par des personnalités des deux pays, dont l'ancien ambassadeur de France à Sofia Bertrand de Lataillade, vient de créer un prix de journalisme. D'un montant de 10 000 francs, il sera décerné pour la première fois en avril 1999 et récompensera le meilleur reportage paru en 1998 dans la presse générale sur la Bulgarie, pays en transition du sud-est de l'Europe. Les candidatures doivent être adressées à : Prix découverte de la Bulgarie, Association franco-bulgare, 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

La revue « Passages » a dix ans

EN TOUTE MODESTIE, c'est Dieu lui-même qui avait salué la naissance de la revue *Passages*, en 1988. Des affiches représentaient une femme contemplant un ciel nuageux, face à la mer. Elle interrogeait : « T'es capable de garder un secret ? Eh bien, il y a Elie Wiesel, Jacques Derogy, Alain Finkielkraut, Emile Malet, Alain Touraine, Bernard Ullman, Roland Topor, Tim, José Artur, Claude-Jean Philippe, Claire Chazal, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Guy Sorman, Charles Melman, Jean Ellenstein et plein d'autres qui créent un mensuel. » Dieu répondait : « Est-ce que j'apparais dans le sommaire ? »

POUR LE DIALOGUE

Dix ans après, *Passages* rend hommage à Topor – qui a longtemps tenu dans la revue son « Journal in Time » – en publiant en couverture de son dernier numéro le dessin de l'humoriste qui avait servi de projet à la campagne de publicité. *Passages* consacre son dernier numéro à « la société de précaution », reprenant pour l'essentiel des interventions d'un colloque organisé au Sénat au printemps 1998.

Dès son origine, *Passages* a marché sur deux pieds, en développant à côté du mensuel des rencontres et des colloques pour prolonger la réflexion du magazine, grâce à l'Association des amis de *Passages* (Adapes). « Les

colloques et les séminaires nourrissent la revue, c'est un va-et-vient constant », explique son directeur, Emile Mallet.

Passages est à mi-chemin entre la revue et la presse. Dès le départ, elle s'est voulue indépendante de « toutes les institutions et de tous les lobbys, juifs ou autres », explique M. Mallet. Issue principalement d'intellectuels juifs de gauche, la revue a milité pour le dialogue entre juifs, arabes et chrétiens au Proche-Orient. *Passages* a publié un entretien avec Yasser Arafat en 1993 et soutient le processus de paix au Proche-Orient. Depuis quelques années, elle est très attentive aux évolutions de la société et, notamment, aux problèmes scientifiques et économiques. Elle accorde une place importante à la psychanalyse et à la philosophie.

Après des premiers numéros qui ont atteint 75 000 exemplaires, le journal tire aujourd'hui à 35 000 exemplaires. Au milieu des années 90, les recettes publicitaires se sont effondrées et la revue est passée d'un rythme mensuel à une parution bimestrielle. Le prix, qui avait été maintenu à 35 francs pendant quatre ans, passera à 40 francs en 1999. Le prochain numéro proposera un dossier consacré à « la Shoah au cinéma ».

A. S.



LA COMPAGNIE FINANCIÈRE
EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE

COMPAGNIE FINANCIÈRE SAINT-HONORÉ

M. Roger CUKIERMAN quitte le Groupe Benjamin et Edmond de ROTHSCHILD.

M. Michel CUREL prendra en janvier 1999 la Présidence du Directoire de LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE dont le Conseil de Surveillance est présidé par M. Benjamin de ROTHSCHILD.

Sous l'impulsion de M. Roger CUKIERMAN depuis 1993, la Banque s'est concentrée sur les métiers de gestion et de conseil. Elle devrait réaliser en 1998 le meilleur résultat de son histoire. En cinq ans, son produit net bancaire a doublé, pour s'établir à près de 600 MF et sa conservation de titres est passé de 13 à 33 milliards de francs.

* * *

M. Michel CUREL succèdera également en janvier 1999 à M. Roger CUKIERMAN à la Présidence du Directoire de la COMPAGNIE FINANCIÈRE SAINT-HONORÉ, dont le Conseil de Surveillance est présidé par M. Benjamin de ROTHSCHILD.

Avec près de 1,8 milliard de francs de fonds propres consolidés et une situation financière saine, la COMPAGNIE FINANCIÈRE SAINT-HONORÉ, holding cotée, contrôle le pôle financier du Groupe en France (LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE, la COMPAGNIE DE CONSEIL DES ASSURANCES SAINT-HONORÉ, COGIFRANCE) et détient des participations minoritaires dans des sociétés du secteur tertiaire à forte croissance. Elle réalisera en 1998 son meilleur résultat historique, en sensible augmentation par rapport à 1997.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NISSAN MOTOR** : le constructeur automobile japonais a annoncé mercredi 6 janvier la prochaine cession de la majorité de ses activités dans les machines textiles au groupe spécialisé Toyota Automatic Lomm Work, premier actionnaire de son rival Toyota Motor.

● **SEMI-CONDUCTEURS** : 1998 a été la pire année depuis le milieu des années 80 selon une étude de Dataquest, publiée mardi. Sept des onze premiers fabricants mondiaux ont enregistré une baisse d'au moins 14 % de leurs ventes. Intel, numéro un du secteur, a toutefois connu une croissance de 4,3 % de ses revenus.

● **STRACEL** : les salariés de l'usine papetière de Strasbourg (groupe UPM-Kymmene) ont entamé mercredi une « grève illimitée » pour protester contre le plan de restructuration de l'unité « pâte à papier » (200 salariés) qui a perdu 90 millions de francs (13,9 millions d'euros) en 1998.

● **GLON-SANDERS** : les sociétés André Glon et Louis Sanders (filiale d'Entreprise Minière et Chimique), spécialistes de l'alimentation animale, ont officialisé, mercredi, leur rapprochement. Le chiffre d'affaires de la nouvelle entité est de 8 milliards de francs (1,22 milliards d'euros).

● **PREUSSAG** : le groupe industriel allemand diversifié dans le tourisme a annoncé mardi qu'il se retirait du secteur du charbon en vendant sa participation de 50,2 % dans Deilmann-Haniel au groupe Heitkamp. Le 1^{er} janvier, il avait cédé sa filiale Preussag Anthrazit GmbH au groupe Deutsche Steinkohle.

SERVICES

● **HEPPNER** : le groupe français de messagerie et logistique a annoncé, mardi, avoir signé un accord de partenariat avec le scandinave ASG, dans le cadre d'une alliance globale de cinq organisateurs de transport européens couvrant l'essentiel de l'Europe du Nord.

● **VIVENDI** : le groupe de services a lancé, mardi, la première émission obligataire en euros. L'opération, d'un montant de 1,5 milliard d'euros

(9,69 milliards de francs) et offrant un taux de 1,25 %, a été souscrite six fois.

● **TÉLÉPHONIE** : le marché français du téléphone mobile a connu la plus forte croissance d'Europe en décembre (+11,2 %) et atteint fin décembre plus de 11 millions d'abonnés. Sur les 1,5 million de nouveaux utilisateurs, 47 % ont choisi France Télécom et 33 % Cegetel.

● **CORSAIR** : Le groupe Bourbon a annoncé, mercredi, la cession de sa participation de 33 % dans la compagnie de transport aérien au groupe Nouvelles Frontières qui possède désormais plus de 80 % des droits de vote.

● **AIR LIBERTÉ** : les hôtesses et stewards de la filiale de British Airways sont appelés à faire grève mercredi et jeudi par le syndicat SNPNC, pour protester contre la réduction prévue de « 30 à 40 % » des salaires des personnels navigants commerciaux (PNC) issus de l'ex-TAT qui disposaient de rémunérations supérieures.

● **LA POSTE** : dix agences marseillaises de La Poste ont été fermées mardi, afin de contenir la colère des usagers empêchés d'effectuer des retraits d'argent par une panne du système informatique.

● **CGEA** : le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, demande la réunion d'une table ronde sur le devenir du « Train des Pignes », reliant Nice à Digne, dont les employés sont en grève depuis le 24 décembre. Ces derniers protestent contre le renouvellement de la concession de la ligne à la CGEA, filiale de Vivendi.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS** : la banque compte réduire ses effectifs en supprimant environ 1 000 postes par an en 1999, 2000 et 2001, et va proposer aux syndicats de proroger le troisième plan social, arrivé à échéance le 31 décembre dernier, a-t-on appris mardi auprès de la banque.

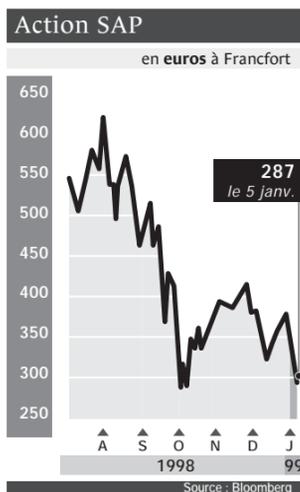
● **BANQUE DE FRANCE** : les syndicats CFDT, CGT et SNA (autonome) ont appelé lancé un appel à la grève vendredi 8 janvier, afin de « sensibiliser les usagers sur le caractère irremplaçable du service public de la monnaie, assuré par l'Institut d'émission national ».

VALEUR DU JOUR

Grosse déception pour SAP

L'ACTION SAP a perdu jusqu'à 20 % en cours de séance, mardi 5 janvier, pour terminer, en recul de 16,8 %, à 287 euros. Une chute qui a largement contribué à ce que la Bourse de Francfort termine en baisse pour sa deuxième journée de cotation en euros. L'annonce par la société que son résultat avant impôt en 1998 s'inscrira en hausse de seulement 15 % pour l'année 1998 a fait l'effet d'une douche froide. L'action du numéro un mondial de l'édition de logiciels pour entreprises était, jusqu'à présent, une des valeurs favorites des analystes, en raison notamment de la régularité de la progression de ses résultats. Immédiatement, plusieurs maisons de titres comme Salomon Smith Barney ont révisé à la baisse leur appréciation de la société. Seule Goldman Sachs a maintenu la valeur dans sa liste de titres qu'elle recommande à l'achat.

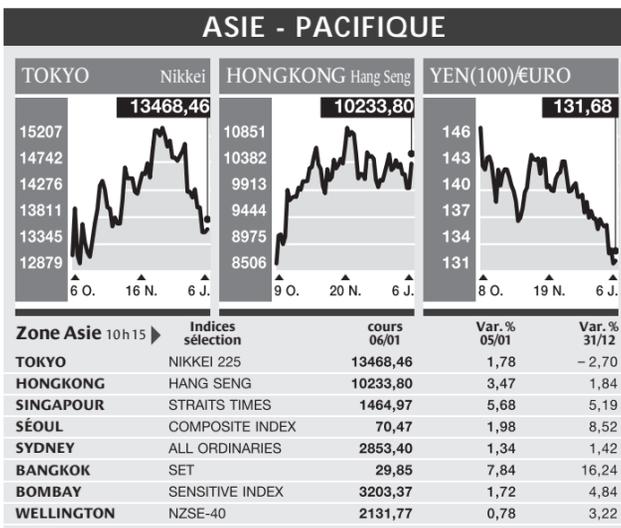
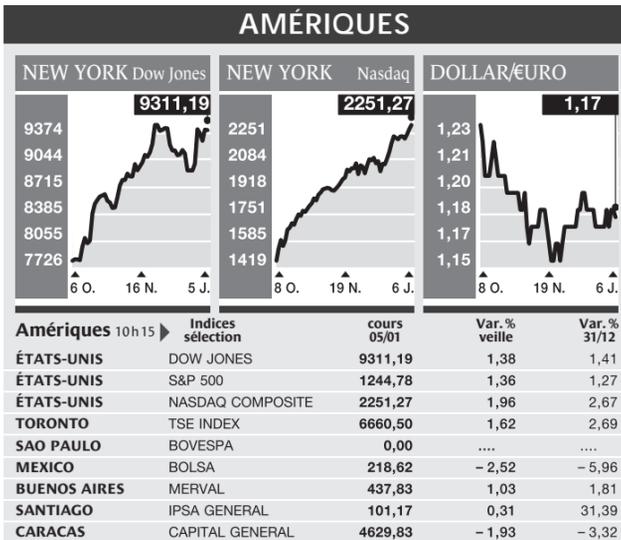
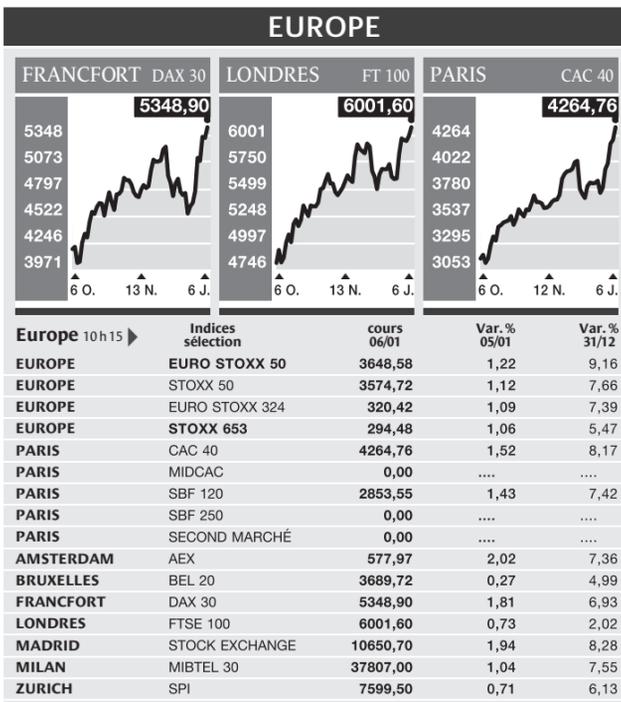
Pourtant, la déception est grande. Il y a encore trois mois, SAP misait sur une croissance de 30 % à 35 % de son résultat imposable en 1998. Pour justifier ce changement d'objectif, la société met en avant la forte baisse de ses activités au Japon, « qui s'est accélérée de façon inattendue au 4^e trimestre 98 », indique-t-elle. La société génère 13 % de ses revenus en Asie dont 8 % au Japon. SAP, par la voix d'Henning Kagermann, son directeur général adjoint, a reconnu qu'elle avait « sous-estimé la force des crises » au Japon et en Russie.



C'est seulement la semaine dernière qu'il est devenu clair que la société manquerait ses objectifs en raison des difficultés au Japon, a-t-il déclaré.

Les revenus de SAP ont reculé de 200 millions de marks (102 millions d'euros) au Japon et de 40 millions de marks en Russie. Pour s'adapter à cette situation, le groupe va réorganiser son système de vente dans l'archipel. Dans le reste du monde, SAP affiche de bons résultats. Ses ventes ont progressé de 50 % au Japon et de 40 % en Europe. Au total, le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 40 % à 8,4 milliards de marks (4,3 milliards d'euros). Pour 1999, SAP s'attend à une croissance de son chiffre d'affaires comprise entre 20 % et 25 %.

Joël Morio



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en hausse de 1,15 %, à 4 249,11 points, mercredi 6 janvier. La veille, l'indice CAC 40 s'était apprécié de 1,28 %, terminant la séance à 4 200,78 points, son plus haut niveau depuis le 24 juillet 1998, dans des volumes d'échanges soutenus de 2,2421 milliards d'euros (15,9 milliards de francs).

FRANCFORT

POURSUIVANT sa progression, l'indice DAX de la Bourse de Francfort gagnait 1,42 %, à 5,337,9 points, mercredi 6 janvier. Le léger repli de l'euro, qui s'échangeait à 1,173 dollar en début de matinée, favorisait la progression des valeurs allemandes.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a terminé la séance du mardi 5 janvier sur un gain de 1,34 %, à 5 958,2 points, porté par Wall Street et par la progression du secteur des télécommunications.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a enregistré sa première hausse de l'année, mercredi 6 janvier, l'indice Nikkei gagnant 1,78 %, à 13 468,46 points. Le léger repli du yen face au dollar, la devise américaine s'échangeant à 112,5 yens en fin de journée à Tokyo, et la bonne tenue de Wall Street ont profité aux valeurs nippones, notamment aux banques, dont l'indice sectoriel a gagné 1,75 %.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a terminé la deuxième séance de 1999 sur un gain de 1,38 %, à 9 311,19 points, le mardi 5 janvier. Les gérants de fonds de placement débutent leurs premiers achats de l'année en privilégiant les valeurs spéculatives. L'action Airtouch, l'opérateur téléphonique convoité à la fois par l'américain Bell Atlantic et le britannique Vodafone, a gagné 10,4 %. Celle de Ford, au centre des rumeurs de fusion avec Honda et BMW, a progressé de 3 %. Les valeurs Internet comme Amazon.com ont continué à progresser.

TAUX

MERCREDI 6 janvier, les marchés obligataires européens ont poursuivi leur progression. Le rendement de l'emprunt d'Etat allemand à 10 ans s'est inscrit à 3,79 %, tandis que celui de son homologue français s'est négocié à 3,83 %.

MONNAIES

MERCREDI 6 janvier, le dollar a retrouvé une certaine vigueur à la fois face à l'euro et face au yen. Dans la matinée, le billet vert s'est échangé à 1,1749 pour un euro, contre 1,1820 vingt-quatre heures auparavant. Le dollar a regagné du terrain face au yen, pour coter 112,61 yens. La veille, la devise américaine avait atteint son plus bas niveau depuis deux ans face au yen à 110,50 yens. Une situation jugée « intolérable » par le directeur général de Sony, Nobuyuki Idei.

ÉCONOMIE

France : près de 17 % du PNB pour les retraites en 2040

LES DÉPENSES de retraite devraient représenter de 15 % à près de 17 % du produit intérieur brut français en 2040 contre environ 12 % actuellement, selon des projections effectuées par le Commissariat général au Plan dans le cadre de la concertation engagée sur l'avenir des retraites. Etudiant plusieurs scénarios avec respectivement des taux de chômage de 9 %, 6 % et 3 %, les experts du Plan relèvent que les « difficultés du marché de l'emploi ont à long terme un effet moins important que les modifications structurelles, c'est-à-dire l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses » (lire p. 34).

● **EURO** : les réserves monétaires nettes de la Banque centrale européenne (BCE) se sont élevées à 227,4 milliards d'euro, le 1^{er} janvier 1999, le jour du lancement de la monnaie unique, a annoncé mardi la BCE (lire p. 20).

● **La Banque centrale européenne (BCE) a la possibilité d'abaisser ses taux d'intérêt** si l'euro devient trop fort, a souligné mardi le ministre italien du Trésor, Carlo Azeglio Ciampi, dans un entretien au quotidien *Il Corriere della Sera*.

● **La Pologne est prête à devenir membre de l'Union européenne** dès 2002-2003 et souhaite devenir membre de l'euro en 2006, mais se demande si l'Union européenne est prête à l'accueillir, a déclaré mercredi le chef de la diplomatie polonaise Bronislav Geremek.

● **UNION EUROPÉENNE** : la Commission européenne a lancé mardi un programme-cadre d'emprunts de 2 milliards d'euros pour le compte de l'Union européenne et d'Euratom avec 12 grandes banques commerciales internationales, a indiqué un porte-parole.

● **ALLEMAGNE** : l'Allemagne réalise plus de 40 % de son commerce extérieur avec les dix autres pays de la zone euro, a indiqué mardi l'Office fédéral des statistiques. Au cours des neuf premiers mois de 1998, l'Allemagne a exporté pour 155,6 milliards d'euros vers ces pays et importé pour 134,5 milliards d'euros.

● **FRANCE** : le nombre des permis de construire accordés en France a progressé de 26,9 % de septembre à novembre 1998 par

rapport au même trimestre de 1997, avec 100 567 unités, et les mises en chantier ont augmenté de 13,7 % à 77 224 unités selon les chiffres définitifs publiés mercredi par le ministère de l'équipement et du logement.

● **JAPON** : les violentes fluctuations qui caractérisent depuis plusieurs années la monnaie japonaise sont « intolérables », selon le directeur général du groupe électronique japonais Sony Nobuyuki Idei. « L'industrie manufacturière japonaise est exsangue parce que la parité du yen a fluctué sauvagement depuis 1986 », a souligné, mercredi 6 janvier, M. Idei, dans le quotidien *Daily Yomiuri*.

● **SERBIE** : le président Bill Clinton a informé mardi le Congrès de la reconduction des sanctions économiques américaines décrétées contre la Yougoslavie en juin 1998 dans le cadre de la crise au Kosovo, dans un rapport périodique adressé aux dirigeants des deux chambres.

● **CUBA** : les transferts de fonds par des Américains en faveur de parents ou d'amis à Cuba, dont la Maison Blanche a autorisé mardi l'augmentation, ont représenté plus de 1 milliard de dollars (847 millions d'euros) aux Etats-Unis, ce qui constitue la plus importante ressource nette de devises de l'île communiste, relèvent les observateurs à La Havane.

● **CHILI** : l'agence de notation Moody's a placé le Chili en tête des pays latino-américains à moindre risque pour les investissements et le commerce, a annoncé mardi le ministre de l'économie. L'économie chilienne est restée dans la catégorie BAA1, qui juge le pays stable.

● **ÉMIRATS ARABES UNIS** : les Emirats arabes unis ont enregistré une croissance négative de 5,5 % du PIB en 1998, due à la chute des cours du pétrole, a annoncé mardi le ministre de la planification.

● **THAÏLANDE** : le pays a enregistré un taux d'inflation de 8,1 % en 1998, un chiffre presque conforme à l'objectif de 8,0 % fixé en accord avec le Fonds monétaire international (FMI), a annoncé mardi le ministère du commerce.

● **CHINE** : le déficit budgétaire en 1999 devrait augmenter de 9,7 % par rapport à 1998 pour s'établir à 105,3 milliards de yuans (10,76 milliards d'euros), a indiqué mercredi le ministre des finances, Xiang Huaicheng. En 1998, le déficit s'était élevé à 96 milliards de yuans, a précisé M. Xiang.

Taux de change fixe des pays Euro

Euro contre		Taux	contre franc		Taux
EURO/FRANC	6,55957		FRANC/EURO	0,15245	
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95838		DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385	
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627		LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774	
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66886		PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238	
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482		ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190	
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603		SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FRANC	4,67603	
EURO/PUNT IRLANDAISE	0,78756		PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894	
EURO/FLOLIN NÉERLANDAIS	2,20371		FLOLIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660	
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03999		FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607	
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573		MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324	

Cours de change croisés

06/01 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	1,17565	0,89302	1,17565	0,17917	1,65275	0,72924
YEN (100)	111,98000	100	131,68000	20,06500	185,12000	81,68500
EURO	0,85059	0,75942	1	0,15245	1,40595	0,62050
FRANC	5,58115	4,98315	6,55957	1	9,22480	4,07025
LIVRE	0,60505	0,54020	0,71125	0,10840	1	0,44125
FRANC SUISSE	1,37130	1,22440	1,61210	0,24565	2,26640	1

Taux d'intérêt (%)

Taux 05/01	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	3,05	3,76	4,65
ALLEMAGNE	3,09	3,10	3,79	4,66
GDE-BRETAG.	6,19	6,02	4,32	4,27
ITALIE	3,88	3,18	3,94	4,80
JAPON	0,25	0,31	2,22
ÉTATS-UNIS	5,06	4,49	4,73	5,17
SUISSE	0,63	1,21	2,29	3,76
PAYS-BAS	2,50	3,20	3,86	4,68

Matif

Cours 10h15	Volume 06/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	4598	112,49	112,35
Pibor 3 mois			
MARS 99	1192	96,88	96,88

Pétrole

En dollars	Cours 05/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,53
WTI (NEW YORK)	12,15	1,33
LIGHT SWEET CRUDE	12,04	-1,55

Or

VALEURS EUROPÉENNES

● Le producteur allemand de logiciels SAP a cédé 17,6 %, mardi 5 janvier, après l'annonce d'un résultat inférieur aux prévisions, en raison d'une chute des ventes au Japon.
 ● L'action Vodafone a gagné 5,8 %, mardi 5 janvier, après que l'opérateur britannique de téléphonie mobile eut confirmé avoir approché l'américain Airtouch, déjà objet d'une offre de Bell Atlantic. Cette nouvelle a relancé les spéculations sur de nouveaux rapprochements au sein du secteur des télécommunications en Europe, profitant notamment à Telewest (+10,2 %), Telefonica (+7,6 %), Mannesmann (+6,2 %) et British Telecom (+5,2 %).

● La bonne tenue de l'euro et les rumeurs de restructuration du secteur financier ont continué de profiter aux valeurs bancaires, notamment Generali (+4,3 %), UBS (+4,7 %), Dresdner Bank (+2,1 %), CS Holding (+2 %), Banco Bilbao Vizcaya (+1,8 %) et Deutsche Bank (+1,7 %).
 ● Les valeurs automobiles, dopées lundi par les rumeurs de fusions, continuent de progresser très fortement à l'ouverture, mardi, avant de fléchir en fin de séance. Les gains à la clôture sont restés importants, notamment pour Volvo (+7 %) et Fiat (+6,2 %), au centre des spéculations, mais aussi pour BMW (+1,2 %) et Volkswagen (+1,1 %).



06/01 10h32

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SOMMER ALLIBER/	FR	24	-1,23
MICHELIN-B- /RM	FR	36	-0,28
PEUGEOT /RM	FR	142	+1,43
LABINAL /RM	FR	178	-1,11
VALEO /RM	FR	64,05	+3,06
RENAULT	FR	42,65	+0,35
BMW	DE	739	+6,79
CONTINENTAL AG	DE	24,7	+0,41
DAIMLER-BENZ AG	DE	78,99
FIAT	IT	3,36
FIAT PRIV.	IT	1,83
MAGNETI MARELLI	IT	1,5
LUCAS VARIETY	GB	3,15	+4,19
AUTOLIV SDR	SE	32,86
PIRELLI	IT	2,97
VOLVO -A-	SE	22,02
VOLVO -B-	SE	22,55
VOLKSWAGEN	DE	77,5	+3,75
BASF AG	BE	33,6	+2,13
DJ E STOXX AUTO P		283,3	+2,50

BANQUES

NATEXIS	FR	55,05	-0,09
CCF /RM	FR	82	-0,06
DEXIA FCE RM	FR	140	-1,41
STE GENERALI-A- /RM	FR	152,4	-2,93
BNP /RM	FR	74,6	-0,47
ALLIED IRISH BA	GB	16,82	+2,48
BCA ROMA	IT	1,49
ALPHA CREDIT BA	GR	97,32
S-E-BANKEN -A-	SE	9,57
DEN NORSKE BANK	NO	3,26
LLOYDS TSB	GB	12,36	+1,38
BCO POPULAR ESP	ES	67,25
BCO SANTANDER N	ES
MÉRITA	FI	5,55
BANK OF IRELAND	GB	20,42	+1,68
SV HANDBK -A-	SE	37,33
BARCLAYS PLC	GB	19,10	+4,29
BAYR-HYPO-UVER	DE	69	+0,73
CHRISTIANA BK	NO	3,26
IMI	IT	13,01
BCP REG	PT	26,97
IONIAN BK REG.S	GR	48,66
ERGO BANK	GR	109,02
COMM.BANK OF GR	GR	90,85
COMMERZBANK	DE	27,5
I.B.S.PAULO TO	IT	12,45
UNICREDITO ITAL	IT	5,81
DEN DANSKE BK	DK	116,79
DEUTSCHE BANK A	DE	55	+1,95
DRESDNER BK AG	DE	38,7	+3,48
SPAREBANKEN NOR	NL	149
FOERENINGSSB A	SE	22,81
FOKUS BK	NO	8,78
ABBEY NATIONAL	GB	18,10	+2,14
BCO CENTRAL HIS	ES	10,83
ROLO BANCA 1473	IT	24,2
NAT BANK GREECE	GR	209,89
DEXIA CC	BE	148,8	+0,61
ABN AMRO HOLDIN	NL	19,7	+2,34
HALIFAX	GB	11,64	+1,34
JYSKE BANK REG	DK	80,54	-1,64
KBC BILBAO VIZC	ES
KBC BANCASSURAN	BE	69,5	+0,43
BANK OF PIRAEUS	GR	27,72
BES OVERSEAS LT	PT
NORDBANKEN HOLD	SE	5,64
FIRST AUSTRIAN	AT	49,42	-91,41
BANKINTER	ES	32,56
ARGENTARIA RS	ES	24,6
KAPITAL HOLDING	DK	44,03	-0,61
NATL WESTM BK	GB	16,71	+1,36
ROYAL BK SCOTL	GB	14,11	+3,72
UNIDANMARK -A-	DK	81,21	-0,82
OBERBANK	AT	59,1
COMIT	IT	6,31
BANK AUSTRIA AG	AT	43,52
UBS N	CH	291,20	+2,07
COMIT	IT	6,31
UNICREDITO ITAL	IT	5,81
BCA INTESA	IT	5,35
DJ E STOXX BANK P		286,35	+0,45

PRODUITS DE BASE

USINOR	FR	9,85	+0,10
PECHINEY-A-	FR	29,45	-3,38
SIDENOR	GR	22,11
ACERINOX REG	ES
BRITISH STEEL	GB	1,39	+1,02
SOPORCEL	PT
TRELLEBORG B	SE	7,18
SSAB SW ST A FR	SE	8,30
ELKEM ASA, OSLO	NO	11,17
ARJO WIGGINS AP	GB	1,50	-0,93
SENAET	BE	424	+0,24
BOKAER INDUSTRIA	PT	12,32
AVESTA	SE	2,51
METSÆ-SERLA A	FI	7
BUNZL PLC	GB	3,31	+0,43
ASSIDOMAN AB	SE	13,88
CART.BURGO	IT	5,65
MAYR-MELNHOF KA	AT	42,15
RAUTARUUKKI K	FI	5,75
DEGUSSA	DE	47,5	-2,06
THYSSEN	DE	164	-0,61
BOEHLER-UDDEHOL	AT	40,4
PORTUCAL INDUST	PT	5,76
VOEST-ALPINE ST	AT	23,02
UPM-KYMMENE COR	FI	23,5
STORA ENSO -R-	FI	7,65
STORA ENSO -A-	FI	7,7
SILVER & BARYTE	GR	31,57
INPARSA	PT	22,24
ALUMINIUM GREEC	GR	52,36
ELVAL	GR	10,73
JOHNSON MATTHEY	GB	5,56	+1,02
UNIOHALCO	GR	28,78
VIAION MINIERE	BE	30,2	-2,58
BODORMAN NV	NL	14,9	+2,76
MHMO B FR	SE	17,97
RIO TINTO	GB	10,01	+1,28
NORSKE SKOGIND-	NO	25,98
SMURFIT JEFFERS	GB	1,76	+4,17
STORA KOPPARB	SE	9,57
SVENSKA CELLULO	SE	18,93
OUTOKUMPU OY -A	FI	8,42
DJ E STOXX BASI P		151,33	+0,07

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR	154	-3,14
AGA-B-	SE	11,70
EMS-CHEM HOLD A	CH	5271,97
BASF AG	DE	33,6	+2,13
BAYER AG	DE	38,6	+2,13
BOC GROUP PLC	GB	12,03	+0,23
AKZO NOBEL	NL
KEMIRA	FI	6,5
DYNO INDUSTRIER	NO	14,70
UNITOR	NO	8,89	+6,85
CLARIANT N	CH	439,12	+1,14
CIBA SPEC CHEM	CH	76,91	+1,64
HOECHST AG	DE	36,2	+0,42
HENKEL KGAA VZ	DE	80
LENZING AG	AT	53,27
ICI	GB	6,71	+0,63
LAPORTE	GB	6,32	+0,67
SNIA BPD	IT	1,41
AGA -A-	SE	11,70
PERSTORP -B-	SE	8,67
SOLVAY	BE	66,8	+1,52
TESSENDERLO CHE	BE	50,55	+1,10
UCB	BE	5255
DJ E STOXX CHEM P		305,44	+0,52

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR	47	-6
GAZ ET EAUX /RM	FR	43,5	-0,43
CIR	IT	0,95
KVAERNER -A-	NO	18,01
AKER RGI -A-	NO	10,26
KVAERNER -B-	NO	15,10
GBL	BE	174,5	+0,69
BTR	GB	1,74	+0,81
SONAE INVESTIME	PT	44,25
ORKLA -A-	NO	13,16
GENL ELECTR CO	GB	7,91	+3,30
D'IETIEN SA	BE	457	+1,87
INCHCAPE PLC	GB	1,80	+2,40
INVESTOR -A-	SE	39,99
INVESTOR -B-	SE	40,84
GEVAERT	BE	62,2	-0,08
NORSK HYDRO	NO	30,77
OERLIKON-BUEHRL	CH	103,89	+3,40
ORKLA -B-	NO	11,62
VEBA AG	DE	54,8	+2,24
DJ E STOXX CONG P		234,06	+0,82

TÉLÉCOMMUNICATIONS

FRANCE TELECOM	FR	72,5	-2,03
CABLE & WIRELES	GB	11,01	+1,82
BRITISH TELECOM	GB	14,11	+3,29
TELE DANMARK	DK	117,32	+0,46
EUROPOLITAN HLD	SE	93,59
PORTUGAL TELECO	PT	43,54
TIM	IT	6,88
VODAFONE GROUP	GB	15,23	-0,09
HELLENIC TELE (GR	24,36
DEUTSCHE TELEKO	DE	33,3	+2,46
TELECEL	PT	198
TELECOM ITALIA	IT	7,89
TELECOM ITALIA	IT	5,82
TELEFONICA	ES	43,9
KONINKLIJKE KPN	NL	51,7	+3,40
DJ E STOXX TCOM P		643,3	+0,60

CONSTRUCTION

BOUYGUES /RM	FR	183	-0,54
LAFARGE /RM	FR	80	-0,74
GROUPE GTM	FR	88,4	-2
IMETAL /RM	FR	86,9
COLAS /RM	FR	190,1	-3,99
SAINT GOBAIN /R	FR	128	-2,81
TECHNIP /RM	FR	79,05	-1,06
POTAGUA -B-	DK	17,32
AUMAR	ES	24,07
AUTOSTRADA PRIV	IT
CHARTER	GB	4,62	-1,20
ASKO OY	FI	16,5
BICC PLC	GB	1,01	+2,86
BILFINGER & BER	DE	18,8	-0,53
BLUE CIRCLE IND	GB	4,20	-1,64
BPB	GB	2,99	-0,47
ACESA REG	ES	15,14
CRH PLC	GB	14,86	+0,95
SKANSKA -B-	SE	25,47
BCA INTESA	IT	5,35
CIMPOR SGPS R	PT	27,54
CRISTALERIA ESP	ES	61
ACCIONA	ES
DRAGADOS CONSTR	ES	33,25
TITAN CEMENT RE	GR	70,82
HERACLES GENL R	GR	24,61
SEMAPA	PT	16,51
HOLDERBANK FINA	CH	223,28	+2,27
CBR	BE	77,55	+1,37
AKTOR SA	GR	8,87
MICHANIKI REG.	GR	5,22
HELLTECHNODOR	GR	6,74
HEIDELBERGER ZE	DE	72,5	+3,57
HOCHTIEF ESSEN	DE	33,5	+0,75
PHILIPP HULZMAN	DE	131	-1,13
CARADON	GB	1,43	-0,97
FOM CON CONTRAT	ES	67,05
PARTEK	FI	8,5
HOLDERBANK FINA	CH	1051,91	+3,41
AALBORG PORTLAN	DK	14,77	-4,59
UNICEM	IT	8,5
WILLIAMS	GB	4,52	-0,92
PILKINGTON PLC	GB	0,86	-1,61
RMC GROUP PLC	GB	11,58	+2,61
ITALCEMENTI	IT	9,75
ITALCEMENTI RNC	IT	4,5
RUGBY GRP	GB	1,39	+2,06
TARMAC	GB	1,60	+0,88
TAYLOR WOODROW	GB	2,20	+0,64
URALITA SA	ES	9,92
VALENCIANA CEM	ES	11,99
SUPERFOS	DK	14,36	+6,47
WIENERB BAUSTOF	AT	173,2
DJ E STOXX CNST P		186,03	+0,08

CONSOMMATION CYCLIQUE

HERMES INTL	FR	66,7	-4,24
ACCOR /RM	FR	190	-1,04
MOULINEX /RM	FR	12,72	+1,35
CLUB MED. /RM	FR	70,85	-2,95
SEB /RM	FR	71
EURO DISNEY /RM	FR	1,13
PATHE /RM	FR	230	-4,96
CHARGEURS RM	AT	45,13	+0,29
AUSTRIAN AIRLIN	AT
WILSON BOWDEN	GB	6,96	+0,40
WILLIAM BAIRD	GB	1,45	+1,98

ALIMENTATION ET BOISSON

BONGRAIN /RM	FR	381
DANONE /RM	FR	235	+0,43
PERNOD RICARD /	FR	56,5	+0,71
ERID.BEGH.SAY /	FR	145,8	-3,19
LVMH /RM	FR	183	-2,14
ALLIED DOMECO	GB	7,83	+0,36
RIEBER & SON -B	NO	6,27
BRAU-UNION	AT	50,6
HELLENIC SUGAR	GR	8,07
CARLSBERG AS -A	DK	50,34	+0,15
ELAIS OLEAGINO	GR	18,82
PARMALAT	IT	1,68
HELLENIC BOTTL	GR	27,70
CADBURY SCHWEP	GB	14,17	+1,31
UNICER REG	PT	20,4
CARLSBERG -B-	DK	51,68	+0,52
ASSOCIATE BRIT	GB	7,78	+1,65
DANISCO	DK	46,31
CHR. HANSEN HLD	DK	124,17	+1,09
RAISIO GRP V	FI	10,45
GREENCROP GROUP	GB	4,13	+0,34
MONTEDEON	IT	1,2
HUHTAMAELI I VZ	FI	34
BASS	GB	11,79	+3,07
UNILEVER	NL	73	+2,38
UNILEVER	GB	9,45	+1,97
DIAGEO	GB	9,45	+1,05
RAISIO GRP K	FI	9,96
BBAG OE BRAU-BE	AT	49,5	+0,98
NESTLE N	CH	1914,04	+0,98
KERRY GRP-A	GB	11,27	-3,83
DELTA DAIRY	GR	12,63
CULTOR -1-	FI	9,2
TATE & LYLE	GB	4,70	-2,33
UNIGATE PLC	GB	6,08	

VALEURS FRANÇAISES

Christian Dior, maison mère de LVMH, gagnait 4,94 % mercredi 6 janvier, tandis que LVMH s'appréciait de 4,97 %... Les valeurs de l'automobile continuaient de bénéficier de rumeurs de rapprochements entre grands groupes automobiles mondiaux.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 6 JANVIER Cours relevés à 10h15 Liquidation : 22 janvier

Table of French stock market values with columns for company name, previous price, current price, and change.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 6 JANVIER Cours relevés à 10h15

Table of new market values with columns for company name, current price, and change.

SICAV FCP

Table of SICAV FCP values with columns for fund name, current price, and change.

Main table of stock market values with columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market values with columns for company name, previous price, current price, and change.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; # coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

Table of SICAV FCP values with columns for fund name, current price, and change.

Advertisement for Volkswagen Lupo featuring a car image and text: 'LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE'.

Table of stock market values with columns for company name, current price, and change.

Table of stock market values with columns for company name, current price, and change.

Table of stock market values with columns for company name, current price, and change.

Table of stock market values with columns for company name, current price, and change.

Table of stock market values with columns for company name, current price, and change.

SCIENCES Dynamique en matière d'innovation et de recherche, le secteur du textile est en train d'effectuer sa révolution transgénique. ● A LYON, capitale histo-

rique de la soie, une équipe de chercheurs travaille actuellement sur le ver à soie - la chenille d'un papillon, le bombyx du mûrier -, dont la glande séricigène pourrait

être génétiquement modifiée pour lui faire fabriquer d'autres protéines que la soie. ● A TERME, ces scientifiques de l'INRA, du CNRS et de l'université de Lyon-I souhaitent

lui faire produire une soie d'araignée dont la protéine aux qualités exceptionnelles donne un fil qui, à diamètre égal, est plus robuste que l'acier. ● D'AUTRES PRODUITS natu-

rels, comme le lin, le coton et la laine de mouton font aussi l'objet de recherches en transgénèse afin de se voir conférer de nouvelles propriétés.

Les soyeux veulent créer un ver à soie produisant du fil d'araignée

Des chercheurs lyonnais tentent d'intégrer dans l'ADN du bombyx le gène codant pour la protéine constitutive du fil de l'araignée. Les premières chenilles transgéniques devraient être obtenues fin janvier

LA MULATIÈRE (Rhône)

de notre envoyé spécial

La bâtisse, majestueuse, date du début du XVII^e siècle. Assise sur son coteau, elle domine la Saône, qui vit ses derniers hectomètres avant de se couler dans le Rhône. Pour y monter, les allées serpentent, bordées d'arbustes nouveaux ressemblant à des pieds de vigne effeuillés. Les mûriers attendent la taille d'hiver. Entre ses murs épais, l'auguste demeure abrite des habitants d'un genre un peu particulier. Sur une paillasse, quelques petits cônes de zinc sombre emprisonnent une faune silencieuse. Des papillons pâles, ventrus, aux ailes sous-dimensionnées, s'accouplent, pondent des dizaines de minuscules granulés ronds. La femelle du *Bombyx mori* préfère l'obscurité pour pondre.

Lyon, capitale des soyeux, n'est pas loin. L'Unité nationale séricicole (UNS) de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), véritable laboratoire de la soie, ne pouvait se trouver qu'en pays canut. Malgré le poids du passé et de la tradition, l'UNS, siège de la Commission séricicole internationale, est à la pointe de la recherche dans son domaine, en association avec le Centre de génétique moléculaire et cellulaire (CNRS-Université de Lyon-I). Objet de tous ses soins, le *Bombyx mori*, ou plutôt sa chenille, qui, le temps de se muer en chrysalide, se cache dans un cocon tissé avec un fil dont le cœur est une protéine, la fibroïne. Mais cette soie ne suffit plus aux industriels du textile qui voudraient bien domestiquer une soie plus résistante encore, celle du fil d'araignée.

« Un de nos principaux programmes scientifiques a pour but d'obtenir le premier ver à soie transgénique », explique Gérard Chavancy. Le bureau du directeur de l'UNS trône sous le regard bienveillant d'Olivier de Serres, premier véritable agronome fran-

çais qui, sous le règne d'Henri IV, acclimata le mûrier dans notre pays. « Le ver à soie est le seul animal vraiment domestique. Cette création de l'homme n'existe pas dans la nature. Il est issu d'une sélection commencée il y a 4 500 ans en Chine. On connaît donc très bien sa génétique et sa physiologie. C'est une véritable usine à produire des protéines. Sa glande séricigène peut, en trois jours, fabriquer son propre poids en soie. Nous nous sommes donc dit : pourquoi ne pas utiliser cette glande comme tube à essais vivant afin de lui faire produire, après transgénèse, d'autres protéines économiquement intéressantes pour des secteurs comme la pharmacie, la médecine, l'agronomie et le textile ? »

« ARRÊTER UN BOEING... »

Le gène que voudraient, à terme, introduire Gérard Chavancy et ses collègues dans le bombyx est proprement fascinant et touche à la fois le textile et l'armée. La protéine visée s'appelle la spidroïne. En d'autres termes, le fil de l'araignée, notamment celui de l'espèce *Nephila clavipes*. Avec une résistance analogue à celle du Kevlar ou du tendon humain, mais une élasticité plusieurs fois supérieure à celle de ces matériaux, il possède des propriétés mécaniques étonnantes. A dia-



DENIS HUOTIBIOS

Le « Bombyx Mori » et la « Nephila Clavipes », l'araignée dont le fil est aussi résistant et plus souple que le Kevlar ou le tendon d'un être humain.

mètre égal, il est plus robuste qu'un fil d'acier. En 1996, le géant américain de la chimie Dupont de Nemours affirmait qu'« avec un



CYRIL RUOSOBIOS

câble en soie d'araignée du diamètre d'un crayon, on pourrait arrêter un Boeing en plein vol... »

Malheureusement pour les militaires qui aimeraient l'utiliser pour des gilets pare-balles ou pour les industriels fabricants de textiles techniques, la production à grande échelle de fil d'araignée avec élevage de ces arachnides tient de l'utopie. « Vous pouvez très bien maintenir l'araignée sur une planche avec une espèce de guillotine, lui traire son fil avec un petit moteur, vous arrêter pour lui donner à manger - ce qui suppose que vous élèverez aussi des insectes - et reprendre votre traite ensuite... Pour obtenir quelques dizaines de kilos de soie, il suffit simplement de multiplier cette installation par 200 ou 300 millions d'unités », ironise Gérard Chavancy.

Certes, des tissus en soie d'araignée ont été confectionnés au début du siècle à Madagascar, mais cette production artisanale n'a pas perduré.

D'où l'idée d'avoir recours à la transgénèse. Il y a quelques années, des chercheurs américains et britanniques avaient introduit le gène de la spidroïne dans des levures et des bactéries. Ils avaient réussi à recueillir la protéine recherchée, mais, même filée, celle-ci n'avait aucune chance de reproduire les qualités exceptionnelles du fil d'araignée. « La soie de *Nephila clavipes*, souligne le directeur de l'UNS, tire ses propriétés de sa structure semi-cristalline » uniquement obtenue lors de l'excrétion du fil, suivant un mécanisme encore inconnu. La soie de *Bombyx mori* présentant le

même type de structure, il n'y avait qu'un pas à franchir pour imaginer qu'avec son « outillage » naturel - sa filière -, le ver à soie génétiquement modifié pourrait fabriquer du fil d'araignée.

Pour l'heure, il n'est pas encore question d'introduire le code de la fibroïne dans le matériel génétique du papillon. Après avoir surmonté de nombreux obstacles, car il est plus simple d'injecter de l'ADN dans un ovocyte de souris que de le faire dans l'œuf d'un lépidoptère, Gérard Chavancy et ses collaborateurs se sont contentés d'un gène exprimant une protéine fluorescente. Et ce, pour vérifier de visu que la « greffe » s'est bien implantée dans toutes les cellules de l'animal.

PROBLÈMES NON RÉSOLUS

Les chercheurs de l'INRA espèrent obtenir leur première génération de bombyx transgéniques vers la fin janvier. Après cette première étape, il faudra travailler sur l'expression de la glande séricigène, afin, non seulement, de lui faire produire telle ou telle protéine « importée », mais aussi, de la lui faire sécréter. Une fois que ce mécanisme sera maîtrisé, d'ici dix-huit mois à deux ans, on pourra essayer d'introduire le gène de la spidroïne.

Tous les problèmes ne seront pas résolus pour autant car, même avec un gène supplémentaire, la chenille continuera à produire sa propre soie. Si la combinaison des deux protéines reproduit les qualités physiques recherchées, tout ira bien. Dans le cas contraire, Gérard Chavancy envisage d'isoler des mutants de bombyx ne produisant pas de fibroïne. Mais, nuance-t-il, « ceux qui existent ont une glande séricigène atrophiée... » Ces obstacles éventuels n'inquiètent pas le biologiste qui sourit, l'air de dire : « Peu importe, on trouvera autre chose. »

Pierre Barthélémy

Lin, laine et coton génétiquement modifiés

Dans le secteur textile, le ver à soie n'est pas la seule cible des spécialistes de la transgénèse. Des chercheurs néo-zélandais ont introduit dans le patrimoine génétique des moutons le gène d'un facteur de croissance s'exprimant dans le follicule pileux. Résultat : 5 à 10 % de laine en plus. Chez les végétaux, des chercheurs français de l'INRA, du CNRS et des universités de Lille et d'Amiens travaillent actuellement sur le lin afin d'obtenir par transgénèse des plantes se prêtant mieux au rouissage, opération qui consiste à isoler les fibres textiles en détruisant le « ciment » de lignine et de pectine qui les colle les unes aux autres. Autre sujet de choix pour les biologistes, le coton. La société américaine Monsanto, spécialiste des organismes génétiquement modifiés (OGM), planche sur des cotons plus doux, infroissables et qui ne rétrécissent pas ainsi que sur des cotons « naturellement » colorés. Son homologue Agracetus étudie un coton plus chaud, plus isolant.

Le Canada veut renforcer sa coopération avec l'Europe spatiale

L'agence fédérale chargée des projets dans l'espace envisage de se joindre à l'exploration de la planète Mars

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

« Le plus grand projet scientifique de l'histoire de l'humanité. » L'enthousiasme de John Manley, ministre canadien de l'industrie, pour la station spatiale internationale (ISS) est à la mesure de l'effort financier consenti par son pays pour afficher ses couleurs sur le gigantesque Meccano en construction, à 400 kilomètres au-dessus de la Terre. Le Canada, qui va fournir le bras télémanipulateur qui servira à l'assemblage des modules et aux opérations d'entretien de l'ISS, a investi dans ce projet 1,4 milliard de dollars canadiens (près de 800 millions d'euros).

premier élément doit être mis en service en avril 2000.

Cet engagement « coûteux mais nécessaire », selon John Manley, et, plus généralement, un tropisme naturel vers les Etats-Unis ne laissent qu'une place comptée aux autres collaborations internationales. Pourtant, dès le début des années 70, les autorités canadiennes ont manifesté la volonté de s'affranchir d'une tutelle trop exclusive des Américains et de leur puissante NASA, en se tournant aussi vers l'Europe.

L'actuelle coopération avec l'Agence spatiale européenne (ESA) est régie par un accord décennal arrivé à expiration

tions, dont l'immensité de son territoire l'a amené à développer précocement la technologie. Avec le satellite de télédétection Radarsat-1, lancé en 1995 et équipé d'un radar à synthèse d'ouverture assurant une « prise de vue » permanente, il est devenu l'un des premiers fournisseurs d'images radar, utilisées notamment pour la surveillance de l'environnement (par exemple des mouvements des glaces) et la gestion des ressources naturelles. Le relais sera pris, en 2001, par Radarsat-2, dont la résolution atteindra 3 mètres. Cette expertise lui a valu de participer à la mise au point du futur satellite européen d'observation terrestre Envisat, qui doit être mis sur orbite par une fusée Ariane-5 au printemps 2000.

Dans le domaine des télécommunications, le Canada, qui fut le premier pays doté de son propre réseau commercial de satellites géostationnaires, avec la série des Anik déployés à partir des années 70, est aujourd'hui partie prenante du satellite multifonctions Artemis - élément du futur système européen de navigation par satellite -, dont le lancement est prévu au début de l'an 2000.

Ces compétences ont donné naissance à une industrie spatiale qui, bien que sans commune mesure avec celle des Etats-Unis ou de l'Europe - la plupart de ses 235 entreprises emploient moins de vingt-cinq salariés -, occupe une position de pointe dans le secteur des composants et des systèmes satellitaires.

Dans le nouvel accord de coopération, la contribution financière

de l'agence canadienne aux activités de son homologue européenne devrait rester à un niveau modeste, de l'ordre d'une centaine de millions de francs par an (environ 15 millions d'euros), indique Michel Giroux, directeur des relations extérieures. Mais les domaines de collaboration seront étendus. Le Canada, dont le statut vis-à-vis de l'ESA est celui de

Trente ans de collaboration

Dès le début des années 70, le Canada fut invité comme observateur auprès de l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO), ancêtre de l'ESA. C'est dans ce cadre que les Européens ont fourni certains éléments du satellite expérimental canado-américain de télécommunications Hermes, lancé en 1976. Par la suite, le Canada a participé aux programmes européens de télécommunications et d'observation de la Terre, en particulier au développement du satellite de radiodiffusion directe Olympus, mis sur orbite en 1989, puis des satellites de télédétection ERS-1 et ERS-2, lancés en 1992 et 1995.

Sur les vingt dernières années, la contribution d'Ottawa aux activités de l'ESA - et donc, en vertu du principe du juste retour, le montant des contrats européens dont ont bénéficié les entreprises canadiennes - a atteint 1,2 milliard de francs (environ 183 millions d'euros).

« membre coopérant », n'a jusqu'à présent eu accès qu'à des programmes d'application des technologies spatiales, sans pouvoir participer aux programmes scientifiques de base : étude du Soleil, astrométrie, physique de la magnétosphère, astronomie dans les différentes longueurs d'ondes...

A l'avenir, il pourrait être associé, « à la carte », à certaines missions scientifiques européennes. Ses représentants se montrent plus particulièrement intéressés par « les études sur la chimie de la haute atmosphère et l'astronomie spatiale ». En outre, ils sont tentés par l'aventure martienne. Les délais semblent trop courts pour qu'ils prennent part au tour de la table de la mission européenne Mars Express, qui prévoit le lancement d'une sonde automatique vers la planète rouge, en juin 2003. Ce renfort n'aurait pourtant pas été superflu, compte tenu des incertitudes qui entourent le financement de ce projet.

En revanche, l'Agence spatiale canadienne envisage de se porter candidate à la mission suivante, Mars 2005, au cours de laquelle un « orbiteur » devra récupérer des échantillons du sol martien, pour les ramener sur Terre en 2008 (Le Monde du 2 décembre 1998). Pour ce projet - qui n'est pas porté par l'Europe, mais par les Etats-Unis et par la France -, le Canada pourrait être partenaire du Centre national d'études spatiales (CNES). Reste à dégager les moyens de ces nouvelles ambitions dans l'espace.

Pierre Le Hir

L'industrie canadienne occupe une position de pointe dans le secteur des composants et des systèmes satellitaires

Cette contribution, même si elle ne représente qu'environ 2 % du coût prévisionnel du complexe orbital, n'en a pas moins vidé les caisses de l'Agence spatiale canadienne (ASC), dont elle a mobilisé, certaines années, jusqu'à 50 % des ressources.

A l'avenir, la station internationale devrait encore capter 20 % des moyens de l'ASC, indiquent ses responsables. Ces crédits seront affectés, notamment, au Centre de formation des cosmonautes de Saint-Hubert, près de Montréal, où tous les équipages viendront s'entraîner au maniement du bras robotisé, dont le

fin 1998. Les deux partenaires qui, à des échelles différentes - 17,6 milliards de francs (2,68 milliards d'euros) de budget et 1 800 employés pour l'ESA, 1,3 milliard de francs (200 millions d'euros) et 350 personnes pour l'ASC -, sont confrontés à des difficultés financières, sur un marché désormais dominé par des opérateurs privés, ont décidé de proroger l'échéance d'un an, afin de redéfinir les termes de leur coopération.

Dans la corbeille, le Canada apporte une expérience reconnue en matière de satellites d'observation de la Terre et de télécommunica-

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT** : le ministre allemand de l'environnement, Juergen Trittin, s'est attiré de nouvelles critiques du gouvernement à propos d'un projet de renchérissement du prix de l'électricité produite par le nucléaire. Selon *Der Spiegel* paru lundi 4 janvier, cet impôt, introduit dès avril, aurait rapporté quelque 1,5 milliard de marks (767 millions d'euros) en 1999. Le ministère de l'économie a expliqué qu'il n'en était « pas question ». Fin décembre, M. Trittin s'était déjà fait rappeler à l'ordre par le chancelier Gerhard Schröder sur la question de la dissolution de deux commissions chargées de conseiller le gouvernement sur la sécurité du nucléaire civil. - (AFP)

■ **MÉTÉOROLOGIE** : le satellite d'observation météorologique MSG-2, de l'Organisation européenne de météorologie (EUMETSAT), sera lancé en 2002 par une fusée Ariane-5. Ce satellite de deux tonnes - le septième à être confié à Arianespace par EUMETSAT - assurera ainsi la continuité du système Météosat, dont le dernier satellite, Météosat-7, a été mis sur orbite en septembre 1997.

■ **ARCHÉOLOGIE** : trois statues en bois vieilles d'au moins 4 000 ans ont été découvertes dans la région de Saqqara, près du Caire, a annoncé, mardi 5 janvier, le Conseil supérieur des antiquités égyptiennes. Retrouvées « à l'intérieur d'une tombe proche de la pyramide de Tété », elles remonteraient « à la fin de l'Ancien Empire [2700-2180 avant J.-C.] ou au début du Moyen Empire [2060-1785 avant J.-C.] ». Elles représentent une même personne dans trois positions différentes et, en raison de leur « beauté rare », seront exposées au musée du Caire. - (AFP)

Les cadeaux de Salt Lake City à Juan-Antonio Samaranch

Des armes de chasse avaient été offertes au président du CIO juste avant la désignation de la ville d'accueil des JO d'hiver 2002

LE PRÉSIDENT du Comité international olympique (CIO), l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, a bénéficié des cadeaux de Salt Lake City avant que la capitale de l'Utah n'obtienne l'organisation des Jeux d'hiver de 2002. Selon le quotidien local *The Salt Lake Tribune*, un fusil de chasse semi-automatique et une carabine lui ont été offerts par la filiale suisse du fabricant américain Browning en mai 1995, un mois avant le vote du CIO pour la désignation de la ville olympique. La commande auprès de la firme de Mountain Green (Utah) avait été passée par le comité de candidature de Salt Lake City. La valeur des deux armes était d'environ 1 000 dollars (854 euros).

Tout en reconnaissant avoir reçu les deux armes, M. Samaranch a expliqué, mercredi 6 janvier, au quotidien de Lausanne « 24 Heures » qu'il n'avait pas outrepassé les règlements du CIO limitant à 150 dollars (128 euros) le prix des cadeaux que peuvent accepter ses membres de la part des villes candidates : « Cette règle ne

s'applique pas à moi car je ne participe pas aux élections », a-t-il précisé. « Je n'ai pas voulu refuser ces présents. Car dans ces villes, les armes s'inscrivent dans une certaine tradition. Les refuser aurait été un outrage », a-t-il également indiqué.

PLUSIEURS ENQUÊTES

Ces révélations surviennent alors que les organisateurs des Jeux de 2002 font l'objet de plusieurs enquêtes, notamment de la part du CIO et du FBI. Certains d'entre eux, à la fin de l'année 1998, avaient reconnu que des bourses d'études avaient été allouées lors de la campagne de candidature à des proches de membres du CIO. C'est la première fois que le nom de M. Samaranch apparaît dans cette affaire. Toujours selon le *Salt Lake Tribune*, ce dernier aurait également reçu une coiffure indienne en plumes en 1990 et, en 1991, un *quilt* (couverture indienne traditionnelle) réalisé par Charlotte Warr Andersen, une des meilleures spécialistes américaines. — (AP, AFP)

Malgré la concurrence, les skieurs autrichiens s'imposent avec la meilleure équipe de leur histoire

Patrick Holzter, vainqueur italien du géant à Kranjska Gora, est suivi par trois membres de la « Power team »

Patrick Holzter s'est imposé, mardi 5 janvier, dans le slalom géant masculin de Kranjska Gora (Slovénie) devant Christian Mayer, Hans Knauss et

Benjamin Raich (nouvelle révélation). La saison reste dominée par les Autrichiens : Christian Mayer est en tête du classement de la Coupe du

monde de Slalom géant et Hermann Maier conserve celle du classement général malgré sa surprenante vingtième place, mardi.

C'EST UN RÉSULTAT unique et hautement symbolique. Le 21 décembre 1998, sur leur neige d'Innsbruck, les skieurs autrichiens ont pris les neuf premières places d'un super G qui a marqué les esprits et les tablettes de l'histoire d'un sport qui n'avait jamais enregistré

une domination aussi forte et constante d'une seule nation. Cet hiver, plus encore que l'hiver dernier, l'Autriche engrange victoire sur victoire, une véritable razzia collective.

Ainsi cette nouvelle performance à Bormio le 29 décembre 1998 où six Autrichiens ont pris les six premières places. Dans le sillage de l'incomparable Hermann Maier, qui compte déjà quatre victoires cette année, l'armada autrichienne écrase littéralement le ski de compétition et ses performances donnent des cauchemars aux entraîneurs du monde entier qui cherchent les ingrédients

d'une si insolente réussite. Une bonne partie de la recette se trouvait lors de la saison 1998 inscrite en toutes lettres sur les combinaisons des athlètes. Entre les logos des équipements et des généreux partenaires, qui donnent à la meilleure équipe du monde une aisance financière inégalée, on pouvait lire sur des cuisses qu'on croirait celle d'haltérophiles vitaminés ce slogan à l'arrogance calculée : « Power Team ! »

Deux mots que l'élasticité du tissu de la combinaison sollicitée par la masse musculaire imposante des fessiers et quadriceps mettaient tellement en valeur que les rumeurs de dopage avaient inévitablement enflé. Elles circulent toujours avec insistance dans les coulisses du Cirque Blanc.

UNE AFFAIRE D'ÉTAT

Mais se contenter d'expliquer, sans aucune preuve avérée, la prise de pouvoir de l'Autriche par le seul apport de méthodes suspectes, c'est gommer la réalité historique, sociale et économique d'une nation qui, plus que toute

autre, porte le ski dans ses chromosomes et ses gènes ! Là-bas, le ski est tout simplement une affaire d'Etat.

Pour un pays, dont le territoire est couvert à 70 % par les Alpes, les sports d'hiver constituent la principale activité économique et le ski, toutes disciplines confondues, est sans contestation aucune le sport national. Les champions autrichiens ne sont pas seulement les héros de tout un peuple, ils sont aussi les porte-drapeaux d'un pays nostalgique de son rayonnement passé et les meilleurs arguments publicitaires qui soient.

L'an passé, l'homme d'affaire Peter Schröcknadel, le puissant président de la Fédération autrichienne de ski, en appelait même au ministère de l'Economie : « La valeur publicitaire de notre Power

équipe est incalculable. Les plus talentueux entrent alors dans un processus intensif de formation-détection avec la bénédiction du système scolaire au rythme adapté : les cours s'arrêtent à 14 heures, et place à l'entraînement. Sous la conduite très sévère d'entraîneurs recrutés avec discernement, les jeunes « travailleurs » avec rigueur la technique, physique et mental. Confrontés aux situations les plus extrêmes et variées, ils exécutent des exercices dans toutes les disciplines, apprennent à s'adapter à tout. Ils se construisent un « savoir-skier » d'une incroyable diversité et se forgent un caractère de compétiteur. Indispensables qualités dans le ski moderne de compétition qui peut être violent, engagé, douloureux, dangereux. De ce véritable parcours de combattant,

Joël Chenal redonne des couleurs aux Français

C'est une belle surprise : le Français Joël Chenal s'est classé cinquième du slalom géant de Kranjska Gora (Slovénie). Huitième de la première manche, le skieur de la Rosière (Savoie) a réussi le deuxième temps de la seconde manche. Il réalise ainsi son meilleur résultat cette saison et égale sa performance de janvier 1998 dans le slalom de Schladming (Autriche).

Son résultat vient à point dans une équipe de France qui vit de ternes semaines. Depuis la victoire de Pierrick Bourgeat dans le slalom de Park City (Etats-Unis) et les bons résultats obtenus en série par Régine Cavagnoud — notamment troisième lors de la descente de Val-d'Isère —, début décembre, les skieurs français sont perdus dans les classements. Ils n'ont plus de leader depuis l'accident du champion olympique de descente, Jean-Luc Crérier, qui subira une opération du genou à la mi-janvier.

Team est évaluée à 3,6 milliards de schillings [1,8 milliards de francs soit 275 millions d'euros], il serait normal que notre fédération soit dédommagée pour l'énorme publicité que nous faisons à notre pays ! » Pourtant, le président Schröcknadel n'a pas à se plaindre, lui qui est à la tête d'un budget fédéral près de trois fois supérieur à celui de son homologue français ; lui qui n'a aucune peine à mobiliser les sponsors et toutes les forces vives des stations et des régions, focalisées vers le même but : fabriquer des champions.

Pour réussir, on joue d'abord sur le nombre. C'est facile, l'impact social de la réussite en ski est tel, que tous les parents rêvent pour leur progéniture d'une carrière à la Sailer, Schranz, ou Klammer, idoles pour l'éternité.

A partir de ce socle incomparable, entraîneurs et éducateurs peuvent adopter une politique de sélection impitoyable. Dès leur plus jeune âge, les gamins sont en compétition permanente, et tant pis, si beaucoup restent en rade ou se blessent sérieusement. Le sport de haut niveau n'a que faire du sentiment.

A 14 ans, les apprentis-cham-

ne peuvent émerger que les plus costauds et les plus travailleurs qui comme le dit Franck Piccard, sont « forts d'un sentiment de supériorité et d'une grande condescendance vis-à-vis de leurs adversaires ».

La Power Team énerve, excite les jalousies, mais inspire le respect. A l'exemple de son incroyable leader, Hermann Maier. Lequel, paradoxalement, n'est pas sorti du moule de formation à l'autrichienne. Parce qu'il était trop frêle et que ses résultats ne suivaient pas, Maier a dû se fabriquer hors du système. Le contre-exemple parfait ? Ce serait oublier qu'en solitaire, le meilleur skieur du monde, n'a fait qu'appliquer les préceptes ataviques et rigoureux qui font de l'Autriche un pays définitivement à part dans la galaxie de la neige. Il est au ski ce que le Brésil est au foot. Vérité que Maier exprime autrement : « Pour nous Autrichiens, le ski c'est comme le vin pour vous Français ! ». Prochain rendez-vous sur les terres autrichiennes, à Schladming, vendredi, pour un super-G... la discipline de prédilection d'Hermann Maier.

Gilles Chappaz

Auxerre-Marseille et Metz-Bordeaux en affiches de la Coupe de France

LES DEUX CLUBS phares du championnat de France de division 1, Marseille et Bordeaux, n'ont pas été épargnés pour leur entrée en lice dans la Coupe de France, puisqu'ils se déplaceront à Auxerre et à Metz, deux autres clubs de l'élite. Le tirage au sort des 32^{es} de finale, effectué mardi 5 janvier, à Paris, par Aimé Jacquet, a été clément pour le tenant du titre, le Paris-Saint-Germain, qui se déplacera dans les Deux-Sèvres, à Thouars (National). Six clubs de division 1 seront opposés à des clubs de division 2 : Monaco (à Amiens), Lyon (à Châteauroux), Sochaux (à Beauvais), Strasbourg (à Niort), Nancy (à Laval) et Montpellier (à Troyes). Lorient jouera contre un club de National, Paris FC. Nantes, Bastia et Lens affronteront des clubs de CFA, respectivement La Roche-sur-Yon, Dijon et Armentières. Rennes, Toulouse et Le Havre joueront contre des clubs de CFA2 : Coulaines, Jura-Sud Foot (tombeur de Saint-Etienne) et Blagnac. Les matches auront lieu samedi 23 et dimanche 24 janvier.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : la NBA a rejeté, lundi 4 janvier, les « dernières » propositions du syndicat des joueurs pour sortir du conflit salarial qui paralyse le championnat professionnel nord-américain et recommandé à son organe dirigeant de voter jeudi 7 janvier l'annulation de la saison.

■ **Le commissaire du gouvernement** a conclu, mardi 5 janvier, devant le tribunal administratif de Strasbourg, qu'il est illégal d'interdire à la basketteuse polonaise Lilia Malaja de jouer au RC Strasbourg. Le jugement interviendra lundi 11 janvier.

■ **CYCLISME** : le sprinter néerlandais Danny Nelissen a annoncé, mardi 5 janvier, qu'il met fin à sa carrière. Il l'avait déjà interrompue en 1994, à cause d'une arythmie cardiaque. Fin décembre il avait été victime d'un malaise.



L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI
DEVIENT L'ÉVÉNEMENT, enfin un magazine qui sait
aller à contre-courant.

LEVENEMENT

LEVENEMENT
L'hebdo qui
nous met du neuf
dans la tête



Budapest « alla turca »

La capitale hongroise commence à se rappeler les bons côtés de son « long siècle ottoman »

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Prise aujourd'hui dans cette sorte d'autoroute urbaine où les conducteurs budapestois se livrent à des excès de vitesse permanents, « la grande paroisse de la cité » dresse son assez triste façade baroque gris-jaune à la sortie d'Erzsébet Hid, le pont métallique voué au souvenir de Sissi (Le Monde du 10 décembre 1998). Entrons quand même pour jeter un œil dans « Notre-Dame, la plus vieille église de la ville » ! C'est là que se maria, à l'âge de quatorze ans, sainte Elisabeth de Hongrie, veuve six années plus tard, morte à vingt-quatre ans ; c'est là que Liszt, en 1872, créa sa *Missa chorales*.

Entre les deux événements le sanctuaire fut dévasté par les Mongols puis transformé en mosquée durant le siècle et demi de colonisation ottomane (1526-1686). La plupart des églises de l'agglomération furent alors islamisées sauf deux, l'une à Buda, l'autre à Pest, indique la magyrologue française Catherine Horel. Notre-Dame, rechristianisée après la charge victorieuse d'Eugène de Savoie et de Charles de Lorraine contre les Turcs, paraît être la seule ci-devant mosquée budapestoise à avoir conservé des traces visibles de sa période coranique, ainsi un mihrab, niche montrant la direction de La

Mecque aux orants et qui arbore le mot *Allah* en caractères arabes qu'utilisaient les Ottomans.

Sauf exception, les ouvrages courants sur Budapest expédient en quelques lignes les seize siècles turques que la mentalité populaire locale continue de rejeter avec force mais qui ont spectaculairement inspiré la peinture historique magyare du XIX^e siècle exposée en particulier au château royal et qui commencent à intéresser de nos jours une partie de l'élite.

LE SANG ET LES LARMES

Pas seulement d'ailleurs, puisque à Notre-Dame une femme du peuple en fichu rouge, ayant appris par elle-même et l'histoire contrastée de sa paroisse et plusieurs langues dont le français, s'offre comme guide.

De plus en plus d'enseignants conduisent leurs élèves au Musée national, qui recèle des salles ottomanes. Entre le portrait à turban-potiron de Soliman le Magnifique, les plats bleus d'Iznik et les épées damasquinées, les professeurs content la défaite des trente mille soldats conduits par les magnats hongrois, face à deux cent mille Turcs à Mohacs (1526), la victoire des troupes européennes à Buda (1686), le départ définitif des Balkano-Anatoliens (1699) : une bande dessinée où le sang et les larmes séchés dispa-

Les Ottomans dans Budapest



raissent sous la double patine de l'art et du temps. M^{me} Horel, au fil du livre sur Budapest qu'elle publie en ce début d'année, réanime le profil d'Abderrahmane, dernier pacha de Buda, Albanais au service de la Sublime Porte, tué au combat en 1686.

« C'est sans doute à cause de ce dignitaire ou d'un de ses prédécesseurs qu'un quartier de la capitale s'appelle encore à notre époque *Pasaret*, c'est-à-dire la prairie du pacha. » « Abderrahmane peut-être, Sokoli-Pacha certainement pas ! », répond la *vox populi* par référence à ce percepteur en chef hongrois converti à l'islam, resté depuis le XVII^e siècle la figure symbolique du collabo pressurant ses frères au profit du vainqueur.

Si les Turcs, contrairement à une idée reçue, ne sont pas les inventeurs des fameux bains de vapeur budapestois – les eaux chaudes apaisant l'arthrite avaient déjà été exploitées par les Romains et probablement aussi par les Celtes –, ils ont fait ici du hammam un durable rite social masculin avec ses inévitables prolongements érotiques. Le seul bain actuel authentiquement d'époque ottomane est le Kiraly avec, derrière sa façade vert et blanc des années 1820, trois ou quatre coupes surmontées de

croissants ajoutés pour le folklore. Durant leur présence les Turcs s'étaient naturellement installés sur le Var, l'acropole de Buda, plus tard coiffée par la forteresse austro-hongroise. Pest, ottomane, ne fut qu'un gros marché relié au chef-lieu par un pont de bateaux. Sauf les Serbes enrégimentés dans les troupes sultaniennes et les négociants juifs, la majorité des non-musulmans avait fui les villes jumelles où l'Empire califal fut surtout représenté par des Balkaniques, parfois fraîchement coranisés, arrivant entre autres de Bosnie. Les deux cités, sous la protection d'une trentaine de minarets, regroupaient environ trente mille habitants. La conurbation budapestoise affiche deux millions d'âmes en cette fin de millénaire.

LA « SOUPE NOIRE »

En partant, les mahométans laissèrent derrière eux l'usage de la « soupe noire » – le café –, détestée avant d'être adoptée définitivement, et celui de la pâte feuilletée d'emblée appréciée, elle. A leur corps défendant, c'est le cas de le dire, les Turcs ont légué en outre aux Hongrois Vermezo, le « champ sanglant », espace vert où se déroule, sous les remparts budaites maintenant obsolètes, et curieusement non loin des actuelles rues Attila et Ataturk, la rude bataille de 1686.

Les anciens occupants ont laissé, toujours sur la rive droite du Danube, un but de promenade plus avenant : Gul-Baba Turbé, mausolée d'un derviche amateur de fleurs, « l'homme aux roses ». Viennent en pèlerinage sur cette colline des musulmans de passage aux yeux desquels « un lieu où la prière d'Allah a été dite demeure à jamais consacré ». D'un certain point de vue, le chancelier Metternich n'avait peut-être pas tort lorsque, vers 1830, désignant de son bureau viennois la route de Budapest, il s'écriait : « C'est aux portes mêmes de ma maison, après les faubourgs de Vienne, que commence l'Orient ! »

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Sites.** À Buda : pavillon Gul-Baba, Turbé Ter, sur une éminence dans le prolongement du pont Margit ; galerie nationale hongroise, palais royal, ouverte du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures ; bain turc Kiraly, 80 Fo Utca. A Pest : église Notre-Dame, Szabadsajto Utca, à gauche en venant du pont Erzsébet ; Musée national, métro Kalvin, ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures, jusqu'au 28 février, jusqu'à 18 heures ensuite.
● **Lectures.** A paraître chez Fayard : *Histoire de Budapest des*

origines à nos jours, de Catherine Horel, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), environ 400 p. Un peu fouillis et parfois partial mais très riche, le guide *Budapest 1998-1999*, de Patrick Quillier, Autrement, 315 p. *Hongrie*, de Georges Aranyossy, « Petite Planète », 190 p.

● **Voyagistes.** Donatello, tél. : 01-44-58-30-81 ; Austro-Pauli, tél. : 01-42-86-97-04.

● **Renseignements.** Bureau hongrois d'information pour les voyageurs : à Budapest, tél. : (36-1) 302-85-80 ; à Paris, tél. : 01-53-70-67-17.

Neige canadienne

« Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver », chante le Québécois Gilles Vigneault. « Mon pays, c'est aussi l'hiver », proclame à son tour un Canada soucieux de « vendre », aussi, sa saison blanche. Sceptiques, les Français dressent l'oreille, alléchés par des prix attractifs. Les skieurs américains, eux, plébiscitent les Rocheuses canadiennes, présentes aux places d'honneur du « Top 50 » des resorts nord-américains (numéro de décembre 1998 du magazine *Condé Nast Traveler*). Sans oublier le Québec avec le mont Tremblant et le mont Sainte-Anne où, par exemple, Nouvelles Frontières (tél. : 0-803-33-33-33) propose de skier une semaine pour environ 4 200 F (640,24 euros) avec le vol et une voiture ! Des sites qui doivent une large part de leur notoriété à une poudreuse incomparable mais aussi à la présence des fleurons de la chaîne Canadien Pacifique (tél. : 0-800-05-00-11),

établissements programmés par plusieurs voyagistes, dont Jetset (agences et 01-53-67-13-00) avec sept jours de « vie de château » à Montréal et Montebello (6 440 F, 981,70 euros, de Paris, sans les repas), Vacances Air Canada (tél. : 01-45-15-15-15 et agences), qui propose six séjours à Banff et au Lake Louise (sept nuits, autour de 10 000 F, 1 524,39 euros, de Paris, en chambre double, sans les repas), Vacances Air Transat (agences), avec juste les hôtels, et la Compagnie des Etats-Unis et du Canada (tél. : 01-55-35-33-50), qui propose des semaines de ski (sept nuits/neuf jours) en Colombie-Britannique, au Chateau Whistler (à partir de 7 645 F, 1 165,39 euros, de Paris, avec, en option, de l'hélicoptère à 2 100 F, 320,12 euros, la journée) et en Alberta, au Banff Springs et au Chateau Lake Louise (à partir de 6 400 F, 975,60 euros, avec hélicoptère à 2 625 F, 400,15 euros, la journée). Un art de vivre qui conjugue confort, convivialité et « exotisme », à l'image des activités insolites (motoneige, pêche

blanche, trappage, raquettes, traîneau à chiens, observation de la faune, carnavales) qui, chez les spécialistes, complètent, voire se substituent, aux classiques ski alpin ou ski de fond. Objectif : inviter les « cousins » à venir jouer les coureurs des bois au pays de Maria Chapdelaine. Une approche illustrée par l'écllosion de séjours « multiactivités », en auberge ou en pourvoirie (à partir de 6 000 F, 914,63 euros, la semaine, en chambre double, de Paris), à l'exemple de ceux de Vacances fabuleuses (agences), de Voyageurs au Canada (tél. : 01-42-86-17-30) et de Scanditours (tél. : 01-43-37-85-90), au Manoir Saint Castin, au nord de Québec. A noter la semaine programmée par Directours (tél. : 01-45-62-62-62) à 5 660 F (862,80 euros), en chambre double, de Paris ou de province. Vedette incontestée de l'hiver canadien, la motoneige (quelque 30 000 kilomètres de sentiers balisés au Québec) est déclinée en randonnées de trois à neuf jours, en duo ou en solo (de

7 000 à 15 000 F, 1 067,07 à 2 286,58 euros, de Paris), par les généralistes (Compagnie du Canada, avec une brochure spéciale, Copatours, qui programme également l'observation des bébés phoques, Jetset, Jumbo, Nouveau Monde, Nouvelles Frontières, avec notamment une semaine dans les Rocheuses à 9 440 F, 1 439,02 euros, Québec Aventure, Scanditours, Vacances Air Canada, Vacances Air Transat), mais, aussi, par des spécialistes tels qu'Atalante

■ **DES ÉTRENNES POUR LES GM.** Le Club Med accorde à ses gentils membres (GM) des offres spéciales sur sept de ses villages. Côté soleil, une réduction de 1 999 F (304,72 euros) est consentie sur le forfait adulte (vol + séjour) pour une semaine en Polynésie, au Mexique, en Floride et en République dominicaine. Une condition : réserver avant le 31 janvier pour un départ avant le 14 avril et hors de la période du 12 février au 4 mars. Comptez ainsi 8 831 F (1 346,18 euros) pour Mooréa ; 11 791 F (1 797,40 euros) pour Bora-Bora ; 7 391 F (1 126,67 euros) pour Punta Cana ; 7 991 F (1 218,14 euros) pour Sandpiper et 8 391 F (1 279,11 euros) pour Cancun. Côté neige, la semaine aux Ménuieres ou à Villars-sur-Ollon, en janvier, est proposée à 3 990 F (608,23 euros) en pension complète avec remontées et cours de ski, mais sans l'acheminement. ★ Renseignements au 0801-802-803 et Minitel 3615 Club Med.

■ **L'ÉTÉ GREC EN JANVIER.** Même anormalement doux, l'hiver et son ciel souvent gris et maussade incitent à rêver déjà d'une escapade au soleil. La brochure qu'Havas Voyages Vacances consacre, pour la première fois, à la Grèce arrive ainsi à point nommé. Y sont proposés, pour la période allant d'avril à octobre, des séjours en hôtel-club (ou avec un programme d'animation) en Grèce continentale (à partir de 3 730 F, 568,59 euros, par personne en chambre double) et en Crète (à partir de 3 705 F, 564,78 euros), un autotour en Crète (à partir de 3 455 F, 526,67 euros, sans les repas) et un cocktail d'îles (Mykonos et Santorin) dans les Cyclades (à partir de 5 070 F, 772,86 euros). Des prix comprenant le transport aérien de Paris (départs de province moyennant suppléments), les taxes d'aéroport, les transferts et l'hébergement en pension complète. En prime, une réduction de 15 % pour toute inscription avant le 31 janvier, soit une économie pouvant atteindre 2 000 F (304,87 euros) pour un séjour d'une semaine pour deux personnes. ★ Dans les agences Havas Voyages. Renseignements au 01-41-06-41-23.



DESSIN : THIERRY DALBY

(tél. : 01-55-42-81-00), Attikameks (tél. : 01-46-91-80-00), Aventuria (tél. : 04-78-69-35-06), Aventur' Land (tél. : 01-45-56-58-27) ou Grand Nord (tél. : 01-40-46-05-14), qui programme des raids de différents niveaux, dont certains réservés aux sportifs confirmés. *Idem* pour les randonnées en traîneau à chiens, prisées notamment par Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-79-19). Pour tout savoir sur l'hiver canadien, consulter le manuel des voyages « hiver 1998/1999 », publié par la division tourisme de l'ambassade (35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-44-43-25-07). Y sont présentées, par thème, les propositions de quelque quarante-cinq voyagistes, dont ceux cités dans cette chronique. Pour le Québec, un numéro gratuit, le 0-800-90-77-77, accessible tous les jours, de 15 heures à 23 heures.

Patrick Francés

EVASION
Publicités

Vos vacances sont sur Minitel Offres de dernière minute !!!

Spécial départs immédiats prix exceptionnels à saisir + de 1000 offres !

3617 AIREVASION

Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !

3617 AIRVOL

+ de 2000 locations, hôtels, infos stations, enneigement

3617 INFONEIGE

HE : RCS B 392 399 489 - 5,57 F/mn - UC 013 97 0006 - Tél. : 0 803 833 833

CUENDET Le spécialiste de la Location de demeures de Charme propose depuis 25 ans la plus belle collection de villas, fermes et appartements en châteaux aux amateurs de culture et calme, de confort et qualité.

Prix à partir de 3.500 F/semaine

Catalogue Italie (Toscane, Ombrie, Vénétie, Sicile...) 336 pages, 30 F.

Catalogue France (Provence, Côte d'Azur, Bretagne, Loire...) 185 pages, 20 F.

APRIL GARANT

N° Verti 0 800 909222 - 907885 - 907886/

BONNE ANNÉE...

Meilleurs vœux à tous les lecteurs du Monde et tout spécialement à nos 30 287 clients de 98. Merci pour votre confiance si vous avez déjà voyagé avec nous et à bientôt, car vous nous êtes fidèles.

Si vous ne nous connaissez pas encore, prenez une bonne résolution : essayez ! par exemple avec un de nos week ends à Budapest, Vienne, Prague ou Berlin en Hôtels 5* à partir de **2 045 F** les 3 jours, départ Paris et province, ou tout autre voyage individuel à la carte, notre spécialité.

Vous risquez seulement de changer vos habitudes, d'acheter directement au producteur, de payer moins cher à qualité égale, et de trouver du conseil. Car nous ne vendons que ce que nous connaissons.

A tous, comme chaque année, vous nous retrouverez tous les Mercredis dans la rubrique "EVASION" (le Monde daté du Jeudi). Nous sommes d'ailleurs l'annonceur le plus fidèle du Monde. Que cette année, fin de siècle, vous soit douce et agréable. Et si l'envie vous prend d'aller voir ailleurs pensez à nous.

Après tout nous ne sommes pas si nombreux à vous souhaiter **UNE TRÈS BONNE ANNÉE 99.**

DIRECTOURS.

par téléphone au **01.45.62.62.62** de province au **08.01.63.75.43** sur le web : www.directours.fr et Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn) dans la limite des disponibilités.

90, av. des Champs-Élysées, PARIS 8e
Lic. 078960001 - Membre SNAV - Garantie APS

Directours.

HAUTES-ALPES

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
SATION VILLAGE - ÉTÉ - HIVER
Soleil - Neige - Tous Ski - Raquettes

HÔTEL LE CHAMOIS**
LOGIS FRANCE 2 cheminées
1/2 pension 280 F - 310 F
Hébergement gratuit de 0 à 6 ans en Janvier
Tél. : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

"EVASION" renseign. publicité :
☎ : 01.42.17.39.40

3615 Bye Bye

ISTANBUL 920 Frs
Vols + Week end de 4 jours Hôtel 3* Janvier 99

REP. DOMINICAINE 4 750 Frs
Vols A/R + 9 jours Formule tout inclus Février 99

EQUATEUR et PEROU 9 490 Frs
Vols A/R + Circuit de 17 jours Janvier-Mars-Mai 99

Des offres réactualisées tous les jours
Sous réserve de disponibilités - Lic 092950054 - 2,23 F/mn

Vol + 1 semaine en Grèce

1 390 F

à l'Olympien Grand Bleu en 1/2 pens.

+ taxes d'aéroports 225F

HELIADES

N° INDIGO 0803 803 113 (0,99F à mn) 3615 HELIADES (2,23F à mn)

Retour des nuages au nord

JEUDI. L'anticyclone des Açores qui nous a valu cet avant-goût de printemps s'affaïsse dans sa partie nord, permettant aux perturbations atlantiques de s'infiltrer sur le pays. Températures en légère baisse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le val de Loire connaît des pluies faibles en matinée. L'après-midi voit la généralisation d'un temps plus sec, mais avec un ciel parcouru de nombreux nuages. Il fera de 10 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De faibles pluies se situent en matinée du sud du Bassin parisien au Berry, où elles s'attardent encore l'après-midi. Les régions situées de l'Ile-de-France à la frontière belge connaissent un temps plus clément. Il fera de 9 à 15 degrés.

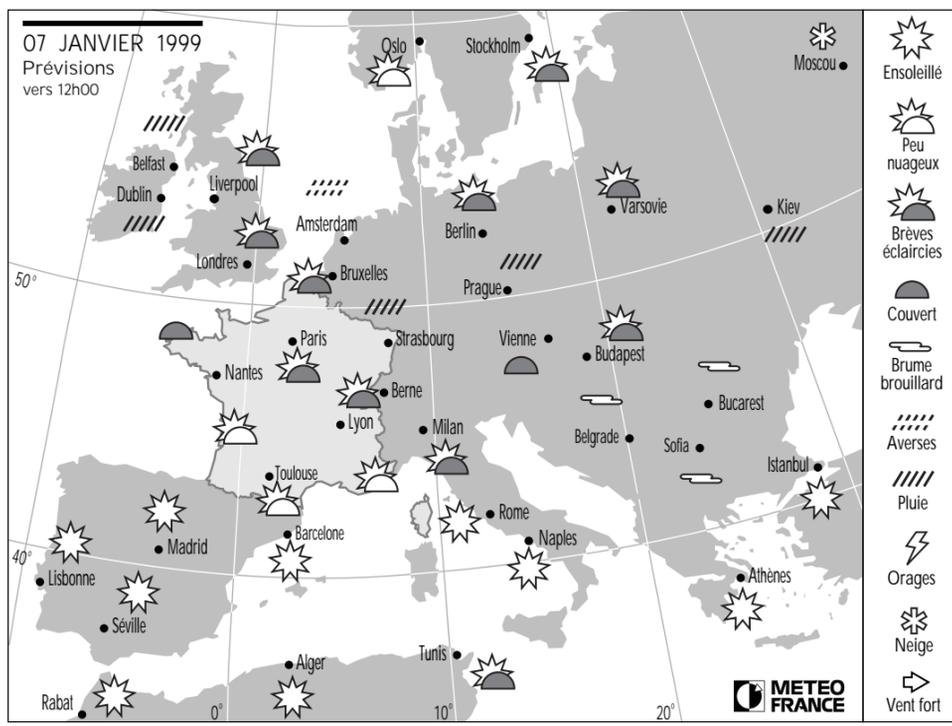
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages porteurs de petites pluies arrivent par le nord le matin et se décalent vers le Nivernais et

la Franche-Comté l'après-midi. Il fera de 9 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le changement de temps est sensible dans le Poitou, où il pleuvra légèrement le matin. Ces nuages gagnent également les Charentes, alors que le bassin aquitain conserve son soleil. Les températures commencent à baisser mais flirtent encore avec les 20 degrés au pied des Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages qui descendent du nord ne vont réellement s'épaissir qu'en fin de journée du Limousin au nord de Rhône-Alpes. C'est donc un temps doux – de 12 à 15 degrés au thermomètre – et ensoleillé qui va prévaloir.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La tendance est à l'amélioration. Les nuages côtiers présents ici ou là le matin se dissipent partout à la mi-journée. Le vent d'ouest se renforce entre Corse et continent. Il fera de 16 à 19 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

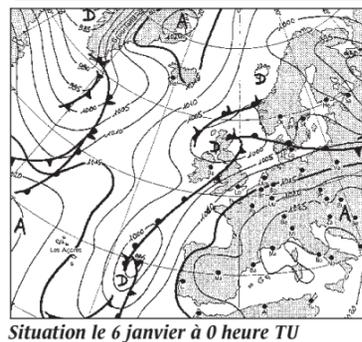
■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne Japan Airlines (JAL) a déposé une demande d'autorisation pour desservir l'aéroport de Dallas/Forth Worth, aux Etats-Unis, trois fois par semaine, dès le 15 mars. Depuis la signature d'un accord aérien entre les deux pays, accord qui facilite l'accès des Etats-Unis aux compagnies japonaises, JAL a déjà inauguré deux nouvelles liaisons entre Nagoya et Los Angeles et entre Tokyo et Las Vegas.

■ **FRANCE.** Sur tous les TGV circulant entre Paris et l'une des destinations du Nord (Boulogne, Calais, Croix-Wasquehal, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing), les passagers de la SNCF achetant un billet de seconde classe plein tarif se verront proposer, pour le même tarif, de voyager en première. Cette offre est valable pour les week-ends du mois de janvier, jusqu'au dimanche 31 janvier.

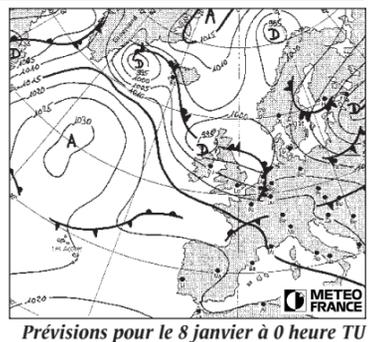
PRÉVISIONS POUR LE 07 JANVIER 1999
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	6/9 P
AJACCIO	NANTES	10/13 P
BIARRITZ	NICE	7/16 S
BORDEAUX	PARIS	8/11 N
BOURGES	PAU	7/19 S
BREST	PERPIGNAN	4/18 S
CAEN	RENNES	8/12 N
CHERBOURG	ST-ETIENNE	6/17 N
CLERMONT-F.	STRASBOURG	8/10 P
DJON	TOULOUSE	2/15 N
GRENOBLE	TOURS	6/12 P
LILLE	FRANCE outre-mer	4/8 N
LIMOGES	CAYENNE	24/29 N
LYON	FORT-DE-FR.	24/28 N
MARSEILLE	NOUMEA	25/29 P

PAPEETE	25/28 C	KIEV	2/7 P	VENISE	2/7 C	LE CAIRE	10/17 N
POINTE-A-PIT.	23/28 S	LISBONNE	10/17 S	VIENNE	1/9 C	MARRAKECH	10/23 S
ST-DENIS-RE.	23/28 S	LIVERPOOL	6/10 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	17/26 C
EUROPE		LONDRES	5/10 N	BRASILIA	20/24 P	PRETORIA	20/28 P
AMSTERDAM	6/9 P	LUXEMBOURG	4/6 P	BUENOS AIR.	17/27 S	RABAT	6/19 S
ATHENES	8/14 S	MADRID	-1/14 S	CARACAS	23/29 N	TUNIS	12/19 N
BARCELONE	6/15 S	MILAN	-4/0 *	CHICAGO	-18/14 C	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	3/6 P	MOSCOU	-4/0 *	LIMA	19/23 C	BANGKOK	22/31 S
BELGRADE	-4/7 C	MUNICH	3/7 N	LOS ANGELES	9/17 S	BOMBAY	16/27 S
BERLIN	4/8 N	NAPLES	9/16 S	MEXICO	6/20 S	DJAKARTA	26/29 C
BERNE	1/8 C	OSLO	-7/4 S	MONTREAL	-18/8 S	DUBAI	16/24 N
BRUXELLES	6/10 N	PALMA DE M.	7/16 S	NEW YORK	-8/1 S	HANOI	14/21 S
BUCAREST	-3/9 C	PRAGUE	2/8 P	SAN FRANCIS.	6/11 S	HONGKONG	13/18 S
BUDAPEST	-3/5 N	ROME	6/14 S	SANTIAGO/CHI	11/29 S	JERUSALEM	10/16 N
COPENHAGUE	2/8 N	SEVILLE	8/19 S	TORONTO	-14/-9 N	NEW DEHLEI	7/15 N
DUBLIN	2/7 P	SOFIA	-4/7 C	WASHINGTON	-7/2 S	PEKIN	-11/7 S
FRANCFORT	6/8 P	ST-PETERSB.	-5/-3 *	AFRIQUE		SEOUL	-10/-1 S
GENEVE	4/8 C	STOCKHOLM	-5/8 N	ALGER	7/19 S	SINGAPOUR	24/27 P
HELSINKI	-5/-2 *	TENERIFE	11/15 P	DAKAR	19/22 S	SYDNEY	22/29 S
ISTANBUL	5/10 S	VARSOVIE	3/8 N	KINSHASA	24/29 C	TOKYO	6/13 S



Situation le 6 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 8 janvier à 0 heure TU

JARDINAGE

Tirer parti de la douceur du début de l'hiver pour inspecter ses plantes

CETTE DOUCEUR printanière qui baigne la majeure partie du pays a ceci de bon qu'elle donne envie de chausser ses bottes, d'enfiler un vieux blouson, de sortir les outils pour se remettre au travail. Inspectons d'abord les plantes gélives qui passent la saison froide en pleine terre sous un épais matelas de feuilles mortes recouvert d'une grande feuille de plastique calée par des pierres. Les agapanthes bleues ou blanches, les cannas, dahlias, crocosmias, les glaïeuls des champs, les crinum dont le feuillage opulent et les fleurs roses ou blanches portées par de hautes tiges ressemblent tant à celles des amaryllis, ainsi protégés, peuvent passer l'hiver en terre.

Mais les agapanthes, dont la végétation ne cesse en réalité pas tout à fait et dont la souche affleure le sol, redoutent particulièrement l'humidité hivernale comme les bulbes des crinum qui supportent allègrement - 15° sans protection dans un sol sec ou bien drainé mais pourrissent facilement dans les sols très humides dès - 5°.

Les trombes d'eau qui sont tombées ont pu, dans certains cas - terrain en pente, cuvette -, s'infiltrer et détrempier la couche protectrice. A ce sujet, je n'ai jamais utilisé de tourbe pour protéger du gel : c'est une véritable éponge. Enlever plastique, cloches, paille, feuilles mortes des souches d'agapanthes et laisser respirer le tout, avant de reprotéger avec des matériaux bien secs quand le froid s'annoncera.

PLANTATIONS D'ARBRES
 Si la terre n'est pas trop détrempée et collante, ce qui la rend particulièrement difficile à travailler, c'est le bon moment pour effectuer des plantations d'arbres, d'arbustes et de rosiers. Et pour diviser les vivaces ou en planter de nouvelles. Penser aussi à déplacer des arbustes vers d'autres parties du jardin et à tailler les clématites à grandes fleurs fleurissant deux fois dans la saison, mais surtout pas celles qui fleurissent sur le bois de l'année précédente et qui ont généralement de petites fleurs - notamment les variétés dites *montana*. C'est aussi le

bon moment de nettoyer les grands rosiers grimpants - Excelsa et Dorothy Perkins notamment - qui ne vont pas tarder à bourgeonner, ce qui rendra le démêlage de leurs branches assez risqué : très fragiles, ces jeunes fleurs doubles au début du mois de juillet. Et poussez de façon assez désordonnée si on les laisse tranquilles. C'est là tout leur charme. Excelsa recouvrant un vieux mur, partant à l'assaut d'un pilier ou d'un grillage est vrai-

Le point de greffe des rosiers
Faut-il ou non enterrer le point de greffe des rosiers ? Les avis divergent. Dans les sols vraiment calcaires à tendance sèche, il ne le faut pas, et d'ailleurs bien prendre garde à acheter des rosiers greffés sur Rosa canina, la rose des chiens, autrement dit l'églantier des haies. Dans les terres neutres à tendance humide et un peu lourde, de nombreux rosiers poussent très bien sur leurs propres racines - un Fantin-Latour ainsi planté chez nous atteint 2,5 mètres ; son voisin au point de greffe non enterré fait 1 mètre de moins. Dans les sols acides ou les terres humides (sans être marécageuses !), l'espèce Rugosa et ses hybrides - Blanc de Coubert, Rosaie de l'Haÿ, Pink Rugendorst... - peuvent également pousser sur leurs racines. Ils atteignent ainsi des proportions parfois impressionnantes. Rosaie de l'Haÿ peut y atteindre près de 3 mètres.

bourgeons seraient arrachés si cette opération était effectuée trop tard.

Ces splendides rosiers produisent de longues branches recouvertes de grappes de petites fleurs doubles au début du mois de juillet. Et poussez de façon assez désordonnée si on les laisse tranquilles. C'est là tout leur charme. Excelsa recouvrant un vieux mur, partant à l'assaut d'un pilier ou d'un grillage est vrai-

ment aussi époustoufflant qu'un bougainvillée. Il n'empêche que ce naturel doit être surveillé et organisé et que ces rosiers doivent régulièrement être débarrassés de leur vieux bois : il se dessèche et

donne une silhouette disgracieuse à l'arbuste. Par chance, le bois très souple de ces rosiers anciens que l'on trouve très facilement chez tous les roséristes sérieux - de même qu'Albéric Barbier, à notre avis le roi des grimpants blancs-crème malgré son absence de parfum - est facilement maniable. Gare aux épines cependant, qui sont terribles - le rappel du vaccin anti-tétanique est-il fait ?

DES ROSIERS CENTENAIRES
 Pour nettoyer ces rosiers, il faut décrocher toutes les branches et les étaler sur le sol. Celles qui étaient à l'extérieur seront à garder, celles du dessous plus anciennes seront supprimées à leur point de départ, tout près de la souche. Un conseil, ces rosiers poussent remarquablement bien sur leurs racines, mieux encore que greffés. Certains pieds, cultivés ainsi dans de vieux jardins, ont ainsi près d'une centaine d'années et se portent comme des charmes - un très bel arbre !

Ces rosiers préfèrent, en outre, les expositions aérées et les terres humides où il sont moins atta-

qués par les champignons... et détestent les murs plein sud et les terres sèches, où ils restent malingres. Ils se bouturent d'ailleurs très facilement, ce qui n'est pas le cas de quantités de rosiers modernes. Ces deux variétés anciennes ont une végétation particulière qui en fait de véritables grimpants, ce que ne sont pas de nombreux rosiers qui produisent du gros bois et sont raides comme des piquets - nous avons le souvenir d'un Queen Elisabeth qui, cinq années après sa plantation, atteignait la gouttière, avait un tronc gros comme le bras, formait une masse impressionnante ressemblant à un arbuste qui aurait poussé contre un mur. Ses branches raides étaient trop fragiles pour être arquées dans leur jeunesse, trop dures et trop grosses pour l'être quand leur bois avait durci. En sorte qu'elles poussaient toutes à la verticale et ne fleurissaient pour ainsi dire pas. Il a été scié à la base avec une égoïne : aucun sécateur n'en serait venu à bout.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99006

⚡ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Bien savant pour la masse ignorante. - II. Grosse fatigue. - III. Communication discrète. Moins dangereux à blanc. - IV. Capitale béarnaise. Comme un robinier sans épines. - V. Qui ont déjà bien vécu. Jase dès qu'il fait beau. - VI. Mettait en ordre. Fait du neuf. - VII. Sans effet s'il est négatif. Homme de robe bien à la cour. - VIII. Suivit de près. Graisses. - IX. Rejette. Pour tracer. Annonce le redouble-

ment. - X. Petit état. Bout d'étoffe. - XI. Ouvre le courrier. Elue régionale et même internationale.

VERTICALEMENT
 1. Mise sur le trottoir par Rambuteau. - 2. Station thermale. Attrapé sous les tropiques. - 3. Laisseraient aux suivants. - 4. Alcool de grain. Au sommet du montéon hindou. Fin de partie. - 5. A la vitrine des kiosques. Voyelles. Point de départ. - 6. Lettres de Montherlant. Papa

involontaire de nombreux bébés après guerre. Personnel. - 7. Nous entraîne jusqu'au bout. - 8. Dans l'embarras. Interjection. Vient d'arriver. - 9. Mangeurs de roses verts et dorés. Aide à faire le tour. - 10. Joindre les deux bouts. Points en opposition. Sont devenus collants. - 11. Repliés dans l'attente du succès.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99005

HORIZONTALEMENT
 I. Investiture. - II. Doudoune. As. - III. Enerve. Tons. - IV. Em (me). Ei. Perçu. - V. Soudeur. Goi. - VI. Fi. Ottomane. - VII. En. Iton. - VIII. Rets. Lardai. - IX. Co. Dissipe. - X. Envoûtée. Rd. - XI. Adressées.

VERTICALEMENT

1. Idées-forces. - 2. Non-moi. Eon. - 3. Vue. Et. Va. - 4. Edredons. Od. - 5. Soviet. Dur. - 6. Tué. Utilité. - 7. In. Protases. - 8. Tête. Morses. - 9. Organdi. - 10. Rançon. Apre. - 11. Essuie-pieds.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037 Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

BRIDGE

PROBLÈME N° 1822

RÉFLÉCHIR AVANT DE REJOUER
 Lors d'un championnat d'Amérique d'été par paires des « maîtres à vie », l'Américain Berkowitz, associé à Larry Cohen, n'avait pas trouvé la bonne contre-attaque pour que cette donne puisse chuter d'un maximum de levées.

♠ 10 2	♠ 4
♥ V 9 8 7 6	♥ D 10 4 3
♦ A 7 6 4 3 2	♦ D 10 9
♣ -	♣ R 7 6 4 3

♠ A V 7	♠ 4
♥ A	♥ D 10 4 3
♦ R V 8 5	♦ D 10 9
♣ A V 9 8 2	♣ R 7 6 4 3

♠ RD 9 8 6 5 3	♠ 4
♥ R 5 2	♥ D 10 4 3
♦ -	♦ D 10 9
♣ D 10 5	♣ R 7 6 4 3

Ann. : E. don. Pers. vuln.
 Ouest Nord Est Sud
 - - - -
 3 SA 4 ♠ passe passe
 contre passe passe

Berkowitz, en Ouest, ayant entamé l'As de Cœur pour le 4 d'Est et le 2 de

Sud, comment aurait-il dû ensuite jouer pour faire chuter QUATRE PIQUES du plus grand nombre de levées possible ?

Réponse
 Il était logique d'attribuer à Sud (qui avait ouvert de « 3 Piques ») une couleur de sept cartes par Roi Dame et sans doute le Roi de Cœur (car Est, en fournissant le 4 de Cœur, n'avait pas fait d'appel dans cette couleur). Il y avait, en tout cas, urgence à contre-attaquer atout pour empêcher le mort de couper deux Trèfles. Berkowitz a donc tiré l'As de Pique et a continué atout. Mais quelle carte ?

Il n'y a, en principe, aucun espoir de faire le Valet de Pique, et on peut donc le jouer pour empêcher le mort de prendre la main et de faire une levée de plus dans l'hypothèse où Sud aurait chicané à Carreau et ne pourrait utiliser l'As de Carreau. Et c'était bien le cas, mais Berkowitz n'a pas poussé le raisonnement assez loin et, après avoir tiré l'As de Pique, il s'est contenté de continuer avec le 7 de Pique.

Le déclarant ne chuta ainsi que de deux levées. « Curieusement, raconte Cohen, cette chute de 300 a rapporté un bon score, alors qu'il y avait la manche à Trèfle ou à sans atout dans notre ligne ; mais, évidemment, 500 aurait été le top... »

LA SÉCURITÉ DE KERRI

Au championnat du monde dames à Santiago du Chili, il y a cinq ans, Kerri Sanborn a démontré que ce contrat de

« 4 Piques » était un bon exercice de technique.

♠ R 9 4 3	♠ 8 7
♥ R 9 5 2	♥ 8
♦ A 8 3	♦ V 10 9 5
♣ 10 3	♣ A V 9 8 5 4

♠ D 5	♠ 8 7
♥ V 10 6 3	♥ 8
♦ RD 6 4	♦ V 10 9 5
♣ R 7 6	♣ A V 9 8 5 4

Ann. : E. don. E.-O. vuln.
Ouest Nord Est Sud
- - - -
3 SA 4 ♠ passe passe
contre passe passe

Ouest a entamé le Roi de Carreau pour le 3, le Valet et le 2, puis a cru bon de continuer avec le 4 de Carreau. Comment Kerri Sanborn, en Sud, a-t-elle gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères
 Le soutien à saut à « 3 Piques » promettait une douzaine de points d'honneurs (1 point pour le doubleton et 1 point pour la neuvième atout). Cette réponse n'était pas forcing, mais, avec le fit à Pique et deux points de distribution, Sud pouvait essayer la manche.

Philippe Brugnion

CINÉMA La remontée de la fréquentation en Europe favorise l'activité des studios, qui voient revenir chez eux le tournage de films. Ils sont aujourd'hui en France une

quinzaine en activité. ● **LE DÉBAT** « studio contre décor naturel », récurrent dans l'histoire du cinéma, a fait place à des questions économiques et sociales. Après le déve-

loppement des effets spéciaux dans les films français, et l'apparition d'une génération de réalisateurs et d'opérateurs formés à l'école du clip, l'inflation des coûts à l'Est, la

plus grande difficulté des tournages en décors naturels, ont aussi joué leur rôle, de même que l'incitation de l'Etat. ● **SELON UNE ÉTUDE** comparant cinq pays européens, la

France apparaît handicapée en termes de coût de production. ● **LES STUDIOS** de la Victorine, créés en 1920 à Nice, jouent aujourd'hui leur sort devant les tribunaux.

Les tournages de films retrouvent le chemin des studios français

A Epinay, Arpajon, Saint-Ouen et Stains, les équipements de la région parisienne, récents ou rénovés, bénéficient depuis quatre ans d'un retour des longs métrages. Mais leur compétitivité à l'échelle européenne reste limitée



GÉRARD RANCINAN/H & K

Le tournage d'« Astérix » de Claude Zidi, a occupé pendant neuf mois les studios d'Arpajon.

LA CRISE des années 60 avait conduit nombre d'entre eux à se reconvertir dans le multimédia, mais depuis quelques années les studios semblent avoir renoué avec leur vocation initiale : le cinéma. La remontée de la fréquentation et de la production en Europe a suscité ce phénomène dans tous les pays où existe une infrastructure adaptée. En France, on dénombre aujourd'hui une quinzaine de studios en activité, regroupant une soixantaine de plateaux dont la moitié remplissent les conditions (insonorisation, panneaux amovibles, piscine...) nécessaires aux tournages de cinéma. Regroupés dans leur majorité en région parisienne, on compte parmi eux quelques grands anciens, rescapés des vagues de spéculation qui ont ravagé le patrimoine monumental du cinéma français. C'est le cas des Studios Eclair, à Epinay, qui furent créés en 1913. Leur activité ne représente que 3 % du chiffre d'affaires global de l'entreprise du même nom, mais le cinéma y demeure prépondérant (80 % des tournages contre 20 % consacré à la publicité). Eclair n'est pas à ce titre représentatif de la « nouvelle vague » des studios créés à partir des années 80, qui se consacrent da-

vantage depuis quelques années au cinéma (50 % de leur activité en moyenne), alors que leur vocation initiale était plutôt justifiée par l'explosion du multimédia.

Qu'il s'agisse des studios d'Arpajon (neuf plateaux dont l'unique 4 000 m² de France), des studios Dubois à Saint-Ouen (trois plateaux) ou de Sets Studios à Stains (quatre plateaux), le diagnostic est formel : après la minicrise liée à la délocalisation des tournages vers les pays de l'Est en 1993, le cinéma revient.

Ce phénomène n'est pas seulement lié à l'augmentation sensible du nombre de films tournés chaque année (six en moyenne), mais aussi à la durée globale d'occupation des locaux - loués de 4 000 francs à 30 000 francs (620 à 4 600 euros environ) par jour selon une superficie allant de 400 m² à 4 000 m². Plus que plusieurs films qui ne sont là que pour quelques jours, une grosse production suffit parfois à équilibrer le bilan annuel d'un studio dès lors qu'elle s'installe quasiment à demeure, comme ce fut le cas d'*Astérix*, de Claude Zidi, qui a occupé durant neuf mois les studios d'Arpajon.

D'autres facteurs contribuent à ce regain, et au premier chef le développement des effets spéciaux dans

les films français, dont Caro et Jeunet furent les promoteurs avec *La Cité des enfants perdus* (1995), suivis par une génération de réalisateurs et de chefs opérateurs formés à l'école du clip et familiarisés avec ce type de tournage. L'inflation des coûts à l'Est, l'effort de compétitivité des studios, la plus grande difficulté des tournages en décors naturels, surtout à Paris, ont également joué leur rôle, de même que les mesures d'aide et d'incitation de l'Etat qui, via le Centre national du cinéma (CNC), encourage les tournages dans les studios français.

Ce bilan globalement positif doit pourtant être nuancé, dans la mesure où cette économie demeure précaire (aucun studio ne pourrait continuer à fonctionner s'il se limitait au cinéma) et parce que l'attraction des studios français est encore loin de pouvoir se mesurer à celle qu'exerce les infrastructures britanniques ou allemandes.

Thierry de Segonzac, président de la Chambre syndicale des studios français, se félicite ainsi de la reprise, non sans la replacer dans un contexte qui en atténue notablement la portée. Soit un constat brut : avec vingt-deux films tournés en 1997 dans les studios français, on a assisté à une augmentation d'activité de 18 % par rapport à 1996. Et son commentaire en trois points.

Premièrement, l'érosion des marges bénéficiaires doit faire revoir cette augmentation à la baisse, puisqu'elle n'est que de 9 % en termes de chiffre d'affaires. Deuxièmement, cette croissance est essentiellement due aux cinq films américains tour-

nés cette année-là en France, l'évolution des tournages de films français accusant, quant à elle, une baisse de 14 % en termes de location de surface. Troisièmement, le nombre de films français tournés en studio en 1997 ne représente jamais que 15 % de la production nationale, un pourcentage qui peut encore alimenter la nostalgie de l'âge d'or des studios français. Cela pour ne rien

culé selon la durée du tournage, le système de soutien n'est pas appliqué aux premiers films, et ne prend pas en compte la phase de construction des décors) et le désintérêt des régions (dont la participation, comparée à celle des Länder allemands, est insignifiante).

L'exemple le plus flagrant de cette situation a été récemment illustré par le tournage du *Cinquième Élément*

égard la France a le nez dans le guidon, et que la perspective d'Europe sociale est au niveau zéro. »

Si les producteurs, d'une manière générale, partagent cette analyse de la moindre compétitivité des studios français dans le contexte européen, ils mettent aussi en doute l'idée selon laquelle le relatif réveil des tournages à l'échelle nationale procéderait d'une tendance nouvelle du cinéma français. Ainsi, pour Christophe Rossignon, des Productions Lazennec, « c'est avant tout le film qui décide, pour des raisons de coût, de confort ou de nécessité. Il n'y a pas une volonté de retourner aujourd'hui au studio similaire à celle qui avait incité la nouvelle vague à en sortir ».

Cette dimension esthétique du débat se pose de manière récurrente depuis les origines du cinéma (Lumière contre Méliès), rebondissant violemment à la faveur du néoréalisme (Rossellini : « *Le grand ennemi du cinéma, c'est le studio* ») puis de la nouvelle vague, qui, redécouvrant un monde à ciel ouvert, plaçait l'exigence de vérité plus haut que le souci de qualité. Aujourd'hui, elle se plie, plus prosaïquement, aux contraintes économiques des tournages.

« Débat dépassé aujourd'hui » aux yeux du producteur René Cleitman (Hachette Première et Cie) comme à ceux de Paolo Branco (Gémini Films), selon lequel « il y a de bons et de mauvais films tournés en décors naturels comme en studio ».

Jacques Mandelbaum

La Victorine, un patrimoine disputé devant la justice

LES STUDIOS de la Victorine, à Nice, demeurent aujourd'hui un des derniers monuments immobiliers du patrimoine cinématographique français. Créé en 1920 par le producteur Serge Sandberg, ce lieu volontiers comparé par la presse de l'époque à Hollywood garde la mémoire du passage de son premier directeur, le producteur Louis Nalpas, de son successeur René Navarre (qui incarna Fantomas chez Louis Feuillade), ou du réalisateur américain Rex Ingram, qui s'y installa à demeure durant quelques années, inaugurant une tradition continue de tournages américains dans les studios de la Riviera.

Ces tournages n'ont pas empêché, en 1995, la mise en liquidation de la société propriétaire des studios, le tribunal de commerce désignant alors comme reprenneur la Samipa, un groupe audiovisuel monégasque. D'importants travaux de rénovation ont été entrepris, avec pour objectif de transformer le site de la Victorine en une cité audiovisuelle moderne, où vingt-cinq entreprises se sont déjà installées.

Le cinéma n'est pas absent pour autant du site, qui regroupe huit plateaux répartis sur 7 hectares de terrain. *Maximum Risk* de Ringo Lam, *Double Team* de Tsui Hark, *Ronin* de John Frankenheimer ont ré-

cemment profité de ses services, mais aussi *Une chance sur deux* de Patrice Leconte, *Bimboland* d'Ariel Zeitoun ou *Les Kidnappeurs* de Graham Guit. Mais quelques mois après la reprise de la Victorine par la Samipa, une nouvelle équipe municipale est élue à Nice, avec à sa tête Jacques Peyrat (RPR).

VERDICT LE 16 MARS

La municipalité, propriétaire du terrain, considère comme nulle et non avenue la décision du tribunal de commerce, exige le départ de la Samipa, et annonce sa volonté de reprendre à son compte la gestion des studios, pour en faire, selon l'expression de M. Gilbert Stellardo, adjoint au maire chargé de ce dossier, « un pôle performant du multimédia qui profite à tous et non à l'avantage exclusif d'une société privée ».

André-François Pellegrin, le directeur de la Victorine, constatant « l'impossibilité de dialogue avec la mairie », met en doute quant à lui les intentions déclarées de respecter l'intégrité du site. L'affaire a donc fini devant la justice, qui a rendu, le 1^{er} août 1998, une décision favorable à la mairie. La Samipa a fait appel de ce jugement, le verdict sera prononcé le 16 mars 1999.

J. M.

Avec vingt-deux films tournés en 1997 dans les studios français, on a assisté à une augmentation d'activité de 18 % par rapport à 1996

dire de leur situation au regard de leurs compétiteurs européens, qui inspire à Thierry de Segonzac ce diagnostic assez sombre : « *Soyons nets, nous sommes sous-équipés en France au regard de l'offre britannique. La notion de full service, soit l'offre sur un même site de toutes les prestations nécessaires au tournage, n'existe tout simplement pas dans notre pays.* »

En d'autres termes, si le savoir-faire et la compétence technique atteignent un haut degré de qualification en France, de sérieux handicaps empêchent par ailleurs d'y attirer les tournages de productions étrangères, et plus particulièrement américaines. Parmi ceux-ci, Thierry de Segonzac mentionne la question des charges sociales (40 % en France, 10 % au Royaume-Uni), l'implication insuffisante de l'Etat (cal-

culé selon la durée du tournage, le système de soutien n'est pas appliqué aux premiers films, et ne prend pas en compte la phase de construction des décors) et le désintérêt des régions (dont la participation, comparée à celle des Länder allemands, est insignifiante).

« Le coût du travail en France, en raison de la protection sociale, est le plus élevé au monde, dit-il. Les horaires y sont de surcroît soumis à une stricte réglementation quand en Angleterre les techniciens travaillent couramment onze heures par jour. Et comment empêcher les gens de travailler à l'heure de la libre circulation ? Il faut bien constater qu'à cet

Un tour d'Europe des coûts de production

travail et la possibilité de jouer sur les heures supplémentaires tempèrent largement le poids constitué par le montant des salaires. Les studios sont vêtus et les industries techniques anciennes, ce qui explique leur prix assez bas. L'Espagne est caractérisée par un système complexe de stratifications : les salaires sont bas, les techniciens bénéficient d'une certaine autonomie, héritage d'un système longtemps archaïque. Il n'y a pas de studios mais un intérêt important pour les nouvelles technologies. L'Allemagne présente un profil particulier : des pôles de production régionaux, des studios, une fusion très avancée entre le cinéma et la télévision.

RIGIDITÉS

C'est la Grande-Bretagne qui, à bien des égards, semble constituer un modèle achevé dans une pure logique d'efficacité économique. Malgré un niveau élevé des salaires, l'industrie britannique présente un degré de compétitivité sans égal, en

raison de la présence de studios, d'une gestion rationalisée des tournages, d'un faible taux de charges sociales, d'une offre en matériels modernes unique en Europe. La logique industrielle britannique est susceptible d'attirer des tournages étrangers, à la fois rassurés par l'efficacité administrative et les possibilités technologiques offertes par les studios.

La France apparaît, selon les rapporteurs, handicapée par des rigidités à la fois salariales et réglementaires. Elle dispose d'un grand nombre de techniciens, d'équipes plus réduites qu'ailleurs mais spécialisées, d'industries techniques, mais le coût élevé du travail, le niveau inégal des charges sociales accompagnés d'une durée du travail plus réduite et d'une forte rémunération des heures supplémentaires alourdissent le modèle français.

C'est une absence de flexibilité du travail que regrette, en bonne logique patronale, l'étude de l'ARP. Une logique forcément parcellaire qui verra dans la compétitivité

économique (soit un rapport favorable entre les coûts et le nombre des journées de tournage) un objectif à atteindre, sans prendre en compte la qualité et la diversité de ce qui arrive sur les écrans. Conclusion, comme le fait ce document, que les studios seront la clef de voûte de la compétitivité en Europe, et de l'éventuelle intégration à l'échelle du continent, témoigne du souhait de revenir à une époque « pré-nouvelle vague ». Alors, le poids des infrastructures permettait de réduire le côté aléatoire des tournages, en prenant le risque de contrarier une tradition forte qui, en France, a permis la réalisation d'œuvres importantes.

Mais ce retour se ferait sans les importants avantages sociaux qui avaient cours dans les années 50. En filigrane, le rapport de l'ARP rappelle aussi que, avec ses bons et ses mauvais côtés, le système français a toujours contesté la pure logique libérale appliquée au cinéma.

Jean-François Rauger

Naissance et mort d'un tueur

Tueur à gages. Sur fond d'effondrement des valeurs, un bilan provisoire mais effrayant de la société kazakhe à l'aune du film noir

Film kazakh de Darejan Omirbaev. Avec Talgat Assetov, Roskana Abouova. (1 h 20.)

Tueur à gages (lauréat du prix Un Certain regard au Festival de Cannes) raconte l'histoire d'une double dérive, celle de la société kazakhe à l'heure de l'indépendance et de l'économie de marché, et celle d'un jeune homme, Marat, qui pourrait en être l'emblème. Les premières séquences du film témoignent à elles seules du talent avec lequel Omirbaev met en place, et en scène, son propos. Il vaut la peine de les énumérer pour en saisir la force de suggestion évidente. Voici un marché à ciel ouvert où une foule déambule librement. Voici un studio d'enregistrement où un célèbre mathématicien parle des problèmes du temps. Voici son chauffeur, Marat, qui l'attend dans un hall vitré, regardant passer des filles en jupes fendues et talons hauts. Voici le mathématicien qui sort du studio, cherchant la sortie et s'égarant dans les couloirs. Marat le raccompagne tandis que son patron enclenche la cassette de l'enregistrement dans l'autoradio et qu'un travelling promène son re-

gard sur les rues de la ville. Voici enfin Marat à la maternité, où sa femme vient de donner naissance à leur fils.

DETTE ET RÉDEMPTION

Rien que de très banal à première vue. Pourtant, tout est là. L'exhibition de la marchandise et de la chair, la convoitise du regard et la limpidité trompeuse des surfaces vitrées, le passé qui, dans le sillage du mathématicien, se perd dans l'indifférence, et l'avenir qui, à l'image du nouveau-né, semble privé de visage. Un monde-vitrine dévolu à la pure jouissance de l'instant, mais dont la consommation reste subordonnée à la dialectique de la transparence et de l'obstacle. C'est Charlot salivant devant un étalage d'alimentation. A ceci près que Charlot s'appelle Marat, que les révolutions ont fait long feu, de même que l'utopie burlesque. Il n'en faudra pas moins mettre une fiction en route, quitte à la faire naître d'un accident.

C'est chose faite quand Marat, revenant de la maternité, emboutit la voiture allemande d'un parvenu. Contraint de s'endetter pour rembourser, il est pris dans une spirale infernale tandis que le film décline

quelques grandes figures du film noir. Mais sous les signes de la dette et de la rédemption, le *Killer* – titre original du film d'Omirbaev – dévitalise et picturalise le genre, là où *The Killer*, de John Woo, l'exacerberait et le chorégraphierait. Recluse dans l'ellipse, le hors-champ ou le décadrage, la violence chez Omirbaev est ainsi méthodiquement soustraite au regard du spectateur. Ces partis pris, à l'opposé de ceux du réalisateur hongkongais, révèlent encore plus efficacement la violence réelle, celle qui ne cesse de s'exercer à bas bruit dans une société gangrenée par le mercantilisme et la corruption.

Dans le film de John Woo, l'esthétisation et le redoublement de la violence ont pour enjeu non seulement la rédemption du héros, mais la guérison d'une jeune fille qu'il a rendue accidentellement aveugle. Dans le film d'Omirbaev, l'inquiétude sur la manière de montrer la violence est au cœur de la mise en scène. Alors que tout semble les opposer, ces deux films poursuivent le même but : sauver un regard. Y a-t-il meilleure définition du cinéma ?

J. M.



Talgat Assetov dans « Tueur à gages », de Darejan Omirbaev.

Darejan Omirbaev, réalisateur de « Tueur à gages »

« C'est en me taisant que je suis devenu cinéaste »

LE PUBLIC français a découvert Darejan Omirbaev en mars 1997 grâce à son deuxième film, *Kardiogramma* (qui datait de 1995) ; il l'a retrouvé, début 1998, avec *Kairat*, réalisé en 1991. Sans parler d'une « nouvelle vague » au Kazakhstan, ou dans les républiques d'Asie centrale au cours de la décennie, un phénomène a surgi, riche de personnalités nouvelles et d'œuvres de grande qualité. Darejan Omirbaev, par la beauté de ses réalisations et par le fait – dramatiquement rare – d'avoir pu signer trois longs-métrages en huit ans, s'est imposé comme la principale figure de ces risées des steppes, dont le Festival d'automne vient de donner un aperçu assez complet.

Né le 15 mars 1958 dans un village isolé, diplômé de mathématiques à Alma-Ata, étudiant en cinéma à Moscou puis critique et théoricien avant de passer à la réalisation, Omirbaev parvient, malgré des conditions matérielles extrêmement difficiles, à construire une œuvre qui mêle autobiographie et recherche for-

melle, émotion et réflexion acérée sur la situation sociale de son pays.

« Comment devient-on un cinéaste kazakh ? »

– Il existe depuis longtemps un cinéma au Kazakhstan, mais il était essentiellement constitué de films adaptés de livres ou de pièces de théâtre. En 1988, après avoir obtenu mon diplôme du VGIK [*l'école de cinéma de Moscou*], j'ai réalisé un court-métrage destiné aux enfants, *Juillet*, qui a plu aux dirigeants des studios. J'ai ainsi obtenu les moyens de réaliser *Kairat* : lorsqu'ils ont vu le résultat, ils ont été atterrés. Ce film n'a pratiquement pas été montré au Kazakhstan, mais il a obtenu un prix au Festival de Locarno, qui m'a permis de produire *Kardiogramma* – pas davantage diffusé.

« Les choix stylistiques radicaux qu'on perçoit dès votre premier film viennent-ils de vos études de cinéma ? »

– Sans doute, mais pas consciemment. Le premier cinéaste qui m'ait impressionné a été Tarkovski ; ensuite, j'ai découvert Bresson et Godard au VGIK. Mais, sur le tournage

de *Kairat*, je n'ai pensé à rien d'autre qu'à transmettre les émotions que je voulais partager. J'ai été encore plus surpris lorsqu'on a évoqué à mon propos les salles de cinéastes des années 20 : je n'en connaissais pratiquement rien. Je viens seulement de lire les grands textes d'Eisenstein sur le montage, qui sont d'ailleurs passionnants, et toujours d'actualité.

« Avez-vous le sentiment d'appartenir à un mouvement collectif de jeunes cinéastes ? »

– Non. On a vu apparaître en Asie centrale plusieurs films aux styles comparables, plusieurs réalisateurs de ma génération ont refusé les méthodes traditionnelles de travail, notamment en tournant avec des acteurs non professionnels. Mais j'ai plutôt ressenti une impression de solitude, d'où d'ailleurs est né *Kardiogramma* : ça m'a rappelé quand, enfant ne parlant que le kazakh, je me suis retrouvé dans un sanatorium où les autres enfants étaient tous russophones. J'ai alors entièrement cessé de parler. Quand on se tait, tout passe par les yeux : je crois que c'est à ce moment que je suis devenu cinéaste.

« Comment votre situation a-t-elle évolué depuis *Kardiogramma* ? »

– C'est la situation du cinéma qui a évolué... vers la catastrophe. Toutes les salles ont fermé, la Maison du cinéma a été vendue et transformée en casino. Mais ce n'est qu'un aspect d'une dégradation générale des conditions matérielles et morales d'existence. Tous les événements évoqués par *Tueur à gages* sont issus d'informations trouvées dans les journaux. Le directeur de l'Institut de physique s'est réellement suicidé, et aussi le directeur de l'Institut de technologie, comme le fait le professeur dans mon film. Le métier même de tueur à gages est un emploi nouveau au Kazakhstan : auparavant, si on voulait la mort de

quelqu'un, on le tuait soi-même. Aujourd'hui, avec l'explosion du chômage, on trouve des gens prêts à toutes les tâches.

« Votre film décrit de manière littérale une situation sociale, et se confronte aussi pour la première fois à des scènes de genre, dont un meurtre. Comment avez-vous abordé cette évolution ? »

– Me confronter à ce type de scène, que je n'avais jamais filmé, était une des raisons de faire le film. Mais j'ai eu du mal. Je ne suis pas satisfait de la scène du meurtre ; je l'ai refaite mais je n'ai pas eu la possibilité matérielle de l'intégrer au montage : je voulais qu'on ne voie pas le visage du tueur, seulement l'arme, pour que le meurtre apparaisse comme entièrement dépourvu d'humanité. Là se joue la différence avec un film hollywoodien qui, au contraire, exhibera le visage du tueur, et en tirera profit. J'ignore ce que sera mon prochain film, mais je sais qu'il ne comportera ni description de l'état de la société, ni scène de meurtre.

« Comment se fait-il que votre film soit une production française ? »

– Le producteur Joël Farges était au jury du Festival des Trois continents à Nantes en 1995 ; après avoir vu *Kardiogramma*, il m'a proposé de produire mon prochain film. Sans lui, je n'aurais jamais pu faire *Tueur à gages*. Mais j'ai dû utiliser les laboratoires et auditoriums français, qui sont tellement chers qu'on n'a pas le droit à l'erreur. Je n'ai pas disposé de la souplesse que je connaissais au Kazakhstan, où je pouvais reprendre le montage aussi longtemps que je le voulais. Je suis fait pour le travail manuel, pas pour l'industrie. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **La Plage** où Leonardo DiCaprio et Virginie Ledoyen doivent s'aimer devant la caméra de Danny Boyle est défendue par les écologistes thaïlandais. Ils s'insurgent contre la volonté de la 20th Century Fox de modifier l'île de Phi Phi pour les besoins du tournage. Passant outre à une proposition de la major de régler le différend à l'amiable pour la modique somme de 5 millions de baths (124 000 F), une association d'avocats vient de porter l'affaire devant les tribunaux, afin de faire interdire le tournage du film.

■ **La Poste inaugurer**a la gamme de ses chéquier en euros avec le cinéma comme motif décoratif. Parmi les dix films choisis pour ces illustrations figurent *Jour de fête*, de Jacques Tati, *Le Temps des Gitans*, d'Emir Kusturica, *L'Eternité et un jour*, de Theo Angelopoulos, *Le Grand Bleu*, de Luc Besson, *Breaking The Waves*, de Lars von Trier.

■ **Louis Feuillade plébiscité** par les Américains, c'est le surprenant résultat du traditionnel classement des meilleurs films de l'année par *Time Magazine*, et qui voit *Les Vampires* – dont la réalisation date de 1915 – figurer en deuxième position, juste derrière *Il faut sauver le soldat Ryan*, de Steven Spielberg. La présence du feuilleton ayant Irma Vep pour héroïne s'explique par la sortie en vidéo de l'œuvre de Feuillade.

Le catalogue des gadgets de la terreur technologique

Ennemi d'Etat. Un film d'espionnage qui enterre le film d'espionnage

Film américain de Tony Scott. Avec Will Smith, Gene Hackman, Jon Voight, Lisa Bonet, Barry Pepper. (2 h 13.)

Jusqu'à aujourd'hui, les noms de Tony Scott et de son producteur Jerry Bruckheimer au générique d'un film signifiaient deux heures de distraction idiote au message idéologique douteux. Cette association a produit *Top Gun*, *Le Flic de Beverly Hills 2*, *Jours de tonnerre*, et *USS Alabama*. *Ennemi d'Etat* est leur nouvelle production, auréolée de la présence de Will Smith, la dernière star noire à la mode depuis *Independence Day* et *Men in Black*. Elle vient remplacer dans le système Scott/Bruckheimer Eddie Murphy et Tom Cruise. C'est également, chose beaucoup plus étonnante, le premier bon film des deux associés.

Une telle réussite n'aurait rien eu de surprenant il y a quarante ans, à l'époque de l'ancien système des studios où il était fréquent qu'un réalisateur travaille sur une dizaine de films avec le même producteur, la qualité de son travail restant tributaire des sujets qui lui étaient offerts. Tony Scott a, pour la première fois, hérité d'un scénario cohérent qui repose sur son réalisme. Inspiré de la vague des thrillers paranoïaques en vogue dans les années 60 et 70, hané par une préoccupation de plus en plus présente dans le cinéma hollywoodien – la mise en danger de la démocratie américaine par une superstructure administrative ou militaire au nom de la sécurité du citoyen –, *Ennemi d'Etat* avance l'idée qu'il existe une organisation gouvernementale ultra-secrète – la Natio-

nal Security Agency – chargée de mettre au point un système de surveillance de la vie privée des citoyens s'appuyant sur l'utilisation des satellites et le rapprochement des fichiers informatiques. Robert Clayton (Will Smith), jeune avocat spécialisé dans le droit du travail, hérite accidentellement d'une vidéo mettant en cause la National Security Agency dans le meurtre d'un sénateur défavorable à ses initiatives. L'organisation va tout mettre en œuvre pour récupérer la cassette et éliminer son propriétaire.

SURENCHÈRE TECHNOLOGIQUE

Tony Scott a toujours aimé les jouets grandeur nature. Avions de chasse (*Top Gun*), sous-marins (*USS Alabama*) et voitures de sport (*Jours de tonnerre*) étaient magnifiés dans ses mises en scène, à la limite du ridicule, qui se préoccupaient davantage d'exhiber ces babioles que de raconter une histoire. A la frontière du documentaire, *Ennemi d'Etat* est d'abord un film sur les objets. Ordinateurs, puces informatiques nichées dans une couture de pantalon ou un talon de chaussure (le striptease de Will Smith, contraint de se débarrasser de tous ses habits truffés de puces informatiques est un grand moment d'érotisme involontaire), micros ultra-sophistiqués, scanners, satellites et cartes de crédit apparaissent comme autant de menaces déniaient toute vie privée. Tony Scott filme ces objets comme des personnages, ayant une existence propre.

Ennemi d'Etat se complait pourtant dans un discours très convenu sur les malheurs d'un citoyen modèle, héritier du Mouvement des droits civiques et père de famille exemplaire. Il transforme Will Smith en un nouveau Sidney Poitier, symbole d'une bourgeoisie noire qui ne semble exister qu'au cinéma. Les seconds rôles, tous très bons (Jon Voight, compositeur frustré, père de famille attentif lui aussi, et dictateur dans l'âme ; Gene Hackman, ancien agent de la CIA dégoûté par ses anciennes missions), apparaissent comme les figures obligées d'une grammaire du film d'espionnage que Tony Scott feint d'utiliser en bon élève. Mais son thriller, qui objective tranquillement la paranoïa (« n'avez plus peur, vous êtes de toute façon regardés ») et égrène avec un certain sens dramatique son catalogue de gadgets, enterre intelligemment le genre, victime d'une surenchère technologique où les espions de la guerre froide sont remplacés par des informaticiens zélés et ennuyés qui peuvent désormais, sans la moindre once d'héroïsme, avoir accès aux informations les plus confidentielles.

J. M.
Film français de Didier Le Pêcheur. Avec Elodie Bouchez, Jean-Marc Barr, Martin Petitguyot, Gérard Loussine. (1 h 32.)

D'UNE VIE À L'AUTRE LE GRAND GALOP

La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Samuel Blumenfeld

NOUVEAUX FILMS

LES JOUEURS

■ John Dahl couvrirait auparavant dans un créneau où son petit talent trouvait sa pleine mesure : la remise à jour des archétypes du film noir. Le modèle des *Joueurs* serait sans doute *L'Arnaqueur* avec Paul Newman. Plusieurs problèmes insurmontables se posent au film de John Dahl : son incapacité à diriger correctement les acteurs ; un scénario indigent qui ne se démarque pas du schéma habituel chute/rédemption (traumatisé par une partie désastreuse où il avait perdu toutes ses économies, Matt Damon va finalement remonter la pente et battre le maffieux russe qui l'avait dégoûté du poker) ; un personnage principal qui se révèle être le plus mauvais joueur de poker de l'histoire du cinéma, victime de coups de bluff que même un joueur du dimanche aurait repérés. S. Bd

Film américain de John Dahl. Avec Matt Damon, Edward Norton, John Turturro, John Malkovich, Martin Landau. (2 h.)

J'AIMERAIS PAS CREVER UN DIMANCHE

■ Ça commence par un montage parallèle montrant, ici, une jeune fille victime d'une overdose sur la piste de danse d'une boîte de nuit, là, une scène d'orgie avec viol collectif dans les locaux d'une morgue. Alternée sur un rythme stroboscopique et une musique mécanique, cette séquence d'ouverture sacrifie d'emblée aux pires travers d'un certain jeune cinéma français, qui, faute de viser juste, se contente de frapper fort. Ça ne s'arrangera pas par la suite, qui fomentent la rencontre de la fille décédée (Elodie Bouchez) et d'un des partouzeurs (Jean-Marc

0,80 F TTC/mn USA
2,25 F TTC/mn ISRAEL
0,53 F TTC/mn ROYAUME-UNI

VOS APPELS À PRIX IRRÉSISTIBLES !

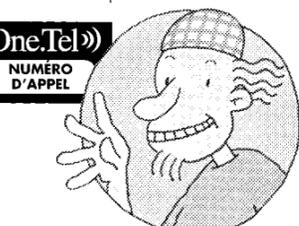
7 jours/7 • 24 heures/24

Avec One.Tel, économisez sur tous vos appels : internationaux, nationaux et d'un téléphone fixe vers un téléphone portable. Aucun abonnement, aucune installation, aucune consommation minimum, aucun paiement anticipé. Vous avez juste besoin de composer le 01 53 53 7000* devant le numéro de votre correspondant.

COMMENT TÉLÉPHONER AVEC One.Tel®
COMPOSEZ LE 01 53 53 7000* CODE PAYS NUMÉRO D'APPEL

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX INCROYABLES !

Algérie 2,22 F (TTC/mn)
Australie 1,06 F
Autriche 1,66 F
Belgique 1,00 F
Grèce 2,03 F
Italie 1,30 F
Maroc 2,64 F
Pays-Bas 1,33 F
Portugal 1,80 F
Tunisie 2,17 F



One.Tel®
RENSEIGNEZ-VOUS AU
01 53 53 75 18*

AUCUN ABONNEMENT • AUCUN PAIEMENT ANTICIPÉ
AUCUN FRAIS D'INSTALLATION • AUCUNE CONSO MINIMUM

*Coût d'un appel local à Paris. Les tarifs sont valables le jour de leur publication.

L'homosexualité, un scénario comme les autres

D'un mercredi l'autre, sortie de quatre films mettant en scène des personnages gays

BILLY'S Hollywood Screen Kiss, de Tommy O'Haver (sorti le 30 décembre), *High Art*, de Lisa Cholodenko, *Pourquoi pas moi?*, de Stéphane Giusti, *L'Escorte*, de Denis Langlois : d'un mercredi l'autre, pas moins de quatre films (américains, français et canadien) mettent en scène des personnages homosexuels. D'un intérêt très inégal, ils témoignent en tout cas que l'image de l'homosexualité a changé dans le cinéma. Longtemps cantonnée à des figures tantôt répulsives, victimisées ou grotesques dans le cinéma dominant, tantôt transgressives et valorisées comme telles par un cinéma plus expérimental (de l'underground new-yorkais à Pasolini ou Fassbinder), elle semble désormais s'y naturaliser. Le temps des précautions rhétoriques comme des brûlots incantatoires est loin.

L'homosexualité n'est plus une « différence » qui pose un quelconque problème et qui appelle la tolérance, pas plus qu'elle n'est restée une figure de l'altérité servant à distinguer tel personnage des autres.

CORPS CONSTITUÉ

Si l'on n'a évidemment pas cessé pour autant de la représenter sous le signe du travestissement (*Extravagances*, de Biban Kidron) et de la caricature (*Pédale douce*, de Gabriel Aghion), ces quatre films prouvent qu'une approche plus réaliste et plus apaisée dispute dorénavant à ce genre de navets le terrain de la représentation. L'émergence et la visibilité de la communauté homosexuelle dans la société y est pour beaucoup, et ce n'est pas un hasard si une part importante de la produc-

tion indépendante américaine relève du cinéma gay tandis que, depuis 1995, existe en France un Festival de films gays et lesbiens. Ce « phénomène de société » influe aussi sur les scénarios : il permet d'installer le personnage dans un cadre collectif, qu'il s'agisse de cette communauté *stricto sensu* ou d'un milieu en osmose avec elle (intelligentsia, monde branché de la nuit, milieu de la création...).

Il s'agit toujours d'un univers plus ou moins homogène saisi de l'intérieur, dont l'usage des codes suscite au mieux la connivence du spectateur, au pire son rejet dans une altérité qui serait ici celle de l'hétérosexualité. Ce schéma fonctionne sur le mode de l'autodérision, de l'imaginerie chromo au second degré et du kitsch avoué dans les comédies comme *Billy's Hollywood Screen Kiss*

et *Pourquoi pas moi?* Il se décline selon une expression des désirs, des techniques de drague et une circulation des corps qui relèvent de pratiques majoritairement associées aux relations homosexuelles dans *High Art* et *L'Escorte*.

Ici et là, si l'homosexuel s'est bel et bien dépouillé des oripeaux du pestiféré, il a en revanche endossé l'habit d'un corps constitué. Les personnages risquent ainsi, à l'écran, de perdre comme individu ce qu'il ont de haute lutte gagné en tant que groupe. Ce qui fait de *High Art* le film le plus convaincant de ce « corpus », dans la mesure où l'homosexualité n'interfère pas de façon essentielle dans la relation des deux principaux personnages.

Jacques Mandelbaum et Jean-François Rauger

POURQUOI PAS MOI ?

■ Eva, Camille, Nico, Ariane, Lili. Cinq jeunes branchés, créatifs, bien dans leur peau, leurs codes et leur temps, parmi lesquels Lili pourrait apparaître comme l'intruse en s'entêtant à rester hétérosexuelle. Elle n'est pourtant pas la seule, et le scénario s'en va confronter ces sympathiques jeunes gens à la « société », représentée par leurs parents respectifs, pittoresques résidus soixante-huitards perclus de contradictions. La programmation du psychodrame a lieu dans une maison de campagne, au cours d'un repas, avec des conséquences inattendues sur les couples parentaux. Réduit à ce qui précède, le premier long métrage de Stéphane Giusti a de quoi irriter. Une maladresse certaine dans l'exposition des personnages, une déclinaison convenue du communautarisme (c'est la majorité qui a des problèmes avec sa marge), une morale gentillette (il suffit d'être soi-même) concourent à faire de *Pourquoi pas moi?* une variation homosexuelle de la traditionnelle comédie sentimentale de groupe. Le film vaut pourtant mieux que cela, grâce à la volonté de son auteur de mettre cinématographiquement à l'épreuve sa profession de foi sur les vertus de la tolérance, par l'association d'éléments hétérogènes. Inscrivez *abrupto* l'interprétation d'une chanson dans la durée d'une scène, déséquilibrer une séquence par des irrptions kitsch, cette heureuse manière de faire tenir ensemble un casting qui relève du grand écart, en confrontant les corps, les tempéraments, les générations. Constater dès lors que les « anciens » (Marie-France Pisier, Jean-Claude Dauphin, Brigitte Rouan, Johnny Hallyday...) volent proprement la vedette aux principaux protagonistes, c'est comprendre que la réussite d'un film tient souvent à ce qu'il accepte de laisser échapper.

J. M.
Film français de Stéphane Giusti.

Avec Amira Casar, Julie Gayet, Bruno Putzulu, Johnny Hallyday, Marie-France Pisier, Eli Medeiros. (1 h 35.)

HIGH ART

■ *High Art* semble réinventer New York comme un territoire de conte, où deux royaumes contigus s'ignorent jusqu'à ce qu'un incident les mette en contact. Deux royaumes du mal, sous des formes inversées. A l'étage du haut, le milieu décadent, arty et mortifère où règne Lucy, photographe à succès qui a renoncé à sa carrière pour vivre une passion destructrice avec Greta, actrice « qui a joué chez Fassbinder », ne s'en est jamais remise, et autour de laquelle gravitent paumés et camés. A l'étage du dessous vit la jeune et solaire Syd, qui essaie à toute force de se faire une place dans le milieu brutal de la presse de charme. La manière dont la réalisatrice met en place ces deux

mondes, et la violence des rapports de forces qui les organisent l'un et l'autre, est le meilleur du film. Ces descriptions sont des clichés ? Précisément. Le film sera la tentative de deux personnages potentiels, Syd et Lucy, pour échapper à ces clichés en miroir. Les deux comédiennes (Ally Sheedy et Radha Mitchell) servent magnifiquement ce projet. Il est d'autant plus rageant que, pour son premier long métrage, Lisa Cholodenko sache si peu les filmer, affadissant de ses cadrages mollassons et de ses champs-contrechamps paresseux les tensions soubres qu'elle avait su susciter.

J.-M.E.
Film américain de Lisa Cholodenko. Avec Ally Sheedy, Radha Mitchell, Patricia Clarkson. (1 h 35.)

L'ESCORTE

■ Un couple d'homosexuels accueille un soir un jeune homme

suicidaire qui se prostitue (du moins, c'est ce que tout le monde croit). Le nouvel arrivant provoque un bouleversement affectif chez ceux qui l'hébergent, en s'offrant d'abord à l'un puis à l'autre. Cette situation constitue le prétexte pour l'ensemble des protagonistes du film à se remettre en question et à s'interroger sur leur vie, au long d'interminables conversations filmées platement (on dirait une sitcom amateur, si une telle catégorie existait). Le film accumule toutes sortes de lieux communs pour illustrer le désarroi de petits-bourgeois québécois s'interrogeant sur leurs diverses déceptions existentielles. La menace du sida ajoute une touche de tragique, que le réalisateur annule par la mièvrerie des dialogues et des situations. **J.-F.R.**
Film canadien de Denis Langlois. Avec Paul-Antoine Taillefer, Robin Aubert, Eric Cabana. (1 h 31.)

Micheline dans le bain du monde

Lila Lili. Ce premier film enchaîne des saynettes pratiquement toutes réussies

Film français de Marie Vermillard. Avec Alexia Monduit, Geneviève Tenne, Simon Abkarian, Antoine Chappay, Zinedine Soualem. (1 h 45.)

Qui est Lila Lili ? Ou qui sont Lila et Lili ? On ne le saura qu'à la toute fin, et cela aura été la moindre des questions que pose ce premier film étonnant et troublant, marrant et émouvant, açaçant et important. Le film, c'est Micheline, et c'est Alexia Monduit. Un personnage et une actrice, ou plutôt le produit des deux : quand ce croisement se produit, au cinéma, tout peut arriver. Tout arrive. *Lila Lili* balance Micheline-Alexia dans le monde, le pauvre monde, le brave monde, enfin celui

qui est là, dehors, même si on aurait plutôt tendance à ne pas trop le regarder. Et ça fait un film.

Cela fait même un objet exemplaire du triple pari qui fonde toute tentative de cinéma, dès lors qu'il y a un peu d'enjeu et de courage à faire du cinéma. Il faut - premier pari - qu'une histoire naisse d'une relation convaincante (drôle, émouvante, « juste »... peu importe) entre de la réalité et de la fiction, entre le monde et la manière dont quelqu'un a entrepris de nous le raconter.

RENCONTRE-FUSION

Il faut - deuxième pari - que le personnage et son interprète se rencontrent et se fécondent. Il faut enfin - troisième pari - que s'accomplisse le croisement entre ces deux mises en relations (le réel et la fiction, l'acteur et le personnage), pour engendrer la réaction chimique d'un niveau supérieur qu'est une œuvre de cinéma accomplie. Plus qu'un autre, *Lila Lili* appelle de telles considérations générales sur la nature du cinéma, tant le premier long métrage de Marie Vermillard semble parfois en fournir l'épave.

La rencontre-fusion entre l'actrice et le personnage se fait magnifiquement. Avec le visage beau, las et tendu d'Alexia Monduit, avec ce corps tour à tour d'une grâce vive ou rageuse, puis semblant porter un poids trop lourd, trop ancien,

Micheline vit. Tout comme, en notations rapides, comme croquées au sein des relations entre elle et sa copine toujours amoureuse et toujours déçue, elle et les autres filles du foyer pour jeunes femmes en difficulté où elle loge, elle et les copains de rencontre. Sur ce terrain, la cinéaste semble souveraine dans sa manière de pouvoir combiner à l'infini les protagonistes pour mettre en place une circulation de petits événements qui font chaud ou qui font froid, qui font sourire ou qui font peur - peur du malheur et de la violence, peur, surtout, de se laisser reprendre trop vite à espérer quand même, lorsque l'existence a fait du désenchantement une condition de la survie.

Le film enchaîne les situations, comme des saynettes. Pratiquement toutes sont réussies - l'arnaque pauvre au billet de 100 F (15 €), les deux filles et le livreur de pizza, la visite au pavillon désert de la mémé et celle à l'hôpital, l'autostop, la sortie au bord du canal... Marie Vermillard, dont on avait dès ses courts métrages (*Quelqu'un, Eau douce*) supposé le talent et la rigueur, évite tous les effets de manche, ne capitalise jamais ni sur le spectacle du drame, ni sur les sentiments. Il manque pourtant à l'ensemble un peu de cet élan qui palpite si bien à l'intérieur de chacune des scènes.

Jean-Michel Frodon

« Le Prince d'Égypte » devance « Mulan »

LE PRINCE D'EGYPTE apparaît pour la première fois en tête du box-office avec 631 000 spectateurs entre le mercredi 30 décembre et le dimanche 3 janvier (inclus), dépassant d'une courte tête *Mulan* (611 000 entrées), son concurrent direct. Les deux films d'animation dominent très largement le box-office et ne voient leurs entrées chuter respectivement que de 2 % et 10 %. L'héroïne chinoise de Disney totalise ainsi plus de 5 millions d'entrées en quarante jours de présence sur les écrans, et le Moïse de DreamWorks 2,6 millions en moins de trois semaines.

Mary à tout prix et *La vie est belle* tiennent très bien la route. La comédie des frères Farrelly attire 255 000 nouveaux admirateurs, tandis que celle de Benigni conquiert 116 000 nouveaux spectateurs. Les deux films voient, faute de rivaux sérieux, leurs entrées augmenter de 20 % par rapport à la semaine de Noël. Deux des nouveautés de la semaine, *Rencontre avec Joe Black*, avec Brad Pitt (250 000 spectateurs), et *Piège à Hong Kong* (134 000 entrées), le dernier Van Damme arrivent respectivement à la 4^e et à la 6^e place. Alors que l'échec de *BimboLand* suit de près celui de *Mookie*, il faut noter la performance honorable de *L'Ennui* qui, avec 43 000 nouveaux spectateurs dans un circuit réduit de 92 salles, ne perd que 2 % de ses entrées, totalisant 183 000 entrées en 19 jours.

SORTIR

PARIS

Myung-Whun Chung (piano)
Chung se souvient de temps en temps qu'il a été un brillant deuxième prix du concours Tchaïkovski de Moscou... dans la catégorie piano. Remarquable chambriste que l'on a pu apprécier en compagnie de ses deux sœurs et de la mezzo Cecilia Bartoli, le voici aux prises avec l'un des chefs-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre de Mozart. Il y dialoguera avec les vents de l'Orchestre de Chambre de l'Europe qui ne sont pas loin d'être le *nec plus ultra* du genre. Mozart : *Quatuor pour hautbois et cordes KV 370, Quintette pour piano et vents KV 452*. Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 60*.

Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19^e.

M^e Porte-de-Pantin. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.

Les Belles Nuits du Ramadan
Fortes du succès de leur première édition l'an dernier, « Les Belles nuits du Ramadan » réitérent leur proposition de soirées conviviales et chaleureuses grâce aux musiques du monde arabe (avec cette fois-ci également une escale au Sénégal, en compagnie du chanteur El Hadj N'Diaye, le 18 janvier). Ouvertes par deux voix remarquables de la chanson kabyle dont Malika Domrane qui

marqua de sa présence enflammée l'hommage rendu à Lounès Matoub le 18 juillet 1998 au Zénith, elles s'achèveront dans les sonorités jazzy du quartette formé autour du joueur de oud Nabil Khalidi (où se distingue notamment le saxophoniste Toufic Farroukh).

Avec également Rabah Asma, Najat Aatabou, Lili Boniche, Maurice El Medioni, Hassan Haffar, Chaba Fadela, Cheb Aïssa, Houria Aïchi, Adib Dayikh et l'ensemble Al Kindi...

Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, 11^e. Du 6 au 20 janvier. Tél. : 01-47-00-57-59. De 80 F à 130 F.

AVIGNON

Stephan Oliva/Alfred Hitchcock
Le pianiste Stephan Oliva, auteur d'un remarquable enregistrement *Jazz'n (e)motion* (RCA-Victor/BMG, sélectionné dans les disques de l'année du *Monde*), sera le partenaire d'un soir du film *Vertigo*, d'Alfred Hitchcock, probablement l'une des plus grandes œuvres du cinéaste. Après la projection, Stephan Oliva interprétera, en improvisateur onirique et sensible, certains des thèmes signés par Bernard Herrmann ainsi que d'autres musiques de films. *La Manutention, 4, rue Escalier-Sainte-Anne, 84 Avignon. Le 7, à 20 heures. Tél. : 04-90-86-08-61. 60 F et 80 F.*

GUIDE

REPRISES

Lilith
de Robert Rossen, avec Warren Beatty, Jean Seberg, Peter Fonda. Américain, 1964, noir et blanc (1 h 54). *Action Christine, 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.*

La Nuit du chasseur
de Charles Laughton, avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lillian Gish. Américain, 1955, noir et blanc (1 h 33). *Grand Action, 5^e. Tél. : 01-43-29-44-40.*

FESTIVALS

La Filmothèque de Jean Douchet
The Mortal Storm (Frank Borzage, 1940) : le 6, à 18 heures (film + débat avec Jean Douchet) ; *La Cinquième Victime* (Fritz Lang, 1955) : le 6, à 20 h 30 ; le 7, à 14 h et 16 h. *Grand Action, 5, rue des Ecoles, 5^e. M^e Cardinal-Lemoine. Du 6 au 12 janvier. Tél. : 01-43-29-44-40. 25 F.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Vadim Repin, Anton Barachovsky (violin)

Brahms : *Trio pour piano, violon et cor op. 40, Quintette à cordes op. 111, Sonate pour violon et piano op. 78*. Andreï Gridchuk, Vladimir Mendelsohn (alto), Dmitri Yablonsky (violoncelle), Bruno Schneider (cor), Alexander Melnikov (piano). *Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, 1^{er}. M^e Louvre. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.*

Orchestre de Paris
Ravel : *Ma mère l'oye*. Dutilleux : *Tout un monde lointain*. Schumann : *Symphonie n° 1*. Truls Mork (piano), Alan Gilbert (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^e Ternes. Les 6 et 7, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

Andrei Gridchuk (alto)
Boris Berezovsky (piano)
Glinka : *Sonate pour alto et piano*. Roslavets : *Sonate pour alto et piano n° 1*. Penderecki (Cadenza). Britten (Lachrimae). *Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, 1^{er}. M^e Louvre. Le 7, à 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 60 F.*

Eric Barret, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1^{er}. M^e Châtelet. Le 6, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Talib Kibwe Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, 6^e. M^e Saint-Germain-des-Prés. Le 6, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Mona Heftre
chante Rezvani. Gérard Daguerre (piano).

Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2^e. M^e Sentier. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 80 F à 100 F.

Charles Dumont
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Féli-bien, 6^e. M^e Odéon. Le 6, à 20 h 45. Tél. : 01-44-07-37-43. De 150 F à 200 F.

Urs Karpatz
L'Européen, 3, rue Biot, 17^e. M^e Place-de-Clichy. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. De 80 F à 120 F.

ANNULATION
Ian Honeyman
Le récital de mélodies anglaises que devait donner le 10 janvier à 11 heures le ténor britannique Ian Honeyman au Théâtre du Musée Grévin est reporté au 3 mai à 20 h 30 dans cette salle. *Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, 9^e. Tél. : 01-48-24-16-97.*

RÉSERVATIONS

Le Cabaret sauvage
Femmes d'Algérie, cinq nuits d'un destin.

Cabaret Sauvage, Parc de la Villette, Espace « au bord du canal », 19^e. M^e Porte de la Villette. Du 11 au 15 janvier. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Partage de midi
de Paul Claudel, mise en scène de Gérard Desarthe.

Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, 16^e. Du 14 janvier au 28 février. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

Sainte Jeanne des abattoirs
de Bertolt Brecht, mise en scène Alain Milianti. *Théâtre de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6^e. Du 14 janvier au 14 février. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.*

DERNIERS JOURS

10 janvier :
Millet, Van Gogh
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, 7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.

Dominique Gonzalez-Foerster, Pierre Huyghe, Philippe Parreno
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 16^e. Tél. : 01-53-67-40-00. 27 F.

Lydie Arickx : les racines du chaos
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 6^e. Tél. : 01-43-29-39-64. 20 F.

11 janvier :
Lorenzo Lotto (1480-1557)
Galerías nacionales du Grand Palais, square Jacques-Perrin, 8^e. Tél. : 01-44-13-17-17. 45 F.

Portraits de l'Égypte romaine
Musée du Louvre, hall Napoléon, 1^{er}. Tél. : 01-40-20-51-51. 30 F.

Le Liban intime, photographies 1850-1960
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5^e. Tél. : 01-40-51-38-38. Entrée libre.

CAHIERS CINÉMA

JIA ZHANG KE : JEUNESSE DU CINÉMA CHINOIS

EXORCISME STALINIEN : ENTRETIEN AVEC ALEXEI GUERMAN

SUE : PORTRAIT D'ANNA THOMSON

PAULO ROCHA : TOUT L'OR DU FLEUVE

LES DIX MEILLEURS FILMS

NUMÉRO 531 - JANVIER 1999

CAHIERS DU CINÉMA

35 F - Chez votre marchand de journaux

Inrockuptibles
cette semaine

UNE VIDEO OFFERTE AVEC CE NUMÉRO

Extraits, avant-premières et bandes-annonces, une sélection des meilleurs films à sortir en salles.

Tous les mercredis en kiosque, 15 F.
<http://www.inrockuptibles.com>

EN VUE

■ Le gouvernement japonais offrira avant le printemps à toutes les personnes âgées souffrant de solitude le chat robot **Tama** fabriqué par l'agence Matsushita, équipé d'un circuit électronique et de capteurs qui lui font distinguer la voix de son maître, ronronner et prononcer des phrases enjouées.

■ **Patti Davis**, fille de **Ronald Reagan**, atteint de la maladie d'Alzheimer, raconte dans un article du *New York Times* intitulé « Un cadeau à mon père » que l'ancien président des États-Unis ne cesse de retourner pour faire tomber la neige le petit globe de verre qu'elle lui a offert pour Noël.

■ Le Texas a procédé, mardi 5 janvier, à sa première exécution de l'année en faisant mourir **John Moody** d'une injection létale. La veille, un détenu avait déjà tué à coups de poignard, dans le couloir de la mort de la prison de Parchman au Mississippi, le condamné **LeRoy Evans**.

■ Coca-Cola qui, pour les remercier d'avoir « adopté la plus grande marque du monde des soft drinks », propose aux consommateurs algériens une offre exceptionnelle à l'occasion du ramadan (la bouteille d'un litre à 25 dinars), en profite pour leur souhaiter : « Une nouvelle année, encore plus joyeuse et pleine de surprises ».

■ « **Monsieur Iani est bien décédé, pendant son transfert à l'hôpital** », soutiennent cependant les ambulanciers à propos d'un jeune Roumain qui, victime le matin du 31 décembre d'un coma éthylique, a quitté la morgue quelques heures plus tard pour rentrer chez lui réveiller son père.

■ Après une vache, les scientifiques thaïlandais de l'Université de Mahidol, à Bangkok, ont l'intention de cloner l'éléphant blanc du roi **Rama III** (1824-1851), noble représentant d'une espèce menacée.

■ Les Inuits du Canada exigent des garanties avant la création, le 1^{er} avril, du Nunavut, leur territoire autonome : pourront-ils utiliser des plaques minéralogiques en forme d'ours polaire ?

■ **Majzoub al Khalifa**, gouverneur de l'Etat fédéré de Khartoum, informe que les étrangères non musulmanes en vacances au Soudan trouveront aux aéroports les voiles islamiques obligatoires désormais pour visiter le pays, sans jamais se mêler aux hommes dans les transports en commun ou les salles de danse.

■ **Victoria**, de Galati en Roumanie, demande le divorce : à l'occasion des fêtes, son mari distrahit lui avait fait cadeau de sous-vêtements en dentelles trop étroits après avoir offert les mêmes à sa maîtresse, trop larges de trois tailles. Les deux femmes en avaient plaisanté entre amies le soir du réveillon...

Christian Colombani

Le XXI^e siècle sera-t-il religieux ?

Le groupe La Vie catholique, qui fête le centenaire de son fondateur, Georges Hourdin, lance un nouveau mensuel, « L'Actualité des religions », consacré aux diverses tendances de la spiritualité

DES INFORMATIONS catholiques internationales, mensuel des années qui ont préparé et suivi le concile Vatican II (1962-1965), à *L'Actualité des religions*, dernier-né du groupe des Publications de la Vie catholique (PVC), la mutation des titres suffit à prouver l'élargissement du champ de l'information religieuse depuis trente ans. Des nouvelles des Eglises, on est passé, sans dogmatisme ni esprit de chapeau, au tour d'horizon des croyances du monde entier.

Ce nouveau mensuel, succédant à *L'Actualité religieuse* qui avait amorcé cette évolution, est une banque de données pour un public

peu familier des « langues de bois » religieuses. Dans le premier numéro, le lecteur pourra approfondir des notions comme « djihad » ou « exorcisme », souvent réduites à la caricature. Il trouvera un dossier sur une religion (les sikhs) ou sur une question « transverse » comme, en couverture du premier numéro, « Jésus était-il chrétien ? » : plus qu'une provocation, ce titre est une manière de faire le point des recherches juives sur Jésus et de comparer Bouddha et le fondateur du christianisme.

Mais l'originalité de cette formule est bien la place centrale consacrée à des pages dites d'« ex-



« *périence spirituelle* ». Le journal d'informations se fait recueil de méditations, de prières, puisées à la diversité des traditions, appuyées par des témoignages et des commentaires de « maîtres ». Cette nouvelle publication d'un groupe fondé par ce pionnier de la presse catholique qu'est Georges Hourdin – qui a célébré le 3 janvier ses cent ans – repose sur un pari sans précédent dans la presse confessionnelle : sans tomber dans le syncrétisme ou le religieux « à la carte », très en vogue à l'approche de l'an 2000, rester fidèle à l'ancrage catholique des origines et encourager la diversité des confes-

sions de foi, de l'œcuménisme chrétien aux autres monothéismes, et au-delà.

Sans rebuter le public traditionnel, comment attirer celui des autres confessions ou de ces « chercheurs de Dieu » ou religieux « flottants » dont on sait qu'ils sont nombreux, mais dont on ignore s'ils font une clientèle ? Pour relever ce défi, l'équipe de *L'Actualité des religions*, conduite par Jean-Paul Guetny, et du groupe Malesherbes dispose d'une expérience et de réseaux anciens de relations dans toutes les confessions.

Ils ont tiré les leçons du succès du hors-série *Dieu dans tous ses états*, publié en 1996 avec l'hebdomadaire de télévision *Télérama*, appartenant au même groupe PVC. Succès qui vient d'inciter les deux titres à recommencer. Sous le titre *Le vingt et unième siècle sera-t-il religieux ?*, ils passent en revue et en cent pages richement illustrées les dix grandes tendances du spirituel pour le siècle à venir – de la « crise des institutions » au « salut par la beauté », de « Dieu au féminin » aux « croyances parallèles ». Les noms de Jean Delumeau, de Raimon Panikkar, de Victor Malka, d'Ysè Masquelier, de Jean-Louis Schlégel, d'Odou Vallet et d'autres disent assez la variété et la pertinence des réponses.

Henri Tincq

★ Hors-série *Télérama*-*L'Actualité religieuse* et le n° 1 de *L'Actualité des religions*, 163, bd Malesherbes, 75017 Paris.

DANS LA PRESSE

FRANCE-SOIR

Eric Dupin

■ La gauche ne définira une politique de sécurité efficace qu'au prix d'une révolution mentale. Par tradition, elle se focalise sur les causes collectives des maux sociaux et tend à ignorer les responsabilités individuelles. Les violences sont alors non seulement expliquées, mais parfois justifiées par la situation défavorisée de leurs auteurs. D'où un dangereux discours de la compassion qui déresponsabilise les fauteurs de trouble (...). La gauche doit apprendre à conjuguer l'action sur les causes sociales de la violence, évidemment déterminantes, et la réaction aux comportements individuels délictueux. Car il ne s'agit pas de tomber de l'autre côté du

cheval en important des Etats-Unis et de Grande-Bretagne le slogan de la tolérance zéro (...). Mais il est indispensable de sortir d'une situation de large impunité grâce à un système de sanctions graduées (...). Si la gauche ne parvient pas à appliquer une politique qui en appelle à la responsabilité de chacun, l'heure d'une répression aveugle et brutale sonnera inéluctablement.

RFI

Dominique Burg

■ On a trop voulu croire que le mal était conjoncturel, marginal, que l'on pouvait le contenir en minorant la portée (...). Des chefs de bandes de dix ou douze ans, des gamins voleurs, violeurs ou casseurs, multirécidivistes, ce n'est pas ce genre de constat qui peut rassurer sur l'état d'une so-

ciété et sur l'avenir d'une démocratie. (...) Solutions éducatives, sociales, économiques, il y a eut beaucoup d'argent, beaucoup de temps et beaucoup de passion dépensés au services des jeunes et de leurs quartiers. Pour pas grand chose. (...) Il y a des solutions auxquelles la France réchigne, pour des raisons historiques, culturelles et politiques, et parce qu'elle n'a jamais cru à leur efficacité, ce sont les mesures radicalement répressives. Ce sont elles aujourd'hui qui sont à l'étude (...) Ça n'est pourtant pas réjouissant de devoir dresser les enfants plutôt que les éduquer. C'est ce véritable choix de société auquel sont confrontés les Français.

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Le dossier de la sécurité va

constituer le problème politique numéro un de la gauche cette année. (...) Le gouvernement se trouve sur ce sujet en situation doublement délicate. D'une part, Jacques Chirac et la droite parlementaire sont bien décidés à en faire leur cible politique numéro un, à la fois par conviction, par vocation et par intérêt électoral. (...) Par ailleurs, la gauche n'est jamais homogène sur cette question. Si la position Jospin-Chevènement de fermeté, d'autorité, d'intégration et de refus de toute zone de non droit est majoritaire à gauche, notamment dans l'électorat, le mot de répression – et plus encore la chose – réveille instinctivement une fraction non négligeable des militants, des intellectuels et de la gauche de la gauche. Bref, il y a vulnérabilité du gouvernement sur ce dossier.

www.antiOnline.com

Un « terrain neutre » fréquenté à la fois par les pirates informatiques et par leurs victimes

« **DANS** le film *Casablanca*, le café américain tenu par Rick (Humphrey Bogart) est très utile à tout le monde, car c'est le seul terrain neutre où les gentils et les méchants peuvent se rencontrer discrètement. *AntiOnline* est le « Rick's Café » du monde des hackers. » John Vranesevich a créé le site *AntiOnline* en 1993, alors qu'il n'avait que quinze ans. Aujourd'hui, il est reconnu sur le réseau comme un expert en matière de sécurité informatique et, surtout, comme un intermédiaire irremplaçable entre le milieu semi-clandestin des hackers et le reste du monde. Lorsqu'un hacker réussit un coup spectaculaire, comme le détournement du site d'une grande entreprise ou d'un organisme officiel, il contacte *AntiOnline* pour expliquer les raisons de son geste : « En général, ils veulent protester contre les actions immorales d'une société ou d'un gouvernement, et bien sûr prouver qu'ils sont les meilleurs. » Tirailés entre la nécessité de rester anonymes et la soif de gloire, les hackers se



laissent interroger, et envoient une copie des pages web modifiées par leurs soins. *AntiOnline* devient ainsi la vitrine légale de leurs exploits. Les relations de John avec la police sont parfois tendues, mais il assure qu'il a toujours su protéger ses sources. Parfois, un dialogue indirect

s'instaure sur le site entre le pirate et sa victime : « Récemment, l'administrateur du serveur du département du Trésor, à Washington, m'a fait savoir qu'il avait été piraté, et m'a demandé de contacter le coupable de sa part, pour lui demander comment il s'y était pris. Le hacker lui a aussitôt renvoyé un do-

cument expliquant en détail sa technique, et les failles du système. »

Pour ceux qui veulent en savoir plus, *AntiOnline* propose gratuitement des dizaines de logiciels conçus pour « compromettre la sécurité des systèmes », accompagnés d'une documentation complète. John se défend pourtant de susciter des vocations : « La force des hackers vient de ce que les autres informaticiens ne possèdent pas ces compétences particulières. En les mettant à la portée du public, je place tout le monde sur un pied d'égalité. »

AntiOnline est désormais très fréquenté par les internautes de base, toujours fascinés par le monde mystérieux des hackers. A vingt ans, John est en train de devenir riche grâce aux recettes publicitaires de son site. Il vient de créer un réseau d'une trentaine de pigistes pour couvrir « plus en profondeur » l'actualité de « la scène du hacking ».

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PRESSE RÉGIONALE

■ Le journal *L'Alsace* a ouvert un nouveau site proposant l'intégralité de ses différentes éditions locales, une rubrique multimédia et un accès à plus de 500 000 articles en archives. Le site permet également de consulter une encyclopédie des communes alsaciennes. www.alsapresse.com

LOGICIELS LIBRES

■ *L'Annuaire du shareware* propose désormais en téléchargement 1500 logiciels en français, gratuits (freeware) ou en libre partage (shareware). www.anshare.com

WEB ÉDUCATIF

■ Le CNDP (Centre national de documentation pédagogique) publie sur Internet son nouveau *Dossier de l'ingénierie éducative*, intitulé « Internet au quotidien : communiquer ». Il présente notamment un ensemble d'initiatives au niveau académique, départemental, ministériel et associatif, et propose des conseils « pour aider les enseignants à s'approprier éditeurs web, messageries, listes de diffusion, etc. » www.cndp.fr

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET
DEVENEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F
au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE

	USA - CANADA	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/99
• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Tous nos vœux à M. Alibek !

par Alain Rollat

LA PROCHAINE GUERRE sera biologique. « Ce sera, selon les experts, la chose la plus proche de l'enfer que l'humanité ait jamais connue. » Nous avons rendez-vous avec elle. Nous ne savons pas encore quand, mais nous y allons tout droit. Et nous ne passerons pas forcément par Bagdad. Remercions La Cinquième d'avoir eu la délicatesse de nous en informer, mardi après-midi, par l'entremise d'un effrayant documentaire intitulé « Microbes de guerre ». Nous savons désormais à qui adresser nos vœux de bonne santé.

Ils iront en priorité à cet homme qui se fait appeler Ken Alibek depuis qu'il s'est réfugié aux États-Unis. Son témoignage de première main sur les préparatifs de ce « jugement dernier » était très émouvant. Nous avons été bouleversés par ses remords sur les « choses horribles » qu'il a faites pendant les vingt années où il a

dirigé les laboratoires russes où se fabriquent encore ces « armes épouvantables » qui nous feront mourir en chœur de la variole, de la peste ou d'un mélange des deux. Le brave homme ! Il parlait au nom des milliers de chercheurs qui se consacrent, à la barbe de l'ONU, et désormais sur Internet, au développement des armes de destruction « les plus massives » destinées à anéantir les populations civiles. Il redoutait l'exploitation de leurs travaux par des sectes terroristes. Sa conscience en lambeaux faisait peine à voir.

Nous n'oublierions pas ses détails techniques sur la culture des bacilles « les plus mortels » pratiquée jusqu'à aujourd'hui dans les cuves « gigantesques » des laboratoires militaires de Sibérie, en violation du traité de 1972 sur l'interdiction des armes biologiques. Nous garderons en mémoire l'aveu de ses mensonges à l'époque où, sous Gorbatchev, il

obéissait à des colonels que Boris Eltsine a promus généraux depuis qu'il continue d'interdire la visite de leurs laboratoires à ses amis américains. Nous perpétuerons le récit du jour glorieux où son équipe a réussi l'exploit scientifique d'isoler un virus de fièvre hémorragique « plus virulent que les autres » après avoir « purifié » les organes prélevés sur le cadavre de son adjoint, un certain Ustinov, « mort dans d'atroces souffrances » à la suite d'une « fausse manœuvre » sur un cobaye. Nous diffuserons son message sur l'imminente mise au point de « l'arme absolue », celle qui « combinera génétiquement plusieurs virus » pour assurer « un taux de mortalité de 90 % à 100 % ». Nous ferons même ce qu'il faut pour que son dernier souhait soit exaucé : « S'il y a un dieu, j'espère qu'il me pardonnera ce que j'ai fait... » Nous ferons brûler un cierge sur notre fosse commune.

FILMS DE LA SOIRÉE

- 19.30 **Le Fils du désert** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1948, 105 min). **Cinéma**
- 20.30 **Qui veut la peau de Roger Rabbit ?** ■■■ Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 105 min). **Ciné Cinémas**
- 20.35 **Le Faucon maltais** ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**
- 21.15 **La Charge héroïque** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1949, N., 110 min). **Cinéma**
- 21.25 **Petits meurtres entre amis** ■■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, 80 min). **RTBF 1**
- 23.05 **L'Argent des autres** ■■■ Christian de Chalonge (France, 1978, 105 min). **TMC**
- 0.05 **L'Ennemi public n° 1** ■■■ W.S. Van Dyke (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 0.30 **Maigret tend un piège** ■■■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). **Cinéma**
- 1.10 **Jabberwocky** ■■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1976, v.o., 105 min). **Arte**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Yolande Moreau, K's Choice, Bernard Roques, le docteur Lowenstein. **Canal +**
- 19.10 Le Rendez-vous. Invité : Jean-Jack Queyranne. **LCI**
- 20.00 Comment ça va ? Pas si fou que ça. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. Le dos. **TV 5**
- 20.00 20h Paris Première. Invité : Fellag. **Paris Première**
- 20.05 Viva. Les passeurs d'amour. **TSR**
- 20.10 Strip-tease. Amours fous. **RTBF 1**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Héros et rêveurs. **Arte**
- 21.00 Des racines et des ailes. Un petit coin de paradis. Prison en famille. Fracs-maçons : ils parlent. **France 3**
- 21.00 Faits divers. Armes et braquages. **TV 5**
- 22.40 Ça se discute. An 2000 : Quelle médecine pour les nouveau-nés ? **France 2**
- 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial siècle barbare. Invités : Krystof Pomian, Alain Besançon, Dominique Borne, Eric Vigne. **Histoire**
- 23.10 L'Envers du décor. Les Français à Londres : miracle ou eldorado ? **TF 1**
- 23.25 Un siècle d'écrivains. Tristan Bernard. **France 3**
- 23.40 Le Canal du savoir. Lire Ivan Bounine avec Andreï Makine. **Paris Première**
- 0.15 **Nimbus**. Les clés de l'intelligence. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Maceo Parker's Roots Revisited. **Muzzik**
- 18.05 Sur la piste de la loutre. **Odysée**
- 19.00 **Connaissance**. Les Robots, corps et âme. **Arte**

- 19.25 ► **Cinéma** et apartheid. [1/2]. **Planète**
- 19.30 Expédition à Svalbard. [1/3]. Au pays des ours polaires. **Odysée**
- 20.00 Légendes vivantes d'outre-mer. Les derniers chasseurs wayanas. **Odysée**
- 20.15 360°, le reportage GEO. Les Villes rêvées. [3/4]. Brasília : de l'utopie à la réalité. **Arte**
- 20.25 Adieu et merci, Tonkin. Mémoires de paix. **Odysée**
- 20.35 New York paparazzi. **Planète**
- 20.55 Lorsque l'enfant paraît. **Téva**
- 21.15 Chili impressions. [1/4]. Les pompiers de Santiago. **Histoire**
- 22.00 Plans de vol. Vol libre. **Odysée**
- 22.20 Les Tribus indiennes. [2/20]. Apaches. **Planète**
- 22.25 Les Trois du pays d'Auge. **Odysée**
- 22.55 La Fabuleuse Histoire de la DS. **Planète**
- 23.10 Whistler, un Américain à Paris. **Odysée**
- 23.35 Les Enfants de la mafia. **Odysée**
- 23.50 Naître femme en Chine. **Planète**
- 23.50 Le Dos au mur. Ou l'histoire secrète de la chute du mur de Berlin. **TSR**
- 0.15 Les Meilleurs Moments des JO. [1/10]. **Histoire**
- 0.30 L'homme qui a créé Miami Beach. **Odysée**
- 0.50 La Grande Famine. [2/3]. L'exil. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Football. Championnat d'Italie. Milan AC - Juventus de Turin. **Canal +**
- 20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas. Brøndby - Wolfsburg. **Eurosport**
- 20.30 Basket-ball. Euroligue. Zadar - ASVEL. **AB Sport**

MUSIQUE

- 20.00 La Sérénade n° 12, de Mozart. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la Radio bavaroise, dir. Sir Colin Davis. **Muzzik**
- 21.55 Musica. Boris Godounov. Opéra de Mousorgski. Mise en scène. Herbert Wernicke. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Transmis simultanément sur France-Musique. **Arte**
- 21.55 David Bowie. New York 1997. **Paris Première**
- 0.00 Quincy Jones' Africa Africa. Montreux 1992. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 18.40 Des enfants dans les arbres. Pierre Bouton. **Festival**
- 20.40 L'Envers du tableau. Steven Spielberg, Boris Saga I et Barry Shear. **13^{ème} Rue**
- 20.50 Les Saigneurs. Yvan Butler. **M 6**
- 20.55 La Voisine. Luc Béraud. **France 2**

SÉRIES

- 20.35 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. Droit ancestral. **Canal Jimmy**
- 20.40 Homicide. Fibre maternelle. **Série Club**
- 21.30 T'wo. L'échance. **Série Club**
- 21.50 Presque parfaite. Eros et Cupidon (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.15 Oz. Vivre sainement (v.o.). **Série Club**
- 22.25 Friends. [1 et 2/2] Celui qui retrouve son singe (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.30 Ally McBeal. La promesse. **M 6**
- 23.00 3^e planète après le Soleil. Dick on One Knee (v.o.). **Série Club**
- 23.20 Dharma & Greg. Bague au doigt et doigt dans le nez. **M 6**
- 23.30 Townies. The Kiss (v.o.). **Série Club**
- 23.55 Susan ! Susan est maudite. **M 6**

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte Héros et rêveurs**
L'un, pacifiste, a fini sa vie dans la rue. L'autre, pilote de chasse, est « tombé en mission » en juin 44, en Normandie. Bob était né dans une famille aisée de New York, Rarey dans un foyer pauvre de l'Oklahoma. Avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, en 1941, ils étaient artistes. Le premier, objecteur de conscience, a erré d'un camp de travail à l'autre. Le second est devenu un héros du rêve américain. A l'aide de photos, dessins, témoignages, images d'archives, leur petite-fille, Ondine Rarey, reconstruit un pan d'histoire familiale. Au-delà, elle dresse un tableau de la société américaine de ce temps-là, avec un éclairage sur le mouvement pacifiste. - C. Me.

● **23.10 TF 1 L'Envers du décor**
La ruée vers Londres est une surprenante réalité : les Français, qui s'expatrient fort peu, sont soudain légions outre-Manche. Leur nombre a doublé en deux ans : 200 à 250 000, dit-on. De l'adolescent, apprenti boulanger, à Franck Lebœuf, footballeur vedette de Chelsea, en passant par l'inévitable « golden boy » de la City et le patron de PME délocalisés, ils sont une douzaine à témoigner de cette irrésistible attirance. D'un côté : facilités d'emploi, fiscalités et charges sociales réduites, promotions plus rapides. Mais le revers de la médaille n'est pas à négliger ; la précarité du travail est grande. « Londres, c'est la lutte, le stress, au quotidien », dit l'un. Beaucoup « galèrent » et repartent, constate un autre.

Les Français à Londres : miracle ou Eldorado ?, l'enquête claire et précise de Stéphanie Lebrun et Laurent Lesage révèle deux choix de société sensiblement différents. - F. C.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.35 Excluf.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.48 Météo des neiges.
- 20.50 Combien ça coûte ?
- 23.10 Les Magazines du mercredi. L'Envers du décor. Les Français à Londres : miracle ou eldorado ?
- 0.30 Minuit sport.
- 1.10 TF 1 nuit, Météo.
- 1.25 Frédéric Pottecher. [1/3]. Premier grand procès.

FRANCE 2

- 18.45 Cap Dakar.
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 La Voisine. Téléfilm. Luc Béraud.
- 22.40 Ça se discute. An 2000 : Quelle médecine pour les nouveau-nés ?
- 0.30 Journal, Météo.
- 0.50 Paris-Dakar.
- 1.15 A l'occasion du Dakar, le cercle.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.52 L'Euro, mode d'emploi.
- 18.55 Le 19-20 de l'information.
- 20.00 Météo.
- 20.05 Le Kouij de 20 heures.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.38 Le Journal du Dakar.
- 21.00 Des racines et des ailes. Un petit coin de paradis. Prison en famille. Fracs-maçons : ils parlent.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.25 Un siècle d'écrivains. Tristan Bernard.
- 0.15 Nimbus. Les clés de l'intelligence.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.15 Football. Championnat d'Italie : Milan AC - Juventus de Turin. 20.30 Coup d'envoi.
- 22.30 Michael. Film. Nora Ephron (v.o.).
- 0.15 South Park.

ARTE

- 19.00 **Connaissance**. Les Robots, corps et âme.
- 19.45 **Météo, Arte Info**.
- 20.15 **360°, le reportage GEO**. Les Villes rêvées. [3/4]. Brasília.
- 20.45 **Les Mercredis de l'Histoire**. Héros et rêveurs.
- 21.45 **Les Cent Photos du siècle**. Paul VI en Terre sainte, photo de Georges Ménager, 1964.
- 21.55 **Musica. Boris Godounov**. Opéra de Mousorgski. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Transmis simultanément sur France-Musique.
- 1.10 **Jabberwocky** ■■■ Film. Terry Gilliam (v.o.).

M 6

- 18.25 **Lois et Clark**.
- 19.20 **Mariés, deux enfants**.
- 19.54 **Le Six Minutes, Météo**.
- 20.10 **Notre belle famille**.
- 20.40 **Une journée avec...**
- 20.50 **Les Saigneurs**. Téléfilm. Yvan Butler.
- 22.30 **Dharma & Greg**.
- 23.55 **Susan !**
- 0.10 **Booker**.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Agora**. Henri Godard (*Jean Giono : de Moncluc à la Série noire*).
- 21.00 **Philambule**.
- 22.10 **Fiction**.
- 23.00 **Nuits magnétiques**. Micro gadjo (brèves promenades gitanes). [2/4].

FRANCE-MUSIQUE

- 19.45 **Concert**. Olli Mustonen, piano : œuvres de Beethoven.
- 21.45 **Boris Godounov**. Opéra de Mousorgski. Transmis simultanément sur Arte.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.15 **Les Soirées**. Œuvre de Haendel, par l'Ensemble II Fondamento, dir. Paul Dombrecht.
- 20.40 **Sarlatan** de Pavel Haas. *Le Charlatan*, opéra de Haas. dir. Israel Yinon. Avec Vladimir Chmelo, Anda-Louise Bogza...
- 22.47 **Les Soirées... (suite)**. Œuvres de Mendelssohn, Schubert, R. Schumann.

FILMS DU JOUR

- 13.45 **Les Incorruptibles** ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 115 min). **Cinéstar 2**
- 13.55 **L'Ennemi public n° 1** ■■■ W.S. Van Dyke (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 14.00 **Rien ne va plus** ■■■ C. Chabrol (F, 1997, 100 min). **Canal +**
- 17.35 **Maigret tend un piège** ■■■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). **Cinéma**
- 17.50 **Week-end en famille** ■■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1995, 100 min). **Cinéstar 2**
- 18.35 **Alien, le huitième passager** ■■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1979, 115 min). **Ciné Cinémas**
- 18.40 **Tucker** ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, 110 min). **Cinéstar 1**
- 18.55 **Le Faucon maltais** ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**
- 20.00 **Le Comte de Monte-Cristo** ■■■ Robert Vernay [1/2] (France, 1942, N., 120 min). **TV 5**
- 20.30 **Un thé au Sahara** ■■■■ Bernardo Bertolucci (GB, 1989, 140 min). **Cinéstar 1**
- 20.55 **On achève bien les chevaux** ■■■ Sidney Pollack (Etats-Unis, 1969, 125 min). **Téva**
- 21.00 **Regain** ■■■ Marcel Pagnol (France, 1937, N., 125 min). **France 3**
- 21.00 **Fahrenheit 451** ■■■ François Truffaut (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 110 min). **Paris Première**
- 22.15 **Nos plus belles années** ■■■ S. Pollack (EU, 1973, 120 min). **RTL 9**
- 22.20 **In the Soup** ■■■ Alexander Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 105 min). **Canal Jimmy**
- 22.25 ► **Soleil vert** ■■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.o., 90 min). **Arte**
- 22.25 **Assunta Spina** ■■■ Mario Mattoli (Italie, 1948, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 22.30 **Le Comte de Monte-Cristo** ■■■ Robert Vernay [2/2] (France, 1942, N., 120 min). **TV 5**
- 22.45 **La Symphonie fantastique** ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 120 min). **Mezzo**
- 22.55 **Brazil** ■■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, 145 min). **Cinéstar 2**
- 23.15 **Providence** ■■■■ Alain Resnais (France - Suisse, 1977, v.o., 110 min). **Ciné Cinémas**
- 0.35 **Le Pas suspendu de la cigogne** ■■■■ Théo Angelopoulos (France - Grèce, 1991, v.o., 130 min). **Cinéstar 1**
- 0.40 **Grand Hôtel** ■■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 110 min). **Cinéma**

NOTRE CHOIX

● **20.15 Arte 360°, le reportage « Géo »**
Celebration, une cité inventée par Disney
Quelles constantes peut-on voir dans cette saga urbaine hétéroclite qui conduit de Beyrouth, Chandigarh et Brasília à Celebration (Etats-Unis) ? Chandigarh, capitale commune du Pendjab et de l'Haryana (Inde), et Brasília, capitale du Brésil, ont été conçues ex nihilo par des architectes, Le Corbusier pour la première, Lucio Costa et Oscar Niemeyer pour la seconde. Mais quel lien avec Beyrouth, partagée entre les spéculateurs, les archéologues, des habitants désorientés et quelques architectes, après l'avoir été par la guerre ? Quel lien surtout avec Celebration, micro-cité de 2 000 habitants inventée par le groupe Disney, qui compte atteindre dans quelques années le seuil de rentabilité avec 25 000 âmes ? D'abord la crainte de toute réflexion urbaine : *Géo* et *Arte* se sont courageusement associés pour ne laisser parler, à l'exclusion de tout professionnel, que des témoins diversément qualifiés politiquement ou sentimentalement.

Le reportage sur Beyrouth, qui fait l'économie de toute analyse, laisse une impression d'objectivité flasque : beaucoup est dit sur la destruction programmée du centre-ville, mais un supposé souci d'équité met en définitive sur le même plan l'expulsé et le spéculateur, sans pour autant flatter le groupe constructeur libanais Solidère (on perçoit même une sympathie de l'auteur pour ceux des Beyrouthins qui ne parlent pas la langue de bois). A l'inverse, le film sur Celebration paraît avoir été financé par Disney. Pourquoi pas ? Les architectes, parmi lesquels de grosses pointures du postmodernisme américain (Johnson, Pelli, Moore, Graves), ont bien loué leur nom aux « ajusteurs » architecturaux de la firme aux grandes oreilles noires. L'ensemble est joli, cossu, structurellement toc, révèle un charpentier mexicain. Sans doute y a-t-il une certaine distance ironique, mais le message reste celui-ci : mieux vaut avoir les moyens d'habiter une ville coquette sans pauvres ni criminalité (le « *nouvel urbanisme* ») qu'être pauvre et sans emploi dans une ville où la police est débordée...

Frédéric Edelmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.45 Les Feux de l'amour.
- 14.30 Arabesque.
- 15.25 La loi est la loi.
- 16.15 L'homme qui tombe à pic.
- 17.05 Sunset Beach.
- 17.45 Beverly Hills.
- 18.35 Excluf.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Navarro. L'Honneur de Navarro.
- 22.35 Made in America. **Opération Pandora**. Téléfilm. John Terlesky et Jim Wynorski.
- 0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 0.45 TF 1 nuit, Météo.
- 0.55 Frédéric Pottecher. [2/3]. L'affaire du siècle.
- 1.50 Reportages. Les Prêtres de la dernière heure.

FRANCE 2

- 13.50 Derrick.
- 14.50 Soko.
- 15.40 Tiercé.
- 15.55 La Chance aux chansons.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 Cap des Pins.
- 17.50 Hartley, cœurs à vif.
- 18.45 Cap Dakar.
- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25 Qui est qui ?
- 19.55 L'Euro.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Envoyé spécial. Voyage au bout de l'insomnie. Nourrices, mensonges et vidéo. *Post-scriptum* : L'œil de glace.
- 23.05 **Le Roi des aulnes** ■■■ Film. Volker Schlöndorff.
- 1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.25 Parole d'Expert.
- 14.25 Les Craquantes.
- 14.55 Simon et Simon.
- 16.40 Les Minikeums.
- 17.45 La Piste du Dakar.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.52 L'Euro, mode d'emploi.
- 18.55 Le 19-20 de l'information.
- 20.00 Météo, Météo des neiges.
- 20.05 Le Kouij de 20 heures.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.38 Le Journal du Dakar.
- 20.50 Consomag.
- 21.00 Regain ■■■ Film. Marcel Pagnol.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.40 Tapage.
- 0.35 Espace francophone.

CANAL +

- 13.35 Le Journal du cinéma.
- 14.00 Rien ne va plus ■■■ Film. Claude Chabrol.
- 15.40 La Dinde folle. Téléfilm. Jimmy Mulville.
- 16.55 Un frère. Film. Sylvie Verheyde.
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Carton jaune ■■■ Film. David Evans.
- 22.20 Succube. Film. James Bond III.
- 23.55 Sergent Zimmo. Film. Jonathan Lynn (v.o.).
- 1.35 Hockey sur glace.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.15 **Terres de légendes**.
- 13.45 **Le Journal de la santé**.
- 14.00 **Les Authentiques**.
- 14.30 **La Cinquième rencontre. Justice et société**. Le bug de l'an 2000. 14.40 La Préhistoire du cybermonde. Génération informatique. 15.30 Entretien.
- 16.00 **Pi égale 3,14...**
- 16.30 **Correspondance pour l'Europe**.
- 17.00 **Au nom de la loi**.
- 17.30 **100 % question**.
- 17.55 **Couleur de l'Afrique**.
- 18.25 **Météo**.
- 18.30 **Le Monde des animaux**. Le Lycaon.
- 19.00 **Voyages, voyages**. Hawaï.
- 19.45 **Météo, Arte Info**.
- 20.15 **360°, le reportage Géo**. Les Villes rêvées. [4/4]. Celebration : harmonie à l'américaine.
- 20.40 **Soirée thématique. Nos assiettes les intéressent !** Les enjeux de l'industrie alimentaire. 20.45 2001, l'odyssée de l'assiette. 21.40 La Guerre des graisses. 22.25 ► **Soleil vert** ■■■ Film. Richard Fleischer (v.o.).
- 23.55 **Brevet sur la vie**.
- 0.35 **XXI^e Festival mondial du cirque de demain**.

M 6

- 13.35 **Docteur miracle**. Téléfilm. Arlene Sanford.
- 15.10 **Les Routes du paradis**.
- 16.05 **Boulevard des clips**.
- 17.40 **Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois**.
- 18.25 **Lois et Clark**.
- 19.20 **Mariés, deux enfants**.
- 19.54 **Le Six Minutes**.
- 20.10 **Notre belle famille**.
- 20.35 **Météo des neiges**.
- 20.40 **Décrochage info, Passé simple**.
- 20.50 **Jack et Sarah**. Film. Tim Sullivan.
- 22.45 **Max, le meilleur ami de l'homme** ■■■ Film. John Lafia.
- 0.20 **La Maison de tous les cauchemars**.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.02 **Les Chemins de la musique**. Les musiques de la Renaissance à l'aube de l'Europe. [4/5].
- 20.30 **Agora**. Alain Rey (*Dictionnaire historique de la langue française*).
- 21.00 **Lieux de mémoire**. Les grottes de Lascaux.
- 22.10 **For intérieur**. Jean Biès, écrivain.
- 23.00 **Nuits magnétiques**. Micro gadjo (brèves promenades gitanes). [3/5].
- 0.05 **Du jour au lendemain**.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.40 **Prélude**.
- 20.00 **Concert à quatre**. Par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre, Annick Massis, soprano, Alexandre Tharaud, piano : Œuvres de Poulenc.
- 22.30 **Musique pluriel**.
- 23.07 **Papillons de nuit**.
- 20.15 **Les Soirées...** *Sonate pour piano et violon n° 24 K 296*, de Mozart, Alexander Lonquich, piano, Frank Peter Zimmermann, violon. 20.40 L'Orchestre de Meiningen.
- 22.46 **Les Soirées... (suite)**.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- On peut voir.
- Ne pas manquer.
- Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Euro morne lande

par Pierre Georges

AU DÉBUT était la déesse Europe. Et, à la fin, la fée Eurolande. Quel débat extraordinaire et quel tumulte général ! Tout ce que le pays compte de linguistes, de vigiles des bonnes et orthodoxes mœurs orthographiques, cent fois sur le métier polit et repolit le doux mot d'euro et le pays enchanteur, l'Euroland (e), où cette monnaie va exercer son sonnant et trébuchant empire.

Pour la monnaie proprement dite, pas de problème notable. Un euro. Des euros. Singulier, pluriel. Un sou, des sous. Un franc, des francs. Le débat est tranché. Et s'il plaît aux Allemands de faire en sorte que le mot soit invariable, c'est leur choix et leur problème. Restons euros ! D'ailleurs le choix n'existe plus, l'oukase est tombé sur le fil intérieur du Monde. Message aux armées du grand intendand des mots, Jean-Pierre Colignon : « La commission de terminologie du ministère de l'économie et des finances a tranché il y a plusieurs mois. Singulier sans s, pluriel avec s. Rompez ! »

Les monnaies bien conçues s'énoncent clairement. Donc pas d'hésitation : à partir de deux, comme les gendarmes, les euros patrouilleront au pluriel. Même si, paradoxe délicieux, les billets de banque et pièces de monnaie porteront un invariable et singulier « Euro ». Ce qui n'est pas très logique et devrait plonger les faux-monnayeurs cultivés dans un affreux tourment de conscience.

Chaque règle supportant ses exceptions, celle-ci serait fondée sur le fait que l'euro-billet ou l'euro-pièce ne se connaissant pas, par définition, de frontières internes, une autre commission bruxelloise celle-là, a décidé que l'euro serait, un pour tous et tous

pour un, une monnaie singulière pour Europe plurielle !

Un peu obscur peut-être ? Cela ne fait que débiter. Car à peine posées les règles de bienséance de la chronique monétaire, restait à définir d'un mot l'ampleur du sujet, à marquer pour cette monnaie son territoire. L'euro est d'où, servira où ? A nouvelle monnaie, nouveau pays ! On réunit quelques penseurs en quelque conclave obscur. Et comme ils avaient l'envie de faire au plus court et d'aller au plus vite, ils dessinèrent dans l'urgence la cartographie monétaire : l'euro serait la monnaie de l'Euroland !

Euroland, Euroland, pourquoi pas ? C'était beau comme Disneyland. D'où les fureurs et amendements multiples. Ici, au Figaro, qui adore les querelles académico-linguistiques et le débat sur le sexe des mots, on fit appel à de multiples et fins lettrés, dont l'immense majorité rejeta avec des nausées et des hoquets d'horreur l'abominable concept : Euroland, Euroland, monnaie et pays de mickeys comme il en est de singe !

Là, à Libération, on décida d'autorité, de franciser vite fait : Euroland ? Non, Eurolande ! La solution avait l'avantage d'être simple. Eurolande, comme Hollande, comme Irlande, ou, précise le quotidien, comme Thaïlande, qui n'a d'évidence rien à voir en cette affaire. Consulté, comme d'autres, Jean-Pierre Colignon approuva.

Eurolande ? Euro morne lande oui ! Pas question ! On en tient irrévocablement ici pour la plus élémentaire logique du plus beau des projets : de quel pays l'euro sera-t-il la monnaie ? De l'Europe. Élémentaire, mon cher Colignon ! Alors construisons l'Europe.

Le Plan prévoit que les dépenses de retraite vont tripler dans les quarante ans à venir

Le poids des pensions passerait de 11,6 % du PIB en 1998 à 16 % en 2040

Tous les grands régimes seront en crise

BESOINS DE FINANCEMENT* (y compris transferts de compensation et hors réserves et produits financiers de certains régimes)

* Avec un chômage de 9%

	en milliards de francs 1998		
	2000	2020	2040
CNAVTS (salariés du privé)	- 24	- 166,9	- 413
ARRCO (complémentaire des salariés)	+ 15,6	- 16,9	- 44,8
AGIRC (complémentaire des cadres)	- 5,1	- 31,8	- 31,5
CNRACL (agents des collectivités locales et des hôpitaux)	- 4,7	- 56,3	- 112,4
FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT	- 3,1	- 129,6	- 263,3
SNCF	- 13,8	- 19,4	- 27,8
RATP	- 2,6	- 4,9	- 6,9
CANCAVA (artisans, régime de base)	- 4,9	- 4,3	- 5,9
CANCAVA (artisans, régime complémentaire)	- 0,3	- 2,3	- 3,1
ORGANIC (commerçants)	- 5,1	- 10,3	- 18,8
CNAVPL (professions libérales)	0	- 1,3	- 1,2
AGRICULTEURS	- 15	- 15,4	- 16,3

Source : Commissariat général du Plan

ce document, alors que la masse salariale sur laquelle sont prélevées les cotisations ne fait que doubler. La charge des retraites pour l'économie ira croissant, que le taux de chômage soit de 9 % (hypothèse centrale du Plan) ou de 6 % (scénario complémentaire réclamé par les syndicats) : le poids des retraites représenterait 16,6 % du PIB dans le premier cas, 15,7 % dans le second (contre 11,6 % actuellement). Un point de PIB représente actuellement plus de 80 milliards de francs (12,19 milliards d'euros).

Le plus gros déficit apparaît à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (salariés du privé), puisqu'il atteint 403 milliards d'euros (61,43 milliards d'euros) en 2040 dans le scénario 1, 380 milliards de

francs (57,92 milliards d'euros) dans le second et 347 milliards de francs (52,89 milliards d'euros) avec un chômage à 3 % (hors dépenses liées à la compensation démographique). De son côté, l'Etat aurait un surcroît de dépenses de 263 milliards de francs (40,09 milliards d'euros) en 2040 pour honorer ses engagements vis-à-vis des fonctionnaires (237 milliards de francs, 36,12 milliards d'euros, dans le scénario le plus optimiste), alors que la masse des pensions publiques représente déjà 172 milliards de francs (26,21 milliards d'euros) en 1998. L'Agirc (retraite complémentaire des cadres) devrait trouver 31,5 milliards de francs (4,80 milliards d'euros) cette année-là pour équilibrer ses comptes et la CNRACL (agents des

collectivités locales et des hôpitaux) 112,4 milliards de francs (17,13 milliards d'euros).

Les experts du Plan réfutent l'argument de certains syndicats selon lequel une vigoureuse reprise de l'emploi résoudrait une grande partie du problème. « Les difficultés du marché de l'emploi ont, à long terme, un effet moins important que les modifications structurelles, c'est-à-dire l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée à l'âge de la retraite de générations nombreuses, assurent-ils. Une hausse supplémentaire de la population active occupée aurait un effet minime sur les comptes des régimes. » Les projections sont évidemment contestables, notamment parce qu'elles ont du mal à intégrer d'éventuelles ruptures économiques.

Les scénarios du Plan n'en présentent pas moins l'avantage de montrer que des tendances lourdes sont à l'œuvre. Même dans l'hypothèse optimiste d'un taux de chômage à 6 % et d'une stabilité du niveau moyen des pensions, l'accroissement des dépenses de retraite va se traduire, selon la note du Plan, par « une modification forte du partage des revenus en faveur des retraités ». Certains retraités en profiteraient d'ailleurs plus que d'autres, notamment en raison de règles de calcul et d'indexation plus favorables : entre 2000 et 2040, les pensions des salariés augmenteraient de 59 % (régime de base), de 10 % pour l'Arrco, alors qu'elles progresseraient de 81 % pour les fonctionnaires de l'Etat, de 71 % pour les agents des collectivités locales et de 78 % pour les employés des entreprises publiques (EDF, GDF, SNCF, RATP..).

Jean-Michel Bezat

Daniel Cohn-Bendit se revendique

« libéral-libertaire »

TÊTE DE LISTE des Verts aux élections européennes, Daniel Cohn-Bendit affirme, dans un entretien accordé à Libération, mercredi 6 janvier, que « l'accusation d'être un libéral-libertaire ne [le] touche pas ». « Au contraire, indique-t-il, je la revendique. » Evoquant le droit de grève, il estime qu'il « faut trouver un équilibre entre la position légitime des salariés attachés au droit de grève et celle, aussi légitime, des consommateurs. De prime abord, ajoute-t-il, je serais pour moins de luttes corporatistes et sectorielles et pour plus de revendications fondamentales. » A propos de la flexibilité, le député européen déplore que, « étant donné la faiblesse syndicale en France, ce mot évoque tout de suite le terrorisme patronal » alors que, selon lui, « une flexibilité contrôlée et négociée peut apporter aussi bien aux salariés qu'aux entreprises. »

Interrogé sur le gouvernement de Lionel Jospin, il déclare : « L'audace face à l'urgence, voilà ce qui [lui] manque. L'urgence, c'est l'émotion. »

Le premier ministre roumain refuse de négocier avec les mineurs en grève

BUCAREST. Le premier ministre roumain, Radu Vasile, a refusé, mardi 5 janvier de se rendre dans la vallée du Jiu (sud-ouest du pays) pour négocier avec des mineurs en grève depuis deux jours. Le chef des grévistes, Miron Cosma, a menacé de faire descendre les mineurs sur la capitale Bucarest, si les autorités ne renoncent pas à un plan de fermeture de mines. Des forces de police étaient déployées, mardi, dans la ville de Petrosani, chef-lieu du Jiu, pour empêcher un départ en nombre des mineurs vers Bucarest. La radio d'Etat a annoncé qu'une délégation parlementaire devait se rendre, mercredi, dans la région pour rencontrer les grévistes.

DÉPÊCHES

■ **CHÔMEURS** : la CGT a appelé, mardi 5 janvier, à une journée nationale d'action « avec rassemblements et manifestations dans les localités et les départements » en faveur des chômeurs, le 15 janvier, jour où se réunit à Paris un conseil d'administration de l'Unedic. Elle entend rencontrer les associations de chômeurs (ACI, MNCP, Apeis) pour déterminer les modalités de leur participation à cette journée.

■ **VILLES** : après le rapport très critique de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur les résultats des zones franches urbaines, les élus concernés estiment « qu'il n'y a pas d'alternative » au dispositif créé par le gouvernement d'Alain Juppé en 1996. Dans un communiqué, Yves Jégo, maire (RPR) de Montreuil (Seine-et-Marne), président de l'Association nationale des villes zones franches, affirme « qu'aucune autre politique de développement économique des quartiers sensibles n'a obtenu à ce jour de tels résultats ». Il souhaite que le ministre de la ville, Claude Bartolone, envisage avec les élus « le devenir du dispositif et son extension éventuelle ».

■ **PRESSE** : la parution du Parisien a été fortement perturbée, mercredi 6 janvier, à la suite d'une grève du personnel CGT de l'imprimerie. L'édition nationale du quotidien, Aujourd'hui, a paru.

■ **CYCLISME** : Richard Virenque serait en pourparlers avec les formations italiennes Lampre-Daikin et Polti, ont indiqué, mardi 5 janvier, les quotidiens belge La Dernière Heure et italien Gazzetta dello Sport.

En Rhône-Alpes, la gauche espère tirer parti des divisions de la droite lors de l'élection du président du conseil régional

LA GAUCHE « plurielle » a annoncé, mardi 5 janvier, qu'elle soutiendra la candidature de Jean-Jack Queyranne (PS), secrétaire d'Etat à l'outre-mer, lors de l'élection, jeudi 7, du président du conseil régional Rhône-Alpes. Dans un premier temps, Etienne Tête, l'auteur du recours qui a abouti à l'annulation de l'élection de Charles Millon, avait souhaité, au nom des Verts, apporter son soutien dès le premier tour à la représentante de la droite républicaine, Anne-Marie Comparini (UDF-FD), afin d'éviter « à tout prix » une réélection de M. Millon avec l'appui des élus du Front national. Finalement, les écologistes se sont ralliés à la candidature proposée par les socialistes, selon lesquels la gauche serait en mesure de l'emporter en profitant des di-

L'Alliance en panne

A la situation en Rhône-Alpes vient s'ajouter un second facteur de tension au sein de l'opposition : la préparation des élections européennes. Dans ce contexte, la première convention de l'Alliance, qui devait se tenir à la mi-janvier, après avoir déjà été reportée à l'automne, sera très probablement ajournée. Au RPR et à l'UDF, on met en avant l'état d'impréparation.

Vice-président de Démocratie libérale, Jean-Pierre Raffarin donne une explication plus politique et met en cause les réticences de l'UDF à se ranger derrière Philippe Séguin aux européennes. Selon lui, la tribune publiée « au nom des centristes » par le député européen UDF Jean-Louis Bourlanges dans Le Monde (du 5 janvier) en faveur d'une liste autonome, « remet en cause la logique de l'union ». « Les conditions ne semblent pas réunies pour que la première convention de l'Alliance soit un succès », estime-t-il, en demandant que « chaque famille fasse sereinement le choix de la convention ».

visions de la droite. La position du PS était soutenue depuis plusieurs semaines par le Parti communiste, qui est opposé à la constitution d'un « arc républicain » entre la gauche et une partie de la droite pour renverser M. Millon. Le président du groupe communiste, François Auguste, a signé le communiqué commun de la gauche « plurielle », qui déclare que « si M. Millon peut être élu avec les voix du FN, ils [les élus PS, PC et Verts] feront tout pour lui faire barrage ».

« TROIS EXIGENCES DU RPR »

Bernard Soulage, président du groupe socialiste, qui a rencontré, mardi, le premier secrétaire du PS, François Hollande, estime que les conditions ne sont toujours pas réunies pour que la gauche apporte son soutien à un candidat de droite après le premier tour. Il s'interroge notamment sur l'attitude du RPR : « Cherche-t-il à recycler M. Millon ? »

Ce sentiment est partagé par M. Queyranne. En marge de la cérémonie des vœux aux personnalités de l'outre-mer, le chef de file des socialistes rhônalpins faisait remarquer, mardi soir à Paris, que le mouvement créé par M. Millon, La Droite, « représente peut-être 3 % des voix sur le plan national, lesquelles peuvent être utiles dans une élection présidentielle ».

M. Queyranne s'étonne surtout des « trois exigences du RPR » : refuser tout apport de voix de l'extrême droite, ne rien devoir à la gauche et, à l'occasion, prendre la direction de la deuxième région française à leurs partenaires de l'UDF.

L'insistance avec laquelle le RPR a indiqué qu'il se ralliait, « au premier tour », à la candidature d'Anne-Marie Comparini (UDF-FD), adjointe au maire de Lyon, a, en effet, été peu appréciée du côté des centristes. Ceux-ci redoutent de nouveau de voir apparaître au deuxième ou au troisième tour de scrutin la candidature du doyen d'âge de l'assemblée régionale, Pierre Gascon (DL), ou de l'industriel lyonnais Alain Mérieux (ex-

RPR), proche de Jacques Chirac. Or, tous deux ont apporté leur caution à l'entreprise de rapprochement avec le FN, menée depuis le mois de mars par M. Millon. Pour la gauche, comme pour une minorité de conseillers régionaux de la droite républicaine, ils sont tout aussi inacceptables que l'ancien ministre de la défense.

L'incapacité de la droite à dégager une solution qui conviendrait à tous plonge en tout cas plusieurs de ses responsables dans le pessimisme. Dans l'entourage de Ray-

mond Barre, le maire de Lyon, comme dans ceux de Philippe Séguin et d'Alain Madelin, certains conseillers craignent, mardi, que Rhône-Alpes ne passe finalement à gauche.

En écho, de proches collaborateurs de M. Queyranne évoquaient déjà en souriant les conséquences d'une possible élection de leur patron au conseil régional : « Vendredi, on sera au chômage. »

Claude Francillon et Jean-Louis Saux

Mega lex, sed lex

CODE DE COMMERCE CODE CIVIL

2204 p. 378 F

2204 p. 378 F

DAJLOZ

http://www.dalloz.fr

DAJLOZ

http://www.dalloz.fr